gazette officielle du QUÉBEC

Québec official gazette

109e ANNÉE
5 NOVEMBRE 1977
N° 44

AVIS JURIDIQUES

PARTIE 1

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Audiences publiques
2 — Séances
3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPF — Montréal transport public — écoliers
QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-23801
26106-V D-1
FERME DESAUTELS ENR.
(Desautels, Ginette)
3474, boulevard des Mille-Iles
St-François-de-Sales
(Ville de Laval) (Qué.)

Requête amendée:
Le présent texte de requête remplace celui qui fut publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 32 du 13 août 1977, page 7765, sous le numéro de rôle M-23801.
La requérante désire être autorisée à donner le service suivant:
Transport restreint - longue distance - territoire -
De tout point à tout autre point à l'intérieur de la province de Québec, pour le transport de chevaux de course.
Conformément aux dispositions de l'article 45, paragraphe 3 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, la détentrice demande l'autorisation de transporter ces chevaux de course pour plus d'un expéditeur par voyage.

Rôle M-25945
18550-V 6-D TF
PUROLATOR COURRIER LTEE
360 rue Norman
Ville St-Pierre, (Québec)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports aux fins d'obtenir une augmentation générale d'environ 4% sur ses tarifs déjà approuvés et de faire approuver ses tarifs pour les expéditions en provenance ou à destination des Etats-Unis tel qu'il appert au projet de tarif déposé avec les présentes et devant entrer en vigueur le 1er janvier 1978.

Rôle M-25946
21175-V 4-D
TRANSPORT PIERRE CASAVANT ENRG./ PIERRE CASAVANT TRANSPORT REG'D.
(Casavant, Pierre)
223 sud, rue Bas-Rivière
St-Césaire
(Rouville) (Qué.)
J0L 1T0

Clauses additionnelles:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner les services de transport suivants:
1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne - contrat -
1. De St-Guillaume à St-Agapit, La Durantaye, Louiseville et St-Germain et retour avec lait refusé, pour le transport de lait en vrac, par camion-citerne, pour le compte de la Coopérative de St-Guillaume.
2. Transport restreint - longue distance - rayon - citerne - contrat -
2. De St-Guillaume à tous les endroits situés dans un rayon de 150 milles de ladite localité et retour avec lait refusé, pour le transport de lait en vrac, pour le compte de la Coopérative de St-Guillaume.

Rôle M-25947
2084-V 5-D
BOISJOLI TRANSPORT INC.
Boîte postale 21
92 boulevard St-Michel
Joliette
(Joliette) (Qué.)
J6E 3Z3

Droit additionnel:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser:
1. à louer, à court terme, à des expéditeurs, des véhicules de livraison en conformité avec l'article 13AA de l'Ordonnance générale sur le camionnage;
2. à utiliser des remorques, semi-remorques, et/ou autres véhicules en conformité avec l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et de l'article 2.59.3 du Règlement 2(1976);
3. à prendre à louage, à long terme, 20% du nombre total de ses véhicules enregistrés à la Commission des transports du Québec en conformité avec l'article 13F de l'Ordonnance générale sur le camionnage;

4. à louer, à court terme, des remorques ou semi-remorques à tout détenteur de permis de camionnage en conformité avec l'article 13H de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-25950
M-303155 2-D
LOCAS & FILS
(En société)
2116 St-Georges, Lafontaine
(Terrebonne) (Qué.)

Les requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisés à effectuer le service de transport suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

De Montréal à St-Jérôme et retour, pour le transport de boissons gazeuses par véhicule spécialement agencé à cette fin; pour le compte de S. Désormeaux Inc., de St-Jérôme.

Rôle M-25951
26143-V 2-D
FELTON, LOUIS
50 Des Mélèzes,
Notre-Dame-des-Prairies,
(Joliette) (Qué.)
Voiturier-remorqueur:
1930-V 32-D
PROVOST CARTAGE INC.
7887 Grenache, Ville d'Anjou
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
Voiturier-roulier

Remorquage:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint – remorquage seulement – contrat –

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Provost Cartage Inc., détentrice du permis 1930-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu des clauses *c*), *d*), *e*), *f*), *g*), *h*), *l*), *m*), *o*), et *t*) du permis du roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-25952
M-506843 D-004
GAGNE & TURCOTTE ENRG.
(En société)
Rue des Erables
Weedon
(Wolfe), (Qué.)
J0B 3J0

Les requérants, conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2, demandent à la Commission des transports l'annulation des permis M-506843 001, 002 et 003 qui les autorisaient à effectuer du camionnage en vrac, de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur dans la région 05, conformément aux dispositions du Règlement no 12.

Rôle M-25953
M-303167 1-D
354271 ONTARIO LIMITED
100 King Street West,
Suite 6700, Toronto,
(Ontario)
Au Québec:
2020 Université
suite 1738, Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante désire être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

De Toronto-Métropolitain, Eastview et Ottawa, à destination de Hull et de tous les points situés dans un rayon de 50 milles des limites d'icelle et retour (port d'entrée: Hull), pour le transport de meubles neufs destinés à être utilisés dans les habitations et les bureaux.

Rôle M-25954
25848-V 2-D
TRANSPORT DENIS BOURDON ENRG.
(Bourdon, Denis)
231 rue Ricard
Charlemagne
(L'Assomption) (Qué.)
J5Z 1A6
Voiturier-remorqueur
17645-V 5-D
METRO LIQUID CARRIERS LTD TRANSPORTEURS DE LIQUIDES METRO LTEE
4545 boulevard Lavoie
Parc Industriel
Saint-Vincent-de-Paul
(Laval) (Qué.)
H7C 1A1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint – remorquage seulement – contrat –

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Metro Liquid Carriers Ltd./Transporteurs de Liquides Metro Ltée, détentrice du permis 17645-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu de chacune des clauses du permis du roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-25955
25848-V 3-D
TRANSPORT DENIS BOURDON ENRG.
(Bourdon, Denis)
231 rue Ricard
Charlemagne
(L'Assomption) (Qué.)
J5Z 1A6
Voiturier-remorqueur
25435-V 2-D
METRO-FLAME INC.
4545, boulevard Lavoie
St-Vincent-de-Paul
(Laval) (Qué.)
H7C 1A1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint – remorquage seulement – contrat –

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Metro-Flame Inc., détentrice du permis no 25435-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu de chacune des clauses du permis du roulier précité.

Demande est faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-25957
25435-V 1-D
METRO-FLAME INC.
4545, boulevard Lavoie
Parc Industriel
St-Vincent-de-Paul
(Ville Laval) (Qué.)
H7C 1A1

Droit additionnel:

La partie requérante demande l'autorisation, à la Commission des transports du Québec, d'utiliser des véhicules appartenant ou en possession légale de la compagnie Transporteurs de Liquide Metro Ltée, pour effectuer les services de transport prévus dans son permis no 25435-V, le tout conformément à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et de l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-25959
M-000352 1-D
AUTOBUS LES TROIS SAISONS ENR.
(En société)
100 rue Montarville, suite 111
Boucherville, (Qué.)
J4B 5M4

Les requérants demandent un permis de transport privé pour véhiculer les élèves fréquentant le « centre éducatif, les trois saisons enr. » le territoire à desservir comprendra Boucherville, Ste-Julie, St-Amable, Varennes, Longueuil, St-Bruno, pour la période de septembre 1977 à 1978.

Rôle M-25960
15140-V 5-D
DELSON TRANSPORT LIMITEE
121, rue Principale
Delson
(Laprairie) (Qué.)
J0L 1G0

Modification de clause:

La requérante dont la clause *k*) de son permis se lit comme suit:

k) Transport restreint – longue distance – rayon –

De candiac à tous les points situés dans la province de Québec dans un rayon de 200 milles dudit endroit, pour le transport de produits de Fiberglass Canada Limitée, de Candiac, et retour avec marchandises refusées.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ladite clause se lise dorénavant ainsi:

k) Transport restreint – longue distance – rayon –

De Candiac à tous les points situés dans la province de Québec dans un rayon de 300 milles dudit endroit, pour le transport de produits de Fiberglass Canada Limitée, de Candiac, et retour, avec marchandises refusées.

Rôle M-25961
30006 112-D TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo N.Y.
14221

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif	*Application for fixation of tariff*
Supplément 6 au Tarif 220-B	*Supplement 6 to Tariff 220-B*
(Tarif de papier journal)	*(Newsprint tariff)*
Item: 4228 (Addition)	*Items: 4228 (Addition)*
4368 (Addition)	*4368 (Addition)*
13232 (Addition)	*13232 (Addition)*
13237 (Addition)	*13237 (Addition)*
13242 (Addition)	*13242 (Addition)*
13246 (Addition)	*13246 (Addition)*
13246-5 (Addition)	*13246-5 (Addition)*
13247 (Addition)	*13247 (Addition)*
13247-5 (Addition)	*13247-5 (Addition)*
13248 (Addition)	*13248 (Addition)*
13248-5 (Addition)	*13248-5 (Addition)*

Demande de fixation de tarif
Supplement 6 au Tariff 220-B
(Tarif de papier journal)
Item: 13249 (Addition)
13252 (Addition)
13253 (Addition)
13265 (Addition)
13692 (Addition)
13697 (Addition)

Application for fixation of tariff
Supplement 6 to Tariff 220-B
(Newsprint tariff)
Items: 13249 (Addition)
13252 (Addition)
13253 (Addition)
13265 (Addition)
13692 (Addition)
13697 (Addition)

Supplément II au Tarif 261-C
(Tarif de marchandise générale)
Item: 5145 (Addition)

Supplement II to Tariff 261-C
(General Commodity Tariff)
Item: 5145 (Addition)

Supplement 4 au Tarif 630-E
(Tarif de conteneur)
Item: 6210 (Addition)

Supplement 4 to Tariff 630-E
(Container Tariff)
Item: 6210 (Addition)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec

For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission

Rôle M-25962
M-207407 D-1
PERREAULT, CLAUDE
6330 Villanelle
St-Léonard, (Qué.)
H1S 1W2
Requérant-cédant
M-208201-001
GOSSELIN, GILLES
9045 est, Sherbrooke app. 1
Montréal, (Qué.)
H1L 1E1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207407-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25963
M-206243 D-1
ERDELYI, ISTVAN
194 A, côte Ste-Catherine
Outremont, Montréal, (Qué.)
H2V 2A1
Requérant-cédant
M-208199-001
JAKABFFY, ERNO
6158 De Terrebonne
Montréal, (Qué.)
H4B 1A3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206243-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25964
M-200014 D-2
BLAIS, LUCIEN
530 Cadillac app. 2
Longueuil, (Qué.)
J4L 2R1
Requérant-cédant
M-208202-001
LEVESQUE, URSULE, MME
1215 boulevard Provencher app. 7
Brossard, (Qué.)
J4W 1Z1
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200014-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-25965
M-206131 D-1
POURSHAFIEY, HOSSEIN
2349 Pauline
LaSalle, (Qué.)
H8N 1M1
Requérant-cédant
M-208198-001
ZUKER, ILAN
5765 Sir-Walter-Scott app. 402
Côte-St-Luc, (Qué.)
H4W 1S4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206131-002 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25968
30020 10-D TF
CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUEBECOIS INC.
1167 St-Hubert
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux:
Taux tels que décrit seront publiés au Tarif 3000, 4000 ou au Tarif individuel de chaque camionneur à être émis par la Conférence des Camionneurs Québécois Inc., si et lorsque fixés par la Commission des transports du Québec.
Il est demandé que les taux, conditions inhérentes au transport ainsi que la division des revenus s'y rattachant, fixés par la Commission des transports du Québec et reproduit dans les codifications des Tarifs nos 3000 et 4000 émis par la Conférence des Camionneurs Québécois Inc. soient aussi applicables pour le détenteur de permis suivant:
Transport Biencourt Inc., Permis: 23771-V
Biencourt Express Inc.
Express C.T.M.A. Ltée Permis: 23048-V
Transport I.M. Inc. Permis: 25807-V
Conserves, (description), tel que décrit à l'item 660 du Tarif 4000.

De: Montréal	A:	Iles-de-la-Madeleine
	Taux:	$4.00 Min: 40,000 lbs
De: Québec	A:	Iles-de-la-Madeleine
	Taux:	$3.50 Min: 40,000 lbs

Liqueurs douces, en bouteilles ou en canettes Item 12

Entre:	Et:	Minimum	Taux
Ile-du-Prince-Edouard	Iles-de-la-Madeleine	40,000	$2.00
Moncton (N.B.)	Iles-de-la-Madeleine	40,000	2.25

Matériaux de Construction

Entre:	Et:	Minimum	Taux
Iles-de-la-Madeleine	Montréal	40,000	$4.00
	Québec		
	Charlottetown (I.P.E.)	40,000	2.00

Ste-Marie Express Ltée
Permis: 6427-V
Clause *d*) Transport général – longue distance – rayon – Contrat
Proposition de taux pour Vachon Inc.
1. *a*) De Ste-Marie Beauce et ailleurs dans la province

Endroits	Nouveau Taux
* Montmagny	$110.00
* St-Jean-Port-Joli	150.00
* Rivière-du-Loup	195.00
* Rimouski	245.00
* Cabano	250.00
Baie-St-Paul	140.00
La Malbaie	170.00
Les Escoumins (Trois-Pistoles)	250.00
Hauterive (Via Matane)	400.00
Baie-Comeau (Via Matane)	410.00
Sept-Iles (Via Matane)	600.00
Québec	100.00
Sherbrooke	170.00
Cap-de-la-Madeleine	150.00
Trois-Rivières	150.00
La Tuque	250.00
Montréal	190.00

Clause *d*) Transport général – longue distance – rayon contrat
Proposition de taux pour Vachon Inc

1. *a*) De Ste-Marie Beauce et ailleurs dans la province

Endroits	Minimum Taux
Annonciation	$330.00
Mont-Laurier	365.00
St-Hyacinthe	190.00
Val-d'Or	570.00
Rouyn	650.00
Valleyfield	220.00
Jonquière – Chicoutimi	250.00
St-Félicien	275.00

b) Arrêt additionnel $20.00/arrêt;
c) tout autre endroit $0.65 du mille de route parcouru ou $25.00 l'heure;
d) autre condition, chargement ou déchargement aux frais de Vachon Inc.;
e) Taux basés avec l'utilisation des semi-remorques, propriétés de Vachon Inc. Les taux seront haussés de $20.00/voyage si les semi-remorques de Ste-Marie Express Ltée., sont utilisées.
f) Les taux de cette section en direction ouest sont sujets à la table de réduction de la Commission canadienne des transports inclus dans le règlement des subventions sélectives lorsque applicables.
g) Les taux de cette section sont sujets aux règlements sur les subventions spéciales aux transports des marchandises dans la région Atlantique (*)

2. *a*) Ailleurs dans la province à Ste-Marie Beauce, même taux que pour aller à l'exception de Montréal, Drummondville, St-Damien de Brandon.
b) De Montréal à Ste-Marie Beauce
Frais les plus élevés à la pesanteur et au voyage:

A la Pesanteur	Taux
0 à 4,000 lbs	$ 40.00/minimum
4,001 à 10,000 lbs	$ 1.00/100 lbs
10,001 à 20,000 lbs	$ 0.65/100 lbs
20,001 à 28,000 lbs	$ 0.55/100 lbs
28,001 et plus	$190.00/voyage
Au Voyage	
⅓ de van	$100.00
½ de van	$140.00
⅔ de van et plus	$190.00

c) Drummondville à Ste-Marie Beauce $160.00/voyage
d) St-Damien de Brandon à Ste-Marie Beauce $210.00/voyage
Clause *g*) Transport restreint longue distance rayon contrat
Boîtes de bois – wooden Boxes
De: Ste-Marie-de-Beauce
A: Sept-Iles
Taux: $980.00 par voyage
Ce taux inclut les frais de traverse.
Ste-Marie Express Ltée Taux d'espèces et taux spécifiques:
Demande que les taux d'espèces et taux spécifiques contenus dans la section 1 du tarif individuel de Grenier Transport inc. s'applique aussi pour Ste-Marie Express Ltée. Lorsque la Conférence des Camionneurs Québécois Inc. en fera la publication dans leurs tarifs individuels. L'application des taux de Grenier Transport Inc. pour Ste-Marie Express Ltée ne se fera que pour les localités affectées et dans les limites de la teneur du permis de Ste-Marie Express Ltée.
Voir annexe « C »
Note: – il est certain que les numéros d'Item apparaissant à l'annexe « C » pour Grenier Transport Inc. ne seront pas nécessairement les mêmes pour Ste-Marie Express Ltée.
Transport Biencourt Inc.
Biencourt Express Inc. Transport restreint longue distance rayon contrat
Permis 23771-V
Transport de Bois Blanchi

Entre: Biencourt, lac des Aigles, Squatteck et:	
Québec	$10.00
Portneuf	11.00
Les Becquets	11.00
Thetford Mines	13.00
Victoriaville	13.00
Drummondville	13.00
Trois-Rivières	13.00
Shawinigan	13.00
Richmond	13.00
St-Valérien	13.00
Joliette	13.00
Sorel	13.00
Granby	14.00
Ste-Julie	14.00
St-Jean-d'Iberville	14.00
Magog	14.00
Sherbrooke	14.00
Montréal	14.00
St-Jérôme	15.00
Lachute	15.00
Valleyfield	15.00
Lacolle	15.00
Coaticook	15.00
St-Sauveur-des-Monts	16.00
Val-David	17.00
L'Annonciation	18.00
Mont-Laurier	19.00
Baie-Comeau	21.00
Sept-Iles	27.00
La Pocatière	8.00
Rivière-du-Loup	7.00
Trois-Pistoles	6.00
Rimouski	7.00
Matane	11.00
Amqui	11.00
Maria	16.00
Paspébiac	18.00
Chandler	20.00
Percé	22.00
Gaspé	22.00
Grande-Vallée	18.00

Transport Biencourt Inc. Transport restreint longue distance rayon contrat

Biencourt Express Inc.

Permis 23771-V

Transport de bois blanchi

Entre: Biencourt, Lac des Aigles, Squatteck

a) Ces taux sont au mille pieds

b) Minimum de 33,000 pieds par voyage;

c) Ces taux s'appliquent aussi aux endroits situés dans un rayon de 25 milles des localités démontrées ci-haut;

d) La première livraison gratuite, les livraisons additionnelles seront facturées à raison de $35.00 par arrêt;

e) Deux (2) heures sont allouées pour le déchargement, après cette période une charge de $25.00 par heure ou fraction d'heure sera facturée;

f) Durant la période du dégel, le minimum permis par la loi sera applicable mais les taux seront augmentés de 10%.

Conférence des Camionneurs Québécois Inc.

Tarif de classe 3000:

Modification de point de base:

Localité: Barkmère Point de base: Huberdeau

Modification de clés de base:

Entre: Montréal	Et: St-Mathieu-de-Dixville	Clé de base (AL) 66,62
Montréal	St-Jude (St-Hyacinthe)	Clé de base 46
L'Assomption	St-Jude	Clé de base 57
Sherbrooke	Rougemont	Clé de base 54
Montréal	Turgeon	Clé de base 68
Québec	St-Roch-de-l'Achigan	Clé de base 77
L'Assomption	St-Georges-de-Beauce	Clé de base 84
Montréal	Lac-Nominingue	Clé de base 66(AM)68

Ajouter une référence:
(AL) cette clé de base s'applique seulement pour St-Mathieu-de-Dixville
(AM)cette clé de base s'applique seulement pour Saguay
Grenier Transport Inc
Permis 4732-V
Denrées alimentaires Viz: confitures de fraises
De: Ste-Marie-de-Beauce
A: Berwick (N.E.)
Taux: $2.21
Minimum: 40,000 lbs
Ce taux à préseance sur les taux de classe incluant le service de protection.

Rôle M-25986
22981-V 4-D
C.L. TRANSPORT ENRG.
(En société)
1033, avenue Kay, L'Assomption
(L'Assomption) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
De Mont St-Grégoire (Iberville) à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles, pour le transport, par camion à bascule, d'engrais chimiques en sacs, pour le compte de Cyanamid du Canada Ltée, Mont-St-Grégoire (Iberville).

Rôle M-25988
50-V 3-D
THURSTON TRANSPORT REG'D.
(Thurston, Francis H.)
R.R. no 2
Huntingdon
(Huntingdon) (Qué.)
J0S 1H0

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de donner le service de transport suivant:
1. Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat
De Montréal et de tous les points dans un rayon de 200 milles de Montréal à la frontière Québec-Etats-Unis (tous ports d'entrée) à destination aux Etats-Unis: Boston, Massachusetts; Easton, Pennsylvania; Lima, Ohio; pour le transport de couenne de porc pour le compte de Double G. Inc., 5500 ouest, St-Patrick, Montréal, (Qué.).
2. Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat – corridor
De Montréal et de tous les points dans un rayon de 200 milles de cette localité à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) corridor à travers l'Ontario à la frontière Ontario-Etats-Unis (tous ports de sortie) à destination de Easton, Pennsylvanie et Lima, Ohio, pour le transport de couenne de porc pour le compte de Double G. Inc., 5500 ouest, St-Patrick.
Droit additionnel:
Le requérant aura le droit d'utiliser des camions réfrigérés.
Remarque:
La couenne de porc est exempte du contrôle de l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-25989
7905-V 2-D
CHALIFOUX, REMI
129 Route 202
St-Bernard
(St-Jean) (Qué.)
J0J 1V0

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De Marieville au poste des douanes canadiennes situé à Blackpool, pour y prendre des remorques vides de transporteurs américains, non-détenteurs de permis de la Commission des transports du Québec, et les amener à Marieville pour y recevoir un chargement de clous, broches et produits connexes et retourner au dit poste des douanes, pour le compte de Sivaco Wire & Nail Co., Marieville.

Rôle M-25990
7905-V 3-D
CHALIFOUX, REMI
129 Route 202
St-Bernard
(St-Jean) (Québec)
J0J 1V0

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat
De Marieville au poste des douanes américaines situé à Champlain, New York, via route 221 pour le transport du clous, broches et produits connexes, pour le compte de Sivaco Wire & Nail Co., Marieville.

Rôle M-25991
24638-V 2-D
BRETON, JEREMIE
4355, avenue Bannantyne
Verdun
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H4G 1C9

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat – remorquage –
De l'usine d'abattage de la Compagnie « Avico (70) Ltée., » située à Iberville, (Qué.), à tous les points de la province de Québec et retour, pour le transport de volailles vivantes et de volailles abattues et préparées pour la consommation, blocs de glace, viscères, boîtes vides et contenants, pièces de machinerie ainsi que toutes autres marchandises ou matériels utilisés dans le cours normal des opérations de l'usine de la compagnie « Avico (70) Ltée, » pour le compte exclusif de ladite expéditrice, en utilisant les remorques qui sont la propriété de ladite expéditrice.
Les conditions 1 et 2, du permis actuel demeureront les mêmes sauf que, étant donné que le transporteur utilise les remorques au nombre de huit (8), propriété de ladite expéditrice et que la disponibilité de telles remorques exige que le transporteur utilise une remorque différente à chaque jour et même, à l'occasion, plus d'une fois par jour, selon le genre de marchandises transportées, le requérant demande que lui soit accordé par la Commission des transports du Québec une plaque d'enregistrement unique pouvant être transférée d'une remorque à une autre selon celle utilisée.

Rôle M-25992
26146-V 2-D
CAVANAGH DELIVERY & TRANSFER LIMITED
822, rue Clyde, Ottawa
(Ontario)
Au Québec:
7 Terrasse Eardley, Aylmer
(Gatineau) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à effectuer le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
De la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Hull) à tous les points situés dans un rayon de 200 milles, pour le transport spécialisé de matériel et équipement destinés à l'enregistrement d'émissions de radio et de télévision, en exclusivité et l'année durant, pour le compte de Canadian Broadcasting Corporation, et retour.

The applicant wishes to be authorized by the Québec Transport Commission to give the following trucking service:
Restricted Trucking – Long Distance – Radius – Contract –
From the Québec–Ontario boundaries (port of entry: Hull) to all points situated in a 200 miles radius, for the transportation of specialized material and equipment used for the registration of radio and television programs, exclusively and all the year during, for the account of Canadian Broadcasting Corporation, and return.

Rôle M-25993
Q-600009
ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF LTEE
1303 Maguire
Sillery, (Qué.)
Qué.
G1T 1Z2
Intimée
M-600939 2-D
81850 CANADA LIMITEE
7665 Lacordaire
Montréal, (Qué.)
H1S 2A7
Requérante

Requête en annulation de permis conformément à l'article 2.48.3 du Règlement no 2 (1976).
L'intimée détient le permis no 311-DY l'autorisant, entre autres, à donner un service de location à court terme de véhicules de promenade à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette devenu depuis l'aéroport de Ste-Foy;
l'intimée exploitait à l'aéroport Ste-Foy son commerce de location de véhicules de promenade conformément à un contrat de location intervenu entre Sa Majesté la Reine, représentée par le ministre des Transports du Canada et la compagnie Tilden Rent a Car;
les nouveaux contrats de location d'un espace pour exploiter un commerce de location de véhicules de promenade à l'aéroport Ste-Foy ont été mis en vigueur le premier jour de décembre 1976;
la compagnie Tilden n'a pas renouvelé son contrat de location à l'aéroport Ste-Foy;
l'intimée qui exploitait son commerce de location de véhicules de promenade grâce au contrat de location de Tilden s'est vue privée de son espace de location;
l'intimée ne détient pas, par elle-même, un tel contrat de location à l'aéroport Ste-Foy;
l'intimée, par elle-même ou par l'intermédiaire de la compagnie Tilden a failli à son obligation de détenir un contrat de location à l'aéroport Ste-Foy pour pouvoir exploiter son commerce de location de véhicules de promenade à cet endroit;
l'intimée n'exploite plus son commerce de location de véhicules de promenade à l'aéroport Ste-Foy;
l'intimée ne rencontre plus les prescriptions de l'article 37 de la Loi des transports;
l'intimée ne s'est pas conformée aux prescriptions de l'article 38 de la Loi des transports;
la commission peut conformément à l'article 2.48.2 du Règlement no 2 (1976) annuler, pour cause un permis renouvelé;
la discontinuation du service est une cause suffisante aux fins de l'article 2.48.2 du Règlement no 2 (1976);

la requérante est une personne intéressée aux fins de l'article 2.48.2 du Règlement no 2 (1976) puisqu'elle détient un permis l'autorisant à exploiter un commerce de location de véhicules de promenade à l'aéroport Ste-Foy et qu'elle détient une franchise de la compagnie host l'autorisant à utiliser l'espace louée à cet endroit par cette dernière.

la présente requête est bien fondée en fait et en droit.

pour ces motifs, plaise à la Commission:

décréter l'annulation du permis autorisant l'intimée à exploiter un commerce de location de véhicules de promenade à l'aéroport Ste-Foy;

ordonner, conformément à l'article 2.48.4 du Règlement no 2 (1976), que ledit permis devienne nul à la date de la décision.

Rôle M-25994
M-600301 3-D
J.E. GENDRON AUTOMOBILES LIMITÉE
259 boulevard Desjardins
Maniwaki, (Qué.)
J9E 2E4

Nouvelle demande:

La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:

location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions et tracteurs) au grand public au 259 boulevard Desjardins, Maniwaki, (Gatineau), (Qué.)

location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions et tracteurs)

s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au grand public au 259 boulevard Desjardins, Maniwaki, (Gatineau), (Qué.)

Rôle M-25995
M-600964 1-D
CENTRE DE L'AUTO SPORT SHERBROOKE INC.
2059 ouest, rue King,
Sherbrooke, (Qué.)
J1J 2E9

La requérante demande l'autorisation à la Commission des transports du Québec de donner les services suivants:

location à long terme de véhicules de promenade (automobiles) au public en général.

location à long terme de véhicules de commerce (automobiles) au public en général.

Rôle M-25996
M-000348 1-D
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUEBEC) LTEE THE CREE CONSTRUCTION COMPANY (QUEBEC) LTD.
Les Galeries Val-d'Or
1500, Sullivan Rd.
Val-d'Or, (Qué.)
J9P 1M1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:

a) Transport restreint – service local

transport de passagers et bagages entre Mistassini et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de cette communauté.

b) transport restreint – longue distance – rayon

transport de passagers et bagages de Mistassini à tout autre endroit situé dans un rayon de 30 milles des limites de ladite communauté.

c) transport restreint – longue distance – route restreinte – régulier

transport de passagers et bagages entre Mistassini et Chibougamau avec privilèges d'arrêt en cours de route.

d) transport restreint – longue distance – route restreinte – régulier

transport restreint – longue distance – route restreinte – régulier

transport de passagers et bagages entre Fort George et LG-2 avec privilèges d'arrêt en cours de route.

e) droits additionnels

la requérante demande, par les présentes, également le droit de donner les services additionnels suivants:

a) voyage à charte-partie de toutes communautés cries situées dans le territoire de la Baie James à tous endroits situés dans la province de Québec et retour;

b) le droit de transporter des colis entre les endroits mentionnés aux clauses *c*) et *d*);

c) transport de courrier entre les endroits mentionnés aux clauses *c*) et *d*).

Rôle M-25997
M-000351 1-D
GAUVREAU TRANSPORT ENRG.
(Gauvreau, Alphonse)
1020 boulevard St-Joseph
Hull, (Qué.)

Règlement no 19 – Transport saisonnier:

A Hull, et entre tous points situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville pour le transport de personnes handicapées et/ou malades entre leur demeure et une institution hospitalière et/ou entre deux institutions hospitalières, et/ou pour leur permettre de participer à des activités récréatives, culturelles ou religieuses, au moyen d'un véhicule spécialement agencé pour le transport de personnes handicapées.

Rôle M-25998
M-000351 2-D
GAUVREAU TRANSPORT ENRG.
(Gauvreau, Alphonse)
1020, boulevard St-Joseph
Hull, (Qué.)

Règlement 19 – Transport saisonnier – catégorie Economique

A Hull, et entre tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville pour le transport de personnes handicapées et/ou malades entre leur demeure et une institution hospitalière et/ou entre deux institutions hospitalières, et/ou pour leur permettre de participer à des activités récréatives, culturelles ou religieuses.

Rôle M-26000
M-303171 2-D
ARBOUR, CLAUDE
26 rue Cotnoir
Sorel
(Richelieu) (Qué.)
J3P 5R6
Voiturier-remorqueur
471-V 10-D
GLENGARRY TRANSPORT LIMITED
151 chemin St-François
Dorval
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H9P 1K1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint – remorquage seulement – contrat –

Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Glengarry Transport Limited, détentrice du permis no 471-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu de chacune des clauses du permis du roulier précité.

Demande est faite aussi par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis en courtier réciproque.

Rôle M-26002
M-502707 D-002
LAPOINTE, GEORGES
Rang 2 et 3
Granada
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 2C0
Requérant-cédant
et
M-503979
PILON, ROGER
Rang 2 et 3
Granada
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 2C0

Demande de transfert:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à Pilon, Roger, son permis M-502707-001 qu'il détient afin d'effectuer du camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, région 08.

Rôle M-26003
#3620-A 7-D
M-000225
LES AUTOBUS ST-EUSTACHE INC.
15, rue Myre
St-Eustache, (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'opérer le service suivant:

Règlement 19

Classe: autobus économique

Service:

pour le transport de passagers des municipalités de Blainville, St-Janvier, Ste-Thérèse et Boisbriand se rendant au bingo aux soirs et endroits ci-après mentionnés;

lundi: église St-Edouard, Fabreville, la desserte du St-Sacrement, Ste-Thérèse
mardi: gymnase de St-Jérôme, St-Jérôme
mercredi: légion, Deux-Montagnes
jeudi: église Ste-Etienne, Montréal
vendredi: manoir de Mascouche, Mascouche
samedi: église St-Lucien, St-Jérôme
dimanche: église Ste-Agapit, Deux-Montagnes

Rôle M-26004
M-205200 D-1
VAKIRTZIS, GISELE CARLI, MME
3950 Wilfrid Laurier #202
St-Hubert, (Qué.)
J3Y 5Y9
Requérante-cédante
M-203498-005
MEAD, TREVOR
5040 Michel
St-Hubert, (Qué.)
J3Y 2M9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-205200-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26005
M-206577 D-1
PERRAULT, CLAIRE MME
6445 Baillargeon
Brossard, (Qué.)
J4Z 1T2
Requérante-cédante
M-208205-001
PERRAULT, ADRIEN
6121 Hurteau
Ville Emard, (Qué.)
H4E 2Y3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206577-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26006
M-205330 D-1
DESMARCHAIS JEAN-GUY
61 Poirier
St-Jean, (Qué.)
J3B 4E9
Requérant-cédant
M-208207-001
MESSIER, MARCEL
578 Bisaillon app. 4
St-Jean, (St-Jean) (Qué.)
J3B 1K6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205330-003 pour l'agglomération A-41 St-Jean, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26007
M-202540 D-21
VACLAV TUMA LTD.
135 est, Ontario
Montréal, (Qué.)
H2X 1G9
Requérante-cédante
M-208200-001
DAROTE FLEANCOIS
5340 est, Henri-Bourassa app. 106
Montréal, (Qué.)
H1G 2S9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202540-009 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26008
M-207575 D-1
DUMAS, ROGER
144 Leger
Grande-Ile,
Salaberry-de-Valleyfield, (Qué.)
J6S 5A1
Requérant-cédant
M-208197-001
GARAND, SERGE
117 A, Académie
Salaberry-de-Valleyfield (Qué.)
J6T 4W9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207575-001 pour l'agglomération A-44 Valleyfield, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26009
M-202723 D-2
GOULET, RAOUL
1688 Valois
Montréal, (Qué.)
H1W 3M2
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202723-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

M-208208-001
DROLET, ALEXANDRE
2030 Closse app. 1
Montréal, (Qué.)
H3H 1Z8
Requérant-cessionnaire

Rôle M-26010
M-200908 D-2
DAIGNEAULT, GERARD
1263 Guertin
R.R. no 1, Granby, (Qué.)
J2G 8C6
Requérant-cédant
M-207210-002
TAXI MARTIN ENR.
MARTIN TAXI ENRG.
MARTIN MARIE-BERTHE, MME
210 Court
Granby, (Shefford) (Qué.)
J2G 4Z6

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200908-001 pour l'agglomération A-33 Granby, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26031
14921-V 9-D TF
ALLTRANS EXPRESS LTD.
2215 St-François
Dorval (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'approuver ses nouveaux tarifs reflétant une augmentation moyenne de 7%, tel qu'indiqué au tableau A.E.L. 4 produit au dossier.

Rôle M-26032
30003 242-D TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri S. 400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête
(Pour ces membres participants)

Tarif 80-A
Item 4809½
Nouvel item

Tarif 101-D
Item 10,000 Cédule 25,0005
Annuler le taux pour 22,000 à cette cédule

Tarif 120-A
Item 145 – Cédules 1385-90-95-1400-05-10
Nouvel item, nouvelles cédules
Item 150 – Cédule 235
Transférer de la page 297 à 298
Item 260 – Cédules 2575 et 2580
Ajouter une section de Montréal à Grand Falls (N.B.) avec Cédule 2575 et à Florence-Ville (N.B. avec Cédule 2580)
Item 1791 Cédules 65 et 70
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 790
Annuler Québec comme point d'origine
Item 1960 Cédule 1400
Annuler cet item et cette cédule
Item 1980 Cédule 1425
Ajouter à la description: carton de pâte; ajouter Québec comme destination
Item 1710
Ajouter St-Ubald-de-Portneuf comme destination à la 1re section de cet item
Item 1750 – cédules vers l'Ouest 585 à 690 inclusivement
Que les taux publiés à ces cédules ne soient pas sujet au Supplément no 2
Item 2850 cédules Intra-Territoire choisi 295 à 320
Que tous les taux publiés à ces cédules ne soient pas sujet au Supplément no 2
Item 730
Transférer cet item à la page 342

Item 722 Cédule 1415
Nouvelle Item et nouvelle cédule
Item 722 - Cédule 1415
Nouvel Item et nouvelle cédule
Item 2907 Cédules 1420 - 1425
Nouvel item et nouvelles cédules
Item 1175 - Cédule 2620
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 1397 Cédule 1350
Nouvel Item et nouvelle cédule
Item 2550 Cédule 2625
Ajouter une section de Amherst N.E. à Montréal avec taux à la Cédule 2625
Règlement 135, français et anglais
Annuler Laval de ce règlement
Item 2425 Cédule 1260
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 376 et Cédule 2630
Nouvel Item et nouvelle cédule
Item 360 Cédule 410
Amender le taux de cette cédule
Item 2475
Ajouter les notes suivantes:

a) Ces taux n'incluent pas les frais de chargement. Lorsque les véhicules seront chargés par le voiturier, les taux seront sujets à des frais additionnels de $50 par véhicule.

b) Lorsqu'une remorque ouverte de 26 pieds est utilisée, les taux de transport seront 50% de ceux publiés

Supplements Intérim
Thetford Express Inc. no 1890
Clause *m*)
Amender les taux de contrat de Broughton, Soapstone et Quarry Co. Ltd.
Note:
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-26033
30003 245-D TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri S. 400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de fixation de taux:

a) Augmentation de 4% applicable aux taux de transport de déménagement publiés à notre tarif 1001-D page 87 à 90 inclusivement.

L'augmentation sera arrondie au prochain 5 cents.

b) Ces modifications sont demandées pour être en vigueur le 3 janvier 1978, et ce en vertu du Règlement 2H-section 2.58.1.

Note:
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-26034
M-000013
602-A 17-D TF
SERVICE DE LIMOUSINES MURRAY HILL LTEE
1380 rue Barré
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante qui détient le permis suivant:
Classe de permis:
Service d'Autobus

Service no 1: Transport de skieurs originant du centre d'achats Fairview (Pointe-Claire), du centre d'achats Dorval (Dorval) et du centre d'achats Rockland (Outremont) à destination du Mont-Gabriel Lodge, hôtel Chanteclerc, Mont-St-Sauveur et retour.

Service no 2: Transport de skieurs originant de l'hôtel Mont-Royal (Montréal), de l'Ile-des-Soeurs (Verdun) et du centre d'achats Rockland (Outremont) à destination du Mont-Gabriel Lodge, hôtel Chanteclerc et du Mont-St-Sauveur.

La requérante demande de modifier ses tarifs relatifs audit permis d'environ 10% (dix pour cent), tel que décrit à l'annexe « A ».

Annexe « A »

Les tarifs actuels sont les suivants:
(Voir décision du 25 janvier 1977, décision clause M 18,584)
Tarifs actuels:
Transport par Service de Limousine Murray Hill au Mont-Gabriel, Chanteclerc et Mont-St-Sauveur: $3.25
Nouveaux Tarifs:
Transport par Service de Limousine Murray Hill au Mont-Gabriel, Chanteclerc et Mont-St-Sauveur: $5.75.

Rôle M-26035
1976-V 5-D TF
LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.
3590 rue Principale
St-Jean-Baptiste (Rouville) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire approuver la liste des taux suivants:

Transport général:

0-499 lbs	$2.15 du cent
500-999 lbs	$2.13 du cent
1,000-1,999 lbs	$2.07 du cent
2,000-4,999 lbs	$1.81 du cent
5,000-9,999 lbs	$1.71 du cent
10,000 lbs et plus	$1.56 du cent
Minimum	$7

Déménagement:
$30.00 de l'heure (comprenant deux hommes)
$35.00 de l'heure (comprenant trois hommes)

Transport de moulée:

0-25 milles	$ 5.50 la tonne
26-50 milles	$ 6.50 la tonne
51-100 milles	$ 7.50 la tonne
101-130 milles	$ 8.50 la tonne
131-175 milles	$ 9.50 la tonne
176-200 milles	$10.50 la tonne
Minimum	9 tonnes

Transport pour la compagnie Québec Poultry:

Petit camion:	St-Jean Baptiste	à Montréal	$100	du cent min.	$100
	St-Jean Baptiste	à Québec			
		Hull			
		Ottawa	$165	du cent min.	$175
Remorques:	St-Jean Baptiste	à Montréal	$ 0.55	du cent min.	$175
	St-Jean Baptiste	à Toronto	$ 1.30	du cent min.	$525
	Montréal	à Toronto	$ 1.50	du cent min.	$525
	St-Jean Baptiste	à Ottawa	$ 0.90	du cent min.	$225

Rôle M-26036
26107-V 2-D
ST-LAURENT, GUY
81, 5e Rue
Crabtree
(Joliette) (Qué.)
J0K 1B0

Clause additionnelle:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation suivante:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De toutes les fermes situées à Joliette et dans un rayon de cent cinquante (150) milles des limites de ladite ville, pour le transport d'animaux vivants tels que porcs, boeufs, veaux, vaches, moutons et chevaux, à destination des abattoirs de Montréal, sur demande des cultivateurs et sur paiement des frais de transport par les abattoirs.

Rôle M-26037
22211-V 5-D
BELLEMARE, CLAUDE
800, St-Viateur
Berthierville
(Berthier) (Qué.)
J0K 1A0
PAQUETTE, PAQUETTE & ASSOCIES
200 ouest, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, (Qué.)
H2Y 1M1
Procureurs

Le requérant détenteur du permis 22211-V qui se lit comme suit:
a) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
a) De Montréal à St-Narcisse, St-Casimir, Trois-Rivières, St-Barthélémy, St-Simon, St-Tite, Sherbrooke, St-Polycarpe, Plessisville, pour le transport de gazoline et d'huile à chauffage, par camion-citerne, pour le compte de la Coopérative fédérée de Québec.
Restriction re/clause *a*);
1. Le service autorisé par la clause ci-dessus sera donné avec une remorque louée de la Coopérative Fédérée de Québec, enregistrée à la province de Québec par ladite compagnie et à la Commission des transports du Québec par Claude Bellemare et tirée par un tracteur enregistré à la province de Québec et à la Commission des transports du Québec par Claude Bellemare.
2. Ce permis sera valide à condition que la Coopérative Fédérée de Québec ait demandé et obtenu de la Commission le droit de louer une remorque à Claude Bellemare en vue, pour ce dernier, de donner un service pour son compte.
3 à 11 – Voir les autres restrictions au dossier de la Commission.
b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
b) De Montréal à Acton Vale, Berthier, St-Césaire, Chambly, Drummond, Disraëli, Henryville, St-Hyacinthe, St-Isidore, Lachute, Lyster, Ste-Martine, Nicolet, Parisville, Sherrington, Verchères, Victoriaville, Warwick, Weedon, Wotton, St-Zéphirin, pour le transport de gazoline et d'huile à chauffage, par camion-citerne, pour le compte de la Coopérative Fédérée de Québec.
Droit additionnel re/clause *b*):
En donnant les services autorisés par son permis, le requérant pourra aussi utiliser les remorques appartenant à et louées de la Coopérative Fédérée de Québec, enregistrées à la province par cette dernière et à la Commission par Claude Bellemare, tirées par les tracteurs de Claude Bellemare, enregistrés à la Commission par Claude Bellemare.

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat – citernes –

c) De Montréal à L'Annonciation, La Macaza, Mont-Tremblant, Labelle, Cowansville, Ste-Mélanie, St-Jean-d'Iberville, Asbestos, Louiseville, Ste-Anne-de-la-Pérade, Princeville, Granby, Sorel, Joliette, St-Jacques-de-Montcalm, L'Assomption, pour le transport de gazoline et d'huile à chauffage, par camion-citerne, pour le compte de la Coopérative Fédérée de Québec.

Restriction re/clause *c*):

1. Le service autorisé par la clause ci-dessus sera donné avec une remorque louée de la Coopérative Fédérée de Québec, enregistrée à la province de Québec par ladite compagnie et à la Commission des transports par Claude Bellemare et tirée par un tracteur enregistré à la province de Québec et à la Commission des transports du Québec par Claude Bellemare.

2. Ce permis sera valide à condition que la Coopérative Fédérée de Québec ait demandé et obtenu de la Commission le droit de louer une remorque à Claude Bellemare en vue, pour ce dernier, de donner un service pour son compte.

3. Le détenteur devra se conformer en tout point aux exigences de l'Ordonnance générale no 4995, sur le camionnage ainsi que les Lois et Règlements sur le transport en vigueur dans la province de Québec.

demande à la Commission des transports du Québec de modifier ledit permis;

1. En remplaçant lesdites restrictions aux clauses *a*) et *c*), par la suivante:

Restriction re/clause *a*) et *c*):

Le requérant devra utiliser les remorques appartenant ou étant la possession légale de la Coopérative Fédérée de Québec.

2. En remplaçant le droit additionnel à la clause *b*) pour la suivante:

Droit additionnel re/clause *b*):

en donnant les services autorisés par son permis, le requérant pourra aussi utiliser les remorques appartenant ou étant en la possession légale de la Coopérative Fédérée de Québec.

Rôle M-26038
106-DYL 2-D
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
1055 rue Du Marché Central
Montréal, (Qué.)
H4N 1K3

Suppression totale de service:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, pour demander l'annulation de son permis l'autorisant à louer à monsieur Claude Bellemare, permis no 22211-V, des remorques de commerce.

Rôle M-26039
M-206435 D-2
MASSE, CLAUDE
658 sud, rue St-Pierre,
Joliette, (Qué.)
J6E 3Z1
Requérant-cédant
M-208212-001
BOUCHER, ROBERT
177 Boucher, app. 3
Joliette, (Joliette) (Qué.)
J6E 2H2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206435-002 pour l'agglomération A-6 Joliette, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26040
M-205495 D-21
VEZINA, RICHARD
61 sud, Jacques-Cartier
St-Jean, (Qué.)
J3B 6S2
Requérant-cédant
M-208206-001
DUFRESNE, PIERRE
232 Dollier
St-Jean, (Qué.)
J3B 3P9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205495-009 pour l'agglomération A-41 St-Jean, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26041
M-207886 D-1

JABOURIAN, NICHAN

7705 de l'Acadie
Montréal, (Qué.)
H3N 2W1
Requérant-cédant
M-208163-001

FORTIER, ROBERT

2835 chemin les Hauteurs
St-Hippolyte
(Terrebonne) (Qué.)
J0R 1P0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207886-001 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26042
M-200568 D-7

BIRCHLER, ROLF

625 ouest, St-Paul
Montréal, (Qué.)
H3C 1M1
Requérant-cédant
M-208215-001

RESOLUS, MARC-ANTOINE

3355 Gélineau
St-Hubert, (Qué.)
J3Y 7B6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200568-004 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26043
M-204208 D-2

KARIBYAN, KAPRIEL

3790 Beauchemin
Brossard, (Qué.)
J4Z 2N3
Requérant-cédant
M-208217-001

WINTER LILLY

4815 Queen Mary Road app. 6
Montréal, (Qué.)
H3W 1X1
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204208-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26044
19686-V 2-D

TRANSPORT P. LEDUC ENRG.

(Dumas, Madeleine)
6948, avenue Guy
Ville d'Anjou
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
Requérant-vendeur
M-303168 1-A

TRANSPORT HENRI ENRG.

(Henri, Jean-Guy)
8577, rue Pascal-Gagnon
St-Léonard
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H1P 1Y6
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:

Le requérant-vendeur s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert de son permis en faveur de Transport Henri Enrg.

Le tout conformément à l'article 36 de la Loi des transports.

Ledit permis se lit comme suit:

Transport restreint – local – contrat –

Montréal et les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite cité, pour le transport de marchandises, pour le compte de et sur paiement des frais de transport par Rapid Transport Terminal Limitée.

Rôle M-26046
M-600908 3-D
CANDIAC AUTOMOBILES LTEE
30 boulevard 9C
Delson, (Qué.)
J0L 1G0

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de Candiac Automobiles Ltée au 30, boulevard 9c, Delson, (Qué.)
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme un an et plus, de véhicules de promenade (automobiles et voitures familiales).

Rôle M-26047
M-600907 3-D
VILLE-MARIE, PONTIAC & BUICK LTEE
4500 Hochelaga
Montréal, (Qué.)
H1V 3N8

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de Ville-Marie, Pontiac & Buick Ltée au 4500 Hochelaga, Montréal, Qué.
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme, un an et plus, de véhicules de commerce et de livraison (camions) à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-26050
M-600908 2-D
CANDIAC AUTOMOBILES LTEE
30 boulevard 9C
Delson, (Qué.)
J0L 1G0

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de Candiac Automobiles Ltée au 30, boulevard 9c, Delson, Qué.
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme un an et plus, de véhicules de commerce et de livraison (camions) à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-26051
30003 243-D TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 Berri S. 400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande urgente de fixation de taux
Publier une action indépendante no 13
Composés, liquidés, pour nettoyer de Québec à Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières pour le compte de Kingsway Transports Ltd. Le tout sujet à l'augmentation prévue pour octobre 1977.
Nous demandons que cette requête soit en vigueur le 12 octobre 1977 et ce en vertu du Règlement 2-H section 2.58.1.

Rôle M-26058
M-203492 D-15
SCHMELZER, EMMANUEL
1425 St-James ouest
Montréal, (Qué.)
H3C 1H3
Requérant-cédant
M-207356-003
SAINTELIEN, WILFRID
5950 terrasse Beauséjour
St-Hubert, (Qué.)
J3Y 6C2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203492-004 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26059
M-202431 D-2
GOLDSMITH, JOHN
3841 avenue Linton, app. 6
Montréal, (Qué.)
H3S 1T3
Requérant-cédant
M-201690-006
SALMANOVITCH, BARRY
4922 Notre-Dame
Chomedey, Laval, (Qué.)
H7W 1V5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202431-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26060
M-203772 D-60
MARTIN SERVICE STATION LTD.
650 Ste-Marguerite
Montréal, (Qué.)
H4C 2X4
Requérante-cédante
M-208219-001
SUZAN, MOLICIO
8055 Sagard app. 1
Montréal, (Qué.)
H2E 2T4
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203772-002 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26061
M-507554 D-004
PAUL DUBE & FILS LTEE
2030 boulevard Labelle
Chomedey
(Laval,) (Qué.)
H7T 1L3

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-26062
M-507554 D-005
PAUL DUBE & FILS LTEE
2030 boulevard Labelle
Chomedey
(Laval,) (Qué.)
H7T 1L3

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-26064
M-507554 D-006
PAUL DUBE & FILS LTEE
2030 boulevard Labelle
Chomedey
(Laval,) (Qué.)
H7T 1L3

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-26065
M-507554 D-007
PAUL DUBE & FILS LTEE
2030 boulevard Labelle
Chomedey
(Laval,) (Qué.)
H7T 1L3

La requérante, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle M-26066
M-507962 D-001
GAUTHIER, GILLES
1077 est, Achigan
New Glasgow
(Terrebonne) (Qué.)
J0R 1J0

Le requérant, propriétaire de camion immatriculé au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 6.

Rôle M-26068
M-203772 D-61
MARTIN SERVICE STATION LTD.
650 Ste-Marguerite
Montréal, (Qué.)
H4C 2X4
Requérante-cédante

La requérante-cédante qui détient le permis M-203772-029 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

M-208220-001
POINTEJOUR, JACQUES
515 Joliette, app. 8
Montréal, (Qué.)
H1W 3E3
Requérant-cessionnaire

Rôle M-26069
M-203982 D-22
EMIL ISPAS INC.
2205 est, Ontario
Montréal, (Qué.)
H2K 1V9
Requérant-cédant
M-208218-001
PIERRE CHARLES JEAN CANDELER
8119 A, Blois
St-Léonard, (Qué.)
H1R 2X2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203982-009 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26070
M-204955 D-5
LADOUCEUR, JEAN-MARIE
371 Charron
Ile-Bizard, (Qué.)
H9C 1L7
Requérant-cédant
M-208210-001
MAKOSZ, ANDY
606 Clément
Dorval, (Qué.)
H9P 2H6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204955-001 pour l'agglomération A-12, Ouest de Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26071
M-202682 D-3
FOURNIER PAUL-EDDY
285 Vienne
Longueuil, (Qué.)
J4G 1K5
Requérant-cédant
M-208213-001
MILLARD MARGUERITE MME
1087 Delorimier
Longueuil, (Qué.)
J4K 3M9
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202682-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26072
M-207880 D-1
PELLETIER HEBERT, DIANE
292 Guevremont
Sorel, (Richelieu) (Qué.)
J3P 3L2
Requérante-cédante
M-208031-002
LES TAXIS DU RICHELIEU INC.
1904 boulevard St-Louis
Tracy, (Richelieu) (Qué.)
J3R 2E3
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207880-001 pour l'agglomération A-16 Sorel, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26073
M-207211 D-1
BEAULIEU, DENIS
2200 boulevard Cournoyer
Tracy, (Qué.)
J3R 2M9
Requérant-cédant
M-208225-001
GAGNE, LOUIS
300 chemin St-Ours app. 3
Sorel, (Qué.)
J3P 2L8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207211-001 pour l'agglomération A-16 Sorel, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26074
M-200140 D-11
CERAT, GILLES
9 Guilbault
Laval-des-Rapides, (Laval) (Qué.)
H7N 4N2
Requérant-cédant
M-208221-001
ABDUL HAY DABBAGH BASSAM
2849 Edouard-Montpetit app. 6
Montréal, (Qué.)
H3T 1J6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200140-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26075
M-600965 1-D
LOCATION P.M.P. ENR.
P.M.P. LOCATION ENR.
(Paul-Louis Verret)
1043 rue Debien
Bellefeuille, (Terrebonne) (Qué.)
J0R 1A0

Nouvelle demande:
La requérante demande l'autorisation à la Commission des transports du Québec, de donner le service suivant:
location à court terme (moins d'un an) de camions, une tonne et moins au 1043 rue Debien, à Bellefeuille, au public en général.

Rôle M-26078
M-600907 2-D
VILLE-MARIE, PONTIAC & BUICK LTEE
4500 Hochelaga
Montréal, (Qué.)
H1V 3N8

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de Ville-Marie, Pontiac & Buick Ltée au 4500 Hochelaga, Montréal, (Qué.)
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme, un an et plus, de véhicules de promenade (automobiles et voitures familiales).

Rôle M-26079
M-600909 2-D
R. FORTE AUTOMOBILES LTEE
395 ouest, rue St-Charles
Longueuil, (Qué.)
J4H 1G1

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de R. Forté Automobiles Ltée, au 395 ouest, St-Charles, Longueuil, (Qué.)
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme, un an et plus, de véhicules de commerce et de livraison (camions) à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-26080
M-600909 3-D
R. FORTE AUTOMOBILES LTEE
395 ouest, rue St-Charles
Longueuil, (Qué.)
J4H 1G1

La requérante qui est autorisée à donner le service suivant:
location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) aux clients de R. Forté Automobiles Ltée, au 395 ouest, St-Charles, Longueuil, Qué.
demande à la C.T.Q. d'ajouter le service suivant:
location à long terme, un an et plus, de véhicules de promenade (automobiles et voitures familiales).

Rôle M-26081
7306-V 7-D
TRANSPORT W. GAUTHIER LTEE
W. GAUTHIER TRANSPORT LTD.
7, rue Charette
Masson
(Papineau) (Qué.)
J0X 2H0

Clause additionnelle:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune, Hull et Ile-du-Grand-Calumet), pour le transport de poteaux de bois, originant de Pembrooke, Ontario, à destination de Delson, Québec, pour le compte de la Société Domtar Ltée.

Rôle M-26082
M-208005 D-1
TAXI MONT-TREMBLANT
(Fleurent Berthe)
C.P. 60
Mont-Tremblant, (Terrebonne) (Qué.)
J0T 1Z0
Requérante-cédante
M-208214-001-002
TAXI MONT-TREMBLANT
(Matte, Carol)
C.P. 28
Mont-Tramblant, (Terrebonne), (Qué.)
J0T 1Z0
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient les permis M-208005-001-002 pour la région de Mont-Tremblant, demande de les transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26083
M-205719 D-1
PERDIOS, ANDREAS
8430 Birnam, app. 3
Montréal, (Qué.)
H3N 2V1
Requérant-cédant
M-208223-001
SOUVLOS, NICOLAOS
8379 Querbes, app. 2
Montréal, (Qué.)
H3N 2C6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205719-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26084
M-203554 D-14
S.H. HERMAN LTD.
1425 ouest, rue St-Jacques
Montréal, (Qué.)
H3C 1H3
Requérante-cédante
M-208211-001
LEDOUX, GILBERT
9895 avenue St-Charles
Montréal, (Qué.)
H2C 2L2
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203554-007 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26085
M-205133 D-2
PARADIS, FERNAND
5229 Jeanne-d'Arc
Montréal, (Qué.)
H1X 2E8
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205133-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

M-207658-002
DUBOIS, ANDREE, MME
10222 Tolhurst
Montréal, (Qué.)
H3L 3A2
Requérante-cessionnaire

Rôle M-26086
M-201888 D-2
DUBUC, ANDRE
427 St-Hubert
Pont-Viau, (Qué.)
H7G 2Y8
Requérant-cédant
M-201813-003
SANTOS, EDUARDO
425, 92e Avenue
Chomedey, (Laval) (Qué.)
H7W 3N4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201888-001 pour l'agglomération A-8 Laval, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26087
M-204552 D-5
DEZAN LELAND
1670 Goyette, app. 204
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)
J1H 3Z7
Requérant-cédant
M-208153-001
STEINHOF, HELENE
1670 Goyette, app. 204
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)
J1H 3Z7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204552-001 pour la région de Lennoxville, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26088
M-204499 D-2
BERNECHE, HENRI
73 rue Maskinongé
St-Gabriel-de-Brandon
(Berthier) (Qué.)
J0K 2N0
Requérant-cédant
M-208226-001
CROISETIERE, ROBERT
135 Dequoy
Ville St-Gabriel
(Berthier) (Qué.)
J0K 2N0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204499-001 pour la région de St-Gabriel-de-Brandon, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26089
M-303173 4-D
TRANSPORT NICOLAS BRISSON ENR.
(Brisson, Nicolas)
12,495, boulevard Langelier,
app. 6, Montréal
(Île-de-Montréal) (Qué.)
Voiturier-Remorqueur:
16903-V 41-D
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais, Sept-Iles,
(Saguenay) (Qué.)
Voiturier-Roulier:

Remorquage:
Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint – remorquage seulement – contrat –
Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Cartier Transport Inc., détentrice du permis 16903-V, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-26090
M-303173 2-D
TRANSPORT NICOLAS BRISSON ENR.
(Brisson, Nicolas)
12495, boulevard Langelier,
app. 6, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
4724-V 23-D
MAGNY TRANSPORT INC.
1111 route 111, Amos-Est,
(Abitibi) (Qué.)
Voiturier-roulier:

Remorquage:
Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint – remorquage seulement – contrat –
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Magny Transport Inc., détentrice du permis 4724-V, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-26091
M-600254
1104 DY 766 DYV 2-D TF
CHOMEDY FORD SALES LTEE
2455 boulevard Labelle
Chomedy (Laval) (Qué.)

Modification tarifaire:
Nous nous adressons à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter nos taux de location d'automobiles et camions « court terme » et « long terme ».
Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux proposés en s'adressant au Bureau de la Commission des transports du Québec.
Nous demandons que ces nouveaux tarifs soient en vigueur immédiatement en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2.

Rôle M-26092
M-600265
1132 DY 804 DYV 1-D TF
LOCATION FORTIER INC.
5049 est, Notre-Dame
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de changement d'adresse du 5049 est, Notre-Dame, au 7000 Louis-H.-Lafontaine, ville d'Anjou.
Demande d'augmentation de taux de location.

Rôle M-26093
30003 244-D TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 rue Berri S. 400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.
(Pour ses membres participants)
Tarif 75-A
Item 4860 – Cédule 1320
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 20 – Cédule 5
Amender les taux pour 30,000 lbs et 40,000 lbs à cette cédule.
Tarif 80-A
Item 1693
Nouvel item
Item 1700
Annuler la section à destination de Sherbrooke
Tarif 100-C
Index des municipalités.
Ajouter St-Chrysostome, Ste-Clothilde et St-Urbain avec point de base Ormstown
Amender les clés de base suivante afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourue.
Entre:

Shawinigan et Châteauguay	de 80 à 68
Shawinigan et Salaberry-de-Valleyfield	de 84 à 70
Shawinigan et Huntingdon	de 84 à 74
Marieville et Châteauguay	de 41 à 46
Beauharnois et Marieville	de 54 à 46
Marieville et Mercier	de 41 à 76
Québec et Mercier	de 74 à 77

Tarif 101-D
Item 6240 – Cédule 4865
Amender le taux pour 24,000 lbs
Ajouter une note no 26
Item 495 – Cédule 4845
Nouvel item et nouvelle cédule

Action indépendante

Ajouter à l'action indépendante no 8 le nom de Guilbault Transport Inc. comme participant.

Supplément intérim

Warnett Express Lines Ltd. no 2126

Etablir un supplément intérim pour ce membre. Tous les taux sont ceux publiés aux tarifs émis par le B.T.Q. et les contrats qui s'appliquent à plusieurs clauses sont aussi inclus

Wintergreen Transport Corporation Ltée no 2128

Emettre un supplément Interim pour ce membre.

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-26106
M-503234 D-002
MARLEAU, GINETTE (MME)
C.P. 328
Val-Morin
(Terrebonne) (Qué.)
J0T 2R0

La requérante, propriétaire de camions immatriculés au Québec depuis le 14 avril 1972, demande à la Commission des transports du Québec, de lui émettre un permis de camionnage en vrac, catégorie Entrepreneur, pour la région 10.

Rôle Q-13990
Q-600,145-2-D
LOCATION CHAMPOUX INC.
25 sud, rue Dorchester
Québec, (Qué.)
G1K 5Y1

Changement d'adresse et modification de permis.

Location Champoux Inc., détentrice des permis 1091-DYV et 1300-DY et dont le siège social est transféré du Rond-Point de Lévis, à Lévis au 25 sud, Dorchester, à Québec, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de changer l'adresse de chacun de ses bureaux de location situé présentement au Rond-Point de Lévis, à Lévis, pour qu'à l'avenir le bureau de location en vertu desdits permis 1091-DYV et 1300-DY soit situé au 25 sud, Dorchester, Québec.

De plus, Location Champoux Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour faire modifier les services no 2 des permis 1091-DYV et 1300-DY afin qu'à l'avenir ces services se lisent ainsi:

Service 2

Permis 1091-DYV

Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce et de livraison au 25, Dorchester Sud, à Québec, et ce pour l'usage exclusif de la clientèle du garage Automobiles Laurentides (1977) Inc. situé au 25 sud, Dorchester, à Québec.

Service 2

Permis 1300-DY

Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade, au 25 sud, Dorchester, à Québec, et ce, pour l'usage exclusif de la clientèle du garage Automobiles Laurentide (1977) Inc.

Rôle Q-13991
Q-000197-1-D
AUTOBUS ST-RAYMOND LTEE
460, rue St-Cyrille
St-Raymond
(Portneuf) (Qué.)
G0A 4G0
Requérante

Demande de suppression de permis en vertu de 2.72.8:

La requérante est détentrice du permis no Q-000197 (2890-A)

Dans une lettre en date du 9 septembre 1977 et reçue le 12 septembre 1977, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13992
Q-000040-1-D
(1400-AT)
BIBEAU, PHILIPPE
101 ouest, rue Gamble
Rouyn
(Témiscamingue) (Qué.)
J9X 2R5
Requérant

Demande de suppression de permis en vertu de 2.72.8:

Le requérant est détenteur du permis no Q-000040 (1400-AT)

Dans un rapport d'exploitation reçu le 8 septembre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13993
Q-200657-2-D
ASSELIN, LUCIEN
81 est, des Pins
Québec (Québec)
G1L 1S7
ASSELIN, THERESE
(Légataire universelle)
81 est, des Pins
Québec (Québec)
G1L 1S7
Requérant-cédant
Q-202843-1-A
JEAN-GUY AUGER
(Auger, Jean-Guy)
180 ouest, des Lilas, app. 3
Québec (Qué.)
G1L 1B2
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Mme Thérèse Asselin demande à la Commission que le permis Q-200657-001 et le véhicule de feu Lucien Asselin, pour l'agglomération de Québec A-36, lui soit transféré, étant la légataire universelle de la succession de Lucien Asselin.

Mme Thérèse Asselin demande à la Commission, étant légataire universelle, de transférer le permis Q-202464-001 et le véhicule de la succession de Lucien Asselin à Jean-Guy Auger (Auger, Jean-Guy).

Jean-Guy Auger (Auger, Jean-Guy) demande à la Commission que le permis no Q-200657-001 et le véhicule de la succession de Lucien Asselin, pour l'agglomération de Québec A-36, lui soit transféré.

Rôle Q-14000
3652-V-25-D
TRANSPORT THEBERGE LIMITEE
455 est, rue Notre-Dame
C.P. 1360
Trois-Pistoles
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 4K0

Modification du droit additionnel no 3 des clauses *a*), *b*), *c*) et *m*)

La requérante, détentrice du permis 3652-V dont le droit additionnel numéro 3 rattaché aux clauses *a*), *b*), *c*) et *m*) se lit comme suit:

Droit additionnel:

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 75 milles de Québec et dans un rayon de 100 milles de Montréal.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit additionnel soit modifié pour se lire dorénavant comme suit:

Droit additionnel:

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 100 milles de Québec et dans un rayon de 130 milles de Montréal.

Lesdites clauses se lisent présentement comme suit:

a) Transport général – service local –

a) Trois-Postoles et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité;

b) Transport général – longue distance – rayon –

b) De Trois-Pistoles à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité, en suivant les routes principales, et retour.

c) Transport général – longue distance – route –

c) De Rimouski, Mont-Joli, Ste-Flavie, Price, St-Octave-de-Métis et Grand-Métis ainsi que tous les endroits situés dans le district électoral-provincial de Rimouski à Trois-Pistoles, Québec et Montréal, et retour.

Droit additionnel re/clauses *a*), *b*) et *c*):

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 75 milles de Québec et dans un rayon de 100 milles de Montréal.

m) Transport général – longue distance – route –

m) De Trois-Pistoles à Québec et Montréal et retour.

Droit additionnel re/clause *m*):

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 100 milles de Montréal.

Rôle Q-14001
Q-000103-5-D
(1794-A)
TAXI TREMBLAY ENR.
(Tremblay, Charles faisant affaires sous le nom de. .)
179 est, 57e Rue
Charlesbourg
(Qué.)
G1H 2G2
Requérante

Demande de transport pour des élèves:

Transporter quinze (15) élèves de Charlesbourg à l'école Notre-Dame-de-Bellevue, à raison de trente-huit dollars ($38) par mois pour chaque élève.

Rôle Q-14002
Q-200076-6-D
PARADIS, RENE
1970, avenue Lortie
Giffard (Québec)
G1E 3X5
Requérant-cédant
Q-202846-1-A
JEAN-YVES BOULIANNE ENR.
(Boulianne, Jean-Yves)
219 ouest, des Chênes, app. 6
Québec (Québec)
G1L 1K9
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Paradis, René, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jean-Yves Boulianne Enr. (Boulianne, Jean-Yves) le permis no Q-200076-003 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-14003
Q-201880-2-D
BRETON, AMEDEE
91 sud, Dorchester, app. C. 418
Québec (Qué.)
G1K 5Y5
Requérant-cédant
Q-201244-2-A
LELOUP, JEAN
1136, rue Murray app. 3
Québec (Qué.)
G1S 3B6
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Breton, Amédée, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Leloup, Jean, le permis no Q-201880-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-14004
Q-202552-7-D
M. B. TAXI ENRG.
(Gagné, Roger)
729, rue Roy
La Tuque (Qué.)
G9X 2V5

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis Q-202552-005 et du permis Q-202552-006 pour l'agglomération de La Tuque A-50.
Suite au rapport d'exploitation reçu le 7 septembre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que ses permis Q-202552-005 et Q-202552-006 autorisent à fournir.

Rôle Q-14006
Q-600,012 2-D TF
AVIS TRANSPORT CANADA LTD.
265, rue Verdun
(Québec 8) (Qué.)
G1N 3N9

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour la location à court terme de véhicules de commerce et de livraison au 265, rue Verdun, Québec.
Les nouveaux tarifs sont les suivants:

Description	Taux Jour	Semaine	Mille
Econoline Panel Pick-Up	$30	$15	.10
Fourgonnette 12' Cutaway	$47	$235	.10
Boîte 12' Van	$40	$200	.10
Boîte 20' Van	$55	$220	.15
Boîte 20' Van Diezel-Automatique	$70	$350	.15
Tracteurs « 2 essieux »	$115	$550	.15
Tracteurs « 3 essieux »	$145	$700	.15

Taxe provinciale de 8%, si applicable.
Minimum 1 journée
Dépôt minimum... $100
Franchise - déductible
Tracteurs.... $1,000
Camions.... $250 —$5 par jour
$0 — $10 par jour

Rôle Q-14007
Q-000114
(2077-A)
Q-000114-4-D

Demande de transfert de permis:
Service d'Autobus Cyr & Chouinard Enr. s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir le transfert du permis Q-2077-A actuellement détenu par Conrad Cyr en faveur de la requérante.

CYR, CONRAD
Anse-aux-Gascons
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 1P0
Requérant-cédant
Q-000486
SERVICE D'AUTOBUS CYR & CHOUINARD ENR. (en société)
Anse-aux-Gascons
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 1P0
Requérante-cessionnaire

Rôle Q-14008
Q-000487-1-D
BLAIR, DAVID F.
770 Belvédère app. 4
Québec, (Qué.)
G1S 3E5
Requérant

Demande de service touristique en vertu du règlement 18:

Ce service sera donné à l'aide d'un autobus à deux étages pouvant véhiculer 63 passagers. Le véhicule sera muni d'un amplificateur de voix.

a) Le point de départ et la destination sera sur la place d'Armes selon permission de la ville de Québec.

b) Le parcours sera: à partir de la place d'Armes, descendre du fort Port-Dauphin, et des Remparts, à gauche sur Ste-Famille à la côte de la Fabrique, à droite pour faire le tour du monument de Cardinal-Taschereau, à gauche sur des Jardins, à droite sur Ste-Anne, continuant sur Cook et Dauphine et à gauche sur d'Auteuil. A droite sur St-Louis, sous la porte St-Louis, et à droite sur avenue Dufferin, à gauche en face de l'Assemblée nationale, à droite en descendant et à gauche sur Ste-Julie jusqu'à Conroy, à gauche là et à droite sur St-Amable, et tout de suite à gauche en montant pour tourner à droite sur la Grande-Allée. A droite sur Claire-Fontaine, à gauche sur St-Amable, à droite sur Turnbull, et encore à gauche sur le boulevard St-Cyrille est jusqu'à l'avenue Cartier, à gauche ici et encore à gauche sur la Grande-Allée. A droite à la place Montcalm en face de l'hôtel Concorde, à gauche sur avenue Laurier, et à gauche encore sur place Georges V pour reprendre la Grande-Allée à droite. A droite sur l'avenue Georges VI pour rentrer le parc des Champs de Bataille, à gauche sur l'avenue Cap-Diamant pour faire le tour complet de ceci, et de retourner à gauche sur avenue Georges VI. On continue sur l'avenue Georges VI jusqu'à sa fin, en passant le monument Wolfe, le Musée de Québec, la terrasse Grey etc., on prend à droite sur avenue de Laune jusqu'au chemin St-Louis. On suit le chemin St-Louis, en tournant à gauche avant le boulevard Laurier, jusqu'à la côte Gignac, là à gauche pour descendre jusqu'au chemin des Foulons. On joindra le boulevard Champlain au pied de la côte de l'Eglise, à gauche vers la ville. On tournera à gauche sur la rue Champlain pour continuer jusqu'à sa fin, où on reprendra le boulevard Champlain, à droite sur le marché Champlain, à gauche sur Dalhousie et tout de suite à gauche encore pour rentrer au stationnement au Marché Finlay. On arrêtera ici d'environ 15 minutes. Après ça, on tournera à gauche sur Dalhousie, à gauche sur St-André, et encore à gauche au carré Parent pour monter la côte Dinan et la côte du Palais jusqu'à St-Jean, là à gauche et à droite sur côte de la Fabrique pour prendre Buade et du Fort pour terminer à la place d'Armes. (une durée d'environ deux heures).

c) Les horaires: tous les jours,
Départ; 9h30
12h30
15h15

c) Les tarifs: Adultes $4.50; les personnes à l'âge d'entre 12 ans et 16 ans $4; les enfants (en bas de 12 ans) $2.

d) La durée du permis: du 15 mai au 15 septembre de chaque année.

Rôle Q-14009
2680-V-5-D
TRANSPORT R. GERVAIS LTEE
761, rue Principale
St-Narcisse
(Champlain) (Qué.)
G0X 2Y0

Droit additionnel aux clauses *a*) *b*) *c*) *d*) *h*) *i*) et *j*)

La requérante qui détient un permis dont les clauses *a*) *b*) *c*) *d*) *h*) *i*) et *j*) se lisent comme suit:

a) Transport général – service local –

a) St-Narcisse et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité.

b) Transport général – longue distance – rayon –

b) De St-Narcisse à tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 30 milles des limites de ladite municipalité, et retour.

c) Transport général – longue distance – route restreinte – irrégulier –

c) De St-Narcisse à Montréal, Québec et retour.

En donnant ce service la détentrice est autorisée, au terminus de Québec, à effectuer la cueillette et la livraison de marchandises à Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Etienne, Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Lac-Delage, Loretteville, Charlesbourg, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Emile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-de-Cap-Rouge, Stoneham et Tewkesbury, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures.

d) Transport général – longue distance – route restreinte – régulier – (au moins 2 fois – par semaine) –

d) De St-Maurice, St-Luc-de-Vincennes, St-Séverin-de-Proulxville, St-Adelphe et St-Stanislas à Montréal, et retour.

h) Transport général – longue distance – route restreinte –

h) St-Stanislas à Trois-Rivières, et retour.

i) Transport général – longue distance – route restreinte –

i) De St-Adelphe, Ste-Thècle, St-Stanislas, St-Séverin et St-Tite à Québec et retour.

En donnant ce service la détentrice est autorisée, au terminus de Québec, à effectuer la cueillette et la livraison des marchandises à Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Louis-de-Pintendre, Bernières, Rivière-Boyer, St-Etienne, Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Lac-Delage, Loretteville, Charlesbourg, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Emile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-de-Cap-Rouge, Stoneham et Tewkesbury, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures.

j) Transport général – longue distance – route restreinte –

j) De St-Adelphe, St-Stanislas et St-Séverin à Montréal et retour.

demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter auxdites clauses le droit additionnel suivant:

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé par les clauses *a*) *b*) *c*) *d*) *h*) *i*) et *j*) de son permis, à être autorisée à utiliser des véhicules isothermes conformément à l'article 17 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-14010
Q-300,750-3-D (19889-V)

ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE

276, Notre-Dame
C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond), (Qué.)
J0C 1K0

Modification de permis

La requérante, St-Germain Transport Ltée, qui déteint le service de transport suivant:

d) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

d) De Rivière-du-Loup et tous les endroits situés dans un rayon de quinze (15) milles de cette localité où se produit de la mousse de tourbe, aux frontières Québec-Etats-Unis (tout port d'entrée), pour le transport de mousse de tourbe, destinée aux états de la Nouvelle-Angleterre, Connecticut, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Delaware, Ohio, Virginia, North Carolina, South Carolina, Floride, pour le public en général.

demande à la Commission des transports du Québec de le modifier comme suit:

d) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

d) De Rivière-du-Loup et de tous les endroits de la province de Québec où se produit de la mousse de tourbe aux frontières Québec-Etats-Unis (tout port d'entrée), pour le transport de mousse de tourbe et des ingrédients entrant dans la fabrication de la mousse de tourbe, et retour.

Condition:

La détentrice donnera les présents services de transports en conjonction avec un permis de l'Interstate Commerce Commission.

et demande également le permis additionnel suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

De Rivière-du-Loup et de tous les endroits de la province de Québec où se produit de la mousse de tourbe à la frontière Québec-Ontario, pour le transport de mousse de tourbe et des ingrédients entrant dans la composition de la mousse de tourbe, et retour.

Condition:

La détentrice donnera les présents services de transport en conjonction avec un permis de l'Ontario Highway Transport Board.

Rôle Q-14011
Q-300,750-2-D (19889-V)
ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE
276, Notre-Dame
C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond) (Qué.)
J0C 1K0

Modification de permis:
La requérante, St-Germain Transport Ltée demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De St-Bonaventure, Rivière-du-Loup et tout endroit dans un rayon de 50 milles de Rivière-du-Loup à Montréal et à tous les endroits où se produit de la mousse de tourbe dans la Province de Québec, pour le transport de mousse de tourbe et d'ingrédients entrant dans la composition de la mousse de tourbe, et retour.

Rôle Q-14022
Q-301,383-3-S (25498-V)
DUPUIS, ARMAND
1142, Champlain
Val-Bélair
(Québec), (Qué.)
Voiturier-remorqueur
et
2278-V-16-S
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
1041, rue St-Christophe
St-Félicien
(Lac St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2N0
Voiturier-roulier
et
Q-300,605-42-S (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Voiturier-roulier

Demande de permis spécial:
Transport par remorquage – contrat –
Demande est faite d'autoriser Dupuis, Armand à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de:
Hamel Transport Limitée, selon les clauses du permis numéro 2278-V (A à Y inclusivement) dudit permis no 2278-V.
Cartier Transport Inc., selon les clauses du permis numéro 16903-V (A à P inclusivement) dudit permis no 16903-V,
Lesquelles demandent un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer leurs remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur.

Rôle Q-14023
Q-301,553-1-S
TRANSPORT H. LARIVIERE INC.
2937, boulevard Mercure
R.R. no 2
St-Nicéphore
(Drummond) (Qué.)
J0C 1P0
Voiturier-remorqueur
et
16903-V-36-S
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Voiturier-roulier

Demande de permis spécial:
Transport par remorquage – contrat –
Demande est faite d'autoriser Transport H. Larivière Inc. à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de Cartier Transport Inc. selon la (les) clause (s) *a)* à *p)* inclusivement dudit permis no 16903-V, laquelle (lequel) demande un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer ses remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur

Rôle Q-14024
Q-301,553-3-S
TRANSPORT H. LARIVIERE INC.
2937, boulevard Mercure
R.R. no 2
St-Nicéphore
(Drummond), (Qué.)
J0C 1P0
Voiturier-remorqueur
et

Demande de permis spécial:
Transport par remorquage – contrat –
Demande est faite d'autoriser Transport H. Larivière Inc. à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de Magny Transport (Incorporé) selon la (les) clause (s) *a)* à *t)* inclusivement dudit permis no 4724-V, laquelle (lequel) demande un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer ses remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur.

4724-V-21-S
MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)
1111, Route 111
Amos-Est
(Abitibi), (Qué.)
J9T 1N2

Modification de permis, clause *i)*
La requérante, Transport Morneau Inc., dont le siège social est situé à St-Arsène, comté de Rivière-du-Loup, (Qué.) et détenteur du permis 7863-V s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire amender la clause *i)* de son permis qui se lit comme suit:
i) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
i) Transport de pommes de terre en sacs de St-Arsène (Rivière-du-Loup) à ailleurs dans la province de Québec à l'exception des comtés de Pontiac, Abitibi et Témiscamingue et retour avec marchandises endommagées, pour le compte et sur paiement des frais de transport par:
a) La Société Coopérative Agricole St-Arsène (Rivière-du-Loup)
b) Denis Morneau, St-Arsène (Rivière-du-Loup)
pour se lire comme suit:
i) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
i) Transport de pommes de terre de St-Arsène, (Rivière-du-Loup) à ailleurs dans la province de Québec à l'exception des comtés de Pontiac, Abitibi et Témiscamingue, et retour avec marchandises endommagées, pour le compte et sur paiement des frais de transport par:
a) La Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup)
b) Denis Morneau, de St-Arsène, (Rivière-du-Loup).

Rôle Q-14025
7863-V-21-D
TRANSPORT MORNEAU INC.
St-Arsène
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 2K0

Rôle Q-14026
Q-301,383-4-D (25498-V)
DUPUIS, ARMAND
1142, Champlain
Val-Bélair
(Québec) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
et
2278-V-17-D
HAMEL TRANSPORT LIMITEE
1041, rue St-Christophe
St-Félicien
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2N0
Voiturier-roulier
et
Q-300,605-43-D (16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Voiturier-roulier

Modification de permis:
Transport par remorquage – contrat –
Demande est faite d'autoriser Dupuis, Armand à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de:
Hamel Transport Limitée, selon les clauses du permis numéro 2278-V, *a)* à *y)* inclusivement dudit permis no 2278-V.
Cartier Transport Inc., selon les clauses du permis numéro 16903-V, *a)* à *p)* inclusivement dudit permis no 16903-V,
Lesquelles demandent un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer leurs remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur.

Rôle Q-14027
Q-301,384-5-D (25499-V)
MICHEL COTNOIR INC.
188, rue Portelance
Noranda
(Témiscamingue) (Qué.)
J9X 1P7

Modification de permis:
La requérante désire être autorisée à donner le service suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte –
De Rouyn à toutes les municipalités sises dans les districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, d'Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda, et retour, pour le transport de disques, cassettes et accessoires comprenant des supports pour les disques et des coffrets pour les cassettes.

Rôle Q-14028
Q-301,534-1-D
COTE, BERNARD
69, Sacré-Coeur
St-Coeur-de-Marie
(Lac-St-Jean-Est), (Qué.)
G0W 1L0

Nouvelle demande:
Prenez avis que le soussigné Bernard Côté, domicilié à St-Coeur-de-Marie s'adresse à la Commission des transports du Québec pour avoir l'autorisation de faire le transport de bois fini et préparé, pour la compagnie Audet et Morin Inc., de Montréal au Lac-St-Jean avec retour à Montréal.

Rôle Q-14032
Q-503024-6-D
GAGNON, LUCIEN
220 ouest, rue Nelson,
Jonquière
(Chicoutimi) (Qué.)
G7X 1Z4
Requérant-cédant
Q-505518-3-D
EXCAVATION L&M GAGNON LTEE
220 ouest, rue Nelson
Jonquière
(Chicoutimi) (Qué.)
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant Lucien Gagnon demande à la Commission de transférer à Excavation L&M Gagnon Ltée, le permis Q-503024-D-003 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-14033
Q-502775-2-D
BOUCHARD, CLEMENT NOEL
25, rue Maillard
Petite-Rivière-St-François
(Charlevoix) (Qué.)
Requérant-cédant
Q-506232-1-D
BOUCHARD, CHARLES AIME
Requérant-cessionnaire

Transfert du permis:
Clément Noël Bouchard, demande à la Commission de transférer à:
Bouchard, Charles Aimé
25, rue Maillard
Petite-Rivière-St-François
(Charlevoix) (Qué.)
le permis Q-502775-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-14034
24054-V-5-D
GAUVIN, ROGER
C.P. 21,
St-Honoré,
(Témiscouata) (Qué.)
G0M 1V0
Requérant-tireur
Q-300,487-33-D (13963-V)
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600, boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec.
G2E 2G7
Requérant-tiré.

Suppression totale de service:
Conformément aux dispositions de l'Article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de son permis de tiré connexe au permis de tireur ci-après mentionné:
Roger Gauvin; permis no 24054-V.

Rôle Q-14035
24299-V-3-D
LEVESQUE, CLAUDE,
242, carré Lévesque,
Ville, Dégelis,
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 1H0
Requérant-tireur
Q-300,487-31-D (13963-V)
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600, boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec.
G2E 2G7
Requérant-tiré

Suppression totale de service:
Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de son permis de tiré connexe au permis de tireur ci-après mentionné:
Claude Lévesque; permis no 24299-V.

Rôle Q-14036
Q-301,167-6-D (23663-V)
DUMONT, MICHEL
762, chemin Pintendre,
Lévis,
(Lévis) (Qué.)
G0R 2K0
Requérant-tireur
Q-300,487-32-D (13963-V)
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
3600 boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec.
G2E 2G7
Requérant-tiré

Suppression d'un service seulement:
Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, le tiré ci-dessus mentionné demande l'annulation de son permis de tiré connexe au permis de tireur ci-après mentionné:
Michel Dumont; permis no Q-301,167 (23663-V).

Rôle Q-14037
Q-202541-2-D
DUHAMEL, GERALD
290, rue St-Damase
Drummondville (Drummond) (Qué.)
J2B 6J5
Requérant-cédant
Q-202380-6-A
ANDRE GRISE
(Grisé, André)
495, rue St-Omer
Drummondville (Drummond) (Qué.)
J2C 3S7
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Duhamel, Gérald, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à André Grisé (Grisé, André) le permis no Q-202541-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Drummondville A-29.

Rôle Q-14038
Q-000,205 2-D TF
(2986-A)
DUCLOS, ANDRE
314, avenue Royale
Saint-Tite-des-Caps
(Montmorency), (Qué.)
G0A 4J0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de passagers de St-Tite-des-Caps à Giffard (St-Lawrence Manufacturing), matin et soir.
Taux actuels
$1.90 par jour
Taux proposés
$2.25 par jour

Rôle Q-14041
Q-201616-3-D
SAINDON, PIERRE PAUL
342 est, 2e Rue, app. 23
Rimouski (Qué.)
G5L 7N2
Requérant-cédant
Q-202840-1-A
SUCCESSION PIERRE PAUL SAINDON
A/S M. Raymond Saindon,
Exécuteur testamentaire
219, rue St-Robert
Rimouski (Qué.)
G5L 4S5
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
La succession Pierre Paul Saindon A/S M. Raymond Saindon, exécuteur testamentaire, demande à la Commission des transports du Québec que le permis Q-201616-001 et le véhicule de Saindon, Pierre Paul détenu pour l'agglomération de Rimouski A-37, lui soit transféré par transmission de décès.

Rôle Q-14042
Q-100,782-2-D
TRANSPORT D. ROBITAILLE INC.
1348, rue Provencher
Cap-Rouge, (Qué.)
G0A 1K0
Partie requérante
Q-100,862
TRANSPORT SCOLAIRE DE CHAUVEAU LTEE
135, boulevard Wilfrid-Hamel
Ville Vanier, (Qué.)
G1M 2R1
Intimée
LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
(au nom du ministre des Transports)
Mis en cause
Q-100,047
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
945, rue Wolfe
C.P. 9244
Ste-Foy, Québec 10
G1V 3J9
Mise en cause

Requête en révision pour cause d'une décision rendue (article 19 de la Loi des transports)

1. Le 26 août 1977, la Commission des transports du Québec rendait la décision QPE-1693;

2. Cette décision modifie pour l'année scolaire 1976-77 le prix des 172 contrats scolaires de l'intimée Transport scolaire de Chauveau Ltée;

3. Les deux requérants ont contesté l'adjudication des contrats scolaires pour les circuits suivants:

Pour le requérant David Robitaille
Nos 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 145 - 146 - 167 -
De la Commission scolaire régionale de Tilly
Pour la requérante Transport M. Juneau Inc.
Nos 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 153 -

Le tout tel qu'il appert des dossiers de la Commission des transports du Québec.

4. L'intimée Transport scolaire Chauveau Ltée, par des procédures devant la Cour supérieure du Québec, district de Québec, portant le numéro 05-002785-751 a empêché la Commission des transports du Québec d'entendre les causes sur l'adjudication des circuits contestés;

5. En 1975, soit le 14 juillet par la décision QPE-654, le juge Samuel Altrows et le commissaire Germain J. Beaudry approuvaient comme prix des contrats adjugés par la Commission scolaire régionale de Tilly les circuits qui ne faisaient pas l'objet de requête en annulation d'adjudication, tel qu'il appert de la décision produit au soutien des présentes sous la cote R-1;

6. Dans cette décision les motifs du dispositif se lisent ainsi:

Considérant qu'il y a actuellement devant la Commission des requêtes en annulation d'adjudication de contrats pour les circuits portant les numéros suivants: savoir:

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 149 - 150 - 153 -
160 - 162 - 163 - 165 - 167

Considérant que la Commission ne peut statuer sur le prix lorsqu'il y a des requêtes en annulation d'adjudication de contrat;

7. Il n'y a jamais eu de fixation de taux par la Commission des transports du Québec, pour l'année 1974-1975, pour les circuits contestés;

8. L'adjudication des circuits doit précéder la fixation des taux sur ces mêmes circuits;

9. Vos requérants subissent un grave préjudice de la fixation des taux, car on rend inutiles les procédures en annulation d'adjudication;

10. Vos requérants sont donc privés d'un droit qui leur est reconnu par la loi;

C'est pourquoi vous plaise:

Reviser la décision rendue le 26 août 1977 dans le dossier QPE-1693;

Annuler la modification pour l'année scolaire 1976-77 pour le prix des contrats scolaires suivants de Transport scolaire Chauveau Ltée;

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 153 - 167 -

Rôle Q-14043
Q-100,782-3-D
TRANSPORT D. ROBITAILLE INC.
1348, rue Provencher
Cap-Rouge, (Qué.)
G0A 1K0
Partie requérante
Q-100,862
TRANSPORT SCOLAIRE DE CHAUVEAU LTEE
135, boulevard Wilfrid-Hamel
Ville-Vanier, (Qué.)
G1M 2R1
Intimée

Requête en révision pour cause d'une décision rendue (article 19 de la Loi des transports)

1. Le 26 août 1977, la Commission des transports du Québec rendait la décision QPE-1694;

2. Cette décision modifie pour l'année scolaire 1975-76 le prix des 172 contrats scolaires de l'intimée Transport scolaire de Chauveau Ltée;

3. Les deux requérants ont contesté l'adjudication des contrats scolaires pour les circuits suivants:

Pour le requérant David Robitaille
Nos 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 145 - 146 - 167 -
De la Commission scolaire régionale de Tilly
Pour la requérante Transport M. Juneau Inc.
Nos 129 - 130 - 131 -

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
(au nom du ministre des Transports)

Mis en cause
Q-100,047

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
945, rue Wolfe
C.P. 9244
Ste-Foy, Québec 10
G1V 3J9
Mise en cause

132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 153 -

Le tout tel qu'il appert des dossiers de la Commission des transports du Québec.

4. L'intimée Transport scolaire Chauveau Ltée, par des procédures devant la Cour supérieure du Québec, district de Québec, portant le numéro 05-002785-751 a empêché la Commission des transports du Québec d'entendre les causes sur l'adjudication des circuits contestés;

5. En 1975, soit le 14 juillet par la décision QPE-654, le juge Samuel Altrows et le commissaire Germain J. Beaudry approuvaient comme prix des contrats adjugés par la Commission scolaire régionale de Tilly les circuits qui ne faisaient pas l'objet de requête en annulation d'adjudication, tel qu'il appert de la décision produit au soutien des présentes sous la cote R-1;

6. Dans cette décision les motifs du dispositif se lisent ainsi:

Considérant qu'il y a actuellement devant la Commission des requêtes en annulation d'adjudication de contrats pour les circuits portant les numéros suivants: savoir:

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 149 - 150 - 153 -
160 - 162 - 163 - 165 - 167

Considérant que la Commission ne peut statuer sur le prix lorsqu'il y a des requêtes en annulation d'adjudication de contrat;

7. Il n'y a jamais eu de fixation de taux par la Commission des transports du Québec, pour l'année 1974-75, pour les circuits contestés;

8. L'adjudication des circuits doit précéder la fixation des taux sur ces mêmes circuits;

9. Vos requérants subissent un grave préjudice de la fixation des taux, car on rend inutiles les procédures en annulation d'adjudication;

10. Vos requérants sont donc privés d'un droit qui leur est reconnu par la loi;

C'est pourquoi vous plaise:

Reviser la décision rendue le 26 août 1977 dans le dossier QPE-1694;

Annuler la modification pour l'année scolaire 1975-76 pour le prix des contrats scolaires suivants de Transport scolaire Chauveau Ltée;

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 153 - 167 -

Rôle Q-14044
Q-100,856-2-D

TRANSPORT M. JUNEAU INC.
287, Route nationale 138
St-Augustin
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3E0
Partie requérante
Q-100,862

TRANSPORT SCOLAIRE DE CHAUVEAU LTEE
135, boulevard Wilfrid-Hamel
Ville-Vanier, (Qué.)
G1M 2R1
Intimée

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
(au nom du ministre des Transports)

Mis en cause
Q-100,047

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
945, rue Wolfe
C.P. 9244
Ste-Foy, Québec 10
G1V 3J9
Mise en cause

Requête en révision pour cause d'une décision rendue (article 19 de la Loi des transports)

1. Le 26 août 1977, la Commission des transports du Québec rendait la décision QPE-1693;

2. Cette décision modifie pour l'année scolaire 1976-77 le prix des 172 contrats scolaires de l'intimée Transport scolaire de Chauveau Ltée;

3. Les deux requérants ont contesté l'adjudication des contrats scolaires pour les circuits suivants:

Pour le requérant David Robitaille
Nos 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 145 - 146 - 167 -
De la Commission scolaire régionale de Tilly
Pour la requérante Transport M. Juneau Inc.
Nos 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 153 -

Le tout tel qu'il appert des dossiers de la Commission des transports du Québec.

4. L'intimée Transport scolaire Chauveau Ltée, par des procédures devant la Cour supérieure du Québec, district de Québec, portant le numéro 05-002785-751 a empêché la Commission des transports du Québec d'entendre les causes sur l'adjudication des circuits contestés;

5. En 1975, soit le 14 juillet par la décision QPE-654, le juge Samuel Altrows et le commissaire Germain J. Beaudry approuvaient comme prix des contrats adjugés par la Commission scolaire régionale de Tilly les circuits qui ne faisaient pas l'objet de requête en annulation d'adjudication, tel qu'il appert de la décision produit au soutien des présentes sous la cote R-1;

6. Dans cette décision les motifs du dispositif se lisent ainsi:

Considérant qu'il y a actuellement devant la Commission des requêtes en

annulation d'adjudication de contrats pour les circuits portant les numéros suivants: savoir:

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 149 - 150 - 153 -
160 - 162 - 163 - 165 - 167

Considérant que la Commission ne peut statuer sur le prix lorsqu'il y a des requêtes en annulation d'adjudication de contrat;

7. Il n'y a jamais eu de fixation de taux par la Commission des transports du Québec, pour l'année 1974-1975, pour les circuits contestés;

8. L'adjudication des circuits doit précéder la fixation des taux sur ces mêmes circuits;

9. Vos requérants subissent un grave préjudice de la fixation des taux, car on rend inutiles les procédures en annulation d'adjudication;

10. Vos requérants sont donc privés d'un droit qui leur est reconnu par la loi;

C'est pourquoi vous plaise:

Reviser la décision rendue le 26 août 1977 dans le dossier QPE-1693;

Annuler la modification pour l'année scolaire 1976-77 pour le prix des contrats scolaires suivants de Transport scolaire Chauveau Ltée;

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 153 - 167 -

Rôle Q-14045
Q-100,856-3-D

TRANSPORT M. JUNEAU INC.
287, Route nationale 138
St-Augustin
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3E0
Partie requérante

Q-100,862

TRANSPORT SCOLAIRE DE CHAUVEAU LTEE
135, boulevard Wilfrid-Hamel
Ville-Vanier, (Qué.)
G1M 2R1
Intimée

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,
(au nom du ministre des transports)
Mis en cause

Q-100,047

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
945, rue Wolfe
C.P. 9244
Ste-Foy, Québec 10
G1V 3J9
Mise en cause

Requête en révision pour cause d'une décision rendue (article 19 de la Loi des transports)

1. Le 26 août 1977, la Commission des transports du Québec rendait la décision QPE-1694;

2. Cette décision modifie pour l'année scolaire 1976-77 le prix des 172 contrats scolaires de l'intimée Transport scolaire de Chauveau Ltée;

3. Les deux requérants ont contesté l'adjudication des contrats scolaires pour les circuits suivants:

Pour le requérant David Robitaille
Nos 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 145 - 146 - 167 -
De la Commission scolaire régionale de Tilly
Pour la requérante Transport M. Juneau Inc.
Nos 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 153 -

Le tout tel qu'il appert des dossiers de la Commission des transports du Québec.

4. L'intimée Transport scolaire Chauveau Ltée, par des procédures devant la Cour supérieure du Québec, district de Québec, portant le numéro 05-002785-751 a empêché la Commission des transports du Québec d'entendre les causes sur l'adjudication des circuits contestés;

5. En 1975, soit le 14 juillet par la décision QPE-654, le juge Samuel Altrows et le commissaire Germain J. Beaudry approuvaient comme prix des contrats adjugés par la Commission scolaire régionale de Tilly les circuits qui ne faisaient pas l'objet de requête en annulation d'adjudication, tel qu'il appert de la décision produit au soutien des présentes sous la cote R-1;

6. Dans cette décision les motifs du dispositif se lisent ainsi:

Considérant qu'il y a actuellement devant la Commission des requêtes en annulation d'adjudication de contrats pour les circuits portant les numéros suivants: savoir:

117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 149 - 150 - 153 -
160 - 162 - 163 - 165 - 167

Considérant que la Commission ne peut statuer sur le prix lorsqu'il y a des requêtes en annulation d'adjudication de contrat;

7. Il n'y a jamais eu de fixation de taux par la Commission des transports du Québec, pour l'année 1974-75, pour les circuits contestés;

8. L'adjudication des circuits doit précéder la fixation des taux sur ces mêmes circuits;

9. Vos requérants subissent un grave préjudice de la fixation des taux, car on rend inutiles les procédures en annulation d'adjudication;
10. Vos requérants sont donc privés d'un droit qui leur est reconnu par la loi;
C'est pourquoi vous plaise:
Reviser la décision rendue le 26 août 1977 dans le dossier QPE-1694;
Annuler la modification pour l'année scolaire 1975-76 pour le prix des contrats scolaires suivants de Transport scolaire Chauveau Ltée:
117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 -
123 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 -
132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 -
138 - 139 - 145 - 146 - 153 - 167 -

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPV-1176	14-10-77	Cause: M-19678 2645-A D-18 M-000115 PAQUETTE AUTOBUS INC.	G.O.Q. 1690	19-02-77	Nouvelle demande Rejetée
QPV-929-C	26-10-77	Cause: Q-13312 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-000092-7-D (1697-A) BEAUCE AUTOBUS INC. Mis en cause	G.O.Q. 8708	17-09-77	

Demande de correction conformément à l'article 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QPV-929 en y remplaçant le dispositif par le suivant:
1. accueille la requête;
2. autorise la requérante, Beauce Autobus Inc, à donner à l'avenir les services suivants:
Classe de permis: autobus
Service: transport de personnes de St-Alfred à Beauceville et retour.
Terminus:
St-Alfred: cour de l'église de St-Alfred
Beauceville: église paroissiale de Beauceville.
3. fixe les taux tels que présentés avec la requête:
$0.80 du passage;
$1.50 aller-retour.

QPV-936	08-09-77	Cause: Q-10853 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC CQ-00000-A-P-7 CERTAINS DETENTEURS DE PERMIS DE TRANSPORT PAR VEHICULE-TAXI Mis en cause 1 - ROBY COCHRANE 2 - NELSON POTVIN INC. Intervenants	G.O.Q. 1825	26-02-77	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Demande de permis
La Commission:
autorise en faveur des détenteurs de permis de transport pour l'agglomération A-49, agglomération de Val-d'Or, dont les noms, adresses et numéros de permis apparaissent ci-après, un permis de transport aéroportuaire aux fins de fournir un tel service de et vers l'aéroport de Val-d'Or:

Noms et adresses	Numéros de permis
Adolphe Poisson 433, 11e Rue Val-d'Or	Q-200134-D-1
Roby Cochrane 965, 3e Avenue Val-d'Or	Q-200465-D-1
Wilfrid Beaulieu 1922, boulevard Miljours 3e Avenue Val-d'Or	Q-200575-D-1
Raymond Boutin 106A Cliche Val-d'Or	Q-200821-D-1 à D-3
Hervey Paquette 25, Montcalm Val-d'Or	Q-200875-D-1
Yvon Pellerin 965, 3e Avenue Val-d'Or	Q-200937-D-1
Jean-Paul Labrecque 54, Rochefort Val-d'Or	Q-202053-D-1
Reynald Caron 1021, 4e Avenue Val-d'Or	Q-202462-D-1
Bertrand Lamothe 512, 3e Avenue, app. 1 Val-d'Or	Q-202463-D-1
Nelson Potvin Inc. 1880, 3e Avenue Val-d'Or	Q-202536-D-1 à D-19
Gérald Thibodeau C.P. 465 Val-des-Bois Val-d'Or	Q-202309-D-1
Gilles Brisson Taxi Enrg. (Gilles Brisson opérant sous le nom de) 718, rue Plessis Val-d'Or	Q-202622-D-1
Raoul Potvin 152, LaSalle Val-d'Or	Q-202633-D-1
Henri Morin 1635, chemin Sullivan Val-d'Or	Q-202694-D-1
Henri Labrecque 89, Rochefort Val-d'Or	Q-201123-D-1

QCR-2099	21-10-77	Cause: Q-12645 20866-V-6-D PAQUET, LUCIEN	G.O.Q. 6116	09-07-77

Demande de permis
La Commission:
1. accueille la requête;

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

2. autorise en faveur de:
Lucien Paquet
C.P.106
St-Côme-de-Kennebec
Beauce (Qué.) G0M 1J0
la délivrance des permis suivants:
1) transport restreint – longue distance – territoire–
Entre les points situés dans un rayon de 550 milles de St-Côme, pour le transport (par camion ordinaire et/ou muni d'un treuil) de tracteurs et débusqueurs et d'équipement requis pour les opérations forestières pour un mouvement destiné à un site de coupe en forêt ou en provenant.
2) transport restreint – longue distance – territoire –
Entre les différents sites d'opérations forestières situés dans la province de Québec pour le transport (par camion ordinaire et/ou muni d'un treuil) de tracteurs et de débusqueurs et d'équipements requis pour les opérations forestières.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1138-S-C	18-10-77	Cause: M-22922 2771-A-D-8 (M-000119) AUTOBUS TRUDEAU INC.	G.O.Q. numéro 27 p. 6105	09-07-77	

La Commission:
annule à toutes fins que de droit les conclusions suivantes:
Par ces motifs, la Commission:
1. fait doit à la requête telle qu'amendée;
2. autorise Les Autobus Trudeau Inc. à donner les services suivants:
1) Classe de permis:
service d'autobus
Service:
transport saisonnier d'écoliers pour élèves du Secondaire I au Secondaire V inclusivement.
Catégorie:
Economique, autobus jaunes.
Service:
du lundi au vendredi inclusivement, pour les enfants de l'Ile Perrot, Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Kirkland, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux et Dorval, se rendant et à destination du Collège Ste-Anne à Lachine.
Restriction:
la requérante ne prendra pas d'élèves et n'arrêtera pas sur l'ancienne route 37, connue et désignée comme Ste-Anne Road, Lakeshore Road, boul. Beaconsfield et chemin du Bord du Lac.
2) Classe de permis:
transport d'écoliers de moins de treize (13) ans, résidant dans Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux et se rendant à l'aréna de Pierrefonds, et retour, les mercredi et jeudi de chaque semaine.
Parcours à suivre:
d'après entente avec les autorités municipales.
Conditions et restrictions:
1. la requérante ne prendra pas d'élèves et n'arrêtera pas sur l'ancienne route 37, connue et désignée comme Ste-Anne Road, Lakeshore Road, boul. Beaconsfield et chemin du Bord du Lac.
2. ce service est restreint au transport d'écoliers de moins de treize (13) ans.
3. ce service ne sera donné que les mercredi et jeudi de chaque semaine, et ce, pour la période d'hiver de chaque année à condition que le coût du transport soit défrayé par l'association récréative de Dollard-des-Ormeaux.
4. ce service ne sera donné qu'avec un véhicule autobus d'une capacité maximum de 21 passagers.
5. ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale numéro 17 de la Régie des transports, concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPT-11575	22-08-77	Cause: M-23164 M-206180-D-001 KHOURY, ELIAS Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 6389	16-07-77	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-208002-001 HLIARAS, ARGIRIOS Requérant-cessionnaire			
MPT-11664	23-09-77	Cause: M-24121 M-204751 D-2 PASQUALE FERRACANE Requérant-cédant M-203264-004 JACOB OSTROMOGILSKI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7961	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11666	16-09-77	Cause: M-23921 M-201947 D-18 MAURICE ADRIAN Requérant-cédant M-207190-002 MME CARMEN PELLETIER Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 7947	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11667	16-09-77	Cause: M-23917 M-206804 D-1 MATEO LUIS TORRADEFLO Requérant-cédant M-207964-001 MME NORMA GLADYS LUZARDO Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 7947	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11689	20-09-77	Cause: M-24119 M-203102-D-2 DJVEVALIKIAN, LEON Requérant-cédant M-208071-001 PERCS, LILY MME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7968	20-08-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11691	20-09-77	Cause: M-24155 M-203468-D-13 VERVILLE, GERARD Requérant-cédant M-208077-001 SEREDA, ALEXIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7969	20-08-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11699	23-09-77	Cause: M-24122 M-201947 D-19 MAURICE ADRIAN Requérant-cédant M-208068-001 FRANCIS J. QUINN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7962	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11702	27-09-77	Cause: M-24267 M-203468-D-14 VERVILLE, GERARD Requérant-cédant M-208078-001 SEREDA, JEAN-LUC Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 8128	27-08-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11705	27-09-77	Cause: M-24265 M-203942-D-4 WEINERMAN, MONTY Requérant-cédant M-208054-001 DABEL, FRITZ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 8128	27-08-77	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-11751	06-10-77	Cause: M-24394 M-207646 D-2 MME HUGUETTE TROTTIER Requérante-cédante M-206378-002 ROBERT DORE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8365	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11752	06-10-77	Cause: M-24390 M-207168 D-1 ANGELO SKRIVANOS Requérant-cédant M-208093-001 VERISSIMO SILVA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8365	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11755	06-10-77	Cause: M-24393 M-205466-D-2 GUREWICZ, DAVID Requérant-cédant M-202064-003 DAMICANTONIO, MARIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8365	03-09-77	Transfert de permis A-11 Accordée
MPT-11756	06-10-77	Cause: M-24385 M-202750 D-2 LA SUCCESSION ROMEO LAVOIGNAT Requérante-cédante M-208094-001 MARCEL FOUCHER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8364	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11757	06-10-77	Cause: M-24397 M-200333 D-2 MAX GOODLIN Requérant-cédant M-208099-001 FERNAND PERRON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8366	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11783	14-10-77	Cause: M-24158 CM-20000-P-24 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-200033 JEAN TURGEON Intimé	G.O.Q. no 34 p. 8114	27-08-77	

Proprio motu

la Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis de transport par véhicule-taxi de l'intimé no M-200033-001 de catégorie « Région » et « Ordinaire » pour la région de Bromont 06 3830 VT.

MPT-11784	14-10-77	Cause: M-24157 CM-20000-P-23 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante ANDRE BORDUAS Intimé	G.O.Q. no 34 p. 8114	27-08-77	

Proprio motu

la Commission des transports du Québec:

1. annule le paragraphe 3 du dispositif de la décision MPT-1989;
2. annule la décision MPT-9886;
3. autorise en faveur du requérant la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi de catégorie « Région » et de catégorie « Ordinaire » pour la région comprenant la municipalité de St-Césaire, ville, 06-5208-V conformément aux dispositions du Règlement 6.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-11785	14-10-77	Cause: M-22040 M-206871 D-1 VERBICH GIACOMO	G.O.Q. 5678	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11786	14-10-77	Cause: M-22032 M-206688 D-4 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11787	14-10-77	Cause: M-22030 M-206688 D-1 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11788	14-10-77	Cause: M-22036 M-206688 D-8 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11789	14-10-77	Cause: M-22038 M-206688 D-10 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5678	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11790	14-10-77	Cause: M-22034 M-206688 D-6 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11791	14-10-77	Cause: M-22035 M-206688 D-7 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11792	14-10-77	Cause: M-22029 M-206916 D-10 YVON LAUZON	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11793	14-10-77	Cause: M-22031 M-206688 D-3 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11794	14-10-77	Cause: M-22039 M-207136 D-1 ANDRE VACHON ENR.	G.O.Q. 5678	25-06-77	Nouvelle demande Accordée
MPT-11795	14-10-77	Cause: M-22033 M-206688 D-5 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5677	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11796	14-10-77	Cause: M-22037 M-206688 D-9 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5678	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11799	18-10-77	Cause: M-21244 M-200990 D-3 MAURICE EMOND	G.O.Q. 4585	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11800	18-10-77	Cause: M-21246 M-200990 D-5 MAURICE EMOND	G.O.Q. 4585	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11801	18-10-77	Cause: M-21318 M-202597 D-6 JACQUES POIRIER ENR.	G.O.Q. 4591	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11802	18-10-77	Cause: M-21312 M-203235 D-2 ELIEZER SHTEVI	G.O.Q. 4590	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11803	18-10-77	Cause: M-21243 M-204699 D-1 LEONARD HORNE	G.O.Q. 4585	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11804	18-10-77	Cause: M-21236 M-200830 D-1 MIKHAIL NAGUIB	G.O.Q. 4584	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11805	18-10-77	Cause: M-21245 M-200990 D-4 MAURICE EMOND	G.O.Q. 4585	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11806	18-10-77	Cause: M-21319 M-203122 D-2 LAURENT BOIVIN	G.O.Q. 4591	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-11807	18-10-77	Cause: M-21313 M-203122 D-3 LAURENT BOIVIN	G.O.Q. 4591	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11808	18-10-77	Cause: M-21239 M-200990 D-2 MAURICE EMOND	G.O.Q. 4585	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11809	18-10-77	Cause: M-21237 M-200966 D-1 ANTONIO NAPOLI	G.O.Q. 4584	21-05-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11815	19-10-77	Cause: M-22018 M-200391 D-2 RODOLPHE THERRIEN	G.O.Q. 5675	25-06-77	Nouvelle demande Rejetée
MPT-11816	19-10-77	Cause: M-22020 M-206916 D-1 YVON LAUZON	G.O.Q. 5675	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MCR-3923	17-08-77	Cause: M-22945 21538-V-DS-1 CHARTIER TRANSPORT LTD. Intervenante TRANSPORT MATTON INC. Requérante-cédante LES MESSAGERIES MATTON INC. Requérante-acquéreur	Journal de Montréal	les 15, 16, 17 mai 77	Transfert de permis Accordée
MCR-4039	04-10-77	Cause: M-24359 7995-V-D-1 DESJARDINS, GUILLAUME Requérant-vendeur DESJARDINS, ROGER Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 35 p. 8361	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MCR-4041 MCS-2885	04-10-77	Cause: M-24349 9012-V-D-1 DUVAL-PATENAUDE, DAME ANTOINETTE Requérante-venderesse M-303116-1-A PATENAUDE & FRERE ENRG. Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 35 p. 8360	03-09-77	Transfert de permis Accordée
MCR-4044	07-10-77	Cause: M-25050 23844-V-4-DS CAN-AM DISTRIBUTORS & WAREHOUSE INC. Requérante-venderesse 26045-V-2-A STONE TRUCKING CO. Requérante-acquéreur	Le Devoir	les 7, 8, 9 juillet 77	Transfert de permis Accordée
MCS-2298-C	07-10-77	Cause: M-19685, M-19700 23975-V-D-003 et D-004 FERNAND MALO			

Décision de correction

La Commission corrige la décision MCS-2298 du 14 avril 1977 de façon à substituer la raison sociale Transport Fernand Malo Inc., à Malo, Fernand.

MCS-2754	15-09-77	Cause: M-23490 TRANSPORT LUCIEN ROBIDAS ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 31 p. 7203	06-08-77	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-2794	19-09-77	Cause: M-23819 503-V D-3 MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC. Voiturier-remorqueur 4810-V TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 7770	13-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2797	15-09-77	Cause: 23482 26127-V-D-1 TRANSPORT VICTOR WADE ENRG Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 31 p. 7202	06-08-77	Demande de permis Accordée
MCS-2891	07-10-77	Cause: M-25046 24790-V-2-DS SCOTT, HARRY GORDON Requérant-vendeur HARRY GORDON SCOTT INC. Requérante-acquéreur	Journal de Montréal	les 4, 5, 6 août 1977	Transfert de permis Accordée
MCS-2891-C	14-10-77	Cause: M-25046 24790-V-2-DS SCOTT, HARRY GORDON Intimée-cédante HARRY GORDON SCOTT INC. Intimée-cessionnaire			

Décision de correction

La Commission corrige la décision MCS-2891 rendue le 7 octobre 1977 et rayant le paragraphe 4 de la page 2 qui annulait le permis no 24790-V.

MCS-2914	17-10-77	Cause: M-24947, M-24948, M-24950, M-24971 CM-30000-P-61, P-62, P-64, P-65 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 18686-V MARTINVILLE TRANSPORT ENR. 11490-V ROSAIRE BEAUSEJOUR 17118-V JEAN MARC VALOIS 17459-V JEAN PIERRE LAJEUNESSE Intimés	G.O.Q. no 36 p. 8552	10-09-77	

Proprio motu

Pour ces motifs, la Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, les clauses de permis décrites ci-dessous appartenant aux intimés également mentionnés:

Martinville Transport Enrg. (Hilaire Baboin) permis no 18686-V

b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat

b) De Montréal à Martinville (Compton) pour le transport de grain et moulée en vrac et en sacs pour le compte de Lessard & Frères Inc.

Rosaire Beauséjour – permis no 11490-V

c) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

c) De St-Michel-des-Saints à tous les endroits situés dans un rayon de 175 milles, et retour, pour le transport de bois de construction, pour le compte de J.C. Martel Inc. de Saint-Michel-des-Saints.

Jean-Marc Valois – permis no 17118-V

a) Transport restreint – local – contrat

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

a) Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite cité, pour la livraison de commandes, pour le compte de Marché Union Inc.

Jean-Pierre Lajeunesse – permis no 17459-V

a) Transport restreint – service local – contrat

a) Ste-Agathe et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour la livraison de commandes d'épicerie pour le compte de Dominion Stores Limited.

MCS-2917	18-10-77	Cause: M-25120 CM-30000-P-72 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 5032-V LAURENTIDE TRANSPORT INC. Intimée	G.O.Q. no 37 p. 8743	17-09-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule à toutes fins que de droit ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 5032-V en ce qui concerne la clause *k*) dudit permis qui se lit comme suit:

k) transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

k) De Pont-Rouge à ailleurs dans la province, pour le transport de portes de veneer non emballées, pour le compte de Portneuf Plywood Inc.

MCS-2918	18-10-77	Cause: M-24976 CM-30000-P-86 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 17597-V LEBEAU TRANSPORT ENRG. Intimée	G.O.Q. no 36 p 8555	10-09-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec décrète qu'il n'y a plus lieu de donner suite au présent avis *proprio motu* attendu que la Commission par sa décision MCS-2660, publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 37 le 17 septembre 1977 à la page 8727 a déjà annulé en entier le permis no 17597-V et ordonne de classer ce dossier aux archives.

MCS-2919	18-10-77	Cause: M-24974 CM-30000-P-78 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 21818-V HANDY MESSENGER SERVICE REG'D Intimée	G.O.Q. no 36 p. 8554	10-09-77

Proprio motu

La Commission:

1. annule à toutes fins que de droit ledit permis ou clause de permis de l'intimée 21818-V en ce qui concerne C.D.I.;
2. modifie par la suite ladite clause de manière à ce qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

transport restreint – service local – contrat

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour le transport de dentures & dental impressions, pour le compte de: Steinbert Laboratory Inc., Griffiths Orthodontic Laboratory, Basile R. Sevriuk, D. Weiner Laboratory Reg'd, Plymouth Dental Laboratories Inc., J.P. Arbour Laboratory, S. Schwarz Laboratory.

MCS-2920	18-10-77	Cause: M-24972 CM-30000-P-66 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 12218-V CHOQUETTE TRANSPORT LTEE Intimée	G.O.Q. no 36 p. 8554	10-09-77

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Proprio motu La Commission des transports du Québec: annule à toutes fins que de droit le permis ou clause de permis de l'intimée no 12218-V en ce qui concerne la clause *d*) qui se lit comme suit: *d*) transport restreint – longue distance – rayon – contrat *d*) de Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de cent cinquante (150) milles, pour le transport, par camions ordinaires et par camions-remorques équipés d'un treuil, de barils vides et de cruches d'acide à l'aller et de barils de caséine (lait caillé) au retour, pour le compte de Montréal Casein Co. Limited.			
MCS-2921	18-10-77	Cause: M-24975 CM-30000-P-85 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 18151-V GERMAIN FRECHETTE TRANSPORT ENRG. Intimée	G.O.Q. no 36 p. 8555	10-09-77	
		Proprio motu La Commission des transports du Québec: annule à toutes fins que de droit ledit permis ou clause de permis de l'intimée no 18151-V en ce qui concerne la clause *a*) dudit permis qui se lit comme suit: a) transport restreint – service local – contrat a) St-Hyacinthe et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Penman Limited, de St-Hyacinthe.			
MCS-2927	19-10-77	Cause: M-25225 CM-30000-P-97 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 23406-V-D-1 SALVATI, ADAMO Voiturier-remorqueur intimé 87-V-D-2 THIBODEAU-FINCH EXPRESS LTD Voiturier-roulier intimé	G.O.Q. no 39 p. 9050	01-10-77	
		Proprio motu La Commission des transports du Québec: annule à toutes fins que de droit la décision MCS-398 en date du 28 mars 1974 sauf en ce qui concerne le cautionnement.			
MCS-2928	19-10-77	Cause: M-25222 CM-30000-P-99 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 24020-V MACLEAN HEDLEY Voiturier-remorqueur intimé 20136-V BRAD'S TRANSPORT LTD Voiturier-roulier intimé	G.O.Q. no 39 p. 9050	01-10-77	
		Proprio motu La Commission des transports du Québec annule à toutes fins que de droit la décision MCS-1060 rendue le 28 février 1975 sauf en ce qui concerne le cautionnement.			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-2931	19-10-77	Cause: M-25234 CM-30000-P-109 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 1872-V POWELL TRANSPORT INC. Intimée	G.O.Q. no 39 p. 9051	01-10-77	

Proprio motu

La Commission des transports du Québec:

annule à toutes fins que de droit ledit permis ou clauses de permis de l'intimée no 1872-V en ce qui concerne les clauses *f*) et *g*) dudit permis qui se lisent comme suit:

f) transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat

f) depuis Montréal jusqu'à Sherbrooke et retour, pour le transport de marchandises pour le compte d'Au Service du Cultivateur Inc.;

g) transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat

g) depuis Joliette jusqu'à Sherbrooke, et retour, pour le transport de ciment en sacs, pour le compte d'Au Service du Cultivateur Inc.

MCV-11155	24-08-77	Cause: M-23196 M-500375-D-003 PROULX & VIGNEUX INC. Mise en cause VIGNEUX, GERARD PROULX, OSCAR PROULX, GISELE VIGNEUX, CECILE Requérants-vendeurs VIGNEUX, GERARD VIGNEUX, CECILE VIGNEUX, JACQUES Requérants-acquéreurs	G.O.Q. no 29 p. 6745	23-07-77	Changement de contrôle Accordée
MCV-11163	25-08-77	Cause: M-23335 M-505752-D-002 ROY, MICHEL Requérant-cédant M-507897-001 PAUL LONGTIN TRANSPORT Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 30 p. 7011	30-07-77	Transfert de permis A-6 Accordée
MCV-12500	11-08-77	Cause: M-18992-692 M-503279-D-001 JACQUES, BENOIT Requérant-vendeur M-504008-D-001 FRADETTE, GUY Requérant-acquéreur			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-1042 et MCV-5067;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan pour la région 5;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-503279 D-001 sous la décision MCV-1042 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12558-C	12-10-77	Cause: M-24398 M-507929-D-001 RICHARD F. EDGECOMB INC. Intimée			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Décision de correction
La Commission corrige la décision MCV-12558 de façon à ce que l'adresse de la place d'affaires au Québec se lise:
a/s Gérard Ouellet
Rivière Bline
(Mégantic) Qué.
G6G 5W5

MCV-12609	15-09-77	Cause: M-17024-20 M-505322-D-001 CRONIER, ROGER Intimé-cédant M-505362-D-001 RODGERS, NORMAN Intimé-cessionnaire			

Proprio motu
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:
1 – réviser les décisions suivantes: MCV-887 et MCV-5125;
2 – révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3 – autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 7;
4 – annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-505322 D-001 sous la décision MCV-887 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5 – maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6 – rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12637	15-09-77	Cause: M-17024-41 M-502266-D-002 BOISSONNEAULT, REAL Intimé-cédant M-501115-D-001 DESCHAMBEAULT, JEAN GILLES Intimé-cessionnaire			

Proprio motu
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:
1. réviser les décisions suivantes: MCV-2496 et MCV-4750;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-502266 D-002 sous la décision MCV-2496 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12641	15-09-77	Cause: M-17024-44 M-504495-D-002 BAZUSKI & SHRAM ENRG Intimée-cédante M-506208-D-002 CONSTRUCTION JOS SHRAM INC. Intimée-cessionnaire			

Proprio motu
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:
1. réviser les décisions suivantes: MCV-2685 et MCV-5106;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimée-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-504495 D-002 sous la décision MCV-2685 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-12643	15-09-77	Cause: M-17024-43 M-504495-D-001 BAZUSKI & SHRAM ENRG. Intimée-cédante M-502208-D-001 CONSTRUCTION JOS SHRAM INC. Intimée-cessionnaire			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-2664 et MCV-5105;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimée-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimée-cédante portant le numéro de dossier: M-504495 D-001 sous la décision MCV-2664 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12647	15-09-77	Cause: M-17024-4 M-501467-D-001 MAJOR & LEFEBVRE ENRG Intimée-cédante M-505471-D-001 GALIPEAU, OSCAR Intimé-cessionnaire			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-181 et MCV-4966;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 8;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimée-cédante portant le numéro de dossier: M-501467 D-001 sous la décision MCV-181 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12651	16-09-77	Cause: M-12651 M-504274-D-001 PATRY, GAETAN Intimé-cédant M-506196-D-001 PATRY, YVAN Intimé-cessionnaire			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-2654 et MCV-8386;
2. révoquer les attestations et la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-504274 D-001 sous la décision MCV-2654 et DECLARER ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12693	23-09-77	Cause: M-23905 M-501836 D-002 EMILE ALLARD Requérant-cédant M-507951-001 JULES POUDRIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7945	20-08-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-12694	26-09-77	Cause: M-25051 M-500385 DS-001 CLAUDE OUELLET Requérant-cédant M-507983-001 CLAUDE CLOUTIER Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	8, 9, 10 août 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12753	11-10-77	Cause: M-25188 M-507370 DS-001 JEAN-PAUL DESROCHES Requérant-cédant M-507995-001 JEAN-CLAUDE PAQUETTE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	29, 30, 31 août 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12757	11-10-77	Cause: M-25108 M-500215-DS-005 DUMAS, CAMILLE Requérant-cédant M-507692-002 REGINALD DUMAS ENRG. Requérante-cessionnaire	La Tribune	les 26, 27, 28 janvier 1977	Transfert de permis Accordée E-5
MCV-12758	11-10-77	Cause: M-25107 M-500215-DS-004 DUMAS, CAMILLE Requérant-cédant M-507692-001 REGINALD DUMAS ENRG. Requérant-cessionnaire	La Tribune	Les 26, 27, 28 janvier 1977	Transfert de permis Accordée E-5
MCV-12759	11-10-77	Cause: M-25109 M-500215-DS-006 DUMAS, CAMILLE Requérant-cédant M-507692-003 REGINALD DUMAS ENRG, Requérante-cessionnaire	La Tribune	les 26, 27, 28 janvier 1977	Transfert de permis Accordée E-5
MCV-12778	11-10-77	Cause: M-25312 M-507183-DS-001 PERREAULT, GHISLAINE R. Requérante-cédante M-508000-001 DUBE, GILLES Requérant-cessionnaire	La Tribune	les 29, 30, 31 août 77	Transfert de permis Accordée E-5
MCV-12790	18-10-77	Cause: M-14601 M-502381-D-005 TESSIER, JEAN	G.O.Q. numéro 12 p. 2306	20-03-76	

Transfert de région

La Commission raye du rôle la cause M-14601 de Jean Tessier, 216, 52e avenue, Pointe-Calumet, cté Deux-Montagnes, Qué., dossier M-502381-D-005.

Déclare le dossier clos

ML-1318	17-10-77	Cause: M-24930 CM-60000 2-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-600098 722-DYV, 283-DYV LOCATION COMMERCIALE INC. Intimée	G.O.Q. 8550	10-09-77	*Proprio motu* La Commission annule les permis 722-DY et 283-DYV de l'intimée.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPV-923	07-10-77	Cause: Q-13218 Q-000444-1-D MEILLEUR, STOLLAND Requérant-cédant Q-000476 THIBAULT, DENIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8570	10-04-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3783	07-10-77	Cause: Q-12606 Q-201845-2-D MEILLEUR, STOLLAND Requérant-cédant Q-202836 THIBAULT, DENIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6110	09-07-77	Transfert de permis A-48 Accordée
QPT-3864	17-10-77	Cause: Q-13274 Q-202419-2-D LASSONDE, ROGER Requérant-cédant Q-202789-1-A JOYAL, ANDRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8707	17-09-77	Transfert de permis A.-29 Accordée
QPT-3866	17-10-77	Cause: Q-13332 Q-202327-2-D COTE, ANDRE Requérant-cédant Q-202796-1-A TAXI JEAN-CLAUDE GINGRAS ENRG. (Jean-Claude Gingras opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8712	17-09-77	Transfert de permis A-52 Accordée
QPT-3881	20-10-77	Cause: Q-13273 Q-202767-1-A MME RITA PARE BOUTIN (es-qualité de légataire universelle)	G.O.Q. 8707	17-09-77	

La Commission:

prend acte que Mme Rita Paré Boutin est dûment détentrice du permis Q-200821-D-1 de propriétaire de véhicule-taxi de même que de celui du transport aéroportuaire aux fins de fournir un service de et vers l'aéroport de Val-d'Or conformément à la décision rendue le 8 septembre 1977.

QCR-2074 QCS-1410	04-10-77	Cause: Q-13553 13605-V-6-DS DEMENAGEMENT ECONOMIQUE ENR. (Côté, Yves, Jr.) Requérant-vendeur LES TRANSPORTS P.M.V. INC. Requérant-acquéreur	Journal de Québec	30-31/08 1er/09 /77	Transfert de permis Accordée
QCR-2082	07-10-77	Cause: Q-13251 25610-V-3-D ROCHEFORT, RAYMOND Voiturier-remorqueur 19304-V ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 8574	10-09-77	Demande de permis de courtier haulaway Accordée
QCR-2095-C	21-10-77	Cause: Q-12539 6475-V-1-DS AUCLAIR, MARIUS Requérant-cédant 6475-V-1-DS S.F.P. ENR. (Serge Flamand et François Perron) Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	2, 3, 4 du 06-77	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Demande de correction conformément à l'article 2.59.11 La Commission: corrige à la page frontispice de la décision QCR-2095 et QCV-9680: 1. le numéro du dossier du requérant-cessionnaire dans la clause Q-10123 pour qu'il se lise Q-505884-DS-001 au lieu de Q-505084-DS-001; 2. le numéro de la décision autorisant le transfert de l'attestation détenue par Marius Auclair en faveur de Yvon Girard Enr. pour qu'il se lise QCV-8421 au lieu de QVC-8421.			
QCS-1402	23-09-77	Cause: Q-13081 Q-301531-2-D MAURICE ROY ENRG. Tireur 19304-V ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Tiré requérants conjoints	G.O.Q. 8129	27-08-77	Demande de permis de courtier haulaway Accordée
QCS-1404	23-09-77	Cause: Q-13097 Q-301532-2-D Tireur 19304-V ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Courtier en transport Requérants	G.O.Q. 8133	27-08-77	Demande de permis de courtier haulaway Accordée
QCS-1414	14-10-77	Cause: Q-13264 15944-V-10-D LOGISTEC CORPORATION Voiturier-remorqueur 2114-V SERVICE D'EXPEDITION METROPOLITAIN INC.	G.O.Q. 8706	17-09-77	Droit additionnel Accordée Annule le permis spécial numéro 15944-V-9-S émis en faveur des requérants conjoints.
QCV-9603	12-10-77	Cause: Q-13748 Q-504287-8-DS BEAUDOIN, YVES Requérant-cédant Q-506197-1-DS FRANCIS FOURNIER ENR. (Fournier, Francis) Requérant-cessionnaire	Le Soleil	17, 18, 19 du 08-77	Transfert de permis Accordée
QCV-9606	12-10-77	Cause: Q-13571 Q-502616-3-DS CHABOT, JOS D. Requérant-cédant Q-520465-2-DS et 3-DS CHABOT, CLEMENT Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	22, 23, 24/ du 09/77	Transfert de permis Région 3 Accordée
QCV-9680-C	21-10-77	Cause: Q-10123 Q-502286-DS-002 AUCLAIR, MARIUS Requérant-cédant Q-505884-DS-001 YVON GIRARD ENR. (Yvon Girard) Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	2, 3, 4, du 06-77	
		Demande de correction conformément à l'article 2.59.11. La Commission: corrige à la page frontispice de la décision QCR-2095 et QCV-9680: 1. le numéro du dossier du requérant-cessionnaire dans la cause Q-10123 pour qu'il se lise Q-505884-DS-001 au lieu de Q-505084-DS-001; 2. le numéro de la décision autorisant le transfert de l'attestation détenue par Marius Auclair en faveur de Yvon Girard Enr. pour qu'il se lise QCV-8421 au lieu de QVC-8421.			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-9686	25-10-77	Cause: Q-13423 Q-502061-3-D J. COMTOIS & FILS LTEE	G.O.Q. 8718	17-09-77	

Suppression totale de services
La Commission:
à la demande de la partie requérante, annule à toutes fins que de droit les permis numéros Q-502061-D-001 et Q-502061-D-002 détenus par J. Comtois & Fils Ltée.

QCV-9687	25-10-77	Cause: Q-13428 Q-500537-2-D VILLENEUVE, ROSAIRE	G.O.Q. 8719	17-09-77	

Demande de suppression totale de services
Accordée
A la demande du requérant, annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500537-D-001 détenu par Rosaire Villeneuve.

QCV-9688	25-10-77	Cause: Q-13424 Q-504505-2-D DENIS, HENRI	G.O.Q. 8718	17-09-77	

Suppression totale de services
La Commission:
à la demande du détenteur, annule à toutes fins que de droit le permis numéro Q-504505-D-001.

QCV-9689	25-10-77	Cause: Q-13425 Q-500557-2-D BEAUDOIN, BERTRAND	G.O.Q. 8718	17-09-77	

Suppression totale de permis
La Commission:
à la demande du détenteur, annule à toutes fins que de droit le permis Q-500557-D-001.

QCV-9690	25-10-77	Cause: Q-13426 Q-503447-3-D POITRAS & LEVESQUE CONSTRUCTION LTEE Place d'affaires au Québec: POITRAS & LEVESQUE CONSTRUCTION LTEE a/s Garage P.E. Landry	G.O.Q. 8718	17-9-77	

Demande de suppression totale de permis
Accordée
A la demande du détenteur, annule à toutes fins que de droit les permis numéros Q-503447-E-001 et Q-503447-E-002.

SEANCES — PERMIS SPECIAUX

MS-3166	29-08-77	Cause: M-24998-S 21720-V-3-S RAYMOND ROCHETTE TRANSPORT ENRG. Voiturier-remorqueur 4724-V MAGNY TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Journal de Montréal	28, 29, 30 juillet 77	Demande de permis Accordée Du 29 août 1977 au 28 août 1978 ou jusqu'à décision finale.
MS-3334	17-08-77	Cause: M-24372-S 6773-V-4-S WENTWORTH TRANSPORT LTD Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT CO. LTD Voiturier-roulier	Le Devoir	les 18, 19, 20 juillet 1977	Demande de permis Accordée Du 17 août 1977 au 16 août 1978 ou jusqu'à décision finale.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MS-3374	23-09-77	Cause: M-25505 M-504955-DA-001 BOUCHARD, ROGER	Le Devoir	les 12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis additif Accordée Du 23 septembre 1977 au 23 décembre 1977.
MS-3398	14-10-77	Cause: M-25967-S 8565-V-19-S CORPORATION TRANSPORT LAMOTHE	Le Devoir	les 29, 30 septembre 1977 et 1er octobre 1977	Rejetée
QS-2223	13-10-77	Cause: Q-13935-S Q-600,083-5-S LOCATION D'AUTOS ROBERVAL LTEE	Journal de Québec	26, 27, 28/ du 9/ 1977	

Demande de permis spécial, et changement d'adresse
Accordée
Ce permis est valide à compter du 16e jour de cette parution jusqu'au 12 juillet 1978.
Dorénavant les bureaux sont déménagés à 803, boul. Talbot, Chicoutimi, Québec au lieu de 38 ouest, rue Racine, Chicoutimi, Québec.

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

MT-236	18-10-77	Cause: M-26108-SI 17968-V 2-SI QUINN FREIGHT LINES INC.			Demande de permis Rejetée
MT-237	18-10-77	Cause: M-26101 23965-V 3-SI MAISLIN TRANSPORT OF DELAWARE INC.			Demande de permis Rejetée
MT-238	18-10-77	Cause: M-26109-SI 25123-V 5-SI TRANSPORT SONAR INC.			Demande de permis Rejetée
QT-228	23-09-77	Cause: Q-13781-I Q-000482-1-SI AUTOBUS G. CHARPENTIER INC.			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide à compter du 26 septembre 1977 jusqu'au 8 octobre 1977.
QT-257	21-10-77	Cause: Q-14029-I Q-301578-1-SI LA CIE DES BATTELIERS DE PERCE INC.			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-258	21-10-77	Cause: Q-14030-I Q-301577-1-SI POIRIER, MICHEL			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-261	26-10-77	Cause: Q-14067-I Q-300,285-16-SI (7571-V) MC MAHON TRANSPORT LTEE			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 29 octobre au 12 novembre 1977 inclusivement
QT-262	26-10-77	Cause: Q-14066-I 5115-V-10-SI BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.			

Demande de permis temporaire *instanter*
Accordée
Ce permis est valide du 29 octobre au 12 novembre 1977 inclusivement.

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPV-1156-S-C	14-10-77	Cause: M-24133 3169-A-D-5 AMYOT, RAYMOND			

La Commission:
ordonne que la décision MPV-1156-S soit corrigée en ajoutant à la fin du deuxième paragraphe du dispositif de cette décision les mots suivants: « de Montréal, $35 par mois, par enfant ».

MPV-1177-S	18-10-77	Cause: M-25822 795-A 25-DS M-000023 VERREAULT TRANSPORT LTEE	La Voix de l'Est	21, 22, 23 septembre 1977	Demande de permis Désistement
MPV-1178-S	19-10-77	Cause: M-25821 795-A 24-DS, M-000023 VERREAULT TRANSPORT LTEE	La Voix de l'Est	21, 22, 23 septembre 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement jusqu'au 1er juin 1978.
QS-2231-S	18-10-77	Cause: Q-13995-S Q-000108-18-S (1888-A) AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC.	Journal de Québec	22, 23, 24 du 09-77	

Demande de permis spécial saisonnier
Accordée
Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 juin 1978.

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

MCV-12786-I	18-10-77	Cause: M-25646 M-500301-D-1 LES PIERRES NATURELLES STE-CLOTHILDE ENRG.			Demande de permis *instanter* Rejetée
MCV-12792-I	26-09-77	Cause: M-26135 M-501969-D-001 OMER JULIEN			Demande de permis *instanter* Requête non requise
QCR-2102-I	26-10-77	Cause: Q-13790-I 22208-V TESSIER, RAYMOND			Demande de permis identique Accordée

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

QPN-637	26-10-77	Cause: Q-13902 Q-400145-PN-3 MILSON INC. Place d'affaires au Québec: Gill Truck Plaza			

Demande de permis de produits nommés
Accordée
Ce permis est valide à compter du 26 octobre 1977 jusqu'au 31 mars 1978.

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-4028-TF	30-09-77	Cause: M-24235 15941-V 2-D TF BROD EXPRESS ENRG.	G.O.Q. 8123	27-08-77	Modification de tarif Accordée
MCR-4042-TF MCS-2887-TF	05-10-77	Cause: M-25827 18718-V 2-S TF DOMINION-CONSOLIDATED TRUCK LINES LTD.			Modification de tarif Accordée, en vigueur le 19 octobre 1977.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	date	Nature de la demande et décision
MCR-4054-TF MCS-2900-TF	12-10-77	Cause: M-23820 30007-74-D-TF SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 33 p. 7939	20-08-77	Modification de tarifs Accordée
MCR-4059-TF MCS-2903-TF	12-10-77	Cause: M-24347 21992-V-6-D-TF ARNOLD BROS TRANSPORT LTD.	G.O.Q. no 35 p. 8360	03-09-77	Modification de tarifs Accordée
MCS-2638-TF	30-08-77	Cause: M-23010 2989-V-D-3-TF LIVRAISON LEGERE INC.	G.O.Q. no 28 p. 6370	16-07-77	Modification de tarifs Accordée
MCS-2908-TF	14-10-77	Cause: M-25642 30003-48-S-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.			Modification de tarifs Accordée
QPT-3879-TF	24-10-77	Cause: Q-13255 Q-24,006-4-D-TF CORPORATION DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE MONTMAGNY	G.O.Q. p. 8575	10-09-77	Modification de tarifs Rejetée
QCR-2085-TF	12-10-77	Cause: Q-13164 21157-V-9-D-TF SEPT-ILES LABRADOR CARTAGE INC.	G.O.Q. p. 8134	27-08-77	Modification de tarif Accordée « Voir Annexes B à J »

Règlements

Les taux publiées dans ce tarif sont assujettis aux règlements suivants:

1) Les taux de classe incluent le chargement et le déchargement.

2) Les taux d'espèces, ainsi que les taux à l'heure n'incluent pas le chargement et le déchargement.

3) Les marchandises volumineuses seront transportées sur la base de 15lbs au pied carré.

4) Les articles excédant 45 pieds de long ou 8 pieds de large et/ou 8 pieds de haut seront assujettis à une surcharge de 25%.

5) Pour les fins de ce tarif une tonne égale 2,000 lbs.

6) Le service de chauffage et de réfrégération lorsque disponible est assujetti à une charge de 0.25, cent livres; par 24 heures.

7) Les taux publiés dans ce tarif n'incluent pas le temps supplémentaire. Une charge additionnelle sera faite pour la différence entre le taux de l'heure régulier et le taux de l'heure supplémentaire, plus 15% pour couvrir les frais marginaux. La journée normale de travail est de (8) heures. Les heures travaillées en plus de (8) hrs seront chargées au taux de temps et demi. Les heuresa travaillées le samedi et le dimanche et jours de fêtes seront chargées au taux de temps double.

8) Une surtaxe sera applicable pour couvrir l'augmentation du prix du carburant.

a) Camions ordinaires 0.90 l'heure, 1 heure minimum

b) Semi-remorque $1.00 l'heure, 1 heure minimum

c) Fardiers $1.15 l'heure, 1 heure minimum

9) Surestaries. Le montant de $31.35 par jour sera applicable sur les remorques qui n'auront pas été chargées dans un délai de 24 heures. Cette charge ne sera pas applicable les dimanches et jours fériés.

Emission no 3, août 1977

Section no 1

No Item

1) Taux pour transport dans une même localité:

Les taux de classe suivants seront applicables pour le transport dans une même localité sur expédition L.T.L. lorsque aucun taux d'espèce n'est publié et ceci dans un rayon de 5 à 30 milles

Classe	100	85	70	55	45
	$1.73	$1.49	$1.21	$.96	$.79

Charge minimum de $8.35 dollars.

5) Briques

Ordinaires de construction sur plate-forme en vrac

Sur plate-forme $15.80 par 1,000 briques n'incluant pas le chargement et le déchargement.

10) Ciment en sacs

Sacs sur palette chargés par le transporteur $7.50 la tonne, min. 10,000 n'incluant pas le chargement et le déchargement.

20) Fer et acier

Droit sans attachement 0.60 et 20,000 lbs min.

Autre que droit avec attachement 0.70 et 20,000 lbs min.
21) Acier de tour galvanisé
$3.15 la tonne, min. 25 tonnes.
30) Bois de sciage
Taux au P.M.P. chargé par le transporteur 7.40 min. 3,000 PMP
35) Denrées alimentaires
Non périssables et marchandises sèches 0.70 et min. 5,000 lbs
0.75 et min. 15,000 lbs
37) Moteurs
0.80 ct min. 5,000 lbs.
40) Laine Minérale
En sacs ou matelas
Laine minérale, airfoam, plastifoam, styrofoam — $1.65 et 1,000 lbs
À ce taux le volume ne doit pas excéder 275 pieds cubes à la tonne — $1.45 et 2,000 lbs
$1.15 et 3,000 lbs
L'excédent sera chargé au prorata des pieds cubes — $1.05 et 4,000 lbs.
50) Laveuse et sécheuse — $16.50 chacun
Poêle et réfrigérateur — $16.50 chacun
Congélateur, mobilier chambre à coucher — $22.00 chacun
Set de salon, salle à dîner et cuisine — $22.00 chacun
60) Barils vides en acier de plus 10 gallons et plus
De Pointe-aux-Basques à Mgr Blanche — $.55 l'unité 35 barils min.
De Mgr Blanche Imperial Oil — $.45 l'unité 30 barils min.
80) Gaz Acétylène, oxygène propane, en bonbonnes pleines ou vides. — $.72 et min. 10,000 lbs min.
90) Rails And tie Plates — $4.15 la tonne min 25 tonnes
95) Transferts MDS General Gare Q.N.S.L. aux quais — $0.95 et min 10,000 lbs
110) Produits Pétroliers en barils — $1.45 le baril min 30 barils
140) Walfboard Fibreboard Pulboard Strawboard Plasterboard — $.65 et 10,000 lbs min.
150) Masonite arborite asbestos
Asbestos et ciment combiné — $0.75 et 10,000 lbs min.
160) Veneer, plywood — $.65 et 10,000 lbs min.
190) Transport lourd demandant usage de fardier
Capacité du fardier 1 à 50 tonnes $52 l'heure
50 et plus $66 l'heure
Bullmose de
1 à 5 tonnes ou Towmotor — $27.50 l'heure min. 3 heures
10 tonnes et plus — $38.50 l'heure min. 3 heures
Grue mobile 35 tonnes — $58.30 l'heure minimum 3 hrs
200) Camion à l'heure avec chauffeur — $22.55 l'heure min. 1 heure
Tracteur avec semi-remorque et chauffeur — $34.75 l'heure min. 1 heure
Aide additionnelle min. 3 heures — $12.20 l'heure min. 3 heures
Tracteur avec chauffeur — $30.60 l'heure min. 1 heure
210) Marchandises venant des quais de Sept-Iles ou ramasser
Dans les limites de la ville de Sept-Iles, pour les quais.
$1.10 et 1 à 1,000 lbs
0.94 et 1001 à 5,000 lbs
Minimum $7.60 — 0.77 et 5,001 à 15,000 lbs
0.66 et 15,001 à 20,000 lbs
0.50 et 20,000 lbs et plus
220) Bois pressé
Plywood venant des quais de Sept-Îles
N'incluant pas le chargement et le déchargement — $6.35 la tonne, min. 40,000 lbs
230) Lait Carnation
Transport de lait Carnation des quais de Sept-Îles aux clients
Chargements exclus. — $6.95 la tonne, min. 40,000 lbs
240) Matériaux pour fonderie
Sable et matériaux requis pour fabrication de boulettes.
Du quai de Sept-Îles à la fonderie. — $5.70 la tonne, min. 40,000 lbs
250) Vieux fer (scrap)
Transport de vieux fer (scrap) pour chargement au bateau
Chargement et déchargement exclus — $3.50 la tonne, min. 50,000 lbs
260) Pneu
Transport de pneus pour équipement minier
Dimension excessive
Chargement et déchargement exclus. — $9.90 la tonne, 20,000 lbs
270) Poteaux

Transport de poteaux
Chargement et déchargement exclus — $4.50 chacun min. 25 poteaux
280) Sel (calcium)
Transport de sel (calcium) des quais à l'entrepôt de la voirie ou cité de Sept-Îles. — $6.30 tonne, min. 25 tonnes
291) Transport et déchargement des quais à IOC Co Machinerie, Fer — $4.15 tonne, min. 25 tonnes
292) Bobines de câbles électriques
Du quai à la cour Hydro-Québec — $2.80 tonne, min 25 tonnes
293) Bobines vides de l'Hydro au quai — $6.25 chacune

2e Section
Sept-Îles

Emission no 2 en vigueur à la date de l'émission du permis de rayon de 30 milles

Section no 2

1) Ces taux s'appliquent dans le cas de marchandises transportés entre 6 et 30 milles des limites de la ville de Sept-Iles

Classe	100	85	70	55	40
	1.87	1.60	1.32	1.05	0.83

Charge minimum de $9.50
5) Briques
Ordinaire de construction sur plate-forme $19.25 par 1,000
En vrac
N'incluant pas le chargement et le déchargement $23.65 par 1,000
10) Ciment en sacs
Chargé par le transporteur
Chargement et déchargement exclus — $0.60 le sac min. 200
20) Fer et Acier
Droit sans attachement Sept-Iles Port-Cartier — $0.95 et min. 20,000
Autre que droit sans attachement — $0.90 et min. 30,000
30) Bois de sciage
Taux au PMP Chargé par Sept-Iles Port-Cartier — $8.25 min. 3,000 PMP
Chargé par l'expéditeur Sept-Îles Pointe-Noire — $7.15 min. 3,000 PMP
Surcharge de $4.50 PMP si chargé par le transporteur.
35) Denrées alimentaires
Non périssables
Sept-Iles Port-Cartier — $0.82 et 5,000 lbs min.
Sept-Iles Pointe-Noire — $0.75 et 10,000 lbs min.
Sept-Iles Clarke City — $0.70 et 15,000 lbs min.
37) Moteur $0.85 et 15,000 lbs min.
50) Laveuse et sécheuse — $20.00 chaque
Poêle et Réfrigérateur — $25.00 chaque
Congélateur — $30.00 chaque
Set de salon, chambre à coucher — $30.00 chaque
Salle à Diner — $30.00 chaque
80) Gaz acétylène, oxygène propane en bonbonnes pleines ou vides
Sept-Iles Port-Cartier
Sept-Iles Clarke City ou Pointe-Noire — $0.80 et min. 10,000 lbs
110) Produits pétroliers en barils
Sept-Iles Port-Cartier Pointe-Noire — $2.50 par baril min. 30
140) Masonite arborite Asbestos
Asbestos et Ciment combine Sept-Iles Port-Cartier — $0.85 et 10,000 lbs min.
150) Wallboard Fibreboard Pulpboard Strawboard Plasterboard — $0.80 et 10,000 lbs min.
160) Veneer Plywood $0.95 et 10,000 lbs min.
190) Transport lourd demandant l'usage de fardier
Fardier de 1 à 50 T $52.00 l'heure
50 T et plus $66.00 l'heure
200) Camion à l'heure avec chauffeur — $22.55 l'heure min 1 heure
Tracteur avec semi-remorque et chauffeur — $34.75 min. 1 heure
Aide additionnelle — $12.20 min. 3 heure
Tracteur seul avec chauffeur — $30.60 min. 1 heure
210) Marchandises venant des quais de Sept-Iles — $1.05 et 1 à 5,000 lbs
$0.94 et 1001 à 10,000 lbs
$0.83 et 10,001 à 15,000 lbs
$0.77 et 15,001 à 25,000 lbs
$0.72 et 25,001 à 35,000 lbs
$0.66 et 35,001 à 40,000 lbs
$0.64 et 40,001 et plus

272) Transport de container Sept-Iles à Port-Cartier $92.20 1 cent 20'
161.35 2 cent 20'
170.80 1 cent 40'

L'excédent de 40,000 lbs sera chargé au taux de 0.40 le ct lbs
Ces taux s'appliquent incluant le retour du container vide.
Allouer 1 heure pour chargement et 1 heure pour déchargement
L'excédent sera chargé au taux de $22.50 dollars l'heure.

273) Déchargement des remorques des wagons piggy back ou d'un bateau-rail ou bateau-roll on ou bateau-roll-off, au port de Sept-Iles $30.00 chacun

Chargement des remorques sur des wagons piggy back ou sur le bateau-rail ou roll-on ou roll-off $30.00 chacun

274) Service de touage haulaway de Sept-Iles à Pointe-Noire ou Moisie

Tracteur sans remorque $30.60 l'heure, min. 3 heures
Tracteur sans semi-remorque $34.75 l'heure, min. 3 heures

De Sept-Iles à Port-Cartier

Tracteur avec remorque $34.75 l'heure, min. 3 heures
Tracteur sans remorque $30.60 l'heure, min. 3 heures

275) Matériaux de chemin de fer

Outillage segments de freins roues ou parties d'arrêts de freins ou caissons sur palettes ou caisses spéciales

Sept-Iles Pointe-Noire $0.65 et 10,000 lbs min.
0.55 et 20,000 lbs min.
0.45 et 50,000 lbs min.

280) Marchandises générales

Sept-Iles à Port-Cartier $0.65 et 40,000 lbs min.

Taux à être en vigueur 15 août 1975

Taux pour transport d'explosifs 10,000 lbs Truckload maximum

Sept-Iles à Moisie	$17.85 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Sept-Iles à Pointe-Noire	$19.40 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Sept-Iles à Côte-aux-Jambons	$25.30 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Sept-Iles à Port-Cartier	$26.80 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Moisie à Côte-aux-Jambons	$26.80 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Moisie à Port-Cartier	$28.30 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Sept-Iles à Rivière-des-Bouleaux	$25.30 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage
Sept-Iles à Rivière-à-la-Tortue	$28.30 la tonne, min. 10,000 lbs par voyage

Amonimum Nitrate
40,000 lbs chargement complet minimum

Sept-Iles à Moisie	$ 9.35 la tonne 40,000 lbs min.
Sept-Iles à Port-Cartier	13.25 la tonne, minimum 40,000 lbs
Moisie à Port-Cartier	14.85 la tonne, minimum 40,000 lbs
Sept-Iles à Pointe-Noire	13.25 la tonne, minimum 40,000 lbs
Moisie à Pointe-Noire	14.00 la tonne, minimum 40,000 lbs

Main-d'oeuvre

Chauffeur et aides-journaliers $12.20 l'heure, minimum 3 heures

Note:
Le revenu ne pourra pas être moindre que celui prévu au taux de location de notre équipement à l'heure. Une charge minimum de 3 heures s'appliquera en tout temps.

Sept-Iles Labrador Cartage

Taux de classes pour transport sur la route no 138 entre Sept-Iles et les endroits suivants:

1) Sheldrake Rivière-au-Tonnerre

Classes:	100	85	70	55	45
L.T.L.	$2.99	$2.54	$2.00	$1.65	$1.34
500	2.76	2.32	1.87	1.42	1.24
5,000	2.61	2.16	1.76	1.35	1.18
10,000	2.52	2.11	1.69	1.30	1.13
15,000	2.43	2.04	1.66	1.24	1.09

Frais minimum $8.25

2) Magpie à Mingan

Classes:	100	85	70	55	45
L.T.L.	$3.38	$2.86	$2.35	$1.86	$1.52
500	3.09	2.61	2.09	1.62	1.39
5,000	2.94	2.45	1.99	1.53	1.32
10,000	2.83	2.38	1.90	1.46	1.28
15,000	2.74	2.30	1.86	1.41	1.23

Frais minimum: $8.80

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

3) Havre-St-Pierre

Classes:	100	85	70	55	45
L.T.L.	$3.74	$3.18	$2.62	$2.06	$1.68
500	3.44	2.90	2.33	1.80	1.55
5,000	3.26	2.71	2.20	1.68	1.42
10,000	3.15	2.64	2.12	1.62	1.42
15,000	3.03	2.54	2.07	1.56	1.36

Frais minimum $9.35

QCR-2089-TF	17-10-77	Cause: Q-13245 14088-V-4-D-TF LEGAULT TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 8572	10-09-77	Modification de tarifs Accordée Voir annexes A, B, C.

Liste des prix en vigueur le 1er octobre 1977.
Taux pour magasins de Rouyn-Noranda
Au morceau:

Set de salon	$ 8.00	Lessiveuse automatique	$ 8.00
Set de cuisine	6.00	Lessiveuse ordinaire	5.00
Set de chambre complet	12.00	Sécheuse automatique	7.00
Set de chambre sans matelas	9.00	Mini-laveuse-essoreuse	4.50
Lit superposé complet	10.00	Laveuse à vaisselle	6.00
Couchette, lit d'enfant	6.00	Poêle électrique 30 pouces	8.00
Set de matelas	6.50	Poêle électrique 24 pouces	6.00
Matelas seul	4.00	Réfrigérateur	10.00
Matelas Queen size	7.00	Congélateur	14.00
Matelas King size	8.00	Congélateur 4 hommes	18.00
Chiffonnier seul	5.00	Divan-lit	8.00
Bureau seul (moyen)	4.00	Fauteuil (gros)	6.00
Bahut	6.50	Fauteuil (moyen)	4.00
Bahut avec vaisselier	8.50	Télévision	6.00
Sommier avec ressort	5.00	Télévision couleur	10.00
Lit pliant	5.00	Stéréo seul	6.00
Miroir (petit)	5.00	Stéréo combiné	10.00
Miroir (grand)	7.00	Pupitre (bureau d'office) petit	6.00
Piano	45.00	Pupitre (bureau d'office) gros	8.00

Autres morceaux nécessitant un (1) homme: minimum $3.00
Autres morceaux nécessitant deux (2) hommes: minimum $4.00

Liste des prix en vigueur le 1er octobre 1977.
Epiceries: $1.20 pour le premier article
$0.25 additionnel pour chaque article supplémentaire (avec minimum de $40.00 par semaine.)
au millage, en dehors de la ville
½ Demi-tonne et (1) tonne $1.25 du mille double.
(2) Deux tonnes et plus $1.50 du mille double.
Taux aux 100 livres (denrées alimentaires)
Rouyn-Noranda: $1.40 du 100 livres.
Val-d'Or: $2.00 du 100 livres, avec minimum de 9,000 livres.
Senneterre: Cobalt, Ontario: $2.50 du 100 livres, avec minimum de 9,000 livres.
Matagami: $3.50 du 100 livres, minimum 9,000 livres.
La Sarre: Normétal: $2.10 du 100 livres, minimum de 9,000 livres.
Amos: $2.50 du 100 livres, minimum de 9,000 livres.
Taschereau: $2.50 du 100 livres, minimum de 1,000 livres.
Quévillon: $2.50 du 100 livres, minimum de 3,000 livres.
Voyages avec un seul arrêt: $0.10 de moins le 100 livres, que les tarifs ci-dessus.
$0.15 de plus le 100 livres, si nous sommes obligés de charger nous-mêmes le camion.
Frais de c.o.d.
1% (un pour cent) du montant collecté.
Liste des prix en vigueur le 1er Octobre 1977
Epiceries: $1.20 pour le premier article.
$0.25 additionnel pour chaque article supplémentaire. (avec minimum de $40.00 par semaine.)
Au millage en dehors de la ville:
(½) Demi-tonne et (1) tonne $1.25 du mille double.
(2) Deux tonnes et plus $1.50 du mille double.
Taux aux 100 livres: (denrées alimentaires)
Rouyn-Noranda: $1.40 du 100 livres.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Val-d'Or: $2.00 du 100 livres, avec minimum de 9,000 livres.
Senneterre, Cobalt, Ontario: $2.50 du 100 livres, avec minimum de 9,000 livres.
Matagami: $3.50 du 100 livres, minimum 9,000 livres.
La Sarre, Normétal: $2.10 du 100 livres, minimum de 9,000 livres.
Amos: $2.50 du 100 livres, minimum de 9,000 livres.
Taschereau: $2.50 du 100 livres, minimum de 1,000 livres.
Quévillon: $2.50 du 100 livres, minimum de 3,000 livres.
Voyages avec un seul arrêt: $0.10 de moins le 100 livres, que les tarifs ci-dessus.
$0.15 de plus le 100 livres, si nous sommes obligés de charger nous-mêmes le camion.
Frais de c.o.d.:
1% (un pour cent) du montant collecté.

QL-597-TF	05-10-77	Cause: Q-13191 Q-600009-7-D-TF ROMPRE & FRERE DRIVE YOURSELF LTEE	G.O.Q. 8369	03-09-77

Modification de tarifs
Accordée
La Commission statue que cette décision devient exécutoire à compter du 5 octobre 1977.

Nouveaux tarifs

Marque	*Jour*	*Semaine*	*Heure additionnelle*
Gremlin, 2 portes	$23	$161	$5 Pas de frais de millage
Hornet, 4 portes	25	175	5 Pas de frais de millage
Nova, 4 portes	26	182	5 Pas de frais de millage
Monarch, 2 portes	28	196	5 Pas de frais de millage
Chevelle, 4 portes	28	196	5 Pas de frais de millage
Cougar, 2 portes	29	203	6 Pas de frais de millage
Oldsmobile, 2 portes	29	203	6 Pas de frais de millage
Monte Carlo, 2 portes	29	203	6 Pas de frais de millage
Chevrolet, 4 portes	29	203	6 Pas de frais de millage
Marquis, 4 portes A.C.	32	224	7 Pas de frais de millage

Assurance: 25 ans et plus — Sans charge $300 déductible
$3 par jour, aucun déductible
21 ans à 24 ans — $5 par jour, $300 déductible

Charge retour

Trois-Rivières	$30	Mont-Joli	$ 60
Sherbrooke	35	Ottawa	60
Montréal	35	Toronto	90
Chicoutimi	35	London, Ontario	110
Mirabel	45	Windsor	120
Rimouski	55		

Autres stations Tilden $0.35 le mille minimum $30
Station-wagon, ajouter $10 de plus que les autos
Heures d'affaires: 8.00 a.m. 10.00 p.m.

Tarifs au mois

Gremlin	$460 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.13 le mille
Hornet	470 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.13 le mille
Nova	480 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.14 le mille
Chevelle	495 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.15 le mille
Monarch	495 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.15 le mille
Cutlass	520 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.15 le mille
Monte Carlo	555 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.15 le mille
Chevrolet	555 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.15 le mille
Station-wagon	580 par mois, 1500 milles gratuit excédant à $0.20 le mille

Assurance: 25 ans et plus — Pas de charge $300 déductible
Aucun déductible $75 par mois
21 à 24 ans — $125 par mois, $300 déductible

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Tarifs de location de camions au mois

Marque	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	Inc.
Pick-Up				
Chevy-Van	$ 590	$ 570	$ 550	.12
St-Wagon	610	590	570	.13
12 pass.				
9' Van-Body				
Ste-Van 12'	690	570	550	.16
12' Van Body				
4X4	720	700	680	.17
14' Van-Body	765	745	725	.18
16' Van-Body	820	800	780	.19
18' Van-Body	865	845	825	.20
20' Van-Body	920	900	880	.21
22' Van-Body	1,075	1,055	1,035	.21
24' Van-Body	965	945	925	.22
Tracteur	2,900	2,700	2,500	.25

Monte-charge
Thermo King $85
Millage alloué 2,000 milles pour tout excepté les tracteurs
Assurance $ 95 = full collision = 25 ans et plus
$125 = $500 déductible = moins de 25 ans = tracteur

Marque	8h a.m. à 6h p.m.	24 heures	Lundi au vendredi	A la semaine 7 jrs	Heures extra	Taux par mille	Dropp charge	Capacité de charge
Pick-up								
Chevy Van	14.95	20.95	90	115	6.00	0.18	0.55	2,000
12 pass.								
9' Van								
Step-Van	18.95	23.95	109	130	7.00	0.20	0.55	3,000
St-Wagon		21.95	95	115	6.00	0.18	0.55	1,200
Crow-Cab								
4 X 4	20.95	24.95	115	135	7.50	0.20	0.55	3,000
12' Van	21.95	26.95	120	140	7.75	0.21	0.55	7,000
14' Van	22.95	27.95	125	145	9.00	0.22	0.60	10,000
16' Stake	24.95	29.95	135	155	9.50	0.23	0.60	18,000
18' Van	25.95	34.95	160	185	10.00	0.25	0.60	18,000
20' Van	27.95	37.95	175	200	10.50	0.26	0.60	18,000
22' Van	38.95	47.95	215	260	11.00	0.26	0.65	25,000
24' Van	33.95	43.95	195	235	11.00	0.27	0.60	18,000
Tracteur	60.00	60.00			12.00	0.27	1.00	60,000
Camper				275	15.00	0.12	1.25	4 passagers
Monte-charge		8.95						2,000
Assurance		5.00	si 25 ans et + = Full collision					
			− de 25 ans = $350 déductible par accident					
		12.00	25 ans et +					
			obligatoire = $500 déductible par accident					

DIVISIONS DE PRATIQUE — PERMIS REGULIERS

MPT-11814 MDI-1013	17-10-77	Cause: M-23052 M-207139 D-3 TAXI VILLANI LTEE			

Nouvelle demande
La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MPT-11557.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-4004 MCS-2825 MDI-969	26-09-77	Cause: M-23752 4356-V DS-1 MARCEL FERLAND MME LUCIEN FERLAND MME MARIE-JEANNE LUSSIER-FERLAND Requérants-cédants ROGER FOUQUET GILLES FERLAND MME ANNE-MARIE NIDER-FERLAND MME JEANNINE BIBEAU-FOUQUET Requérants-cessionnaires J.M.F. TRANSPORT LTEE Mise en cause			Nouvelle demande La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCR-3921.
MCS-2827 MDI-981	26-09-77	Cause: M-21988 25945-V D-1 TRANSPORT CLAUDE DAGENAIS ENRG. Voiturier-remorqueur DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier			Nouvelle demande La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCS-2527.
MCV-12712 MDI-983	26-09-77	Cause: M-22612 M-505031 D-2 MICHEL CORTEAU LUCIEN CROTEAU CECILE CROTEAU Requérants-cédants PHILIPPE LESSARD JEAN-PAUL GAUTHIER ANDRE QUESSY Requérants-cessionnaires BARMONT INC. Mise en cause			Nouvelle demande La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCV-12310.
MCV-12787 MDI-1010	17-10-77	Cause: M-23532 M-505449 DS-001 DOMENICO GAGLIA Requérant-cédant D. GAGLIA & FILS INC. Requérante-cessionnaire			Transfert de permis La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCV-12413.
MCV-12788 MDI-1011	17-10-77	Cause: M-23196 M-500375 D-003 PROULX & VIGNEUX INC.			Nouvelle demande La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCV-11155.
MCV-12789 MDI-1016	17-10-77	Cause: M-23887 M-502307 DS-002 PIERRE-ANDRE DUMOUCHEL Requérant-cédant LUCIEN DESJARDINS Requérant-cessionnaire			Transfert de permis La Commission accorde un délai de 30 jours pour paiement des droits, à défaut, annulation de la décision MCV-11149.
QCV-9684 QDI-559	24-10-77	Cause: Q-13151 Q-501717-4-DS BOUCHARD, RONALDO Requérant-cédant Q-501722-2-DS LANGLOIS, ALPHONSE Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	20,21,22 du 07-77	Transfert de permis A-3 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	date	Nature de la demande et décision
QCV-9685 QDI-560	24-10-77	Cause: Q-13227 Q-505920-2-DS COUTURIER, BENOIT Requérant-cédant Q-506174-1-DS GREGOIRE, ANDRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	4, 5,6, du-08-77	Transfert de permis E-3 La Commission: annule la décision QCV-9411.

DIVISION DE PRATIQUE — PERMIS FIXATION DE TAUX ET TARIFS

ML-1319-TF MDI-1012	17-10-77	Cause: M-22975 M-600359 (1256-DY,1020-DYV-D-1-TF) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC LA COMPAGNIE DE LOCATION ARNOLD ENRG. Intimée			

La Commission décrète:
trente (30) jours de délai est accordé pour payer les droits requis, à défaut annulation de la décision ML-1250-TF du 29 août 1977, et confiscation du cautionnement.

70103-o

Avis pour sommation:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24.2 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délais, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle Q-14090
LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
Q-500858
VALLEE, LEOPOLD
St-Benoît
(Beauce) (Qué.)
J0N 1K0
Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 5 décembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 2, au 585 est, boul. Charest, 9e étage, Québec, pour faire voir cause du maintien de son permis Q-500858 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur intimé a été déclaré coupable, par la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Hauterive, d'avoir contrevenu aux dispositons du règlement 12 sur le camionnage en vrac, à savoir:

Condamné le	Pour infraction à l'article	Dossier de la Cour
	12-12.24	1874
15-09-75	12-12.24	3511

Rôle Q-14091

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
4732-V

GRENIER TRANSPORT INC.

Route Chassé
Ste-Marie
(Beauce) (Qué.)
Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 5 décembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 2, au 585 est, boul. Charest, 9e étage, Québec, pour faire voir cause du maintien de son permis 4732-V et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur intimé a été déclaré coupable par la Cour de sessions de la paix des différents districts judiciaires d'avoir contrevenu aux dispositions de l'Ordonnance générale sur le camionnage numéro 4995, à savoir:

Condamné le	Pour infraction à l'article	Dossier de la Cour
09-08-76	O.G.C. 4995-44	3124
14-09-76	O.G.C. 4995	76065
06-12-76	O.G.C. 4995-47	4679
06-12-76	O.G.C. 4995-47	4680
06-12-76	O.G.C. 4995-47	4681
21-03-77	O.G.C. 4995-47	13710

Rôle Q-14092

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
10388-V

SERVICE DE LIVRAISON RAPIDEAU INC.

(Mme Françoise Hudon Blackburn, opérant)
9420, boul. Henri-Bourrassa
Charlesbourg (Qué.)
Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 5 décembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 2, au 585 est, boul. Charest, 9e étage, Québec, pour faire voir cause du maintien de son permis 10388-V et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur intimé a été déclaré coupable, par la Cour des sessions de la paix des différents districts judiciaires d'avoir contrevenu aux dispositions de l'Ordonnance générale sur le camionnage numéro 4995, à savoir:

Condamné le	Pour infraction à l'article	Dossier de la Cour
03-05-76	O.G.C. 4995-44	13920
13-05-76	O.G.C. 4995-44	13918
07-07-76	O.G.C. 4995-44	13919

Rôle Q-14093

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
Q-600099

RAYMOND PLOURDE AUTO

1300, 4e Avenue
La Pocatière (Qué.)
G0R 1Z0
Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 12 décembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 2, au 585 est, boul. Charest, 9e étage, Québec., pour faire voir cause du maintien de son permis Q-600099 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur intimé a été déclaré coupable, par la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Québec, d'avoir contrevenu aux dispositions de l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location, à savoir:

Condamné le	Pour infraction à l'article	Dossier de la Cour
9-10-75	O.G. 2-1	73237
17-06-76	O.G. 2-1	6085
21-10-76	O.G. 2-1	1584
13-12-76	O.G. 2-1	7064

Rôle Q-14094

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
Q-501994

HARDY, JEAN-GUY

St-Ubald
Portneuf (Qué.)
G0A 4L0
Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 12 décembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 2, au 585 est, boul. Charest, 9e étage, Québec, pour faire voir cause du maintien de son permis Q-501994 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur intimé a été déclaré coupable, par la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Terrebonne d'avoir contrevenu aux dispositions du règlement numéro 12 sur le camionnage en vrac, à savoir:

Condamné le	Pour infraction à l'article	Dossier de la Cour
29-10-76	12-12.24	11138
28-01-77	12-12.24	21225

70103-o

I — Avis de la Commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délais, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-24125
CM-20000 P-26
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
M-201932 D-11
J.M. GOULET LTEE,
205, Bates Road,
Montréal, (Qué.)
Intimée

Attendu que la Commission, le 30 mars 1976, a rendu la décision MPT-9938 et accueillait la requête en autorisation de changement de contrôle, les nouveaux actionnaires étant:

Tibor Vaitzner 250 actions
George Grosz 250 actions

Attendu que le dossier contenait une copie de résolution de la compagnie intimée, datée du 31 janvier 1975, donnant une description plus précise de la répartition du capital actions, à savoir:

Tibor Vaitzner 249 actions communes
George Grosz 249 actions communes
Ted J. Lebovics 2 actions communes

Attendu que les deux actions communes de Ted J. Lebovics sont déclarées, à ladite résolution, en fiducie réciproquement pour MM. Tibor Vaitzner et George Grosz.

Considérant les dispositions de la loi des compagnies et de la loi des transports et ses règlements.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Reviser la décision MPT-9938, en modifier le deuxième paragraphe pour qu'il se lise ainsi:

Autorise le transfert des actions et déclare qu'à l'avenir, les actions de J.M. Goulet Ltée seront réparties comme suit:

Tibor Vaitzner 249 actions
George Grosz 249 actions
Ted J. Lebovics 2 actions

70103-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Date de dissolution
BOULANGERIE GENDRON (1966) LIMITEE 1114-3906	27 01 66	07 11 77
CLUB DES PINS INC. 1468-7362	02 08 63	28 10 77
CREMAZIE AUTO REPAIR INC. 1105-6769	26 04 65	28 10 77
EXPOSITION DU MEUBLE INC. 1155-3369	19 12 58	04 11 77
GENERAL OXIGEN INC. 1278-5978	14 05 68	28 10 77
GLOBUS FLORESCENT INC. 1128-6218	05 04 66	07 11 77
HARVEST REALTIES INC. 1265-1469	12 11 62	11 11 77
LES IMMEUBLES STE-MARIE LTEE 1274-1310	22 04 60	04 11 77
LE PATRONAGE ST CHARLES INC. 1245-3635	15 02 58	15 11 77

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CHOEUR V'LA L'BON VENT 1239-8665	10 04 61	3	7
LE CLUB DE GOLF ADSTOCK INC. 1229-5598	09 04 70	10	13
CLUB DE GOLF HERIOT INC. 1176-7985	05 02 63	9	7

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-HUGUES INC. 1230-0141	13 12 71	3	7
DESHAIES, MARCOUX, SEGUIN & ASSOCIES INC. ..... maintenant connu sous le nom de: ASSURANCES DENIS MARCOUX INC. 1252-3049	09 07 71	4	3
DISTRIBUTION J.B. (1975) INC. 1371-2898	10 02 75	3	6
EMPAQUETAGE J.B. INC. 1480-6715	31 10 75	3	6
LES ENTREPRISES P.E.B. LTEE 1353-1553	18 12 62	3	4
LA FONDATION GIRARDIN-VAILLANCOURT 1319-7603	24 04 70	7	15
GESTION GAMELIN INC. 1470-5008	30 09 76	6	7
JACQUES HAMEL INC. 1465-5195	12 03 76	3	5
LES INDUSTRIES TANGUAY LIMITEE 1178-0376	21 07 67	5	9
THE LIONS CLUB OF SHAWVILLE, QUEBEC 1293-3511	26 06 70	3	12
LOISITHEQUE INC. 1330-9372	25 05 73	5	3
MICHAUD & LARUE INC. 1333-1129	14 03 73	4	3
MOTO-SPORT L.C.M. INC. 1366-6003	18 08 75	5	4
LES PLACEMENTS MAROWE LIMITEE..... 1370-8409	30 12 74	5	3
RESIDENCE LE VANIER INC. 1282-1674	21 04 67	3	4
LA SOCIETE PELSTON INC. 1279-4459	13 05 71	3	8
SPORTS LANIEL & CHABOT INC. 1370-9449	13 01 75	6	4
TUFLEX LTEE 1339-7641	09 02 72	4	3

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom	Date de constitution
CARREFOUR CANDIAC INC. 1481-2010	RUSIMES INC.	02 12 75
CINEMA LE SEPTIEME ART INC. 1481-0352	LES CINEMAS PROSPEC INC.	21 11 75
CONSTRUCTION JALON INC. 1465-5195	JACQUES HAMEL INC.	12 03 76
ALEX DAVIS & ASSOCIES INC. *ALEX DAVIS & ASSOCIATES INC.* 1294-7180	ALEX DAVIS & ASSOCIATES INC.	26 03 71
IMPORTATIONS ALIMENTAIRES STELLA INC. *STELLA FOOD IMPORTING INC.* 1111-7462	STELLA FOOD IMPORTING INC.	31 08 64
CLAUDE LEFEBVRE INC. 1210-8072	LAPRISE ET LEFEBVRE INC.	08 06 71
LE MANOIR CHARBOURG INC. 1477-3147	RESTECH INC.	05 05 77
RESTAURANT DELICES D'ASIE INC. 1501-8252	LE RESTAURANT CARRE DOMINION INC. *DOMINION SQUARE RESTAURANT INC.*	20 01 76
SERVICE D'EDIFICES PYRAMIDE QUEBEC LIMITEE *PYRAMID BUILDING SERVICES QUEBEC LIMITED* 1118-3373	RIDGEWOOD CLEANING MAINTENANCE LTD.	11 10 63
LES SERVICES TECHNIQUES DE REASSURANCE UNIVERSELS INC. *UNIVERSAL REINSURANCE TECHNICAL SERVICES INC.* 1464-0619	VERDON, DAVID (REASSURANCE) INC. *VERDON, DAVID (REINSURANCE) INC.*	09 01 76

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ACRES QUEBEC LIMITEE 1118-2912	01 12 64	1860, édifice Sun Life, carré Dominion, Montréal	1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 330 Montréal
AGENCE DE GESTION EN TECHNIQUES DE L'EAU (A.G.T.E.) LTEE 1335-8734	16 03 72	Longueuil	3104, avenue Robitaille Longueuil
ALIGNEMENT GERMAIN BRISEBOIS LTEE 1477-7635	17 05 77	Matane	314, de la Gare, Matane
LES ANCIENS DU PATRO DE JONQUIERE INC. 1164-6205	27 03 62	Jonquière	75, rue St-Dominique Jonquière
ARJEZIO INC. 1473-3984	21 01 77	Granby	19, rue Centre, Granby
ARTHUR ET SON OEUVRE INC. 1472-1435	31 01 77	Sherbrooke	175 sud, rue Wellington Sherbrooke
ASSURANCE LAWS, DUSSAULT LTEE 1268-6440	29 01 60	1010, Beaver Hall Hill, Montréal	620 ouest, rue St-Jacques, Montréal
B.L.R. CORP. 1239-3930	10 08 65	Montréal	Place du Canada, suite 1400, Montréal
BATEAUX DE SERVICE SOREL LTEE 1236-4857	07 08 63	Sorel	441, rue Picard, Sorel
LUC BEAUREGARD ET ASSOCIES INC. ... 1505-0461	20 09 76	Montréal	1350 ouest, rue Sherbrooke, bureau 300, Montréal
HARRY BISKIN ENTERPRISES INC. 1125-7029	08 05 64	Montréal	5250, rue Ferrier, bureau 702, Montréal
BOUTIQUE ARTISANALE ROLOU INC. ... 1474-3264	17 02 77	Bécancour	2915, Des Rossignols, Bécancour
BOUTIQUE BON PIED BEL OEIL INC. 1466-7992	05 05 76	271, boulevard Cartier, Beloeil	332, boulevard Laurier, Beloeil
CANTINE ROUYN-NORANDA INC. 1475-1747	26 04 77	Rouyn	494, place des Erables, Rouyn
CENTRE DE LOCATION CHOMEDEY INC. 1141-8852	11 11 65	3865, boulevard St-Martin, Laval	3873, boulevard St-Martin, Laval
CHAMBRES DE TOURISTES CLAIRE INC. 1244-8338	26 11 71	Longueuil	470,chemin Chambly, Longueuil
CHARBONNEAU, GERMAIN ET ASSOCIES INC. 1504-9976	16 09 76	138, rue Labelle, Saint-Jérôme	136, rue Labelle, Saint-Jérôme

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CHARLES-E. CHARRON & ASSOCIES INC. 1341-6490	21 09 73	9674, rue Hochelaga, Montréal	5045, rue Lebrun, Montréal
LES CHOCOLATS GIACOMO ET FRERE INC. 1505-1816	30 09 76	Laval	10, rue Corbeil, Laval
CLINIQUE DE RADIOLOGIE M.N.I. INC. 1472-7101	29 12 76	1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3301, Montréal	3801, rue University, 5e étage, suite N 549, Montréal
LE CLUB DE CANOT-CAMPING LES PAGAYEURS 1474-2183	01 04 77	Montréal	8296, Chateaubriand, Montréal
CLUB DES 3 FOIS 20 ANS DE ST-JEAN 1249-3680	02 11 63	Saint-Jean	184 nord, Jacques-Cartier, Saint-Jean
CLUB X.M. COPAIN DU LAC INC. 1364-5965	11 07 75	1740, rue Powell, Alma	Route de l'Aéroport, Alma
COMITE D'AIDE A LA JEUNESSE DE LA BAIE DU FEBVRE 1227-9477	29 08 49	Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre	23, rue de l'Eglise, Saint-Joseph-de-la-baie-du-Febvre
LE COMITE DES LOISIRS DE LA PAROISSE ST-LAZARE (CTE VAUDREUIL) INC. 1250-5053	29 01 59	Saint-Lazare	1960, Ste-Angélique, Saint-Lazare
COMPLEXE C.S.L. INC. 1507-1293	21 09 77	Laval	1110, rue Desnoyers, Laval
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COTE NORD 1299-6344	02 02 66	Hauterive	625, boulevard Laflèche Hauterive
CONSTRUCTION BAUDE INC. 1371-9877	07 04 75	8484, rue Esplanade, Montréal	306, place d'Youville, suite C-32, Montréal
CONSTRUCTION F.A. INC. 1472-4223	15 12 76	Sainte-Thérèse-Ouest	25,rue Claudel, Sainte-Thérèse-Ouest
CONSTRUCTION MIRABEL LTEE 1331-3051	19 04 73	11385, Bois de Boulogne, Montréal	7015, Métivier, Montréal
LES CONSTRUCTIONS RAYMOND MORIN INC. 1473-1475	14 01 77	Saint-François-Xavier-de-Brompton	255, rue Principale, Saint-François-Xavier-de-Brompton
LES CONVOYEURS WEBEC LTEE 1474-8081	20 04 77	Westmount	1, carré Westmount, bureau 444, Westmount
CORONET INSURANCE AGENCIES LTD. 1249-3565	14 12 56	1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal	5925, avenue Monkland, suite 202, Montréal
LA CORPORATION MUSELECO 1356-0602	09 01 74	36, Bel-Air, Lévis	19 ouest, Trans-Canada, Lévis
LES COUVRE-PLANCHERS BOIVIN & PAQUET INC. 1475-1069	11 03 77	Sainte-Catherine	23, place Laurentienne, Sainte-Catherine

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CUIR TISON INC. 1363-1916	30 04 75	Montréal	7250, rue Mile End, suite 605, Montréal
DECKELBAUM BROS. (CANADA) LTD. 1115-5256	20 07 64	Montréal	1435, Saint-Alexandre, bureau 1057, Montréal
JAY DEE ACCEPTANCE CORP. 1228-5037	02 06 60	5803, Côte des Neiges, Montréal	1440 ouest, Ste-Catherine, bureau 810, Montréal
LES DISTRIBUTIONS J.G. INC. 1504-3284	21 07 76	1805 est, rue Laurier, Montréal	2979 est, rue Sherbrooke, Montréal
JEAN-GUY DOUCET INC. 1479-2030	04 07 77	Bécancour	11120, boulevard Bécancour, Bécancour
LES ENTREPRISES C.A. NORTON LIMITEE 1228-9377	05 01 72	12, 1re Avenue, Lac-Saint-Charles	1018, 1re Avenue, Lac-Saint-Charles
ENTREPRISES G. RODRIGUE INC. 1365-2433	30 04 75	5080, Noël, Pierrefonds	17551, Des Rivières, Pierrefonds
LES ENTREPRISES GRENIER & FILS INC. 1197-8301	30 12 65	Beauport	55, rue Dumoncel, Beauport
LES ENTREPRISES JUSTIN LTEE 1341-6250	10 10 73	2953, boulevard Ste-Anne, Beauport	2439, avenue Royale, Beauport
LES ENTREPRISES LACROIX ET BEAUCHESNE INC. 1245-9012	15 10 71	306, 12e Avenue, Sherbrooke	174, Rivier, Sherbrooke
LES ENTREPRISES LOITEL INC. 1330-0033	22 03 73	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1206, place Sherbrooke, Montréal	560 ouest, boulevard Henri-Bourassa, suite 310, Montréal
LES ENTREPRISES P.E.B. LTEE 1353-1553	18 12 62	Lac-Saint-Charles	1190, 1re Avenue, Lac-Saint-Charles
LES ENTREPRISES WILFRID GIROUX INC. 1174-8225	19 04 60	Saint-Georges	160, avenue St-Georges, Saint-Georges
EQUIPEMENTS DE CONTROLE DAVIS LIMITEE 1473-7332	31 01 77	Saint-Pierre	165, Richer, Saint-Pierre
EQUIPEMENTS DE LAVE-AUTO FURIE INC. 1207-7079	30 04 71	Verdun	4035, Bannantyne, Verdun
FLEURCO INDUSTRIES (1963) LTD. 1446-1818	17 09 63	430, rue St-Pierre, Montréal .	5635, rue Fullum, Montréal
LES FOURRURES PIERRE LTEE 1330-8432	20 03 73	5361 est, rue Beaubien, Montréal	2199, rue Joliette, Montréal
GESTION BRICLO INC. 1361-3633	22 01 75	1400, Ile Maligne, Laval	245, rue Haute Rive, Laval
GESTION GAMELIN INC. 1470-5008	30 09 76	526, boulevard St-Joseph, Hull	211, rue Gamelin, Hull

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LOU GOLDBERG JEWELLER INC. 1107-1867	04 01 62	1255, rue Université, bureau 917, Montréal	1304, rue Greene, suite 300, Montréal
LES IMMEUBLES CALIFORNIE INC. 1504-5180	05 08 76	4535, de Castille, Montréal-Nord	10328, boulevard St-Michel, Montréal-Nord
IMMEUBLES EDESSA LTEE 1337-2115	25 01 73	1, place Ville Marie, suite 3635, Montréal	1198, de la Montagne, Montréal
LES INVESTISSEMENTS MESSINA INC. .. 1502-5109	10 03 76	4535, de Castille, Montréal-Nord	10328, boulevard St-Michel, Montréal-Nord
LE JOURNAL DU CAP INC. 1167-0460	21 08 67	Cap-de-la-Madeleine	922, rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine
KENDON INVESTMENTS CORP. 1269-7389	01 12 67	50 ouest, boulevard place Crémazie, suite 600, Montréal	1155, rue Sherbrooke, Montréal
MARTIN KIELY CO. LIMITED 1116-5701	15 02 32	Montréal	1830, Mullins, Montréal
KINGSWAY PARK GOLF AND COUNTRY CLUB 1319-3503	05 04 65	Aylmer	Route rurale numéro 1, Aylmer
PAUL-EMILE LACHANCE LTEE 1256-4498	20 12 51	31, rue Mc Mahon, Québec ..	250 ouest, Grande-Allée, app. 306, Québec
CLEMENT LACOURSIERE CONSTRUCTION LTEE 1247-2205	06 05 65	54, rue de Bienville, Berthierville	321, rue de Bienville, Berthierville
LARIVIERE, PARMENTELOT & ASSOCIES INC. 1476-8311	21 04 77	Montréal	2161 est, Ste-Catherine Montréal
LEMARO INC. 1272-0637	30 09 69	Montréal	360, St-Jacques, suite 1810, Montréal
LOISIRS-AMITIE INC. 1476-0417	02 02 77	Victoriaville	1708 ouest, Notre-Dame, Victoriaville
LOWELL REALTY & INVESTMENT INC. .. 1302-0706	16 10 59	1541, rue Crescent, Montréal .	1550 ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal
MENGOLD WHOLESALE JEWELLERS LTD. 1109-8340	11 08 60	1255, rue Université, Montréal	1304, rue Greene, suite 300, Montréal
METROPOLITAN LABOUR SUPPLY INC. .. 1270-3385	07 06 66	5483 ouest, rue St-Jacques, Montréal	1228 ouest, rue St-Antoine, Montréal
MONTREAL NORTH PROPERTIES LTD. .. 1280-9927	18 12 63	125 ouest, Chabanel, suite 102, Montréal	353 ouest, Chabanel, Montréal
MUNIGESTION INC. 1479-5983	22 07 77	Sainte-Foy	977, route de l'Eglise, Sainte-Foy
NISULE CONVERTERS LTD. 1249-1262	13 01 72	8525, rue Marco Polo, Montréal	7975, avenue Marco Polo, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
NORMAND PALARDY & FILS INC. 1466-9790	10 05 76	Sainte-Madeleine	141, St-Simon, Sainte-Madeleine
GEORGE PATRICK LTEE 1175-6335	11 10 61	La Tuque	317, rue St-Joseph, La Tuque
B. ET G. PEPIN INC. 1474-8669	04 03 77	Lachenaie	1239, rue Lucille, Lachenaie
LES PLACEMENTS AHUNTSIC INCORPORE 1288-2650	12 09 62	223, boulevard Lévesque, Laval	258, rue Molière, Laval
LES PLACEMENTS SAILLANT LIMITEE .. 1156-6858	27 05 50	2525,boulevard Henri-Bourassa, Québec	2517, boulevard Henri-Bourassa, Québec
POWERTRON CORPORATION 1388-1548	29 12 60	5701, chemin Côte St-Paul, Montréal	465, St-Jean, Montréal
PROBITEC INC. 1361-3997	23 01 75	35, rue de Varennes, bureau 7, Boucherville	450, boulevard de Mortagne, Boucherville
PRODUITS INDUSTRIELS DRUMMOND INC. 1465-0915	23 02 76	Drummondville	257, rue Hériot, Drummondville
LES PROPRIETES CITE CONCORDIA LTEE 1248-4150	28 06 68	Place Bonaventure, Montréal	300, Léo-Pariseau, Montréal
QUINCAILLERIE DE LA MONTAGNE INC. 1471-6229	19 11 76	Larouche	122, rue Gauthier, Larouche
RANCH MAGADOR INC. 1470-8135	14 10 76	1010 ouest, Ste-Catherine, suite 834, Montréal	1110 ouest, Sherbrooke, Montréal
RAYBAR REALTIES INC. 1281-6575	22 12 54	Montréal	6333, Décarie, Montréal
REGENT DEVELOPMENT CORP..... 1281-9009	22 08 56	Montréal	153, Finchley, Montréal
ROBERT, MAHEU, NOEL ET AMIDENEAU INC. 1232-1238	01 12 64	507, place d'Armes, Montréal	2, complexe Desjardins, suite 2600, Montréal
SABEM INC. 1235-1607	28 04 61	246, Iberville, Repentigny ...	12, rue Télesphore, Repentigny
LE SALON DE COIFFURE LA PLACE DU SOUVENIR INC. 1366-9692	16 09 75	Laval	4629, boulevard du Souvenir, Laval
SAMSON BOULEVARD DEVELOPMENT INC. 1290-8570	06 03 67	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1610, Montréal	200 ouest, rue St-Jacques, suite 502, Montréal
SEGUIN AUTOMOBILE INC. 1336-3189	08 01 73	450 ouest, boulevard Curé-Poirier, Longueuil	1030, St-Thomas, Longueuil
SERVICE DE LIVRAISON D'AUTOS MONTREAL LTEE 1251-8007	06 10 64	4208 ouest, Ste-Catherine, Westmount	4036 ouest, Ste-Catherine, Westmount

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SERVICE DE PERSONNEL METROPOLITAIN (QUEBEC) INC. 1468-0474	25 06 76	Québec	915 ouest, boulevard St-Cyrille, suite 102, Québec
SERVICE SHELL LENNOXVILLE INC. 1465-3562	05 03 76	Lennoxville	79, rue Queen, Lennoxville
LES SPECIALITES DE BOIS MIRABEL LTEE 1478-8806	21 06 77	Longueuil	2667, boulevard Roland-Therrien, Longueuil
STATIONNEMENT L. & D. LTEE 1365-4694	20 05 75	666 ouest, rue Sherbrooke Montréal	1514, rue McGregor, Montréal
STATIONNEMENT L. & D. LTEE 1365-4694	20 05 75	1514, rue McGregor, Montréal	4, place Ville Marie, suite 411, Montréal
STUDIO DE DANSE MERYEM RAINVILLE PEARSON INC. 1479-3632	11 07 77	Longueuil	300, rue Joliette, app. 707, Longueuil
TABAGIE NEL INC. 1502-0738	10 02 76	Matagami	Place du Commerce, Matagami
LA TELEVISION EDUCATIVE ET COMMUNAUTAIRE DU SAGUENAY LTEE 1355-8903	22 02 74	Chicoutimi	392 est, rue Racine, Chicoutimi
TOTALICOMM INC. 1476-8386	21 04 77	Montréal	625, Président Kennedy, bureau 1603, Montréal
TRANSPORT ST-PAMPHILE INC. 1343-9831	05 10 73	Saint-Pamphile	125 nord, rue Principale, Saint-Pamphile
J.K. WALKDEN LTD. 1123-4481	17 07 47	Montréal	1498 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WESTMOUNT MOVING AND WAREHOUSING LIMITED 1125-8118	31 05 29	61, boulevard Hymus, Pointe-Claire	63, boulevard Hymus, Pointe-Claire
ZIRCO INC. 1324-6905	25 05 59	800, carré Victoria, bureau 621, Montréal	300, rue Léo-Pariseau, bureau 1900, Montréal

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ALIMENTATION ET ACCOMMODATION JEAN-PAUL GRENIER INC. 1506-5725	1240, rue Commerciale, Saint-Romuald-d'Etchemin	30 08 77
ALIMENTATION J.P. MILJOURS INC. 1475-7850	2190, Dessaules, Saint-Hyacinthe	26 09 77
LES ALIMENTS PARME INC. *PARME FOODS INC.* 1507-0592	425 est, boulevard Charest, Québec	14 09 77
AMENAGEMENT PAYSAGER D. ST-CYR INC. 1506-5964	894, rue Boileau, Sainte-Dorothée	30 08 77
LES ARMOIRES MIRABEL (SUD) LTEE 1506-9719	8261, rue St-Laurent, Montréal	13 09 77
LES ATELIERS DE DEBOSSELAGE R.P.J. INC. 1507-2655	38, rue William-Dobel, Baie-Comeau	03 10 77
AUTO-DECOR L.M. INC. 1506-9594	Bois-des-Filion	12 09 77
BARBECUE ELEGANT INC. 1478-6867	Montréal	15 06 77
BIJOUBEC INC. 1506-7465	Longueuil	06 09 77
BOUTIQUE UN, SEPT, UN INC. 1506-1054	171, rue Richelieu, Saint-Jean	15 08 77
LES BOUTIQUES DE MATERNITE MARJO INC. 1506-5246	Jonquière	27 09 77
BRIERE, DODGE CHRYSLER INC. 1479-9233	2269, chemin Chambly, Carignan	28 07 77
CAMPING K.O.A. RIVIERE-DU-LOUP INC. 1507-0188	Rivière-du-Loup	13 09 77
CENTRE DU DISQUE ROGER ET MARC INC. *ROGER AND MARC'S RECORD CENTER INC.* 1506-2730	4848, boulevard Léger, Montréal-Nord	21 09 77
CENTRE ORTHOPEDIQUE LEVAC INC. 1506-1039	234, rue Heriot, Drummondville	15 08 77
LES CHARPENTES BOISCHATEL INC. 1505-9686	5780, boulevard Ste-Anne, Saint-Jean-de-Boischatel	09 08 77
CHATEAU VANIER INC. 1507-4503	Montréal	07 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CLUB DE GOLF DANY INC. *DANY GOLF CLUB INC.* 1506-8968	2957, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac	09 09 77
COFFRAGE L.B.P. INC. 1507-0006	11, Centrale, Sainte-Catherine	14 09 77
LES COIFFEURS CONTINENTAL (LES PROMENADES ST-BRUNO) INC. *CONTINENTAL HAIR STYLISTS (LES PROMENADES ST-BRUNO) INC.* 1506-3548	1, place Ville-Marie, Montréal	23 08 77
CONSTRUCTION CARMEL INC. *CARMEL CONSTRUCTION INC.* 1506-5972	58, Louis-Bazinet, Joliette	30 08 77
LES CONSTRUCTIONS ANDRE POULIN LIMITEE 1506-3530	800, avenue Patry, Beauport	23 08 77
LES CONSTRUCTIONS BRUNEAU & FILS INC. 1506-3050	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1610, Montréal	22 08 77
CONSULTANT J.P. CABANA INC. 1475-7199	65 est, rue Sherbrooke, suite 616, Montréal	26 09 77
COURTIERS EN ALIMENTATION RICHELIEU INC. *RICHELIEU FOOD BROKERS INC.* 1507-1566	374, avenue Mortlake, Saint-Lambert	19 09 77
COUVREURS SUPERIEUR INC. *SUPERIOR ROOFERS INC.* 1507-0832	1253, avenue du Collège McGill, suite 965, Montréal	15 09 77
JEAN CROTEAU INC. 1507-2507	8929, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg	29 09 77
DECOSTE & MORIN INC. 1475-6449	Fatima	23 09 77
DEPANNEUR A LA RESCOUSSE PRISCILLE INC. 1506-3043	5987, avenue Merriam, Anjou	22 08 77
LES DESSINS CEME INC. *CEME DESIGN INC.* 1477-2008	4004, rue Wellington, Verdun	12 04 77
DRAPERIES JEANNE-BRO INC. 1507-2663	Lévis	03 10 77
DUBOIS, CODERRE & ASSOCIES INC. 1507-0295	6, rue Calumet, (place Bonaventure), Montréal	14 09 77
EBENISTERIE YVON & PIERRE INC. 1507-1194	1631, Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil	19 09 77
LES EMBALLAGES MODERNES INC. *MODERN PACKAGING INC.* 1506-6087	Montréal	31 08 77
LES ENTREPRISES ALBERT ROY ET FILS LTEE 1475-6167	Lebel-sur-Quévillon	22 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES DE MANUTENTION 1-A INC. *1-A MAINTENANCE ENTERPRISES INC.* 1477-7320	Montréal	17 05 77
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE J.J. INC. 1506-6459	1550, McGregor, app.1602, Montréal	01 09 77
LES ENTREPRISES GERARD LAMOTHE INC. 1475-6530	2281, rang St-Pierre, Sainte-Elisabeth	23 09 77
LES ENTREPRISES JOHAN BOUDREAU INC. 1475-6282	Havre-Saint-Pierre	22 09 77
LES ENTREPRISES JOS. MICHAUD INC. 1507-3190	526, boulevard Hébert, Saint-Pascal	05 10 77
LES ENTREPRISES M. BOISVERT INC. 1506-9008	7 est, Rivière Batiscan, Saint-Stanislas	09 09 77
LES ENTREPRISES MARCEL & JACQUES INC. 1507-3182	427, St-Jacques, Saint-Jean	05 10 77
ERIKEAU INC. 1475-8205	Saint-Edouard-de-Frampton	28 09 77
EXCAVATION G. CAISSE INC. 1506-3415	319, rang sud, Sainte-Victoire-de-Sorel	19 08 77
LES EXCAVATIONS ALAIN & DESYLVA INC. 1475-7629	Saint-Hubert	27 09 77
FERME ANDRE MORIER & FILS INC. 1475-8130	22, rang du Cordon, Saint-Damase	27 09 77
FERME JEAN-GUY BOUVIER & FRERE INC. 1506-5204	La Présentation	29 08 77
FIBROTECHNIQUE INC. 1506-3605	Laval	23 08 77
FINANCE MESSIER-MATIC INC. 1506-0494	426 est, rue Sherbrooke, Montréal	11 08 77
FOISY & FRERES INC. 1506-1914	8670, de Grobois, Montréal	15 08 77
FORGE DE L'EST DU QUEBEC LIMITEE *EASTERN QUEBEC FORGE LIMITED* 1506-9610	1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 504, Montréal	12 09 77
FROMAGERIE GRAN SASSO INC. 1507-2960	4647 est, rue Jarry, Saint-Léonard	03 10 77
GARAGE EDGAR CARRIER LTEE 1507-3935	368, rue Hériot, Drummondville	07 10 77
GARAGE P. & B. COTE INC. 1506-7283	Saint-Louis-de-Blanford	06 09 77
PATRICK GARNEAU & ASSOCIES INC. *PATRICK GARNEAU & ASSOCIATES INC.* 1479-8359	787, rue d'Iberville, Boucherville	27 07 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LE GROUPE B. & C. INC. 1506-3431	Montréal	22 08 77
LE GROUPE DRYADE LTEE 1507-1285	536, chemin St-Joseph, Bernières	20 09 77
GUERARD, PARADIS & ASSOCIES INC. 1507-1236	6320, rue Clairbonne, Charlesbourg	19 09 77
GUERARD, TREMBLAY & ASSOCIES INC. 1507-1012	6320, rue Clairbonne, Charlesbourg	19 09 77
HALLAL, TAYLOR & ASSOCIES INC. 1506-7580	Low	06 09 77
LES IMMEUBLES D.R. INC. 1507-3109	1026, rue St-Jean, suites 101-102, Québec	04 10 77
LES IMMEUBLES PHENIX LTEE *PHOENIX REAL ESTATE LTD.* 1479-6841	Montréal	15 07 77
IMPRIMERIE INDUSTRIELLE J.Y.D. INC. 1506-9883	Québec	22 09 77
INSTRUMENTATION G.D.D. INC. 1507-3927	2120, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy	06 10 77
LES INVESTISSEMENTS F.B. INC. *F.B. INVESTMENTS INC.* 1477-9094	10, rue St-Jacques, suite 308, Montréal	20 05 77
LES INVESTISSEMENTS PROSAG INC. 1506-9875	1179, avenue Colbert, appartement 1, Sainte-Foy	14 09 77
LES JARDINS DE LA COTE STE-ANNE INC. *STE-ANNE HILLS GARDENS INC.* 1507-3919	Montréal	06 10 77
LABORATOIRE DENTAIRE MONDOR INC. 1479-6106	460, rue Mondor, Saint-Hyacinthe	04 08 77
LABORATOIRES CONCORDE INC. *CONCORDE LABORATORIES INC.* 1474-5236	300, boulevard de la Concorde, Laval	23 02 77
R. LACASSE & FILS (1977) INC. 1507-2933	1735, rue Sherbrooke, Magog	30 09 77
LEFEBVRE, DESLANDES & ASSOCIES INC. 1506-5212	38, rue Airlie, LaSalle	29 08 77
JEAN-YVES LEMAY ET ASSOCIES INC. 1506-8992	345, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec	08 09 77
LIBRAIRIE MAURICE INC. 1478-7154	57 est, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny	16 06 77
LES LOCATIONS DE L'AMI MICHEL INC. 1475-6944	110, Bergeron, Saint-Agapit	23 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
JACQUELIN MAINVILLE INC. 1505-9231	Rawdon	08 08 77
MARCHE DUY BA DAO ET FRERES INC. 1506-2771	175, rue Steel View, Pointe-Claire	19 08 77
MARCHE JEAN-LOUIS LAMOUREUX INC. 1506-7184	Saint-Bernard (partie Sud)	02 09 77
MATCOMART (1977) INC. 1506-6715	355, boulevard Sir Wilfrid-Laurier, Saint-Basile-le-Grand	01 09 77
SHIRLEY MOISAN INC. 1506-7481	705 nord, avenue Du Pont, Lac Saint-Jean	06 09 77
PIECES D'AUTO CARRIERE INC. *CARRIERE AUTO PARTS INC.* 1506-5295	1747, boulevard St-Antoine, Saint-Antoine	29 08 77
PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOS LEPAGE INC. 1475-6175	937, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien	22 09 77
PLACEMENTS FLEURANT INC. 1506-8869	Longueuil	09 09 77
LES PLACEMENTS PAGMAR INC. 1475-6381	1677, Place de Bruyère, Sainte-Foy	22 09 77
LES PLACEMENTS RAMI LTEE 1475-7512	Racine	26 09 77
MICHEL PREDIGNAC, AGENT COMMERCIAL EN ALIMENTATION INC. 1506-1922	18, Saint-Laurent, Saint-Eustache	27 09 77
LES PRODUITS BEL HORIZON INC. 1506-3639	1105, Petite-Caroline, Rougemont	23 08 77
REMBOURRAGE LAURIER INC. 1356-0867	Route 116, Arthabaska	20 09 77
RENOVATION GEORGES ROBERT INC. 1506-5493	31, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield	29 08 77
LES RENOVATIONS JEAN MASSE INC. 1475-8213	7167, boulevard Monk, Montréal	28 09 77
LE RESTAURANT LA TERRASSE RICHMOND-JOHNSON LTEE 1506-5303	Richmond	29 08 77
SOCIETE DUGARD INC. *DUGARD SOCIETY INC.* 1507-0105	10300, Bois-de-Boulogne, bureau 412, Montréal	14 09 77
SUPERMARCHE ANDRE GELINAS INC. 1507-2432	1A, rue St-Joseph, Warwick	30 09 77
TENUE DE LIVRES DE BEAUCE INC. 1472-0494	682, 4e Avenue, Saint-Georges-Est	07 12 76
GUY THIBAULT, PONTIAC - BUICK INC. 1507-2606	Saint-Jean-Port-Joli	30 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
TRAMEC INC. 1471-7490	Saint-Aubert	25 11 76
TRANSPORT ST-ANTOINE LTEE 1507-2184	Saint-Antoine-sur-Richelieu	21 09 77
LOUIS EUGENE VALLIERES INC. 1357-5600	1495, Daigle, Québec	13 09 77
VENTILATION ESCO INC. 1475-6316	Warwick	22 09 77
VITRES D'AUTOS FORTIER INC. 1475-7504	458, boulevard Saint-Germain, Rimouski	26 09 77
LES VOYAGES RIVE SUD INC. 1507-2192	115D, rue St-Pierre, Saint-Constant	21 09 77

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ST-AUGUSTIN (A.P.E.L.S.A.) 1506-1674	860, de la Colline, Sainte-Foy	18 08 77
L'ASSOCIATION DES COPAINS DE ST-LUC, S.R.G. INC. 1477-5399	Saint-Luc	12 05 77
L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU CEGEP VANIER, CAMPUS STE-CROIX *THE VANIER CEGEP STUDENTS ASSOCIATION, STE-CROIX CAMPUS* 1506-3001	821, boulevard Ste-Croix, Montréal	22 08 77
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA DEUX INC. 1478-0506	Alma	26 05 77
ASSOCIATION LOCALE DE CROSSE DE VAL D'OR 1506-7093	600, 7e Rue, Val-d'Or	02 09 77
ASSOCIATION REGIONALE DE PLEIN AIR DE L'ESTRIE 1363-6733	Sherbrooke	02 03 76

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION REGIONALE SUB-AQUATIQUE SUD-OUEST 1479-9092	48, avenue Grande-Ile, Valleyfield	29 07 77
ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLE-EMARD 1478-2635	4, place Ville-Marie, bureau 512, Montréal	31 05 77
ATELIER COMMUNAUTAIRE DE COUTURE CENTRE-SUD INC. 1474-1672	Montréal	19 07 77
CAMPACTION INC. 1478-9796	Chemin du Bord de l'Eau, Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	27 06 77
CARREFOUR DE SOBRIETE SECTEUR LAPOINTE INC. 1474-4908	401, Montfort, Jonquière	23 02 77
LE CENTRE AMICAL DE LA BAIE INC. 1473-7613	La Baie	01 02 77
CENTRE CULTUREL VIEUX-COLLEGE INC. 1478-5646	50, rue Principale, Saint-Jacques	10 06 77
LE CERCLE DES FERMIERES DE MONT-LOUIS INC. 1477-8260	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	19 05 77
LE CERCLE DES FERMIERES DE RIVIERE-PORTNEUF 1477-5464	170, rue Principale, Sainte-Anne-de-Portneuf	22 09 77
LA CHAINE DES AFFAIRES DE TROIS-PISTOLES INC. 1507-4016	Trois-Pistoles	05 10 77
CLUB D'ATHLETISME LYNX INC. 1474-9832	740, rue des Ruisseaux, Trois-Rivières	08 03 77
LE CLUB DE HOCKEY INTERMEDIAIRE NICOLET INC. 1506-1864	280, Plessis, Nicolet	16 08 77
CLUB DE HOCKEY LES PYROS INC. 1506-5758	722, route Marie-Victorin, Tracy	29 08 77
CLUB DE MOTOS LES ANGES D'ACIER INC. *STEEL ANGELS MOTOS CLUB INC.* 1478-8731	Matane	21 06 77
CLUB DE RADIO DE LEMOYNE INC. 1507-3695	1961, rue St-Pierre, Lemoyne	14 10 77
CLUB DE SKI DE FOND MONT-VALIN INC. 1478-3278	Saint-Fulgence	03 06 77
CLUB FLECHIVORS DE SHERBROOKE INC. 1474-7661	Sherbrooke	01 09 77
CLUB RICHELIEU CAPLAN 1479-2428	Caplan	04 07 77
CLUB RICHELIEU DE SACRE-COEUR INC. 1476-4278	Sacré-Coeur	12 04 77
CLUB SOCIAL DES QUILLEURS PIERRE MONTPETIT 1475-4865	440 est, rue Beaubien, Montréal	10 05 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LE CLUB SOCIAL ET RECREATIF GREC MONTREAL 1507-3869	945 ouest, rue Jean-Talon, Montréal	04 10 77
CLUB SPORTIF DES ENVAHISSEURS INC. 1507-3315	Saint-Athanase	03 10 77
COMITE DE CITOYENS DE ST-HONORE DE RIVIERE-DU-LOUP 1506-2649	Saint-Honoré	18 08 77
COMITE DES LOISIRS D'HENRYVILLE 1507-3562	Henryville	04 10 77
CORPORATION CAMP PLEIN AIR POUR HANDICAPES DU QUEBEC (C.C.P.A.H.Q.) 1478-3831	Montréal	06 06 77
CORPORATION DE LA FETE NATIONALE DES QUEBECOIS, REGION DE L'OUTAOUAIS 1473-9585	Hull	07 02 77
CORPORATION DES FETES POPULAIRES DE DRUMMONDVILLE-SUD INC. 1506-6038	Drummondville-Sud	31 08 77
LA FONDATION DU CENTRE DE PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE EN INGENIERIE DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (CPERIUS) 1479-3988	Faculté des sciences appliquées, Cité universitaire, Sherbrooke	14 07 77
LA FONDATION ST-DENIS INC. 1506-8794	Montréal	09 09 77
GROUPE L'ENTRE-DEUX INC. 1506-9495	6415, rue Des Ecores, Montréal	12 09 77
LE GROUPE TOCQUEVILLE 1478-9671	682½ ouest, rue St-Vallier, Québec	29 06 77
LES HABITATIONS GIRALDEAU DESJARDINS INC. 1505-9066	954B, rue Labelle, Saint-Jérôme	03 08 77
LIGUE DE BALLON SUR GLACE INTER-CAISSES INC. 1507-3331	159, rue LaSalle, Saint-Constant	03 10 77
LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE DE LAC MEGANTIC 1506-2680	3577, Lafontaine, Lac-Mégantic	19 08 77
LA LIGUE DE VOLLEY-BALL DE LA RIVE-SUD INC. 1507-2242	5420, St-Jean, Sainte-Catherine	30 09 77
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE NOTRE-DAME-DES-RIVIERES 1507-0782	(Notre-Dame-des-Rivières), Saint-Zotique	16 09 77
LES LOISIRS CANNE DE BOIS INC. 1479-9175	560, rue Barre, Hemmingford	29 07 77
LOISIRS ST-ALEXIS DE MONTCALM INC. 1505-9835	Saint-Alexis	09 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
MONITEURS EN GROUPE M. E. G. 1478-4417	Acton Vale	06 06 77
LE MUSEE DE KAMOURASKA INC. 1507-0568	Kamouraska	15 09 77
ORGANISATION ANTI-PAUVRETE DU BAS ST-LAURENT 1474-5020	Rimouski	23 02 77
RESEAU CEBISTE DE BEAUCE INC. 1506-6327	875 ouest, 16e Rue, Saint-Georges	01 09 77
LA RESERVE SPORTIVE RADISSON ET DES GROSEILLERS 1478-1686	Joliette	06 06 77
LE SERVICE D'AMBULANCE DE LA TRAVERSE INC. 1506-0700	Saint-Alexis-de-Matapédia	12 08 77

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES AMEUBLEMENTS NEANDER INC. *NEANDER FURNITURE INC.* 1124-4860	15 10 55	01 09 77	Changeant le nom-ancien nom: NEANDER UPHOLSTERING CO. LIMITED
ASSURANCES GENERALES NORMANDIN & PROULX INC. 1477-1539	02 05 77	22 08 77	1) Augmentant le capital; 2) modifiant les lettres patentes.
AUTOMOBILE LAJOIE & NERON LTEE 1173-8614	13 05 68	26 07 77	1) Augmentant le capital-actions; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
AUTOMOBILES UNIVERS INC. 1173-4134	27 11 69	22 09 77	Changeant le nom-ancien nom: J.A. DESAULNIERS AUTO INC.
BEAUPRE AUTOMOBILES LTEE 1177-9121	23 10 63	08 07 77	Modifiant le capital.
BIJOUTERIE PIERRE SARASIN INC. 1371-3144	12 02 75	03 10 77	Changeant le nom-ancien nom: CREATIONS L.S.B. INC.
BOUTIQUE PARADOXE LTEE 1467-6779	08 06 76	29 08 77	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
C P ASSOCIATES LIMITED 1289-2808	30 04 71	22 09 77	Modifiant le capital-actions.
COMPACTEURS D. & L. INC. 1211-2181	18 05 71	05 10 77	Modifiant le capital.
LA CORPORATION GROUPINVEST LTEE . 1465-5484	15 03 76	22 08 77	1) Augmentant les pouvoirs; 2) changeant le siège social de: 3600, montée St-Aubin, Laval à: 889, 26e Avenue, Fabreville.
D.E.B. (QUEBEC) INC. 1469-7635	02 09 76	08 09 77	Modifiant les lettres patentes.
DESIGNERS CIRCLE (MONTREAL) INC. .. 1111-7579	07 10 68	25 08 77	1) Modifiant le capital-actions; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
DISCO-CLUB LE BURLESQUE INC. 1233-2326	26 07 71	07 09 77	Changeant le nom-ancien nom: CLUB SOCIAL APPOLLON INC. *APOLLO SOCIAL CLUB INC.*
LES ENTREPRISES CAMILLE GARANT LTEE 1299-8969	29 01 65	27 07 77	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES J.G. POULIN LTEE 1469-6785	30 08 76	09 09 77	1) Changeant le nom-ancien nom: LES IMMEUBLES J.G. POULIN LTEE; 2) modifiant les pouvoirs.
LES ENTREPRISES LACHAPELLE & LACAS INC. 1502-2882	24 02 76	06 06 77	1) Changeant le nom-ancien nom: MARCHE LACHAPELLE & MAILLOUX INC.; 2) étendant les pouvoirs.
FERME RANG ST-FRANCOIS INC. 1471-5650	16 11 76	30 09 77	Augmentant le capital-actions.
LA FONDATION QUEBECOISE D'EDUCATION ECONOMIQUE 1503-9092	17 06 76	17 08 77	Modifiant les lettres patentes.
GESTION ABEL PLOURDE LTEE 1228-1689	11 11 69	16 09 77	Augmentant le capital-actions.
GESTION GEORGES PINARD LTEE 1368-1895	10 05 74	08 09 77	Modifiant le capital.
GILDAC INC. 1219-8461	30 04 71	27 09 77	Augmentant le capital.
LES INDUSTRIES DBM LIMITEE 1123-6569	08 02 68	17 08 77	Augmentant le capital-actions.
INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE INC. *INTERNATIONAL DYNAMIC READING INSTITUTE INC.* 1281-7375	14 05 71	18 10 77	Changeant le nom-ancien nom: INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONALE INC. *INTERNATIONAL READING INSTITUTE INC.*
LABORATOIRE L'AFRICAIN, LTEE 1110-2092	16 11 66	29 06 77	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
R. LESIEUR INC. 1183-1419	19 12 67	30 09 77	Modifiant le capital-actions.
LOCATION RICARD INC. 1364-7102	17 07 75	27 06 77	Modifiant le capital.
LOISIRS PINTENDRE INC. 1268-6861	15 10 62	16 09 77	Changeant le nom, ancien nom: L'O.T.J. DE PINTENDRE INC.
LES MAISONS MOBILES M.M.T.C. INC. 1472-6574	23 12 76	30 08 77	1) Changeant le nom-ancien nom: HUGUES BERNIER INC.; 2) étendant les objets.
MUSEE HISTORIQUE DE VAUDREUIL 1265-8589	28 05 55	02 08 77	Changeant le nom-ancien nom: LA SOCIETE HISTORIQUE VAUDREUIL SOULANGES
NORGESTEX INC. 1364-8753	24 07 75	05 10 77	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
NORMEX INTERNATIONALE INC. 1472-0841	08 12 76	05 10 77	Changeant le nombre des administrateurs de 4 à 3.
LES NOUVEAUX COMPAGNONS DE NOTRE-DAME INC. 1328-1720	24 02 58	20 09 77	Changeant le nom-ancien nom: LES COMPAGNONS DE NOTRE-DAME, INC.
LE PATRO LE PREVOST 1102-4502	01 12 69	03 10 77	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
PLACEMENTS A. ST-GERMAIN INC. 1369-8246	27 09 74	27 09 77	Augmentant le capital.
PLACEMENTS CLAUDE ST-ARNAULT INC. 1473-1905	17 01 77	13 09 77	Augmentant les objets.
QUEBEC LAND & REALTY COMPANY ... 1205-2718	21 08 06	17 10 77	Modifiant le capital.
RESTAURANT FRANÇAIS AU BEC FIN INC. 1504-5487	09 08 76	18 10 77	Changeant le nom-ancien nom: LA CREPERIE DU FAUBOURG INC. *THE FAUBOURG PANCAKE HOUSE INC.*
LES SERVICES ADMINISTRATIFS BOCANI INC. 1476-3866	07 04 77	08 09 77	Changeant le nom, ancien nom: LES SERVICES ADMINISTRATIFS N.C.B. INC.
LES SERVICES JANAL INC. ..... *JANAL SERVICES INC.* 1468-6646	28 07 76	01 09 77	1) Changeant le nom-ancien nom: LES SERVICES MEDICAUX JANAL INC. *JANAL MEDICAL SERVICES INC.*; 2) modifiant les lettres patentes.
LA SOCIETE DE GESTION PROGRESSIVE LTEE 1280-9174	24 05 63	09 08 77	Modifiant et augmentant le capital.
SOCIETE HISTORIQUE DE LA GASPESIE INC. 1326-5186	26 09 62	27 09 77	Modifiant les lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
SUCAN INC. 1266-2300	23 10 69	09 09 77	Changeant le nom, ancien nom: LES INVESTISSEMENTS HORN INC. *HORN INVESTMENTS INC.*
TRANSPORT P.H. GAUDREAU INC. ..... *P.H. GAUDREAU TRANSPORT INC.* 1319-9278	13 12 65	10 08 77	Changeant le nom-ancien nom: FISCHER TRANSPORT LTD.
VOYAGE TOUJOURS INC. 1336-5770	03 08 73	19 08 77	Modifiant le capital.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution	Modifications
LES FETES FORAINES DE CHARLESBOURG 1364-4471	Charlesbourg	03 07 75	substituant dans les lettres patentes les mots « 1re partie » par « 3e partie »

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o

Avis de correction
Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes supplémentaires des corporations ou compagnies suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LA COMPAGNIE LES CEINTURES RAPIDE LTEE RAPID BELT CO. LTD. 1115-8326	02 08 45	09 09 77	Corrigeant le nom « RAPID BELT CO. LTD. » par « LA COMPAGNIE LES CEINTURES RAPIDE LTEE RAPID BELT CO. LTD. »

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ANCIENS DE SHAWINIGAN 1232-4836	20 02 45	Montréal	1210, avenue Dawson, Dorval
ANJOU TOWER CRANE RENTALS INC. .. 1137-9112	22 12 67	8751, Crescent 5, Anjou	96, rue de Vaudreuil, Boucherville
AU ROYAUME DU LUMINAIRE ..... C.J.G.L. INC. 1463-9975	18 06 76	Québec	11, 28e rue, Val-Bélair
CENTREAU INC. 1476-4195	12 04 77	Québec	1733, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette
CONTROTEC INC. 1505-2202	04 10 76	173, rue Papineau, Joliette ..	1885, boulevard Industriel, Laval
DESHAIES, MARCOUX, SEQUIN & ..... ASSOCIES INC. maintenant connu sous le nom de: ASSURANCES DENIS MARCOUX INC. 1252-3049	09 07 71	391, chemin de la Lorraine, Laval	11,368, avenue Alfred, Montréal-Nord
ENTREPRISES IMMOBILIERES DE ..... SHERBROOKE INC. 1267-0436	30 10 62	Sherbrooke	Route rurale numéro 2, Lennoxville
LES ENTREPRISES ROBICO LTEE 1359-9345	28 10 74	Québec	363, boulevard Pie XI, Val-Bélair
KENOGAMI PIZZA LTEE 1164-3244	17 10 69	469, rue Ste-Foy, Longueuil .	1645, rue Des Sitelles, Chicoutimi
LIGUE DE HOCKEY AMICALE ..... ST-VIATEUR INC. 1232-0784	21 09 60	8851, rue Foucher, bureau 2, Montréal	999, rue McEachran, Outremont
LOCATION CHAMPOUX INC. 1245-0706	13 07 64	Rond-Point de Lévis, Lévis ..	25 sud, Dorchester, Québec
LES PLACEMENTS PAUL ANDRE ..... GELINAS INC. 1503-0166	12 04 76	Montréal	395, boulevard Quinn, Longueuil
SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES 1299-2194	17 10 62	Sainte-Catherine	3719 est, boulevard Gouin, Montréal-Nord
STERLING TEAS & COFFEES LIMITED ... 1109-3010	22 02 40	9795, rue Waverly, Montréal .	4700, rue Garand, Saint-Laurent
SURPLUS DE MANUFACTURIERS ..... F.R.E.D. INC. 1360-7700	12 12 74	230 est, 69e rue, Charlesbourg	550, 1re avenue, Québec
LES SYSTEMES DE CONTAINERS ..... (QUEBEC) (1974) LIMITEE 1358-7050	22 08 74	585, rue Ste-Rose, Laprairie .	8759, place Ray Lawson, Anjou

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

70102-o

Renseignements sur les compagnies

Lettres patentes annulées

Le Ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 5, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
ACE HOTELS (QUEBEC) LTD. 1289-9886	Montréal	06 12 56
ACIER M.J.M. INC. *M.J.M. STEEL INC.* 1371-2419	Saint-Léonard	05 02 75
ADAMOUR MANUFACTURING INC. 1223-5578	Montréal	01 05 72
AGENCES DE MOBILIERS INC. 1290-0239	Québec	17 10 57
AIRLINE SPORTSWEAR LTD. 1290-1419	Montréal	29 03 57
ALLIED BEVERAGES INC. 1290-2011	Montréal	04 05 55
ALOUETTE MEAT INC. 1128-0518	Montréal	14 04 67
ALPINE TEXTILES INC. 1111-4873	Montréal	09 12 64
ALRAY INVESTMENT COMPANY 1290-2276	Montréal	28 05 54
AMEUBLEMENT DIA-NOR INC. 1252-9525	Montréal	10 02 70
ANDRE RADIO STEREO LIMITEE 1139-1307	Jacques-Cartier	18 08 69
ANTIQUE FAIR INC. 1233-0346	Montréal	06 08 64
LES APPARTEMENTS ST. MARTIN LTEE. 1293-5185	St-Martin	29 03 57
THE ARCH AID SHOES CO. (OF QUEBEC) LIMITED 1230-3178	Montréal	22 12 27
AROY FASHIONS LTD. 1290-3902	Armagh	26 09 55

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
ASSOCIATION DES MARCHANDS METROLA INC. *METROLA MERCHANTS ASSOCIATION INC.* 1293-4873	Montréal	23 10 63
L'ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE ST-DENIS 1468-8378	Saint-Hyacinthe	01 05 67
ATLAS STONE INC. 1290-4652	Montréal	04 12 54
AU GAI LOGIS DU SAGUENAY INC. 1261-7379	Chicoutimi	28 03 66
HENRI AUBRY HENRI CONSTRUCTION LIMITEE 1295-0473	Montréal	22 05 56
AUDIO & VIDEO SHOWS LTD. 1290-4793	Montréal	13 04 55
AUTO-BUS GEORGES FORTIER INC. 1241-7192	Ste-Scholastique	17 03 61
AUTOBUS LAVAL & BOURG-ROYAL INC. 1290-4918	Québec	22 01 57
AUTOBUS ORMSTOWN LIMITEE 1290-4975	Ormstown	05 01 52
BAMBO GARDEN CAFE LTD. 1290-5501	Montréal	03 04 58
BATES ROAD INVESTMENT INC. 1236-4907	Montréal	27 04 55
W.E. BAXTER LIMITED 1236-5458	Montréal	27 10 33
BEAUDRY & FRERES LIMITEE 1295-2115	Cité de St-Michel	12 05 60
BEAULIEU SUPER MARKET INC. 1237-1563	Montréal	15 08 58
BEAUMONT PLAZA LTD. 1290-6376	Hampstead	19 07 68
BEAUTE BOUTIQUE INC. 1288-4276	Sillery	22 01 69
BEL-AIR AVIATION LIMITEE 1185-6713	Shawinigan	23 03 65
DORIS BELAND INC. 1155-1074	Québec	16 12 63
ACHILLE BELANGER INC. 1228-8593	La Macaza	17 05 65

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
BELOEIL ELECTRIQUE INC. 1303-7221	Montréal	11 03 64
BENMAN REALTIES INC. 1295-2792	Montréal	30 01 59
BENOIT-DE TONNANCOUR FILMS LIMITEE 1290-6996	Montréal	08 02 56
BERCOVITCH PANTS COMPANY 1295-2842	Montréal	30 01 56
LS.-JOS. BERGERON INC. 1295-2883	Jonquière	05 12 51
BESMETAL INDUSTRIES INC. 1194-1432	Cap-Rouge	02 07 53
BESMOVING & STORAGE LTD. 1290-7317	Québec	21 11 61
BETOMIX CONSTRUCTION LIMITEE 1295-3121	St-Jérôme	22 08 62
BIG THREE INC. 1295-3295	Montréal	13 06 53
BIJOUTERIE LEVIS INC. 1309-9270	Lévis	26 07 68
BLAIN AUTOMOBILE INC. 1295-3618	Farnham	17 11 61
MME J. BLAIS FOURRURES LIMITEE 1295-3592	Montréal	16 07 54
BLAY SUPER MARKET INC. 1239-2635	Montréal	26 10 60
PIERRE BOISVERT LIMITEE 1295-3923	Gaspé	22 02 63
BOIVIN & LEGAULT INC. 1295-3956	Québec	11 07 62
FERNAND BOLDUC LIMITEE 1295-3964	Leeds Village	30 09 57
BONAVENTURE TRANSPORT LTEE 1295-4046	Montréal	10 06 55
BOND CONCRETE FLOORS LTD. 1295-4061	Montréal	23 02 65
BONICK CORPORATION LIMITED 1295-4145	Montréal	02 04 59

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
BONUS SERVICE CENTER INC. 1239-9937	Pierrefonds	17 06 69
BOUTIQUE DE CHARLOTTE INC. 1315-5783	Victoriaville	03 05 67
LA BOUTIQUE DES JEUNES, INC. 1293-0244	Saint-Jovite	17 05 58
BOUTIQUES DE VETEMENTS LALLOUZ LTEE 1214-6262	Montréal	29 09 71
GERARD BRIEN & FILS INC. 1240-9728	Sherbrooke	28 12 65
BUANDERIE ASBESTOS NETTOYEURS INC. 1162-2339	Asbestos	02 04 69
BUILDWARE CO. LTD. 1295-5530	Sherbrooke	24 04 56
CAMIONS-CITERNES (QUEBEC) INC. 1242-3489	Québec	11 02 65
CANADIAN MAGNETIC LAMNATRACK INC. 1293-1630	Montréal	16 02 65
CANADIAN TRANS-VIDEO INCORPORATED 1286-5663	Sherbrooke	09 07 62
CAP AUTO LAV-O-MAT LTEE 1242-9890	Shawinigan	20 12 66
H. CARION INCORPOREE *H. CARION INCORPORATED* 1243-2415	Anjou	09 01 58
LEOPOLD CAUCHON LIMITEE 1292-6168	Alma	16 05 60
CENTRE D'ACCUEIL SAINT-PAUL 1228-6894	Montminy	01 10 68
CENTRE DE CONGELATION DE MONTREAL INC. *MONTREAL FROZEN FOOD CENTRE INC.* 1248-5421	Montréal	16 02 66
CHAMBERLAND & FILS INCORPOREE 1315-5429	Québec	10 08 60
CHAMBRES MILCAR INC. *MILCAR ROOMS INC.* 1334-0435	Montréal	30 01 73
CHAMPLAIN FOOTWEAR INC. 1193-5970	Saint-Emile	12 05 55
CHIBOUGAMAU CONSTRUCTION LTD. 1315-6161	Chibougamau	04 10 60
CHICOUTIMI PHOTO LTEE 1246-1059	Chicoutimi	24 03 69

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
ANDRE CHRETIEN & FILS INC. 1290-2938	Gaspé	06 09 55
CIDRERIE DU ST-LAURENT INC. 1246-4822	Montréal	01 05 72
LA CIE DE SACS EN PAPIER DE MONTREAL INC. *THE MONTREAL PAPER BAGS INC.* 1296-7444	Montréal	12 09 57
LES CINEMAS GASPESIENS INC. 1246-5688	Sainte-Foy	27 06 69
CLUB SOCIAL D'ASBESTOS INC. *ASBESTOS SOCIAL CLUB INC.* 1290-4306	Asbestos	08 10 53
LA COMPAGNIE DES PINS LAVAL LTEE 1293-2117	Montréal	19 02 54
LA COMPAGNIE IMMOBILIERE ARTHUR PROVENCHER & FILS INC. 1290-4017	Brossard	11 10 60
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LABELLE LTEE 1292-9261	Montréal	05 02 65
LA COMPAGNIE NATIONALE DE PATATES INC. 1279-1349	Montréal	19 10 56
LA COMPAGNIE SHALWIN DU SAGUENAY LTEE 1294-1621	Chicoutimi	08 05 56
LA COMPAGNIE SIL VA SOL LIMITEE 1294-2389	Scotstown	20 02 62
LA CORPORATION COMMUNICATIONS INTERSAT *INTERSAT COMMUNICATIONS CORPORATION* 1278-8071	Montréal	17 05 62
COSMETIQUES « GAI DE PARIS » INC. 1249-4225	Jacques-Cartier	21 02 68
LES CREATIONS STEPHANE LIMITEE 1230-1706	Montréal	05 03 70
CREATIVE CONSTRUCTION CO. LTD. 1250-1797	Montréal	22 08 67
CYR AUTO BODY LTD. 1105-9730	Montréal	18 11 55
BRUNO CYR COMPAGNIE LTEE 1241-5329	Sainte-Thérèse	13 05 69
D.A.P. INC. 1294-6117	Sainte-Foy	27 03 68
DAL-BIS (1962) LTEE *DAL-BIS (1962) LTD.* 1295-3246	Marieville	16 11 62

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LUCIEN DAOUST LIMITEE 1117-8662	Montréal	19 11 59
DE BEAUJEU DAIRIES LTD. 1237-1167	St-Polycarpe	16 06 64
DE LAMIRANDE INCORPOREE 1293-1622	Montréal	26 11 56
PIERRE DE VABRE, ESCOMPTE INC. 1296-7816	Montréal	02 07 63
LE DOMAINE LAFLECHE INC. 1270-7212	Trois-Rivières	17 06 71
DRABER INC. 1292-0252	Québec	05 04 65
J.A. DUQUETTE LTEE 1290-0650	St-Calixte	20 02 53
EASTERN CANADA GRAIN COMPANY LIMITED 1292-7158	Sherbrooke	07 04 53
EASTERN PLATE AND STRUCTURAL STEEL ERECTORS CO. LTD. 1120-7594	Anjou	28 10 68
« ECHO HOLDING CORPORATION » 1255-5108	Saint-Laurent	10 04 67
ECOLE SAMOURAI DE KARATE ET JUDO INCORPOREE 1269-3800	Montréal	18 06 68
LES EDITIONS METROPOLES LTEE 1296-6735	Montréal	10 12 52
EEBY CORP. 1296-6800	Montréal	21 01 59
ELDAN INVESTMENT INC. 1296-6974	Montréal	19 04 55
ELECTRA EXCAVATION CO. LTD. 1296-7006	Montréal	01 06 61
EMOND INC. 1296-7261	Saint-Vincent-de-Paul	21 05 63
LES ENCHERES PROSPER INC. 1296-7295	Montréal	17 04 58
LES ENTREPRISES BEAU SITE LTEE 1295-3170	Québec	04 04 56
LES ENTREPRISES BORD DE L'EAU INC. 1240-0362	Laval	22 07 66
LES ENTREPRISES DES CONSOMMATEURS DU QUEBEC INC. 1248-7377	Montréal	17 07 70
ENTREPRISES JEAN-TALON INC. *JEAN-TALON ENTERPRISES INC.* 1293-0129	Montréal	02 04 59

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
ENTREPRISES SAINT-BENOIT INC. 1295-2818	Saint-Benoit	13 07 61
EPEC INC. 1296-7766	Québec	09 07 64
EPTA INC. 1257-3812	Sillery	28 06 63
ESQUIRE CLOTHING COMPANY LIMITED 1296-7832	Saint-Pacôme	11 07 56
FERCLERC INC. 1259-0881	Iberville	12 05 64
FERME ROBITAILLE INC. 1294-1092	Québec	01 08 60
FERME THIBAUDEAU LTEE 1286-1209	Thurso	04 03 69
FERRONNERIE TAILLEFER CIE LTEE 1294-3262	Montréal	15 08 60
FIELDING HANDY STORE LTD. 1101-0063	Montréal	15 10 58
FIT-O-RITE INC. 1292-4288	Lachine	08 08 55
FIVE STAR TEXTILE CO. LTD. 1296-9218	Montréal	01 04 63
FLUORESCENT LAMP REVITALIZER CORPORATION 1296-9309	Montréal	02 12 57
LES FONDS S.L.B. INC. 1238-5928	Montréal	26 02 69
FONTAINE CONSTRUCTION INC. 1272-1502	St-Hubert	28 11 57
FOUR SIXTY-FOUR ST. MATHIAS INC. 1260-8279	Montréal	09 01 69
46 NOTRE-DAME WEST RESTAURANT LTD. 1287-7882	Montréal	08 02 60
« FOXMAN — REIDER INC. » 1260-8873	Côte-St-Luc	12 01 59
FRANCE — CANADA SPORT ET CAMPING INC. 1242-4768	Montréal	01 04 63
FRED'S TIRE SHOP LTD. 1292-5285	Pont-Viau	16 01 57
GANNET CONSTRUCTION LTD. 1292-5780	Montréal	07 04 54
GARDENVIEW DEVELOPMENT LTD. 1292-5921	Montréal	05 09 58

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
GARNET DEVELOPMENT ASSOCIATES INC. 1292-5988	Montréal	29 04 59
GASCON & FILS INC. 1262-0548	Montréal	11 09 69
GASPE SOUTH CONSTRUCTION LTD. 1262-1108	Chandler	03 12 62
DENIS GERMAIN INC. 1288-5802	St-Basile-le-Grand	22 11 71
GISELLE INC. 1292-6747	Montréal	27 04 55
GRAND'MERE CINEMAS, INC. 1175-5311	Grand'Mère	27 11 46
PIERRE-CHARLES GRENIER INC. 1245-3262	Québec-ouest	18 12 56
GUARANTEED WARM AIR HEATING LTD. 1290-1393	Montréal	09 05 60
GUILDART INC. 1264-6022	Montréal	10 05 71
GUTHEIL'S FUR DRESSERS AND DYERS LIMITED 1296-5877	Montréal	29 08 47
H.P. RENOVATION INC. 1292-8842	Repentigny	26 02 63
L'HABITATION RESIDENTIELLE LTEE 1293-4170	Chicoutimi	02 03 53
HARAS DU QUEBEC INC. 1265-0024	Saint-Mathias	15 06 71
HARGY HOLDINGS INC. 1292-7898	Montréal	24 11 58
J.E. HOCKENHULL & CO. LTD. 1296-6909	Montréal	05 01 61
HOLIDAY HOUSE LTD. 1292-8594	Québec	20 05 54
L'HOMME LIBRE LIMITEE 1292-8636	Drummondville	21 08 58
HOTEL BELLEVUE (L'ASSOMPTION) LIMITEE 1290-4488	L'Assomption	26 03 53
G. HUDON ET FILS INC. *G. HUDON AND SONS INC.* 1262-8947	St-Charles-de-Caplan	22 02 65
HUGOL CONSTRUCTION CO. 1292-8966	Montréal	09 02 60
HUILE A CHAUFFAGE MAGIC FUEL OIL INC. 1290-2441	Aresville	02 09 55

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
IDEAL INDUSTRIES INC. 1292-9170	Danville	14 07 67
IMMEUBLES CARTIERVILLE LTEE 1304-1132	Cartierville	17 12 58
LES IMMEUBLES CHAMPAGNE, INC. *CHAMPAGNE REALTIES, INC.* 1327-8775	Montréal	12 11 63
IMMEUBLES LORET LTEE *LORET REALTY LTD.*	Montréal	13 07 62
IMMEUBLES TREFFLE HARVEY LTEE 1265-1634	Alma	31 03 60
IMPORTATION GELLY INC. *GELLY IMPORT INC.*	Sainte-Foy	15 09 72
LES IMPORTATIONS PERCAN INC. *PERCAN IMPORTS INC.* 1267-1624	Mount Royal	07 10 68
IMPRIMERIE LAMBERT & LEVESQUE LTEE 1293-1606	Trois-Rivières	24 10 53
L'IMPRIMERIE LE SAMEDI LIMITEE *LE SAMEDI PRINTING LIMITED* 1293-4204	Montréal	07 03 56
LES INDUSTRIES G.I. LACHANCE INC. *THE G.I. LACHANCE INDUSTRIES INC.* 1156-1149	Québec	05 04 38
INNOVATIONS IMMOBILIERES DE MONTREAL INC. 1305-7047	Montréal	11 11 58
INSTITUT BERROLS INC. 1290-7192	Québec	17 05 62
INSTITUT DE BEAUTE ELEGANCE INC. *ELEGANCE BEAUTY INSTITUTE INC.* 1237-2637	Montréal	26 08 71
INTERNATIONAL BONDED STORES INC. 1295-4079	La Prairie	21 03 66
J.E.G. HABITATION INC. 1296-6867	Montréal	04 09 58
J.M. SUPER MARKET INC. 1101-1491	Montréal	22 11 67
JACK POT MOTEL INC. 1292-9741	Saint-Martin	16 04 57
JAYBEE PUBLISHING LTD. 1292-9923	Montréal	02 04 57
JAYSTERN CONSTRUCTION LTD. 1292-9949	Montréal	11 07 61

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
JET PLUMBING & HEATING CO. INC. 1293-0228	Montréal	26 09 53
JOURDAIN & PLANTE LTEE 1293-0764	Montréal	16 03 59
JUPITER INVESTMENTS INC. 1269-4501	Montréal	27 11 63
JUST PACK LTD 1293-0905	Montréal	24 08 59
LES JUTES VICTORIA INC. 1269-4774	Montréal	21 10 64
ISAAC KERT 1584-6215	Montréal	17 06 21
B. KUGELMASS LTD 1318-7174	Montréal	14 07 59
LA SALLE FUR CORPORATION 1261-5209	Montréal	09 02 54
LABORATOIRE BIO-MEDICAL (QUEBEC) LIMITEE 1295-3378	Saint-Marie-de-Beauce	17 10 57
LABORATOIRE MEDICO DES MILLE ILES INC. 1266-9032	Saint-Eustache	17 09 68
LACOSTEL INC. 1270-5653	Montréal	11 08 71
LAMY LIMITEE 1271-0356	Québec	23 04 23
LANCIAULT CONSTRUCTION INC. 1293-1697	Montréal	26 09 60
LANIEL ENTERPRISES INC. 1296-7576	Verdun	09 06 59
JEAN LAPOINTE LTEE 1323-6591	Saules	11 12 64
VINCENT LAPOINTE LTEE 1326-9063	Montréal	06 07 60
FERNAND LARIVIERE LTEE 1292-3777	Saint-Jean-Iberville	11 07 52
LASNIER & GALIPEAU LIMITEE *LASNIER & GALIPEAU LIMITED* 1261-8013	Saint-Jean	18 03 29
LAST CHANCE DISCOUNT HOUSE INC. 1292-8115	Montréal	20 03 56
ROGER LAURIN LTD 1293-2059	Montréal	20 04 53
MARCEL LAVOIE LIMITEE 1271-7245	Alma	14 02 63

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
PAUL LAVOIE INC. 1293-2182	Québec	10 09 62
LAVOMATE LTEE 1293-2190	Québec	18 11 60
WULSTON LE BLANC INC. 1290-7697	Lévis	15 12 55
EMMANUEL LECLERC INC. 1174-4729	Val-d'Or	31 12 68
LEMAIRE & CIE LTEE *LEMAIRE & CO. LTD.* 1293-2463	Montréal	02 02 55
LENTIDE LUMBER LTD. 1293-2562	Montréal	22 08 58
LESNA INC. 1124-2625	Nicolet	16 11 65
ARTHUR LEVASSEUR LIMITEE 1290-4033	Trois-Rivières	06 09 57
J.X. LEVESQUE INC. 1175-8257	Mont-Joli	29 05 59
LIBRAIRIE LE SCRIBE INC. *THE SCRIBE STATIONERY INC.* 1199-4712	Cabano	11 08 70
LINGERIE MILLS LIMITED 1293-3487	Montréal	27 09 58
LOUDEE INTERNATIONAL LIMITED 1293-3933	Montréal	27 03 52
MAC'S AUTO BODY SHOP LTD. 1290-8026	Noranda	30 09 52
MAGASIN D'AUBAINE LTEE 1290-4736	Saint-Jean	05 12 57
MAGASIN LEMIEUX INC. 1293-2471	Sherbrooke	28 03 58
MAGASIN PEMBROOKE LTEE 1302-1241	Montréal	01 10 59
MAISON FRED INC. 1296-9945	Hull	13 05 55
MAISONS MONTERY INC. *MONTERY HOMES INC.* 1276-4783	Saint-Laurent	05 11 64
MAJOR INTERNATIONAL TRADING CORP. 1293-4675	Montréal	16 01 61
MALLETTE, PETIT & GUAY LTEE (LTD). 1292-7570	Montréal	01 06 56

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
MAPLE LEAF FINANCE INC. 1259-5351	Montréal	05 08 53
MAPLE LEAF FURNITURE MFG. INC. 1293-2307	Montréal	23 09 58
MAPLEGROVE AUTO SERVICE INC. 1293-4774	Maplegrove	05 06 61
MARTEL AUTOMOBILE LIMITEE 1293-5136	Val-d'Or	23 01 56
PAUL MARTEL TRANSPORT LTD. 1293-5144	Montréal	26 08 53
MASCOUCHE LAND DEVELOPMENT CO. LTD. 1271-0943	Montréal	08 06 61
MATERIAUX LEVISIENS INC. 1293-2984	Saint-David	25 05 62
MAYFAIR MANOR INC. 1293-4766	Montréal	26 02 59
METROPOLE STEEL & SERVICES CORPORATION 1228-2778	Montréal	14 07 59
LE MEUBLE CASCADES INC. 1173-4621	Shawinigan	27 04 62
MEUBLES & SPORTS D'ARVIDA INC. 1234-3380	Arvida	01 06 66
MONGEAU MACHINE WORKS LIMITED 1293-4410	Montréal	15 01 55
MONLAND COMPANY LTD. 1302-3056	Montréal	10 11 56
BERNARD MONTPETIT FOURRURE INC. 1295-2966	Montréal	22 10 54
MONTREAL FUR CLEANERS & BLENDERS INC. 1295-3725	Montréal	14 04 58
MONTREAL GLASSHEAT AND SUPPLY LIMITED 1292-6788	Montréal	11 02 52
MOSAL REALTY INVESTMENTS CORP. 1276-7711	Montréal	29 07 60
MOTEL LES CASCADES LTEE 1318-9501	Naudville	25 10 61
MOTEUR D.M. LIMITEE *D.M. MOTOR LIMITED* 1334-4361	Montréal	19 03 73
NATIONAL STEELCRAFT & METALS INC. 1294-2876	Québec	23 01 59
NEW WAY RESTAURANT SUPPLIES LTD. 1294-3114	Montréal	13 01 61

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
NOEL ET FRANCOEUR INC. 1296-9861	Windsor	23 03 60
OLD ENGLAND ANTIQUES LTD. 1290-3233	Montréal	14 03 53
1174 FORT CORP. 1296-9713	Montréal	17 07 62
PARMAC PIPELINE CONSTRUCTORS INC. 1293-2216	Montréal	02 07 58
PAT CONSTRUCTION LIMITEE *PAT CONSTRUCTION LIMITED* 1306-5180	Beauport	28 12 62
PATENAUDE EXCAVATION INC. 1147-7411	Saint-Thomas	18 06 64
LE PAVILLON MONSEIGNEUR BEAUDOIN LTEE 1295-2099	Saint-Georges	12 08 58
PAYETTE, GATIEN & ASSOCIES INC. *PAYETTE, GATIEN & ASSOCIATES INC.* 1262-1504	Montréal	09 06 67
PIERREFONDS ISOLATION/INSULATION INC. 1292-9501	Pierrefonds	29 03 60
R. & G. PILON INC. 1113-7064	Montréal	09 06 64
PLACE CREMAZIE MANAGEMENT LTD. 1250-2167	Montréal	23 03 67
PLACEMENTS AGREES INC. *CHARTERED INVESTMENT INC.* 1318-1656	Québec	21 09 55
LES PLACEMENTS GRANDE ALLEE INC. 1231-2948	Montréal	09 03 66
POLYSTRUCTURE CONSULTANTS INC. 1156-1019	Québec	31 12 63
D.I. POULIOT LTEE 1253-1943	Québec	09 03 21
LES PRESSES QUEBECOISES INC. 1157-3342	Loretteville	29 06 65
LES PRODUCTIONS ELISE INC. 1296-7030	Montréal	01 02 66
PRODUITS CARAT INC. 1288-4664	Bagotville	29 09 69
QUALITY PANTS LIMITED 1114-8855	Montréal	28 12 50
QUE MAQUE GOLD MINES LIMITED (No Personal Liability) 1553-0314	Québec	12 12 36

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
QUEBEC & MARITIME PRODUCE LTD. 1274-2805	Montréal	03 10 68
QUEMAQUE EXPLORERS LTD. (No Personal Liability) 1296-8400	Montréal	12 02 47
QUINCAILLERIE LORANGER LTEE. 1293-3875	Montréal	17 08 60
RAMAH CORP. 1281-9379	Montréal	06 02 58
RA-MON-RA INC. 1276-3686	Saint-Maurice	05 03 69
RAPID SYSTEMS LTD. 1281-6187	Montréal	05 02 57
RAWDON RACEWAYS INCORPORATED 1294-0276	Rawdon	22 06 54
REDPATH CONSTRUCTION CORPORATION 1294-0466	Montréal	06 06 60
REGAL TELEVISION SALES INC. 1294-0508	Montréal	15 08 52
RESTAURANT JOUBERT INC. 1293-0756	Sorel	07 09 66
RESTAURANT L'AMBASSADEUR DE STE-FOY INC. 1231-8986	Sainte-Foy	17 03 70
REX VILLE DEVELOPMENT INC. 1282-2318	Montréal	01 06 59
REYEX INC. 1294-0771	Montréal	21 06 62
RIOPEL CONSTRUCTION LIMITEE 1294-0979	Vimont	07 01 65
RIVIERE-DU-LOUP CONSTRUCTION LTEE 1293-4022	Rivière-du-Loup	13 07 60
ROBERTO METAL INC. 1282-5618	Sherbrooke	22 04 71
ROCHON ET THERIAULT LIMITEE 1294-1159	Montréal	11 07 55
RODGI CONSTRUCTION LTEE 1294-1167	Saint-Martin	24 03 61
ROGER'S AMUSEMENTS LTEE, LTD. 1290-2839	Lacolle	03 02 55
ROTHCHILD PRINTING CO., OF CANADA, LTD. 1294-1316	Montréal	26 02 62
ROYUL ELECTRIC INC. 1294-1407	Lemoyne	25 05 54

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
ST-DENIS TEXTILES INC. 1304-7550	Saint-Denis	28 07 60
ST. LAURENT REALTIES LTD. 1294-0417	Montréal	06 12 55
SALAISON METROPOLE PACKING INC. 1305-0505	Montréal	02 12 60
SALAISON MONTREAL LTEE *MONTREAL PACKING CO. LTD.* 1293-6530	Montréal	04 11 49
SALON LAURENCE INC. 1293-2042	Montréal	28 08 63
SALON MARCELI LTEE. 1293-4840	Montréal	05 09 61
SASSOON FASTERNERS & SUPPLIES LTD. 1258-8877	Montréal	25 04 66
P.H. SAVARD LTEE. 1292-8859	Saint-Fulgence	04 04 56
SAVIGNAC (J.M.) ENTREPRISE LTEE. 1293-0434	Montréal	08 07 63
JACK SCHWARTZ FUR SUPPLIES INC. 1292-5517	Montréal	30 12 58
SCOTSTOWN LUMBER LTD. 1294-1936	Granby	18 11 59
SECURITY EQUIPMENT CO. LTD. 1294-2017	Montréal	31 03 54
SENATOR INVESTMENT COMPANY LTD. 1294-2090	Montréal	02 03 57
SENORITA HOSIERY MILLS LTD. 1292-8719	Montréal	24 07 58
SERAFINI INC. 1294-2124	Montréal	07 11 56
SERVICE D'ASSURANCES SHERBROOKE INSURANCE SERVICE LTD. 1290-6640	Sherbrooke	02 08 54
SERVICE DE PHONOGRAPHES APEX INC. *APEX PHONOGRAPH SERVICE INC.* 1233-1906	Montréal	22 06 55
SERVICE DE RECEPTION DE MONTREAL INC. *MONTREAL RECEPTION SERVICES INC.* 1120-2793	Montréal	11 04 67
SERVICE FAMILIAL DE SHERBROOKE INC. 1294-2249	Sherbrooke	04 10 50

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
SERVIQ INC. 1294-2132	Québec	23 08 61
SEVEN ISLANDS CONSTRUCTION CO. LTD. 1292-9683	Montréal	19 02 54
SIDNOR INVESTMENT LTD. 1294-2363	Montréal	23 02 56
SILBER FURNITURE INC. 1104-8428	Montréal	10 09 54
SINRAY FURNITURE STORES INC. 1294-2405	Montréal	26 11 52
LA SOCIETE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE DU QUEBEC INC. 1296-0811	Montréal	31 01 57
SOCIETE DE RECHERCHES HERALDIQUES ET HISTORIQUES INC. 1292-8289	Montréal	04 05 56
LA SOCIETE IMMOBILIERE LAURIER INC. 1292-9279	Québec	30 04 62
SOLCO INVESTMENT CORPORATION 1294-2470	Montréal	20 03 58
SOLYME TREMBLAY INC. 1294-2504	Dorval	30 05 52
SONIER SERVICE LTEE. 1294-2512	Sept-Iles	13 02 61
SOREL-TRACY ELECTRIQUE INC. 1131-3699	Sorel	25 08 69
SOUVENIR STREET INVESTMENTS LTD. 1284-8560	Montréal	05 03 70
STARKO CONSTRUCTION LTD. 1118-2227	Montréal	07 07 65
STATION DE SERVICE BOURBONNIERE LTEE *BOURBONNIERE SERVICE STATION LTD.* 1106-4318	Montréal	27 06 66
STENHOW CORP. 1285-2000	Montréal	23 06 54
STUDIO MUSICAL VICTORIA LIMITEE 1167-9966	Victoriaville	10 03 45
SUPER MARCHES BRUNET INC. *BRUNET SUPER MARKETS INC.* 1241-5204	Beloeil	13 03 67
SUPERCO INC. 1294-3072	Dorval	30 12 65
SYLGA LTD. 1285-5912	Westmount	22 05 56

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
TAPIS ROMAR LTEE *ROMAR CARPET LTD.* 1193-6945	Saint-Laurent	17 02 69
TAVERNE RACHEL LIMITEE 1294-0284	Montréal	26 06 58
TAXI LEX INC. *LEX TAXI INC.* 1293-3040	Longueuil	03 09 63
TELE-FIL LTEE 1294-3429	Montréal	26 04 60
TELVENT CORPORATION 1294-3478	Montréal	13 03 58
TERMINAL AUTO SERVICE LTD. 1294-3494	Montréal	25 04 56
TERNOIR LTEE-LTD. 1294-3510	Montréal	13 03 57
TERRASSE DES SAULES INC. 1283-5260	Longueuil	07 05 71
THETFORD MARINE INC. 1293-4998	Thetford Mines	11 05 64
THETFORD METAL INC. 1294-3619	Robertsonville	23 01 62
THOMAS ASPHALTE LIMITEE 1290-4397	Montréal	27 03 57
TRACTIONS-MOBILES LEVESQUE INC. 1293-2943	Saint-Alexandre	30 01 70
TRADER VIC'S BAR AND RESTAURANT LTD. 1290-5782	Montréal	05 05 60
TWENTY-NINE BELLEVUE AVENUE INC. 1235-3793	Westmount	06 07 67
TYROLI SPORTS INC. 1294-2686	Arthabaska	04 11 71
UTILITES CANDIAC LTEE. *CANDIAC UTILITIES LTD.* 1295-6140	Delson	31 12 64
VACATIONLAND INTERNATIONAL COMPANY LTD. 1286-9848	Austin	10 01 72
MAURICE VAILLANCOURT LTEE 1274-8539	Saint-Martin	11 07 60
VIMONT DRYWALL INC. 1254-7626	Laval	19 06 70
VULCANISATION ST-LAURENT INC. 1287-5720	Hauterive	02 11 66

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
WEST END LUMBER LTD. 1296-7329	Montréal	06 07 60
WESTERN FUR SALES CO. LTD. 1292-5558	Montréal	21 01 59
WESTERN SECURITIES INC. 1294-2033	Montréal	23 07 53
WESTMOUNT AUTO REPAIRS LTD. 1294-0698	Montréal	25 01 57
CHARLES WILLIAMS LIMITED 1571-3902	Montréal	12 07 26
M. WILLIAMS LIMITED 1231-7863	Montréal	25 02 33
WINDMILL REALTIES INC. 1287-8831	Montréal	20 07 59
WONDER FOILS LTD. 1296-9358	Montréal	27 06 52
YORK CARTAGE LTD. 1295-6694	Montréal	21 07 61

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	Gazette officielle no
AMEUBLEMENT LAURENTIEN INC.	12 10 74	41
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC LONG, MAYO	12 10 74	41
NETTOYEUR RAPIDE INC.	12 10 74	41
SOCIETE DE CREDIT POPULAIRE INC.	29 03 75	13

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

70102-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

ETAPE CO-OP ST-ROCH DE MEKINAC

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative « ETAPE CO-OP ST-ROCH DE MEKINAC », dont le siège social était situé à Saint-Roch-de-Mékinac, Québec, dans le district électoral de Laviolette, a été dissoute le 20 octobre 1977, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
70149-o YVES TETREAULT.

Avis divers

LE CIMETIERE AGUDATH ACHIM INC. THE AGUDATH ACHIM CEMETERY INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des compagnies de cimetière (S.R.Q., 1964, c. 307), il a accordé des lettres patentes en date du 21 juillet 1977, constituant en corporation sans capital-actions, Gordon L. Echenberg, avocat, 1460, McGregor, P.H.1, Montréal, Charles Budning, pharmacien, 196 Eton Cr., Hampstead, et Harry Echenberg, administrateur, 348, Redfern, Westmount, pour les objets suivants:

Etablir un cimetière, sous le nom de« LE CIMETIERE AGUDATH ACHIM INC. — THE AGUDATH ACHIM CEMETERY INC. »

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $100,000.

Le siège social de la corporation est à, 1, place Ville-Marie, suite 3635, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
70102-o 1479-7021

Village de Bois-des-Filion

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30) lors d'une séance régulière tenue le 11 octobre 1977, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 329 intitulé: « Règlement pour amender le règlement 324 (règlement pour autoriser les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières) afin d'inclure que les droits de mutations immobilières seront perçus par la Corporation municipale du comté de Terrebonne et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
70127-o LOUISE DESJARDINS.

Loi annulant une servitude grevant certains lots du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Projet de loi n° 240
(Privé)

ATTENDU que des parties de lots du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine ont été vendues, en 1961, à la condition, entre autres, qu'ils soient exclusivement utilisés à des fins commerciales, cette condition

An Act to extinguish a servitude encumbering certain lots of the cadastre of the parish of Cap-de-la-Madeleine

Bill No. 240
(Private)

WHEREAS parts of lots of the cadastre of the parish of Cap-de-la-Madeleine were sold in 1961, on the condition, in particular, that they be used exclusively for commercial purposes, this condition creating a title of servitude

étant imposée à titre de servitude au bénéfice du résidu des parties de lots vendues demeurant, à ce moment, la propriété du vendeur;

Que les lots grevés de cette servitude sont situés dans une zone industrielle et qu'il est dans l'intérêt de la cité du Cap-de-la-Madeleine que cette servitude, qui n'a pas été exercée et qui est à toutes fins pratiques inutile, soit annulée afin de lui permettre de destiner ce territoire aux fins prévues à ses règlements de construction et de zonage, cette annulation n'étant pas préjudiciable aux propriétaires au bénéfice desquels cette servitude a été stipulée;

Que, par ailleurs, la désignation donnée à l'acte des parties de lots qui en ont fait l'objet et la description qui en a été faite laissent subsister des doutes quant à l'usage et à l'étendue de cette servitude;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

1. La condition stipulée à l'acte intervenu le 6 décembre 1961 entre The Model Plan Development Corporation et Joseph Dalfen devant le notaire Jérôme Loranger sous la minute 8239 de son répertoire et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Champlain sous le numéro 184990, condition stipulant que le terrain qui en fait l'objet ne doit être utilisé que pour des fins exclusivement commerciales, condition créée à titre de servitude au bénéfice du résidu des lots qui y sont énumérés, est annulée.

2. Tous dommages-intérêts qui, par suite de cette annulation, pourraient être subis par les propriétaires du résidu de ces lots peuvent être, à la demande de ces derniers, établis par les tribunaux compétents; ce recours doit être exercé dans les deux ans suivant la dernière publication du texte de la présente loi.

3. La présente loi doit être publiée deux fois dans la *Gazette officielle du Québec* ainsi que dans un journal français et dans un journal anglais circulant dans la cité avec un intervalle d'au moins trois et d'au plus quatre mois entre chaque publication.

4. L'enregistrement de cette servitude est rayé sur dépôt d'une copie conforme de la présente loi.

5. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

70183-o

in favour of the remainder of the parts of the sold lots remaining, at that time, the property of the vendor;

Whereas the lots encumbered by such servitude are situated in an industrial zone and it is in the interest of the city of Cap-de-la-Madeleine that this servitude, which has not been exercised and is for all practical purposes useless, be extinguished to enable the city to use such territory for purposes provided for in its construction and zoning by-laws, such extinction causing no prejudice to the owners in whose favour the servitude had been stipulated;

Whereas, furthermore, the designation given in the deed of the parts of lots which form the object thereof and the description made of such parts of lots leave room for doubt as to the use and the scope of such servitude;

Therefore, Her Majesty, with the advice and consent of the National Assembly of Québec, enacts as follows:

1. The condition stipulated in the deed between The Model Plan Development Corporation and Joseph Dalfen, executed before Jerôme Loranger, notary, on 6 December 1961, under number 8239 of his minutes and registered in the registry office of the registration division of Champlain under number 184990, which condition, stipulating that the lot must be used only for strictly commercial purposes, was created as a servitude in favour of the remainder of the lots enumerated therein, is cancelled.

2. Any and all damages to the owners of the remainder of such lots as the result of that cancellation may on the motion of such owners be established by the competent courts; this recourse must be invoked within two years following final publication of the text of this act.

3. This act must be published at least twice in the *Gazette officielle du Québec*, and in an English and in a French newspaper circulated in the city, with an interval of not under three nor over four months between publications.

4. The registration of that servitude is cancelled on the filing of a true copy of this act.

5. This act shall come into force on the day of its sanction.

70183-o

La Compagnie Gaspésia Limitée

Avis de la demande du dépôt des plans et devis

Avis est donné au public conformément à l'article 60 de la Loi du régime des eaux, que La Compagnie Gaspésia Limitée ayant son siège social au 65, rue Sainte-Anne dans la ville de Québec et une place d'affaires dans la ville de Chandler, comté de Gaspé, se propose de construire un barrage pour l'emmagasinement en toute saison des eaux du lac des Sept-Iles, dans le but de les conserver pour en régulariser le débit et d'assurer ainsi l'uniformité d'alimentation à son usine.

Avis est de plus donné qu'une requête à cette fin accompagnée des plan et devis indiquant l'emplacement de ces travaux et les terrains qui seront affectés par ces travaux, a été transmise au ministre des Richesses naturelles, et qu'un duplicata de ces plan et devis a été déposé au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé.

La demande d'autorisation contenue dans la requête sera prise en considération par le lieutenant-gouverneur en conseil le ou après le dixième jour suivant la date de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

La requérante,

70196-o LA COMPAGNIE GASPÉSIA LIMITÉE.

Municipalité de Lac-Saint-Charles

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976 P.L. no 47, c. 30) lors d'une séance d'ajournement de la session régulière tenue le 9 septembre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 110, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication de ce présent avis.

Le secrétaire-trésorier,

70128-o LÉANDRE PARÉ.

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des Obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « Obligations 9½% à fonds d'amortissement pour améliorations locales, échéant le 1er décembre 1990 » (ci-après appelées « Obligations ») de la Ville de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er décembre 1977, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des Obligations à coupons de $5,000 chacune, portant le préfixe AB, rachetables le 1er décembre 1977 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

14948	$1,000	15072	$1,000
14953	1,000	15110	1,000
14956	1,000	15155	1,000

City of Montreal

Notice of Redemption

To the holders of Debentures payable in Canadian Currency of the issue designated "9½% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due December 1, 1990" (herein called "Debentures") of the City of Montreal Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem for SINKING FUND PURPOSES on December 1st, 1977, pursuant to the provisions of the Debentures, the following Debentures (or portions thereof) as indicated, of the above-mentioned issue at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date namely:

Numbers of the Coupon Debentures of $5,000 each, bearing the prefix AB, redeemable on December 1st, 1977, to the extent of the principal amount shown against each of the following numbers:

15221	2,000	15236	1,000
15228	1,000	15242	1,000

Numéros des Obligations à coupons de $1,000 chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1er décembre 1977:

590215	590866	592315	593222	594024	594669	595486	596107	597052	598117
590222	590892	592427	593320	594305	594687	595827	596321	597063	598172
590233	591572	592530	593376	594353	594702	595835	596747	597779	598178
590264	591620	592583	593440	594452	594704	595847	596756	597881	
590265	591831	592588	593468	594460	594723	595850	596836	597904	
590290	591844	592639	593559	594464	594824	595927	596845	597927	
590300	591856	592651	593858	594485	594856	595989	596861	597929	
590354	502054	592653	593880	594550	594965	596012	596886	597945	
590560	592107	592661	593924	594574	594974	596025	596938	597992	
590585	592110	592934	593944	594598	595044	596089	596955	598024	
590686	592170	593045	594001	594613	595388	596095	596984	598059	
590727	592188	593142	594016	594652	595399	596105	597047	598086	

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque Royale du Canada ou de la Banque Provinciale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint.John, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er décembre 1977 attachés.

Les Obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRESENTES DONNE que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er décembre 1977.

Daté à Montréal, ce vingtième jour d'octobre 1977.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Directeur des Finances.

70129-o

Numbers of the Coupon Debentures of $1,000 each, bearing the prefix A, redeemable on December 1, 1977;

Debentures (or portion thereof) to be so redeemed will become due and payable and will be paid, at the option of the holder, in lawful money of Canada, at the principal office of Bank of Montreal, Bank Canadian National, The Royal Bank of Canada or The Provincial Bank of Canada located in the cities of Montreal, Toronto, Halifax, Saint John, N.B., Québec, Winnipeg or Vancouver, Canada, upon presentation and surrender of Debentures bearing the above-mentioned numbers with all coupons maturing after December 1, 1977, attached.

Debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in blank. Debentures representing the unredeemed portion of any Debenture redeemed in part only, will be issued without charge. Registered Debentures will be registered in the same manner as the Debentures surrendered, in the absence of other instructions.

PUBLIC NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN that all interest on the principal amount of the Debentures (or portion thereof) presently called for payment, will cease to accrue from and after December 1, 1977.

Dated at Montreal, this twentieth day of October, 1977.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Director of Finance.

70129-o

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des Obligations payables en monnaie canadienne de l'émission désignée « Obligations 9½% à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er décembre 1990 » (ci-après appelées « Obligations ») de la Ville de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er décembre 1977, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéro des Obligations à coupons de $5,000 chacune, portant le préfixe AB, rachetables le 1er décembre 1977, jusqu'à concurrence du montant apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

08932	$1,000	08999	$1,000
08933	1,000	09008	1,000
08945	1,000	09010	1,000
08947	1,000	09027	1,000
08963	1,000	09028	1,000
08967	1,000	09035	1,000
08984	1,000	09049	1,000
08986	1,000	09059	1,000
08994	1,000	09060	1,000

Numéros des Obligations à coupons de $1,000 chacune, portant le préfixe A, rachetables le 1er décembre 1977.

560207	560479	561324	562026	563092
560220	560484	561341	562047	563265
560233	560494	561358	562060	563361
560239	560517	561396	562321	563411
560257	560542	561507	562333	563647
560268	560734	561563	562362	563727
560271	560892	561613	562527	563868
560282	560924	561692	562654	563958
560330	560991	561783	562769	564242
560347	561081	561826	562835	564280
560367	561161	561885	562841	564572
560381	561214	561935	562941	564666
560437	561278	561978	563042	564859

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, de la Banque Canadienne Nationale, de la

City of Montreal

Notice of Redemption

To the holders of Debentures payable in Canadian Currency of the issue designated "9½% Sinking Fund Debentures for Public Works, due December 1st, 1990" (herein called "Debentures") of the City of Montreal Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem for SINKING FUND PURPOSES on December 1st, 1977, pursuant to the provisions of the Debentures, the following Debentures (or portions thereof) as indicated, of the above-mentioned issue, at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date, namely:

Numbers of the Coupon Debentures of $5,000 each, bearing the prefix AB, redeemable on December 1st, 1977, to the extent of the principal amount shown against each of the following numbers:

09085	$1,000	09383	$1,000
09113	1,000	09404	1,000
09168	1,000	09405	1,000
09258	1,000	09418	1,000
09276	1,000	09419	1,000
09316	1,000	09458	1,000
09343	1,000	09480	1,000
09372	1,000	09508	1,000
09379	1,000	09532	1,000

Numbers of the Coupon Debentures of $1,000. each, bearing the prefix A, redeemable on December 1st, 1977.

564957	568254	571761	574087	577599
565271	568344	571920	574724	577692
565436	568424	572132	575164	577785
565782	568463	572276	575293	578015
565915	569074	572325	576027	578130
566137	569353	572764	576079	578447
566275	569412	572838	576246	578518
566843	569595	572860	576308	579001
567133	569640	573657	576745	579217
567246	569863	573820	576799	
567413	569996	573853	576904	
568078	570122	573921	577073	
568178	571058	573959	577503	

Debentures (or portion thereof) to be so redeemed will become due and payable and will be paid, at the option of the holder, in lawful money of Canada, at the principal office of Bank of Montreal, Bank Canadian National, The Royal Bank of Canada or The Provincial Bank of

Banque Royale du Canada ou de la Banque Provinciale du Canada, situé dans les villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint. John, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'Obligations à coupons, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er décembre 1977 attachés.

Les Obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRESENTES DONNE que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er décembre 1977.

Daté à Montréal, ce vingtième jour d'octobre 1977.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Directeur des Finances.

70129-o

Canada located in the cities of Montreal, Toronto, Halifax, Saint.John, N.B., Quebec, Winnipeg or Vancouver, Canada, upon presentation and surrender of Debentures bearing the above-mentioned numbers, and in the case of Coupon Debentures, with all coupons maturing after December 1st, 1977, attached.

Coupon Debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in blank. Debentures representing the unredeemed portion of any Debenture redeemed in part only, will be issued without charge. Registered Debentures will be registered in the same manner as the Debentures surrendered, in the absence of other instructions.

PUBLIC NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN that all interest on the principal amount of the Debentures (or portion thereof) presently called for payment, will cease to accrue from and after December 1st, 1977.

Dated at Montreal, this twentieth day of October, 1977.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Director of Finance.

70129-o

Municipalité de Normétal

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance spéciale tenue le 20 septembre, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 68 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Donné à Normétal, ce 22e jour de septembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
DYANE MERCIER.

70130-o

Cité de Percé

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors de l'ajournement de la séance régulière tenue le 17 octobre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 51-77 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
BRUNO CLOUTIER.

70131-o

City of Percé

Public notice is by the present given by the undersigned secretary-treasurer of the said municipality that in conformity with an Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immoveables (1976, c. 30), at the adjournment of the regular meeting held on October 17, 1977, the following by-law was accepted by the municipal council: By-law No. 51-77 to authorize collection of duties on transfers of immoveables.

The said by-law will come into force the fifteenth day following publication of the present notice.

BRUNO CLOUTIER,
Secretary-Treasurer.

70131-o

Cité de Pointe-Claire

Avis de rachat partiel pour obligations à fonds d'amortissement

Avis est par les présentes, donné aux détenteurs d'obligations à fonds d'amortissement 5⅛% de la ville de Pointe Claire, dues le 15 décembre 1985, que, conformément aux dispositions des règlements et résolutions de la ville, et tel qu'indiqué sur lesdites obligations, les obligations portant les numéros suivants, à savoir:

M0712, M0713, M0714, M0715, M0716, M0717,
M0724, M0725, M0726, M0727, M0728, M0729,
M0736, M0737, M0738, M0739, M0740, M0741,
M0748, M0749, M0750, M0751, M0752, M0753,
M0760, M0761, M0762, M0763, M0764, M0765,
M0772, M0773, M0774, M0775, M0776, M0777,
M0784, M0785, M0786, M0787, M0788, M0789,
M0796, M0797, M0798, M0799, M0800, M0801,

seront rachetées le quinzième jour de décembre 1977, pour le compte du fonds d'amortissement, et qu'à ladite date le capital respectif desdites obligations sera payé en même temps que l'intérêt accru et impayé sur icelles audit quinzième jour de décembre 1977, sur présentation desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt y attachés ledit quinzième jour de décembre 1977, et subséquemment en monnaie légale des Etats-Unis d'Amérique, à la compagnie de fiducie de la Banque de Montréal, en la cité de New York, N.Y. E.U.A.

Avis est de plus donné que l'intérêt sur les obligations, ainsi rachetées, cessera d'accroitre à compter du quinzième jour de décembre 1977.

Donné en la ville de Pointe-Claire, ce 11e jour d'octobre 1977.

Le greffier adjoint,
M. TRUDEAU.

70184-o

City of Pointe-Claire

Notice of Partial Redemption of Sinking Fund Debentures

Notice is hereby given to the holders of 5⅛% sinking fund debentures of the City of Pointe-Claire, due December 15, 1985, that, in accordance with the City's by-laws and resolutions, and as indicated on those debentures, the debentures bearing numbers:

M0718, M0719, M0720, M0721, M0722, M0723,
M0730, M0731, M0732, M0733, M0734, M0735,
M0742, M0743, M0744, M0745, M0746, M0747,
M0754, M0755, M0756, M0757, M0758, M0759,
M0766, M0767, M0768, M0769, M0770, M0771,
M0778, M0779, M0780, M0781, M0782, M0783,
M0790, M0791, M0792, M0793, M0794, M0795,

will be redeemed on the fifteenth day of December, 1977, for purposes of the sinking fund, and that on that date the respective principal amounts of those debentures will be paid at the same time as the accrued unpaid interest on them as at the fifteenth day of December, 1977, upon presentation of those debentures with all attached interest coupons due on the fifteenth day of December, 1977, and subsequently in legal currency of the United States of America, to the trust company of the Bank of Montreal, in the City of New York, N.Y., U.S.A.

Notice is also given that interest on the debentures redeemed will cease to accrue as of the fifteenth day of December, 1977.

Given in the City of Pointe-Claire on the 11th day of October, 1977.

M. TRUDEAU,
Assistant Clerk.

70184

Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance spéciale, tenue le 17e jour d'octobre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 469/77 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
L.A. BOMBARDIER.

70132-o

Municipalité de Saint-Méthode
(Lac-Saint-Jean-Ouest)

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Saint-Méthode, par le Règlement numéro 150 de son conseil, adopté le 3 octobre 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Le secrétaire-trésorier,
MME SOLANGE GÉRARD.

70133-o

Municipalité de Saint-Paul-du-Nord
(Comté de Saguenay)

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Saint-Paul-du-Nord, comté de Saguenay, province de Québec, par le Règlement numéro 27 de son conseil, adopté le 7 octobre 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Saguenay.

Le secrétaire-trésorier,
70134-o MME MARGUERITE DUBÉ.

Succession Gérald Perron

Prenez avis que Dame Georgette Denis, veuve de feu Gérald Perron, agissant en sa qualité de tutrice à son fils Gilles Perron, ainsi que Lise Perron, fille dudit Gérald Perron, ont accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession dudit Gérald Perron, en son vivant demeurant au 389 rue Bourassa, Gatineau, province de Québec, suivant acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire, passé devant le notaire soussigné, le 17 octobre 1977, sous le numéro 5,373 de ses minutes et dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le 19 octobre 1977, sous le numéro 263-937, le tout conformément à l'article 676 du Code civil.

Le procureur,
70158-o DENYS-CLAUDE LAMONTAGNE, *notaire.*

Succession Gilles Poulin

Prenez avis que monsieur Euclide Poulin, demeurant au numéro 1088 de la 5e Avenue, en la cité de Thetford Mines, qui a accepté, le 30 août 1974, sous bénéfice d'inventaire la succession de son fils Gilles Poulin, décédé le 17 août 1974, a terminé l'administration de ladite succession. En conséquence, monsieur Euclide Poulin, dès la parution du présent avis, rendra compte final en justice, afin d'être déchargé de son administration, ayant dûment payé toutes les dettes de la succession, au prorata, jusqu'à concurrence de la pleine valeur de ce qu'il a reçu.

Thetford Mines, le 12 octobre 1977.

Le notaire,
70135-o PIERRE TURCOTTE.

Succession Hélène Nadeau

Prenez avis par les présentes, que monsieur Henri Nadeau, en sa qualité de tuteur à ses enfants Lucie et Jacques Nadeau, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Feue Hélène Nadeau, leur soeur, aux termes d'un acte reçu par le soussigné à Saint-Jacques-de-Leeds, comté de Lotbinière, le 14 octobre 1977, et enregistré à Thetford Mines le 19 octobre 1977, sous le numéro 84,201.

70136-o YVES LAUZON, *notaire.*

Succession Lucien Paradis

Avis est donné qu'aux termes d'un acte exécuté le 14 octobre 1977 devant Me Huguette Viger, notaire exerçant en les ville et district de Québec, 509 est, boulevard Charest, et enregistré à Québec le 17 octobre 1977 sous le numéro 891-538, madame Jeannine Lemay-Paradis et madame Cécile Paradis-Matte ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de monsieur Lucien Paradis, en son vivant journalier et domicilié en les ville et district de Québec, 692, rue Rolland, quartier Neufchâtel, lequel est décédé accidentellement à Saint-Flavien-de-Lotbinière le 20 juin 1977.

Québec, le 17 octobre 1977.

70137-o HUGUETTE VIGER, *notaire.*

Succession Michel Camden

Avis est par les présentes donné que Denis Camden, plâtrier, demeurant à Ascot Corner, agissant aux présentes en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs, Mario, Manon, Jean et Marlyn, héritiers de leur frère, feu Michel Camden, en son vivant étudiant, demeurant à Ascot Corner, et décédé subitement le 1er août 1977, sans laisser de testament, a accepté en sa susdite qualité de tuteur, la succession dudit Michel Camden, sous bénéfice d'inventaire, selon acte fait devant Me Monique Gagnon, notaire, le 12 octobre 1977, et enregistré à Sherbrooke, le 14 octobre 1977, sous le numéro 237837.

Après deux mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Donné à Ascot Corner, ce 18 août 1977.

Le procureur,
70138-o MONIQUE GAGNON, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE LONGUEUIL

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 29 juin 1977 par la « CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE (DE) SURIMONT » changeant son nom en celui de « CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE LONGUEUIL ».

Québec, le 14 octobre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

70160-o YVES TÉTREAULT.

CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA MAURICIE

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le Règlement adopté le 27 juillet 1977, par la « CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA MAURICIE » pour le changement de son siège social qui était « 497, rue Rochefort, au Cap-de-la-Madeleine », en celui de « 4825, boulevard des Forges, à Trois-Rivières ».

Québec, le 14 cotobre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

70161-o YVES TÉTREAULT.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Luigi Accurso

Avis est par les présentes donné que Luigi Accurso, homme d'affaires, de ville Mont-Royal, district de Montréal, domicilié au 2170 Athlone Road, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil lui permettant de changer son nom de Luigi Accurso en celui de Gino Luigi Accurso.

Montréal, le 4 octobre 1977.

Le procureur du requérant,

70024-43-2-o MARC IAN LEITER, *avocat.*

James Roy Corbin

Avis vous est donné que monsieur James Roy Corbin, travailleur communautaire, domicilié au 1830 terrasse Coursol, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de James Roy Henry.

Montréal, ce 5 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,

BAATZ, SYLVESTRE, CYR

70022-43-2-o & COHEN.

Gaétan Forget

Avis est par les présentes donné que M. Gaétan Forget, résidant au numéro 84 chemin du Golf, appartement 1, à Joliette, district de Joliette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Gaétan Forget en celui de Gaétan Tremblay.

Joliette, le 13 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,

70061-43-2-o LAPORTE & FERLAND.

Youssef Ibrahim Goulou

Avis est donné que Youssef Ibrahim Goulou, étudiant, domicilié et résidant au 1490 rue Elizabeth, appartement 6, à ville Saint-Laurent, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son nom en celui de Joseph Ibrahim Goulou.

Le procureur du requérant,

70121-44-2-o MARCEL DENIS, *avocat.*

J. Raymond Harquail

Prenez avis que monsieur J. Raymond Harquail, résidant et domicilié au 5526, 2e Avenue, dans les ville et district de Montréal, désire dans les trente (30) jours suivant la dernière publication du présent avis, présenter une requête au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de John O'Neil.

Montréal ce 18 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY
70159-44-2-o & LAPORTE.

Kamel Ezzat Kamel

Avis est donné que Kamel Ezzat Kamel, dépanneur, demeurant au 2425 Sigouin, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Kamal Farah.

Montréal, le 14 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
70062-43-2-o AWADA & SUMBOLIAN.

Efraim Kuperman

Avis est donné par les présentes que Efraim Kuperman, ingénieur, domicilié à 5781 rue Westminster, ville de Montréal-Ouest, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil lui permettant de changer son nom de Efraim Kuperman en celui de Frank Cooper. Ledit changement de nom concernera aussi son épouse, Fanny Barth Kuperman.

Montréal, le 4 octobre 1977.

Le procureur du requérant,
70025-43-2-o MARC IAN LEITER, *avocat.*

Marie Silvina

Avis est par la présente donné que madame Marie Silvina, ménagère, domiciliée et résidant au 43 rue Bellevue, Saint-Pamphile-de-L'Islet, province de Québec, district de Montmagny, épouse de monsieur André Pelletier, concierge, domicilié et résidant à la même adresse, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Marie Silvina Cécile Chouinard.

Québec, ce 7 octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70027-43-2-o MAURICE VERGE, C.R.

Bennie Melman

Avis est donné par la présente que M. Bennie Melman, représentant manufacturier industriel, résidant à 380 Bertrand, à Saint-Laurent, district de Montréal s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Bennie Millman. La demande s'applique également à sa femme Ida Trachtenberg Melman, qui changera son nom en celui de Ida Trachtenberg Millman.

Les procureurs du requérant,
70026-43-2-o LAPIN, MAY, STEINBERG & GAVSIE.

Doris Michaud

Avis est par la présente donné que Doris Michaud, domicilié et résidant au 518 rue Sainte-Thérèse, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret pour changer son nom en celui de Denis Michaud. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même;

Chicoutimi, ce 19 Septembre 1977.–

Les procureurs du requérant,
ROY, DUCHESNE, PÉRIGNY, VÉZINA
70023-43-2-o & BEAULIEU.

Félice Montanaro

Avis est donné que Félice Montanaro, étudiant, domicilié et résidant au 1430 est, rue Louvain, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Félix Montanaro.

Le requérant,
70122-44-2-o FÉLICE MONTANARO.

Serge Ouellet

Avis est donné que Serge Ouellet, célibataire, domicilié et résidant au rang Grande-Grillade, Saint-Henri, comté de Lévis, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Serge Ouellet en celui de Serge Boulanger et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Lauzon, ce 16 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,
70123-44-2-o TURGEON, BRODEUR & ROUSSEAU.

Osias Pergan

Avis est par les présentes donné que monsieur Osias Pergan, comptable, résidant et domicilié au 6971 rue Wilderton, app. 1, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, pour obtenir un décret changeant son nom de Osias Pergan en celui de Jean Pergan.

Montréal, ce 13 octobre 1977.

Le procureur du requérant,
70063-43-2-o PIERRE-RICHARD MAINVILLE.

Michel Princeville de Beaujour

Avis est par les présentes donné que Michel Princeville de Beaujour, menuisier, domicilié et résidant au 8, rue Moreau, à Saint-Luc, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Michel Princeville.

Les procureurs du requérant,
70124-44-2-o TREMBLAY, ROY ET MEUNIER, *avocats.*

Joseph Hervé Angus Rioux

Avis est donné que Joseph Hervé Angus Rioux, résidant et domicilié au 11216 de la rue Jules-Paul-Tardival, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de Joseph Hervé Angus Rioux en celui de Joseph Hervé André Rioux.

Montréal, le 7 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
70095-43-2-o CAYER & ETHIER.

Sylvie Stacey

Prenez avis que Sylvie Stacey, étudiante née le 21 août 1959, domiciliée et demeurant au 5285 rue Boisvert, Saint-Hubert, Québec, district judiciaire de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Landerman.

Le procureur de la requérante,
70125-44-2-o JACQUES EYBALIN.

Harold Alan Swift

Avis est donné que Harold Alan Swift, résidant et domicilié au 5185, rue Victoria, app. 7, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Harold Alan Swift en celui de Lance Farrell.

Montréal, le 3 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
MONGEAU, SIMARD,
70028-43-2-o HÉBERT & HÉROUX.

Ricardo Torresan

Avis est par la présente donné que Ricardo Torresan, domicilié et résidant au 411, 6e Rue, Port-Alfred, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice l'adoption d'un décret pour changer son nom en celui de Richard Torresan. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, ce 14 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
ROY, DUCHESNE, PÉRIGNY,
70064-43-2-o VÉZINA & BEAULIEU.

Marie Vaillancourt

Avis est donné que Marie Vaillancourt a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Marie Vaillancourt en celui de Maria Vaillancourt et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, ce 8 septembre 1977.

Le procureur de la requérante,
70126-44-2-o RICHARD BINET.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

GESTION A.M.J. INC.
A.M.J. HOLDINGS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie GESTION A.M.J. INC. — A.M.J. HOLDINGS INC., constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 19 octobre 1977.

Le secrétaire,
70113-o SERGE DESROCHERS.

BESCO TRADING INC.

Avis est par les présentes donné que BESCO TRADING INC. une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec, et ayant son siège social dans la cité de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 13e jour d'Octobre 1977.

Le secrétaire,
70105-o GALI BEDOS.

CAMP OLEANNA INC.

Avis est par les présentes donné que CAMP OLEANNA INC., une corporation constituée sous la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité de Montréal, soumettra au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, une requête afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Signé à Montréal, ce 17e jour d'octobre 1977.

Les procureurs de la requérante,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN
BEY, ASHENMIL, KOTLER,
70106-o GARVIS & SHUSTER.

CHATEAUGUAY PARK DEVELOPMENT LTD.

Avis est par est présentes donné que la compagnie CHATEAUGUAY PARK DEVELOPMENT LTD. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège dans la ville de LaSalle, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 3e jour d'octobre, 1977.

Le secrétaire,
70150-o LÉO LALONDE.

LES ENTREPRISES CHBIB INC.
CHBIB ENTERPRISES INC.

Avis est par les présentes donné que LES ENTREPRISES CHBIB INC. — CHBIB ENTERPRISES INC., une corporation constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Signé à Montréal, ce 14e d'octobre, 1977.

Les procureurs des requérants,
CHAIT, SALOMON, GELBER,
REIS, BRONSTEIN, LITVACK,
70112-o ECHENBERG & LIPPER.

COMITE DES PARENTS DE L'ECOLE SAINT-DAMASE INC.

Prenez avis que la compagnie « COMITE DES PARENTS DE L'ECOLE SAINT-DAMASE INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
70107-o LOUISE MAILLOUX.

DECKELBAUM BROS., LTD.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies « DECKELBAUM BROS., LTD. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Daté à Montréal, Québec, le 21e jour d'octobre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
70108-o PHILLIPS & VINEBERG.

DESROGOLF COURVILLE INC.

Avis est par les présentes donné que « DESROGOLF COURVILLE INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Beauport, ce 11 octobre 1977.

Le procureur de la compagnie,
70109-o ADRIEN GRENIER, *notaire.*

EASTERN INSURANCE AGENCIES INC.

Prenez avis que EASTERN INSURANCE AGENCIES INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, 18 octobre 1977.

Le secrétaire,
70110-o EVELYN SCHWARTZ.

FLORENZ ENTERPRISES LTD.
LES ENTREPRISES FLORENZ LTEE

Avis est donné que la compagnie FLORENZ ENTERPRISES LTD. — LES ENTREPRISES FLORENZ LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 17e jour d'octobre 1977.

Le procureur de la compagnie,
70111-o DAVID LITNER, C.R.

LES ENTREPRISES WORKMAN INC.
WORKMAN ENTERPRISES INC.

Avis est par les présentes donné que LES ENTREPRISES WORKMAN INC. — WORKMAN ENTERPRISES INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 19e jour d'octobre 1977.

Le secrétaire,
70120-o MRS. M. WORKMAN.

GESTION L.R.F. INC.
L.R.F. HOLDINGS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie GESTION L.R.F. INC. — L.R.F. HOLDINGS INC., constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 19 octobre 1977.

Le secrétaire,
70115-o SERGE DESROCHERS.

GESTION M.C.E. INC.
M.C.E. HOLDINGS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie GESTION M.C.E. INC. — M.C.E. HOLDINGS INC., constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 19 octobre 1977.

Le secrétaire,
70114-o SERGE DESROCHERS.

LES PLACEMENTS ICARE LIMITEE ICARO INVESTMENTS LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES PLACEMENTS ICARE LIMITEE — ICARO INVESTMENTS LIMITED, corps politique incorporé suivant la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 20 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
70151-o NICK PAPACONSTANTINOU.

LES IMMEUBLES KERMAR INC.

Avis est par les présentes donné que « LES IMMEUBLES KERMAR INC. » s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 6e jour d'octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70152-o ISIDORE GREENBAUM.

KURLAND ASSOCIATES LTD.

Avis est par les présentes donné que KURLAND ASSOCIATES LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 17 octobre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
70116-o MERCIER & ROBB.

MAPLE SILKS & WOOLLENS CO.

Prenez avis que MAPLE SILKS & WOOLLENS CO. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, 18 octobre 1977.

Le secrétaire,
70117-o HARVEY KAPLOVITCH.

QUEBEC IRON FOUNDRIES LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie QUEBEC IRON FOUNDRIES LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Noranda, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Toronto ce 12e jour de Juillet 1977.

Le secrétaire,
70118-o B.H. GROSE.

SI SERVICES AND SUPPLY CORPORATION

Avis est par les présentes donné que SI SERVICES AND SUPPLY CORPORATION, une compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec, et ayant son siège social dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Donné à Montréal, ce 19e jour d'octobre 1977.

Le secrétaire,
70119-o F. HISLOP.

SYNDICAT D'INVESTISSEMENT DE LONGUEUIL INC.

Prenez avis que la compagnie SYNDICAT D'INVESTISSEMENT DE LONGUEUIL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
70153-o ME ANDRÉ CHABOT, *notaire.*

Compagnies étrangères — *Permis*

104090 HELICOPTERS (ALBERTA) LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « 104090 HELICOPTERS (ALBERTA) LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Réginald Rivard, 9501, avenue Ryan, Dorval,

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 9501, avenue Ryan, Dorval, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70102-o 1480-1070

Curatelle publique

Succession Paul Belhumeur

Succession de Belhumeur, Paul, en son vivant de 8400 rue des Cascades, St-Hyacinthe, décédé le 6 décembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal Québec, H4Z 1J6 70139-o

Succession Fernand Dubé

Succession de Dubé, Fernand, en son vivant de 7972 rue Fontaine, ville LaSalle, décédé le 25 novembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, Québec, H4Z 1J6 70140-o

Succession Michel Girard

Succession de Girard, Michel, en son vivant du boulevard Ducharme, R.R. 1, La Tuque, décédé le 1er novembre 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, c. 81 et am.) qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, (Qué.) H4Z 1J6 70141-o

Succession Hervé Lisee

Succession de Lisee, Hervé, en son vivant de 60 rue Jean-Maurice, Sherbrooke, décédé le 8 décembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, c. 81 et am.), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal, Québec H4Z 1J6 70142-o

Demande(s) à la législature

CIE BOIS HEROUX LTEE

Avis est par la présente donné que M. Claude Héroux dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de CIE BOIS HEROUX LTEE.

Québec, ce 4 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
ST-HILAIRE, DE BLOIS, LECLERC & ASS.

69902-41-4-o

Ville de Gatineau

Avis public est donné par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Gatineau s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi pour les motifs suivants:

1. Pour abolir le comité administratif et créer un comité exécutif dont le rôle est d'exercer les fonctions exécutives du gouvernement de la ville;

2. De modifier pour la ville les articles ci-dessous de la Loi des cités et villes, à savoir:

a) articles 108 et 109 concernant la nomination du gérant et ses devoirs et attributions;

b) article 426 concernant les contraventions aux règlements relatifs à la circulation et à la sécurité publique;

c) article 429 concernant l'approbation des plans de subdivision et la cession de terrains pour fins de parcs ou terrains de jeux;

d) article 479 concernant le budget annuel;

e) article 541 concernant la facturation et la perception des taxes;

3. Modification à la loi des heures d'affaires;

4. Autoriser la ville à constituer une corporation pouvant entreprendre des programmes pour l'acquisition et l'aménagement de terrains à des fins d'habitations, la construction de projets d'habitations destinés à la vente ou à la location;

5. Modification à l'article 14 du chapitre 88 de 1974 concernant la clause d'imposition des règlements d'emprunt des anciennes municipalités et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la Ville.

Tous les intéressés peuvent consulter au bureau du greffier de la ville la résolution numéro C-77-725 pour obtenir plus de renseignements sur le projet de loi en question.

Les procureurs de la requérante,
70200-44-4-o KEHOE & BLAIS, *avocats.*

Town of Gatineau

Public notice is hereby given by the undersigned attorneys, that the Town of Gatineau will petition the National Assembly of Québec during the present session to request the adoption of a project of law for the following purposes:

1. To abolish the Administrative Commitee and to create an Executive Commitee whose roll will be to exercise the executive functions of government of the Town;

2. To modify, for the Town, the following articles of the Cities and Towns Act, to wit:

a) Articles 108 and 109 concerning the nominations, functions and duties of the Town Manager;

b) Article 426 concerning violation of the by-laws relating to traffic and public safety;

c) Article 429 concerning the approval of plans for a subdivision and the ceding of land for parks and playgrounds;

d) Article 479 concerning the annual budget;

e) Article 541 concerning the billing for and collection of taxes.

3. Modification of the law concerning business hours;

4. To authorize the Town to constitute a corporation whose purpose would be to undertake programs for the acquisition and preparation of lots for housing purposes, the construction of housing projects destinated for either sale or rent;

5. To modify article 14 of chapter 88 (1974) concerning the imposition clauses of borrowing by-laws of former municipalities and all other matters helpful for the good administration of the affairs of the Town.

All interested parties may consult, at the office of the Clerk of the Court, resolution C-77-725 in order to obtain further information concerning the present project.

KEHOE & BLAIS, *Barristers,*
70200-44-4-o *Attorneys for the petitioner.*

Ville de Greenfield Park

Avis est par les présentes donné que la ville de Greenfield Park s'adressera, lors de la présente session législative, à l'Assemblée nationale pour amender sa charte par l'adoption d'une loi amendant l'article 26 de la Loi des cités et villes pour la ville de Greenfield Park dans le but de louer un immeuble au Centre local de services communautaires Le Samaritech.

Montréal, ce 14e jour d'octobre 1977.

Les procureurs de la requérante,
70029-43-4-o LEMAY & JODOIN.

Town of Greenfield Park

Notice is hereby given that the Town of Greenfield Park will apply to the National Assembly, at the present session, to amend its charter by the adoption of an act amending section 26 of the Cities and Towns Act for the Town of Greenfield Park for the purpose of leasing a building to the Centre local de services communautaires Le Samaritech.

Montreal, October 14th, 1977.

LEMAY & JODOIN,
70029-43-4-o *Attorneys for the petitioners.*

The Lambda Chi Alpha (McGill) Housing Corporation

Prenez avis que la compagnie « The Lambda Chi Alpha (McGill) Housing Corporation », constituée en corporation par lettres patentes en date du 18 juin 1956, en vertu des dispositions de la 1re partie de la Loi des compagnies, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de sa prochaine session, pour demander, par un projet de loi privé, d'être constituée comme une compagnie régie par les dispositions de la 3e partie de la Loi des compagnies.

Montréal, Québec, le 26 septembre, 1977.

Le président,
R.J. MORRELL.

70031-43-4-o

LOTISSEMENT QUEBEC LTEE

Avis est par la présente donné que M. G. L. Caron dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de LOTISSEMENT QUEBEC LTEE.

Québec, ce 4 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
ST-HILAIRE, DE BLOIS,
LECLERC & ASS.

69872-41-4-o

Ville de Montréal

Avis est par les présentes donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la deuxième session de la trente et unième législature, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte relativement aux matières suivantes:

1. les annexions, en abrogeant des dispositions devenues désuètes par l'effet des articles 1*a* et 33 à 45 de la Loi des cités et villes;

2. le serment d'allégeance des membres du conseil, en regard de la formule de serment modifiée en 1973 et de l'article 63 de la Loi des cités et villes;

3. la procédure d'expropriation lors d'acquisitions de gré à gré, par la simplification du mode de règlement;

4. les actes d'acquisition ou d'aliénation immobilière, les permis d'occupation de terrains visés par un projet de modification au zonage ainsi que l'imposition de réserves pour fins publiques conformément à la Loi de l'expropriation;

5. la première assemblée du conseil qui suit une assemblée générale, quant à son objet;

6. la procédure relative aux avis de motion des conseillers, en permettant le dépôt de ces avis hors séance;

7. les modalités du vote du président d'une assemblée du conseil;

8. les modalités du vote aux assemblées du conseil, en établissant la règle générale du vote majoritaire des membres présents, au plus grand nombre de voies concordantes;

9. les services municipaux, en regard des remaniements administratifs effectués en vertu de l'article 132 de la charte, et vu l'intégration du service de la police à celui de la Communauté urbaine de Montréal ainsi que la suppression du service des estimations par l'effet de la Loi sur l'évaluation foncière;

City of Montreal

Notice is hereby given that the City of Montreal will petition the Quebec National Assembly, during the course of the second session of the thirty-first legislature, to be authorized to present a bill to amend the dispositions of its charter relating to the following matters:

1. Annexations, by repeal of obsolete sections related thereto, pursuant to sections 1*a* and 33 to 45 of the Cities and Towns Act;

2. Oath of allegiance of council members, pursuant to Form 1 as amended in 1973, and Section 63 of the Cities and Towns Act;

3. Expropriation procedure, in the case of an acquisition by mutual agreement;

4. Deeds of acquisition or cession of an immoveable, occupation permits for lands located in a sector which is the object of a draft zoning by-law and establishment of reserves for public purposes according to the Expropriation Act;

5. First meeting of council following a general election, with respect to its object;

6. Procedure concerning councillor's notices of motion, allowing their filing outside of council meetings;

7. Vote of the chairman at a meeting of the council;

8. Voting at meetings of the council, by introducing the general rule of the majority vote of members present, being the greater number of concurrent votes;

9. Municipal departments, pursuant to administrative changes within the City, under the authority of section 132 of the Charter, of the integration to that of Montreal Urban Community, of the Police Department and of the suppression of the Assessment Department further to the enactment of the Real Estate Assessment Act;

10. la candidature à la mairie, en là permettant à tout électeur domicilié dans la ville depuis deux ans;

11. la garde et la conservation du registre des règlements, par l'abrogation de dispositions désuètes relativement à la publication d'un rapport annuel par le greffier;

12. les heures d'ouverture et de fermeture des établissements de lave-autos, par mesure supplétive à la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux;

13. l'environnement urbain, quant à l'entretien, la réfection et la conservation de bâtiments dont la présence continue est essentielle à la permanence de la trame urbaine;

14. la fermeture d'immeubles, locaux et bâtiments, à raison d'infractions répétées à la loi et aux règlements, en répartissant entre les divers services le fardeau des rapports actuellement du ressort exclusif du service de la police;

15. la circulation des camions, en permettant au comité exécutif de l'interdire pour certaines périodes, par analogie avec le pouvoir dudit comité en matière de circulation à sens unique et de stationnement des véhicules;

16. l'intégration du parc Mont-Royal d'une étendue de terrain adjacente au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges;

17. les traitements des membres de la Commission des services électriques, en transportant au comité exécutif le pouvoir de fixer et d'éviter ainsi de soumettre annuellement à la Régie des services publics l'approbation des modifications à ces traitements;

18. les plans d'ensemble, par une description plus appropriée des terrains visés par ces plans et la stipulation d'une exception par concordance avec la Loi sur les biens culturels;

19. le mode de paiement de l'eau livrée dans leurs territoires respectifs par les municipalités de Westmount, Côte-St-Luc, Outremont et ville St-Pierre;

20. les travaux permanents d'égout, de pavage et de construction des voies publiques, par la stipulation de diverses modalités techniques;

21. le budget des dépenses imprévues d'administration, en établissant, pour les crédits utilisables aux fins desdites dépenses, un rapport proportionnel sur la base du revenu affecté au crédit pour dépenses contingentes;

22. l'intérêt sur le coût d'une amélioration locale, en référant au taux fixé annuellement par le conseil pour chaque exercice lors de la déposition du budget;

23. le budget, au chapitre des dépenses générales d'administration, en permettant l'affectation des crédits disponibles à ce titre à d'autres postes dudit budget;

24. le mode de signature de certains actes et documents de routine, en allégeant le fardeau imposé à certains officiers de la ville à cet égard, notamment, la signature du maire sous forme lithographiée sur les effets négociables;

10. Eligibility to the office of mayor, for any elector having two (2) years' residence in the City;

11. Custody and keeping of the register of by-laws of the City, by repeal of obsolete provisions concerning the issue of an annual report by City Clerk;

12. Business hours of Car-washes, by a supplementary measure to the Commercial Establishments Business Hours Act;

13. Urban Environment, as to the maintenance, restoration and preservation of buildings, the continued existence of which is essential to the keeping of urban integrity;

14. Closing of immoveables, houses or premises, in the case of several infringements to law and by-laws, by giving to the director of any department a power to report to the Court on those matters, similar to the one actually held exclusively by the Police Department, for a better work-load distribution;

15. Traffic of trucks, allowing the executive committee to forbid it for certain periods, by analogy with its similar power to rule on one-way traffic and parking of vehicles;

16. Integration to Mount-Royal Park of a tract of land adjacent to Notre-Dame-des-Neiges cemetery;

17. Salaries of members of the Electrical Commission of the City of Montreal, by allowing the executive committee to fix it without submitting the matter for the approval of the Public Service Board;

18. Master plans, by a more adequate description of the tracts of land concerned by such plans, and provision of an exception for concordance with the Cultural Property Act;

19. Payment for water, supplied in their territories, by cities of Westmount, Côte St-Luc, Outremont and Ville St-Pierre;

20. Permanent works of sewers, paving and construction of public roads, by enacting certain technical provisions;

21. Unforeseen expenses of administration, by establishing, for appropriation for such purposes, a ratio on the basis of the revenue available under the chapter "Appropriation for Contingent Expenditures";

22. Interest on the cost of local improvement, by reference to the rate determined by council for any fiscal year;

23. Budget, under the chapter of General expenses of administration, by allowing the transfer of any appropriation available upon that chapter to any other chapter of the said budget;

24. Modalities of the signature of several instruments and routine documents, by relieving certain officers of the City of the burden of that duty, more specifically, the signature of the mayor in lithographic form on negotiable instruments;

25. la taxe foncière, d'une part en supprimant le plafond de cette taxe, et, d'autre part, en la combinant le cas échéant, avec une surtaxe maximum de vingt-cinq pour cent (25% sur la base d'un excédent que détermine le conseil;

26. les subventions aux travaux de restauration, dans le sens d'une augmentation, eu égard aux nouvelles politiques de la Société centrale d'hypothèques et de logement;

27. l'indemnité de relocalisation aux occupants de bâtiments résidentiels, évacués parce que devenus impropres à l'habitation;

28. la création d'une corporation sans but lucratif pour l'administration d'immeubles d'habitation;

29. l'engagement à comparaître des prévenus devant la Cour municipale, en éliminant le délai préfix actuel de deux (2) jours eu égard aux politiques de mise en liberté des prévenus avant leur comparution;

30. certaines matières relatives à la circulation, notamment: le dépôt du billet de contravention sur le véhicule, l'effet du paiement libératoire lors d'une telle contravention, le mode d'assignation en Cour municipale des prévenus d'infractions à la circulation dont l'adresse est inconnue, et le mode d'exécution des jugements en résultant;

31. les infractions aux règlements sur la pollution et le bruit;

32. un mode simplifié de clôture des dossiers de la Cour municipale à l'égard desquels aucune procédure utile n'est praticable;

33. la terminologie relative aux pouvoirs d'emprunt de la ville, par l'emploi d'une formulation plus générale et plus adaptée aux transactions sur « effets négociables »;

34. la nomination des huissiers de la Cour municipale;

35. le pouvoir de gel du comité exécutif en matière de permis lors d'un projet d'amendement à un règlement de zonage;

36. la fonction du vérificateur;

37. le commerce des bicyclettes et du bric-à-brac;

38. les pouvoirs de réglementation de la ville relatifs aux différents types de véhicules hippomobiles, notamment, en matière de circulation, taxation, conduite, entretien, permis, stationnement;

39. la circulation sur les voies cyclistes;

40. l'émission de permis spéciaux de nature temporaire durant la période des Jeux Olympiques;

41. l'expropriation par la ville d'un immeuble lui appartenant;

42. la signature des mandats d'emprisonnement par le greffier de la Cour municipale;

43. les garderies dans les zones résidentielles;

44. les concordances qui s'imposent en regard de certaines lois ou modifications récentes à des lois du parlement du Canada (ex.: Code criminel) et de l'Assemblée

25. Real estate tax, by removing the maximum actually provided and by adding a surtax of twenty-five percent (25%) on the basis of any excess assessment, as determined by the council;

26. Subsidy for restoration, by increasing it in consideration of the new policies of the Central Mortgage and Housing Corporation;

27. Resettlement indemnity to persons who occupy residential buildings vacated because they are unfit for habitation;

28. Creation of a non-profit corporation for the administration of residential buildings;

29. Promise of a prisoner to appear before the municipal Court, by revoking the two day delay in consideration of the new policies for the bailing of prisoners before arraignment;

30. Certain matters relating to traffic, namely: the placing of violation tickets on vehicles, the effect of settlement payments for traffic violations, modalities of summons before the municipal Court, against persons indicted for traffic violations, when their address is unknown, and the execution of judgments resulting thereof;

31. Infractions to by-laws relating to pollution and noise;

32. A simplified method of closing files of the municipal Court when no further proceeding is practicable;

33. Terminology relating to the borrowing powers of the City as expressed in more general terms, better adapted to transactions on "negotiable instruments";

34. Appointment of bailiffs of the municipal Court;

35. Power to freeze the issuing of permits by the executive committee as a result of a draft zoning by-law;

36. Responsibilities of the City auditor;

37. Bicycle and second-hand trade;

38. Power of the City to adopt regulations concerning various types of horse-drawn vehicles, especially with respect to traffic, taxation, driving, maintenance, permits, parking;

39. Traffic on bicycle paths;

40. Issuing of special temporary permits during the Olympic Games;

41. Expropriation of an immoveable owned by the City;

42. Signing of custody warrants by the clerk of the municipal Court;

43. Nurseries in residential zones;

44. Appropriate concordance with new acts and amendments of the federal legislation (Criminal Code, etc.) and provincial legislation (Cultural Property Act,

nationale (ex.: Loi sur les biens culturels, Loi de l'expropriation, Loi sur l'évaluation foncière, Loi de la Communauté urbaine de Montréal, Loi des transports, Loi d'administration financière, modifications de la Loi de l'instruction publique, du Code de procédure civile, de la Loi des cités et villes);

45. l'acquisition des servitudes;

46. la procédure d'adoption des règlements de zonage;

47. la procédure de poursuite d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement relative à la circulation, à la sécurité publique ou à l'usage d'un véhicule automobile ou d'un accessoire d'un tel véhicule;

48. l'affichage public;

49. diverses autres modifications de concordance;

et toute autre matière utile à la bonne administration des affaires de la ville.

Hôtel de ville, le 30 septembre 1977.

Les agents et procureurs de la ville de Montréal,
PÉLOQUIN, BADEAUX,
69883-41-4-o ALLARD ET LACROIX.

Expropriation Act, Real Estate Assessment Act, Montreal Urban Community Act, Transport Act, Financial Administration Act, Education Act, Code of Civil Procedure, Cities and Towns Act);

45. The acquisition of servitudes;

46. Zoning by-laws adoption procedure;

47. Prosecution of a violation of a disposition of an act or a by-law, pertaining to traffic, public safety, use of motor vehicle or an accessory of a motor vehicle;

48. Public posting;

49. Several other amendments of concordance;

and all other matters relevant to the good administration of the affairs of the City.

City Hall, September 30, 1977.

Attorneys for the City of Montreal.
PÉLOQUIN, BADEAUX,
69883-41-4-o ALLARD ET LACROIX,

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est par les présentes donné, avant la reprise de l'ouverture de la présente session de l'Assemblée nationale, du dépôt d'un projet de loi privé concernant la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Ledit projet de loi vise principalement l'octroi de certains pouvoirs permettant à ladite corporation municipale d'acquérir des terrains, de construire et d'aménager un édifice à bureaux, pour fins de location du Centre local de services communautaires « Lamater ».

Montréal, le 13 octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70060-43-4-o CLAUDE PAQUETTE, *avocat.*

Le Syndicat des Travailleurs en Quincaillerie, Local 1683 - C.T.C.

Prenez avis que Le Syndicat des Travailleurs en Quincaillerie, Local 1683-C.T.C. également connu sous le nom de Syndicat des Employés en Quincaillerie Industrielle et Commerciale, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir que soit ratifié le changement de nom intervenu le 28 novembre 1973.

Montréal, 13 octobre 1977.

Le procureur du requérant,
70030-43-4-o IRVING GAUL.

Succession Joseph Amce Beshro

Avis est donné que Edouard Bachir Beshro, tant en qualité de légataire universel de la succession de Joseph Amce Beshro que de propriétaire absolu et incommutable de certains immeubles de ladite succession, déposera au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé à être adopté à la présente et/ou à la prochaine session décrétant qu'il a le pouvoir de vendre immédiatement les immeubles situés sur les rues Saint-Jean, Saunders et des Erables, et dont il est l'unique propriétaire, et ce, sans être lié de quelque façon par les dispositions du testament de Joseph Amce Beshro.

Québec, ce 6 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
LANGLOIS, DROUIN, ROY,
70000-42-4-o FRÉCHETTE & GAUDREAU.

Succession Tancrède Bienvenu

Avis est par les présentes, donné que M. Paul Poirier, notaire, domicilié à Ville Mont-Royal, M. Cecil Frank Carsley, m.b.e., exécutif, domicilié à Cité de Westmount, M. Arthur Simard, avocat et conseil en loi de la Reine, domicilié à Sainte-Anne-de-Sorel, M. Emile Desourcy, administrateur, domicilié à Ville d'Outremont et M. Jacques St-Aubin, vice-président exécutif, domicilié à Ville St-Laurent, s'adresseront à la Législature provinciale, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir l'autorisation d'augmenter le montant payé en rentes viagères annuelles à certains héritiers et à certaines catégories d'héritiers en vertu des testaments et codicilles de feu Tancrède Bienvenu ainsi que le montant des honoraires annuels versés aux exécuteurs testamentaires et de remplacer ceux-ci dans un délai raisonnable.

Le 5 octobre 1977.

Les procureurs des pétitionnaires,
GAGNÉ, LETARTE, ROYER,
69955-42-4-o GAUTHIER & LACASSE.

Ministère des Affaires municipales

Cité de Chambly
(Section de Montréal)

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la cité de Chambly.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 12 octobre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
70162-o GUY TARDIF.

Comté de Labelle
(Section de Montréal)

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire du comté de Labelle.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 29 septembre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
70162-o GUY TARDIF.

Ville de Lebel-sur-Quévillon
(Section de Québec)

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient mofifiées pour y inclure le territoire de la ville de Lebel-sur-Quévillon.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 18 octobre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
70162-o GUY TARDIF.

Ville de Warwick

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Warwick.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 12 octobre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
70162-o GUY TARDIF.

Village de Saint-André-Est
(Comté d'Argenteuil)

J'ai approuvé, en vertu de l'article 22 du chapitre 48 des lois de 1970, « Loi concernant les environs du nouvel aéroport international », le Règlement numéro 41 adopté le 21 mars 1977, tel que modifié par le règlement numéro 48 adopté le 11 juillet 1977, du conseil municipal du village de Saint-André-Est, comté d'Argenteuil, concernant le zonage, le lotissement et la construction.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 20 octobre 1977.

Le ministre des Affaires municipales,
70162-o GUY TARDIF.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances — Loi sur les

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-BARBE

Annulation de permis d'assureur

Attendu que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-BARBE ci-après appelée la compagnie, a cessé toutes ses opérations au Québec le 1er mai 1976;

Attendu que la compagnie a décidé volontairement sa mise en liquidation et a désigné comme liquidateur monsieur Achille Daoust;

Attendu que le liquidateur de la compagnie a produit au Service des assurances une déclaration assermentée datée du 12 octobre 1977 à l'effet que la mutuelle:

a) a cessé ses opérations le 1er mai 1976;

b) a réalisé son actif et acquitté son passif;

c) a distribué son actif net selon le mode de partage prévu par la Loi sur les assurances du Québec, (Lois du Québec, 1974, chapitre 70);

En conséquence, avis est par les présentes donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-BARBE est annulé à compter du 20 octobre conformément à l'article 359 *a*) de la Loi sur les assurances (1974, c. 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 20 octobre 1977.

Le surintendant des assurances,
JACQUES ROY.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-FAMILLE-DU-CAP-SANTE

Annulation de permis d'assureur

Attendu que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-FAMILLE-DU-CAP-SANTE ci-après appelée la compagnie, a cessé toutes ses opérations au Québec le 1er novembre 1976;

Attendu que la compagnie a décidé volontairement sa mise en liquidation et a désigné comme liquidateur monsieur Emilien Thivierge;

Attendu que le liquidateur de la compagnie a produit au Service des assurances une déclaration assermentée datée du 10 octobre 1977 à l'effet que la mutuelle:

a) a cessé ses opérations le 1er novembre 1976;

b) a réalisé son actif et acquitté son passif;

c) a distribué son actif net selon le mode de partage prévu par la Loi sur les assurances du Québec, (Lois du Québec, 1974, c. 70);

En conséquence, avis est par les présentes donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-FAMILLE-DU-CAP-SANTE est annulé à compter du 20 octobre 1977, conformément à l'article 359 *a*) de la Loi sur les assurances (1974, c. 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs Coopératives et Institutions financières, le 20 octobre 1977.

Le surintendant des assurances,
JACQUES ROY.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ACHIGAN

Avis de changement de raison sociale

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, il a approuvé, le 13 octobre 1977, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le Règlement spécial numéro 1 de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE L'ACHIGAN changeant sa raison sociale en celle de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ACHIGAN.

Québec, le 13 octobre 1977.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
70146-o LISE PAYETTE.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES BOIS-FRANCS

Avis de changement de raison sociale

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, il a approuvé, le 13 octobre 1977, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le Règlement spécial numéro 1 de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE D'ARTHABASKA, changeant sa raison sociale en celle de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES BOIS-FRANCS.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

70147-o LISE PAYETTE.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE NICOLET

Avis de changement de raison sociale

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, il a approuvé, le 13 octobre 1977, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le Règlement spécial numéro 2 de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DU COMTE DE NICOLET changeant sa raison sociale en celle de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE NICOLET.

Québec, le 13 octobre 1977.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions fianncières,

70148-o LISE PAYETTE.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TEMISCAMINGUE

Avis de changement de raison sociale

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, il a approuvé, le 13 octobre 1977, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le Règlement spécial numéro 1 de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE DE TEMISCAMINGUE changeant sa raison sociale en celle de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TEMISCAMINGUE.

Québec, le 13 octobre 1977.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

70175-o LISE PAYETTE.

L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Avis de formation d'une compagnie d'assurance

Avis est par les présentes donné que les personnes dont les noms suivent ont soumis au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières une requête afin d'être constituées en corporation, en vertu de la Loi sur les assurances.

Raison sociale de la compagnie: « L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES ».

Requérants:

Nom	Adresse	Profession
Jean Marchand,	1310, Fitzpatrick, Sillery, G1T 2H7,	Président et directeur général de l'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie;
Marie Legendre,	1082, Forget, Sillery, G1S 2Y4,	Directrice des services administratifs de l'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie;
Gérald Landry,	380, Chemin St-Louis, app. 101, Québec, G1R 4R2,	Assureur-vie;
Jacques de Billy, c.r.,	1410 avenue Oak, Sillery, G1T 1Z9,	Avocat;
Gilles de Billy, c.r.,	1090 avenue Moncton Québec, G1S 2Z1,	Avocat;
René-W. Dionne,	1235, Fontenay, Sainte-Foy, G1W 3S8;	Avocat;
Pierre Beaudoin,	2407, Power, Sillery, G1T 1N8,	Avocat.

Catégories d'assurance envisagées:

a) l'assurance de dommages, incluant toutes les catégories d'assurance de dommages, y compris, à titre

accessoire, l'assurance contre la maladie ou les accidents, et notamment:
l'assurance-automobile;
l'assurance-aviation;
l'assurance de biens (tous les secteurs);
l'assurance contre le bris des machines;
l'assurance-crédit;
l'assurance de garantie;
l'assurance contre la grêle;
l'assurance d'hypothèque;
l'assurance de responsabilité;
l'assurance de titres;

b) l'assurance maritime.

Le siège social de la compagnie sera à Sainte-Foy.

Le capital-actions envisagé est de $750,000, divisé en 7,500 actions ordinaires d'une valeur nominale de $100 chacune; l'excédent d'apport prévu est de $750,000.

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, DIONNE,
69966-42-4-o MARTIN, BEAUDOIN & LESAGE.

Ministère des Richesses naturelles

Révocation de concessions minières

Prenez avis que les concessions minières ci-après énumérées seront révoquées en faveur de la couronne par le ministre, conformément aux articles 202, 204 et 205 de la Loi des mines (1965, 1re session, c. 34 et am.), pour défaut de paiement de la taxe annuelle prévue à l'article 119 de cette loi, à moins que la taxe et les frais de publication n'aient été payés dans les 90 jours qui suivront la dernière publication de cet avis.

Propriétaire	District électoral	Canton	Conc. no	Numéros des lots ou blocs	Superficie acres	Date de la concession	Date lettres patentes
Glencona Exploration Mining Limited	Rouyn-Noranda	Rouyn	196	Bloc 125	131	13- 1-27	25-11-40
Osisko Rouyn Exploration Company Limited	Rouyn-Noranda	Rouyn	204	Blocs 71, 72, 73, 74, 75	537	2- 3-27	02-02-29
Canadian Malartic Gold Mines Limited	Abitibi-Est	Fournière	226	Blocs 1, 2, 4, 5	345	14- 3-28	06-12-28
Canadian Malartic Gold Mines Limited	Abitibi-Est	Fournière	267	Blocs 6, 7, 8, 9, 11	354	9- 5-34	06-08-34
Elmac Malartic Mines Limited	Abitibi-Est	Dubuisson	232	½ Nord Lots 27, 28, rang VII	89.5	3- 7-28	30-12-33
John Dalton	Abitibi-Est	Dubuisson	241	Partie lot 38, rang VIII; partie lots 40, 41, 42, rang IX	51.95	30-11-28	néant
Sulcoe Gold Mines Limited	Abitibi-Est	Dubuisson	258	Parties lots 38, 39, 40, 44, 45, rang VIII; ½ Nord lots 46, 47, rang VIII; Parties lots 40, 41, 42, 48, 49, 50, 51, rang IX; Bloc « B »	652.5	28-01-32	néant
Sulcoe Gold Mines Limited	Abitibi-Est	Dubuisson	268	½ Sud lots 46, 47, rang VIII;	100	14-07-34	néant
East Amphi Gold Mines Limited	Abitibi-Est	Malartic	350	Lots 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, rang I	999	26-11-46	néant
East MacDonald Mines Limited	Abitibi-Est	Bois-buisson	360	Bloc « A »	74.82	24-10-47	10-02-50

Québec, le 8 octobre 1977.

Le sous-ministre adjoint,
70085-43-2-o DANIEL PERLSTEIN.

Ministère des Terres et Forêts — *Cadastre*

Canton d'Albanel

Cadastre: canton d'Albanel; division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest; municipalité: canton d'Albanel.

Avis est par la présente donné que les lots 16-1 à 16-4 du rang I sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 11 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Chatham

Cadastre: canton de Chatham; division d'enregistrement: Argenteuil; municipalité: cité de Lachute.

Avis est par la présente donné que le lot 725-53 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Chicoutimi

Cadastre: paroisse de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Jonquière.

Avis est par la présente donné que les lots 12A-118, 12B-74, 12B-75, 13A-106, 13A-107 du rang XII S.O.C.S. sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 5 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Chicoutimi

Cadastre: paroisse de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Jonquière.

Avis est par la présente donné que le lot 12A-188 du rang XII S.O.C.S. est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Chicoutimi

Cadastre: paroisse de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Jonquière.

Avis est par la présente donné que les lots 14-20, 14-21, 14-176, 14-177 du rang XIII S.O.C.S. sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 27 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Compton

Cadastre: village de Compton; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité: village de Compton.

Avis est par la présente donné que les lots 112 à 117, une partie des lots 100 à 111 sont annulés et intégrés au lot 98 qui est corrigé en vertu des articles 2174 et 2174*a* du Code civil.

Québec, le 16 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Danville

Cadastre: village de Danville; division d'enregistrement: Richmond; municipalité: ville de Danville.

Avis est par la présente donné que les lots 53-2, 55-2, 56-10, 56-15, la partie restante des lots 56-6, 56-11 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 6 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de De l'Ile

Cadastre: canton de De l'Ile; division d'enregistrement: Lac Saint-Jean Est; municipalité: ville d'Alma.

Avis est par la présente donné que le lot 11-27 du rang II (Ile d'Alma) est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 6 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Doncaster

Cadastre: canton de Doncaster; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: Sainte-Lucie-de-Terrebonne.

Avis est par la présente donné que le lot 24-6-1 du rang V est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Falardeau

Cadastre: canton de Falardeau; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: Saint-David-de-Falardeau.

Avis est par la présente donné que les lots 34 à 51, 53 à 76 du rang IV Est sont ajoutés et que les lots 23A, 23B, 24A, 24B, 24C, 25A, 25B, 25C, 25D, 26A, 26B, 27A, 27B, 28A, 28B, 29, 30 du rang IV Est sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 29 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Harrington

Cadastre: canton de Harrington; division d'enregistrement: Argenteuil; municipalité: canton de Harrington.

Avis est par la présente donné que le lot 29 du rang V est ajouté et qu'une partie des lots 8A-1, 9A-1, 9A-2, 8A, 9A du rang V sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 29 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Laflèche

Cadastre: canton de Laflèche; division d'enregistrement: Saguenay; municipalité: ville de Hauterive.

Avis est par la présente donné que les lots W-5, W-7, W-16 du bloc W sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 29 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Lauzon (revisé)

Cadastre: village de Lauzon (revisé); division d'enregistrement: Lévis; municipalité: cité de Lauzon (Quartiers Couture et Fréchette).

Avis est par la présente donné que les lots 1118-1-2, 1118-1-6 à 1118-1-18, 372-3-194 à 372-3-202 (Quartier Couture), 1119-1-1, 1119-1-6 à 119-1-28, 371-5-149 à 371-5-155 (Quartier Fréchette) sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 8 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de Repentigny.

Avis est par la présente donné que les lots 47-144 à 47-146, 47-145-1, 47-145-2, 47-133 à 47-136, 47-132-2 et une partie du lot 47-132 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Plessisville

Cadastre: village de Plessisville; division d'enregistrement: Mégantic; municipalité: ville de Plessisville.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 5-1-42 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 27 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie

Cadastre: paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: Val-Morin.

Avis est par la présente donné que le lot 1-89 du rang VI canton de Morin est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 19 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Cadastre: paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: village de Val-David.

Avis est par la présente donné que les lots 28-109 à 28-118,28-123, 28-124, 28-169 à 28-172, 28-178, 28-179 et une partie du lot 28-133 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Cadastre: paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: Lac Saint-Charles.

Avis est par la présente donné que les lots 1356-2 à 1356-4 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Hubert.

Avis est par la présente donné que les lots 224-75, 224-76 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski

Cadastre: paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; division d'enregistrement: Rimouski; municipalité: village de Rimouski-est.

Avis est par la présente donné que le lot 110-5 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 6 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Gervais

Cadastre: paroisse de Saint-Gervais; division d'enregistrement: Bellechasse; municipalité: paroisse de Saint-Gervais et Protais.

Avis est par la présente donné que le lot 260-3 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Hubert

Cadastre: paroisse de Saint-Hubert; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Hubert.

Avis est par la présente donné que les lots 157-83, 157-84 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Isidore

Cadastre: paroisse de Saint-Isidore; division d'enregistrement: Dorchester; municipalité: village de Saint-Isidore.

Avis est par la présente donné que le lot 268-1 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Joseph (revisé)

Cadastre: paroisse de Saint-Joseph (revisé); division d'enregistrement: Lévis; municipalité: cité de Lauzon, Quartier Guay.

Avis est par la présente donné que le lot 512 est ajouté et que les lots 55-2, 56-2 et qu'une partie des lots 57-2, 63-3, 55 à 58, 63, 64 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 27 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70104-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Ministère des Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus, à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Comté de Charlesbourg:

Dans la municipalité de St-Dunstan du Lac-Beauport:

Une section désaffectée du chemin Tour-du-Lac, vis-à-vis des lots 142 n.s., 142-2, 142-3, 142-5-2 et 142-5-1, sur une longueur de 365 pieds.

Comté de Duplessis:

Dans la municipalité de Sept-Iles, cité:

Trois sections de l'ancienne route 138 dans le canton Letellier; à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis des lots 12-1 et 12-2, sur une longueur de 1,450 pieds; à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis du lot 11-1, sur une longueur de 2,400 pieds; au nord de la nouvelle route, vis-à-vis du bloc D et une partie du rang 1, sur une longueur de 1,770 pieds.

Neuf sections de l'ancienne route 138, dans le canton Arnaud. La localisation de ces sections est faite ci-après à l'aide du chaînage de la nouvelle route 138 dont le 0 + 00 est la limite entre les cantons Letellier et Arnaud. Ces neuf sections sont les suivantes: au sud de la nouvelle route, entre les chaînages 87 + 90 et 108 + 10, sur une longueur de 2,020 pieds; au nord de la nouvelle route, entre les chaînages 115 + 60 et 142 + 40 sur une longueur de 2,680 pieds; au nord de la nouvelle route, entre les chaînages 177 + 40 et 189 + 90, sur une longueur de 1,250 pieds; au sud de la nouvelle route, entre les chaînages 193 + 40 et 217 + 00, sur une longueur de 2,360 pieds; au sud de la nouvelle route, entre les chaînages 225 + 00 et 253 + 50, sur une longueur de 5,200 pieds; au sud de la nouvelle route entre les chaînages 327 + 10 et 344 + 30, sur une longueur de 1,720 pieds; à l'ouest de la nouvelle route, entre les chaînages 440 + 00 et 482 + 00, sur une longueur de 4,200 pieds; à l'ouest de la nouvelle route 138, entre les chaînages 529 + 30 et 536 + 70, sur une longueur de 740 pieds; à l'est de la nouvelle route 138, entre les chaînages 588 + 20 et 606 + 35, sur une longueur de 2,030 pieds.

Comté de St-Jean:

Dans la municipalité de St-Jean, cité:

La rue Jacques-Cartier, entre la nouvelle route 223 et la rue Towner, sur une longueur de 10,303 pieds.

Le ministre des Transports,
LUCIEN LESSARD.

Nomination(s)

Avis est donné qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de faire, par commission sous le grand sceau de la province, la nomination suivante:

Québec, le 28 septembre 1977.

Me André Bilodeau, avocat, membre du Barreau du Québec et conseil en loi de la reine, 1341, avenue Teillet, Sainte-Foy, Québec, nommé en vertu de l'article 72 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q., 1964, c. 20 et am.), juge des sessions avec juridiction dans toute la province mais particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Québec; ledit André Bilodeau, comme juge des sessions, étant autorisé à exercer sous l'autorité de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 28 septembre 1977.

Québec, le 21 octobre 1977.

Le sous-procureur général adjoint,
70166-o RENÉ LANGEVIN.

Proclamation(s)

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

Proclamation(s)

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, sous l'autorité de l'article 2 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 321), le ministre des Terres et Forêts a fait dresser des plan et livre de renvoi revisés, dans le district électoral des Iles-de-la-Madeleine pour le cadastre de Grosse-Ile à l'endroit des lots 1 à 51 du bloc 1 et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement des Iles-de-la-Madeleine.

ATTENDU QUE, conformément aux articles 2 et 3 de ladite loi, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer:

1. Le 14 juin 1977, aux archives du ministère des Terres et Forêts à Québec, ces plan et livre de renvoi;

2. Le 3 août 1977, au bureau de la division d'enregistrement des Iles-de-la-Madeleine, à Havre-Aubert, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

3. Le 14 juin 1977, au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Grosse-Ile, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

ATTENDU QU'il y a maintenant lieu d'émettre la proclamation prévue à l'article 4 de ladite loi.

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3149-77, du 21 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 2, 3, 4 et 5 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 321), qu'il y a lieu:

a) de fixer à la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation dans la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur des plan et livre de renvoi revisés dans le district électoral des Iles-de-la-Madeleine pour le cadastre de Grosse-Ile à l'endroit des lots 1 à 51 du bloc 1 et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement des Iles-de-la-Madeleine;

b) d'indiquer que ces plan et livre de renvoi revisés sont déposés aux archives du ministère des Terres et

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 2 of the Certain Electoral Districts Land Titles Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 321), a revised plan and a revised book of reference have been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, for the cadastre of part of Grosse-Ile with regard to lots 1 to 51, in block 1, and their respective subdivisions, the whole located in the Iles-de-la-Madeleine Registration Division, and in the Electoral District of Iles-de-la-Madeleine.

WHEREAS, in accordance with sections 2 and 3 of the said Act, the Minister of Lands and Forests has directed that there be deposited:

1. On June 14, 1977, in the records of the Department of Lands and Forests, in Québec City, such plan and book of reference;

2. On August 3, 1977, in the Iles-de-la-Madeleine Registration Division Office, in Havre-Aubert, a certified copy of the said plan and book of reference;

3. On June 14, 1977, in the office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of Grosse-Ile, a certified copy of the said plan and book of reference;

WHEREAS it is now expedient to issue the proclamation provided for in section 4 of the said Act.

THEREFORE, with the consent and advice of Our Executive Council, expressed in Order number 3149-77, dated September 21, 1977, We have ordered, and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 2, 3, 4 and 5 of the Certain Electoral Districts Land Titles Act (Revised Statutes, 1964, Chapter 321), that it is expedient:

(*a*) to make it known that on the date of the second and final consecutive publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, the revised plan and book of reference of the cadastre of Grosse-Ile with regard to lots 1 to 51, in block 1, and their respective subdivisions, the whole located in the Iles-de-la-Madeleine Registration Division, and in the Electoral District of Iles-de-la-Madeleine will come into force;

(*b*) to indicate that the said revised plan and book of reference have been deposited in the records of the

Forêts, à Québec et, qu'en outre, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi revisés au bureau d'enregistrement des Iles-de-la-Madeleine ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Grosse-Ile;

c) d'informer le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation dans la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement lesdits plan et livre de renvoi revisés;

d) de porter notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre des Terres et Forêts délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) d'ordonner que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit pour lequel des plan et livre de renvoi revisés ont été déposés soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172*a* du Code civil;

f) d'informer aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt et unième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504
Folio: 86

70032-43-2-o

Department of Lands and Forests, in Québec City, and that, moreover, the Minister of Lands and Forests has directed that a certified copy of the said revised plan and book of reference be deposited in the Iles-de-la-Madeleine Registration Division Office, as well as in the office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of Grosse-Ile;

(*c*) to inform the public that during the eight months following the second and final publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, any interested party may consult, without charge, the said revised plan and book of reference;

(*d*) to give notice that when this time period expires, the Minister of Lands and Forests will issue a certificate of ownership to any occupant of an immoveable, with or without title, even though he is only an administrator or an operator of that immoveable, unless an interested party objects in writing;

(*e*) to order that any real right affecting a lot comprised in the territory mentioned above for which a revised plan and book of reference have been deposited be renewed, within the same period, in the manner prescribed by articles 2172 and 2172*a* of the Civil Code;

(*f*) also to inform the public that, failing such renewal, the real rights preserved by the first registration shall have no effect as regards other creditors or subsequent purchasers whose rights are duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF we have had these letters made patent and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-first day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty- sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 86

70032-43-2

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi de l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75 boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Pronovost, Adrien, 2120, Sherbrooke est, app. 606, Montréal, (Québec) H2K 1C3	28-08-77	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Chamard, John McLean, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 18A, Montréal (Québec) H3G 1M1	16-08-72	
Dundass, Murray, 617 Main St., Lachute (Québec) J8H 1Y8	24-08-77	
Edmison, Ralph Staples, 1414 Drummond, app. 826, Montréal (Québec) H3G 1W1	12-04-74	
Gravel, André, 9501, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	01-10-76	
Lamb, Roland Thomas, 1414 Drummond, app. 1121, Montréal (Québec) H3G 1W1	15-06-74	
Morin, J.L. 20, rue St-Jean-Baptiste, Beloeil (Québec) J3G 2T9	18-08-76	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, Case postale 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Almudevar, Manuel, 612 St. John's Blvd., Apt. 114, Pointe-Claire (Québec) H3R 3K3	01-12-70	
Aronovitch, Michael 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Black, Donald Kenneth, Case postale 95, Hudson Heights (Québec) J0P 1J0	01-12-70	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610 avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Brow, George Raymond, 1374, rue Sherbrooke ouest, app. 7, Montréal (Québec) H3G 1J6	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Copping, Gordon A., 724 Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, Terrasse les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	
Dawson, Howard L., 14 Bellevue Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1G5	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feeney, Neil, 27 Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Gélinas, André, 565, rue Javelin, Dorval (Québec) H9P 2C1	01-12-70	
Genest, Armand, 30 boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gibbard, Bruce A., 4324, rue Sherbrooke ouest, app. 48, Westmount (Québec) H3Z 1E1	30-06-74	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Hunt, Brian R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 622, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-01-73	25-10-77
Johnston, Kenneth B., Main Road, Hudson (Québec) J0P 1H0	31-12-70	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Kravitz, Henry, 4994 Circle Road, Montréal (Québec) H3W 1Z7	10-06-72	28-09-77
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Legendre, Henri, 969, boul. St-Joseph est, app. 3, Montréal (Québec) H2J 1K9	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 Bedbrook Avenue, Montréal-West (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Manseau, Arthur, 78, avenue Courcelette, Outremont (Québec) H2V 3A6	01-12-70	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse de Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Mason, Edward Halton, 452, Stanstead Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1X6	07-01-71	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Montgomery, Lorne C., 556 Grosvenor Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2S4	01-12-70	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman J., 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 3477, Marlowe Avenue, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71	
Pearson, George J.R., 5715, avenue Darlington, app. 1, Montréal (Québec) H3S 2H6	01-12-70	
Scott, W. Clifford M., 1260 McGregor Avenue, Apt. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Tucker, Elrie Clifford, 1390, rue Sherbrooke ouest, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	

Région de Québec		
Larue, Lucien, 964, avenue Casot, Québec (Québec) G1S 2Y1	26-12-70	
Parrot, Paul, 1328, avenue des Pins, Sillery (Québec) G1S 4Y5	01-12-70	
Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Braunstein, M.M., 1538 Sherbrooke, app. 307, Montréal, (Québec), H3G 1L5	31-05-77	
Brouille, Raynald, 3775, rue St-Hubert, app. 10, Montréal (Québec) H2L 3Z9	02-01-71	
Chevrefils, Paul E., 7960, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2G1	13-12-70	
Cholette, Albert, M., 5001, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3T1	01-01-74	
Gordon, Lionel, 6235A Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Jacques, Elphège, 190, rue Principale est, Farnham (Québec) J2N 1L4	01-12-70	
Joannette, Jean-Paul, 4930 Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, (Québec) J3V 2E9	04-09-77	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Robillard, Eugène, 5577 Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Scott, Benjamin H., 5146 Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Norman M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, Case postale 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
Région de Québec		
Samson, J.-W., 4, Parc Samuel Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
Région des Cantons de l'Est		
Grainger, Thomas R., Case postale 1500, John Manville Clinic, Asbestos (Richmond) (Québec) J1T 3N2	22-07-77	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Asselin, Charles, 3410, avenue Benny, app. 2A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (St-Jean) (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Baril, Claude, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beaulieu, J. Édouard, Case postale 148, St-Rémy, (Napierville) (Québec) J0L 2L0	30-03-71	
Beaulieu, Mario, 3333 Queen Mary Road, Apt. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, avenue Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bertrand, Jean-Louis, 435, avenue Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531 Rockland Avenue, Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333 Queen Mary Road, Apt. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Bourgoin, Jean-Charles, 1248, avenue Lajoie, Outremont (Québec) H2P 1P1	15-04-71	
Bourke, Edward T., 18 Thornhill Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E2	09-03-71	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	13-02-71	

Professionnels non participants	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Bushell, Winston C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 1006, Montréal (Québec) H3G 1L5	10-02-71	
Caplan, Herbert, 3535 Queen Mary Road, Apt. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Cardin, François, 6600 route TransCanada, Pointe-Claire (Québec) H9A 5S2	08-10-77	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	10-10-75	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 8001, les galeries d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76	
Coen, Irving Isaac, 43 Donegani Avenue, Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153 Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Copelovitch, Bernard, 5845, côte des Neiges, app. 485, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-08-74	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	17-08-74	
Décarie, Rémi, 245 Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De la Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Déom, Guy, 915, avenue Suzanne, St-Vincent-de-Paul, (Laval) (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Déom, Marguerite, 915, avenue, St-Vincent-de-Paul (Laval) (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Dubé, V.A., 3703 Dupuis Avenue, Montréal (Québec) H3T 1E5	13-11-77	
Dufresne, Roger, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71	
Faith, Robert W., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Fiset, Jacques, 3333, chemin Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Flam, David J., 4495, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fortin, Jean-Marc, 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 2E6	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078 Gage Road, Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gendron, Roland, 900, rue Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Avenue, Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74	
Geoffrion, Roland, 48 Lakeshore Drive, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H4	20-06-74	
Gitnth, P. J., 1414, Drummond, app. 1112, Montréal (Québec) H3G 1W1	13-01-77	
Griffiths, Victor Brian, 6600 Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Guimond, Jean, 4352, rue Beaubien est, Montréal (Québec) H1T 1S9	05-06-75	
Hale, George K., 465, avenue Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Harvey, Robert F., 1650 Cedar Avenue, Dental Clinic Apt., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Henry, Donald Ward, 227 Kenaston Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Houde, Maurice, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Huot, Jean, 3, rue Canal nord, Case postale 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Israelovitch, Samuel, 5885, Côte des Neiges, app. 302 Montréal (Québec) H3S 2T2	10-11-77	
Jenne, Ross E., 90 Morgan Road, Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Kennedey, Duncan J., 6717 Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Leonard E., 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Kimura, Akira, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535 Queen Mary Road Apt. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Kutzman, Ernest-Abraham, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 410, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Labelle, Hubert, 666, rue Sherbrooke ouest, app. 501, Montréal (Québec) H3A 1E7	10-07-74	
Labelle, Paul, 12271, Henri-d'Arles, Montréal (Québec) H4K 1T4	11-08-71	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafontaine, Jean-Guy, 3165 avenue Lacombe, app. 1, Montréal (Québec) H3T 1L6		
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalanne, Jean-Guy, 719, 1re Rue, Iberville (Québec) J2X 3C2	17-01-73	
Lamarche, Roger, 6119 Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamoureux, Maurice, 187, boul. Sauvé, St-Eustache (Québec) J7P 2A6	11-06-75	
Lanctot, Michel, 3875, rue St-Urbain, app. 419, Montréal (Québec) H2W 1V1	04-01-76	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
Larue, Charles-Arthur, 300, boulevard Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	
Lawlor, Robert, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	18-02-71	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boulevard Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Le François, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Legault, J. Victor, 5757 Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, 5, Valois Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757 Decelles Avenue, Apt. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74	
Lussier, Gérard, 2, boulevard Desaulniers, St-Lambert (Québec), J4P 1L2	23-05-77	
Lussier, Raoul-Eugène, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Marchand, Paul-Robert, 1414, Drummond, app. 915, Montréal (Québec) H3G 1W1	03-05-74	
Martin, Laurent, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Mathieu, Léopold, 1103, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1L3	15-06-74	
Michaud, François, 3333 chemin Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Michaud, Monique, C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77	
Miller, Seymour S., 5025, rue Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600 Trans Canada Hwy., Apt. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Monday, J.J. Luc, 6484 Sherbrooke W. Apt. 102, Montréal	29-05-77	
Moran, C. Léo, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Muroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	
Myles, Thomas A., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 412, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Parent, Benoît, place Victoria, app. 808, Montréal (Québec)	23-08-72	
Pearson, Hyman H., 275, Brittany Avenue, Apt. 166, Mt-Royal (Québec) H3P 3C2	06-02-71	
Pellerin, Jacques, 5450 côte des Neiges, app. 310, Montréal, (Québec). H3T 1Y6	02-06-77	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	18-11-77	
Poch, Lewis Neville, 1 Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosterman, Leonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Reich, Eric, 7005 Kildare Road, Apt. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de Chirurgie dentaire, Case postale 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165 Queen Mary Road, Apt. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robinson, Wilfrid R., 3410 Benny Avenue, Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Rogers, Mervyn Allen, 4300, boul. de Maisonneuve ouest, app. 702, Westmount (Québec) H3Z 1K8	06-02-71	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, rue Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 1521, Montréal (Québec) H3B 2B5	17-01-74	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal (Québec) H3S 1Z8	13 -04-74	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal (Québec) H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, Charles Melvyn, 5165 Queen Mary Rod, Apt. 506, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, (Québec) H4W 2T5	19-11-75	
Stockwell, William Gordon, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	09-03-71	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	17-08-74	
Sykora, Oskar Paul, Dental Clinic, 1660 Cedar Avenue, Montréal (Québec) H3G 1A3	31-01-71	
Turgeon, Jean, Fac. Méd. dentaire, Case postale 6209, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T9	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Van Vliet, Jonathan E., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vinet, Éphrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau (Laval) (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boulevard St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	30-05-74	
Ward, Daryl B., 1414, Drummond, app. 517, Montréal (Québec) H3G 1W1	08-06-74	
Wechsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc, (Québec) H4W 2T5	17-08-74	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Tachereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	29-10-77	
Région de Québec		
Bernard, Christian, École médecine dentaire Université Laval (Québec) G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec (Québec) G1S 2L6	31-01-71	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, avenue des Érables, app. 1, Québec (Québec) G1R 2M7	13-06-74	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Québec		
Dion, Majella, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D. P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec (Québec) G1R 2M7	09-06-74	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, Ecole Médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Simard, Armando, 1179, avenue des Erables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Talbot, Raymond, 2860, chemin Quatres-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	15-01-77	
Veillette, Denis, 2860, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	20-06-74	
Région des Cantons de l'Est		
Belleville, Paul, 510, Galt ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Dugal, Paul-Laurent, 459A, rue Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Gendron, Georges, 189, Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	06-06-74	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Lessard, Pierre, 189, rue Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	30-05-74	
McLeod, Hector, 16 Academy, Lennoxville (Québec) J0B 1Z0	15-08-75	
Olivier, Valmore, Hercule, 410, Vimy, app. 3, Sherbrooke (Québec) J1J 3M9	07-02-71	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 4B4	07-11-75	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	
Région de Témiscamingue		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Région du Saint-Maurice		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4	17-08-74	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 1N4	05-05-74	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58, rue Racine ouest, Chicoutimi (Québec)	18-02-77	
Tremblay, Yvon, 330, rue St-Vallier, Chicoutimi (Québec) G7H 4J1	09-02-77	
Région de l'Abitibi		
Lafontaine, Jean-Guy, 24, 6e Avenue Est, c.p. 700, La Sarre, J9Z 1L6	21-07-76	
Pharmaciens		
Région du Québec		
Laliberté, Jean, Fortierville, Lotbinière (Québec)	26-10-72	
Région de Montréal		
Moisan, Maurice, 3477, Drummond, app. 503, Montréal 107 (Québec)	05-01-73	30-04-77
Podlog, Charles, 531, Abercon, Ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, Case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
Région du Nord-Ouest		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

Services de Santé et Services Sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LA GUADELOUPE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 sur la Loi des services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LA GUADELOUPE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES.

Le siège social de l'établissement est à La Guadeloupe, district judiciaire de Beauce.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

70102-o 1476-2082

Sociétés de prêts et de placements — Loi des

COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHECAIRES MORGUARD DU CANADA

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis que le 26e jour de septembre 1977, il a accordé un permis à la corporation « COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHECAIRES MORGUARD DU CANADA », l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec, sous l'autorité de la Loi des sociétés de prêts et de placements, (S.R.Q., 1964, c. 289)

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite corporation est M. Gaétan Rozon, 232, Allancroft Crescent, Beaconsfield.

Le bureau principal de la corporation dans la province est situé au numéro 3, place Ville-Marie, suite 604, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
MARC CARRIER.

69984-42-4-o 1475-6159

Société d'habitation du Québec

Office municipal d'habitation de Bonaventure
Municipal Housing Bureau of Bonaventure

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, c. 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du dix-neuvième jour de septembre 1977, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur André Marcoux, travailleur social
Rue Bugeaud, Bonaventure
Monsieur Gildas Forest, entrepreneur
Avenue Port-Royal, Bonaventure
Monsieur Jean-Eudes Arsenault, maître de poste
Avenue Port-Royal, Bonaventure
Monsieur Gilbert Desrosiers, prêtre-curé
Avenue Grand-Pré, Bonaventure
Monsieur Emilien Poirier, cultivateur
R.R. no 1, Bonaventure
Monsieur Elide Arsenault, rentier
Habitations Louisbourg, Bonaventure
Monsieur Francis Cayouette, rentier
Habitations Louisbourg, Bonaventure

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Bonaventure, dans le district judiciaire de Bonaventure.

La Société d'habitation du Québec,
70173-o ME JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Soumissions — Demandes de

Ville de l'Ancienne-Lorette
(Comté de Chauveau)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné André Bouchard, greffier, Hôtel de ville, 1575, rue Turmel, ville de l'Ancienne-Lorette, comté de Chauveau, Québec, G2E 3J5, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 22 novembre 1977, pour l'achat de $2,417,000 d'obligations de la ville de l'Ancienne-Lorette datées du 12 décembre 1977 et remboursables en série du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977

Tableau d'amortissement — $2,417,000 — 20 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$ 92,000
12 décembre 1979	101,000
12 décembre 1980	108,000
12 décembre 1981	120,000
12 décembre 1982	131,000
12 décembre 1983	145,000
12 décembre 1984	159,000
12 décembre 1985	176,000
12 décembre 1986	193,000
12 décembre 1987	211,000
12 décembre 1988	61,000
12 décembre 1989	68,000
12 décembre 1990	76,000
12 décembre 1991	83,000
12 décembre 1992	90,000
12 décembre 1993	99,000
12 décembre 1994	109,000
12 décembre 1995	122,000
12 décembre 1996	130,000
12 décembre 1997	143,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $143,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 12 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $143,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 12 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de l'Ancienne-Lorette s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: V-224 — $330,000; V-225 — $230,000; V-226(V-373) — $503,000 — aqueduc, égouts; V-239(V-324) — $223,000 — voirie; V-322 — $158,000 — aqueduc, égouts — V-325 — $318,000 — voirie; V-326 — $333,000 — aqueduc, égouts — V-336 — $32,-000 — aqueduc, égouts; V-340 — $290,000 — bâtisses, terrains;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi

22 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 1575, rue Turmel, ville de l'Ancienne-Lorette, comté de Chauveau, Québec, G2E 3J5.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de l'Ancienne-Lorette, ce 27 octobre 1977.

Le greffier,
ANDRÉ BOUCHARD.

Hôtel de ville,
1575, rue Turmel,
ville de l'Ancienne-Lorette
comté de Chauveau, Québec, G2E 3J5
Téléphone: 872-9811, code: 418 70198-o

Ville d'Asbestos
(Comté de Richmond)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Yvon Hamel, greffier, Hôtel de ville, 185, rue du Roi, ville d'Asbestos, comté de Richmond, Québec, J1T 3M9, jusqu'à 7:30 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, pour l'achat de $1,110,000 d'obligations de la ville d'Asbestos datées du 19 décembre 1977 et remboursables en série du 19 décembre 1978 au 19 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 19 juin et 19 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $1,110,000 — 20 ans

Année	Capital
19 décembre 1978	$ 72,000
19 décembre 1979	78,000
19 décembre 1980	85,000
19 décembre 1981	92,000
19 décembre 1982	100,000
19 décembre 1983	110,000
19 décembre 1984	121,000
19 décembre 1985	131,000
19 décembre 1986	144,000
19 décembre 1987	157,000
19 décembre 1988	2,000
19 décembre 1989	2,000
19 décembre 1990	2,000
19 décembre 1991	2,000
19 décembre 1992	2,000
19 décembre 1993	2,000
19 décembre 1994	2,000
19 décembre 1995	2,000
19 décembre 1996	2,000
19 décembre 1997	2,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $2,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 19 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $2,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 19 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville d'Asbestos s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 660 — $440,000; 661 — $320,000; 663 — $270,000 — aqueduc, égouts: 674 — $80,000 — fonds industriel.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7:30 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 185, rue du Roi, ville d'Asbestos, comté de Richmond, Québec, J1T 3M9.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville d'Asbestos, comté de Richmond, ce 25 octobre 1977.

Le greffier,
YVON HAMEL.

Hôtel de ville,
185, rue du Roi,
ville d'Asbestos,
comté de Richmond, Québec, J1T 3M9.
Téléphone: 879-7171, code 819. 70167-o

Canton Ascot
(Comté de Sherbrooke)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Arthur Drouin, secrétaire-trésorier, bureau de la corporation du canton Ascot, Lennoxville, comté de Sherbrooke, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le jeudi 24 novembre 1977, pour l'achat de $211,500 d'obligations du canton Ascot datées du 19 décembre 1977 et remboursables en série du 19 décembre 1978 au 19 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 19 juin et 19 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $211,500 — 20 ans

Année	Capital
19 décembre 1978	$ 4,000
19 décembre 1979	4,000
19 décembre 1980	4,500
19 décembre 1981	5,500
19 décembre 1982	5,500
19 décembre 1983	7,000
19 décembre 1984	7,000
19 décembre 1985	7,000
19 décembre 1986	8,500
19 décembre 1987	9,500
19 décembre 1988	8,500
19 décembre 1989	10,000
19 décembre 1990	11,500
19 décembre 1991	13,000
19 décembre 1992	14,000
19 décembre 1993	15,500
19 décembre 1994	17,000
19 décembre 1995	18,000
19 décembre 1996	19,500
19 décembre 1997	22,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $22,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédant ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 19 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $22,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 19 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le canton Ascot s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 394 — $80,500 — aqueduc, égouts, voirie; 397 — $80,000 — voirie; 406 — $45,000 — aqueduc, égouts; 409 — $6,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le jeudi 24 novembre 1977, au bureau de la corporation du canton Ascot, Lennoxville, comté de Sherbrooke, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Canton Ascot, comté de Sherbrooke, ce 24 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
ARTHUR DROUIN.

Bureau de la corporation du canton Ascot,
C.P. 268, Lennoxville,
Comté de Sherbrooke, Québec, J1M 1Z5.
Téléphone: 563-3993, code 819. 70168-o

La commission scolaire Davignon
(Siège social:
ville de Cowansville, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumission pour obligations » seront reçues par le soussigné Fernand Barsalou, directeur général, Centre administratif, 112 rue John, Cowansville comté de Missisquoi, Québec J2K 1X2, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977 à son bureau ou à l'école Saint-Edouard, rue Principale, ville du Lac Brome, comté de Brôme-Missisquoi, Québec, pour l'achat de $1,303,500 d'obligations pour la commission scolaire Davignon, datées du 12 décembre 1977 et remboursables en séries du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $1,303,500 — 13 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$ 80,000
12 décembre 1979	88,000
12 décembre 1980	96,000
12 décembre 1981	106,000
12 décembre 1982	116,000
12 décembre 1983	128,000
12 décembre 1984	142,000
12 décembre 1985	155,000
12 décembre 1986	170,000
12 décembre 1987	188,000
12 décembre 1988	10,500
12 décembre 1989	11,500
12 décembre 1990	12,500

La commission scolaire Davignon, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre de Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

1° En plus, des obligations échéant en série 1 à 10, avec le solde reporté à la dixième année seront considérées.

2° Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des deux modes ci-haut. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Davignon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 01-04-70 — $87,500; 27-07-60 — $16,000 — renouvellement d'emprunt; 17-01-77 — $1,200,000 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi

21 novembre 1977, à l'Ecole Saint-Edouard, rue Principale, ville du Lac-Brome, comté de Brôme-Missisquoi, province de Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire Davignon, ce 24 octobre 1977.

Le directeur général,
FERNAND BARSALOU.

Centre administratif,
112, rue John,
Cowansville,
comté de Missisquoi, Québec, J2K 1X2.
Téléphone: 263-5555, code: 514. 70169-o

Ville de Métabetchouan
(Comté Lac-Saint-Jean)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Gagné, secrétaire-trésorier au bureau municipal, 108, rue Saint-André, ville de Métabetchouan, comté Lac-Saint-Jean, province de Québec, jusqu'à 7.30 heures du soir, le jeudi 24 novembre 1977 à son bureau ou à la salle du conseil, 76, rue Saint-André, ville de Métabetchouan, comté Lac-Saint-Jean, province de Québec, pour l'achat de $362,000 d'obligations de la ville de Métabetchouan datées du 19 décembre 1977 et remboursables en série du 19 décembre 1978 au 19 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 19 juin et 19 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $362,000 — 20 ans

Année	Capital
19 décembre 1978	$17,000
19 décembre 1979	17,000
19 décembre 1980	21,000
19 décembre 1981	24,000
19 décembre 1982	26,000
19 décembre 1983	29,000
19 décembre 1984	33,000
19 décembre 1985	36,000
19 décembre 1986	38,000
19 décembre 1987	40,000
19 décembre 1988	6,000
19 décembre 1989	6,000
19 décembre 1990	7,000
19 décembre 1991	7,000
19 décembre 1992	7,000
19 décembre 1993	9,000
19 décembre 1994	9,000
19 décembre 1995	10,000
19 décembre 1996	10,000
19 décembre 1997	10,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $10,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 19 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $10,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 19 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Métabetchouan s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 17-76 — $107,000 — aqueduc, égouts, 19-76 — $65,000 — bâtisses, terrains — 22-77 — $155,-000 — consolidation de déficit — 26-77 — $35,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, le jeudi 24 novembre 1977, à la salle du conseil, 76 rue Saint-André, Ville de Métabetchouan, comté Lac-Saint-Jean, province de Québec.

Le conseil se réverve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES GAGNÉ.

Bureau municipal,
108, rue Saint-André,
ville de Métabetchouan,
comté Lac-Saint-Jean, P.Q., G0W 2A0
Téléphone: 349-2060, code 418 70170-o

Cité de Montmagny

(Comté de Montmagny-L'Islet)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jacques Pelletier, greffier, Hôtel de ville, 97, avenue Sainte-Julie, cité de Montmagny, comté de Montmagny-L'Islet, Québec, jusqu'à 9.00 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977, pour l'achat de $891,000 d'obligations de la cité de Montmagny datées du 12 décembre 1977 et remboursables en série du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $891,000 — 20 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$24,000
12 décembre 1979	26,000
12 décembre 1980	27,000
12 décembre 1981	30,000
12 décembre 1982	31,000
12 décembre 1983	34,000
12 décembre 1984	36,000
12 décembre 1985	39,000
12 décembre 1986	42,000
12 décembre 1987	45,000
12 décembre 1988	10,000
12 décembre 1989	11,000
12 décembre 1990	12,000
12 décembre 1991	14,000
12 décembre 1992	15,000
12 décembre 1993	17,000
12 décembre 1994	19,000
12 décembre 1995	20,000
12 décembre 1996	22,000
12 décembre 1997	417,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $417,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 12 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 12 décembre 1997 au montant de $417,000 comprend un solde de $393,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
12 décembre 1998	$25,000
12 décembre 1999	27,000
12 décembre 2000	30,000
12 décembre 2001	33,000
12 décembre 2002	36,000
12 décembre 2003	40,000
12 décembre 2004	44,000
12 décembre 2005	48,000
12 décembre 2006	52,000
12 décembre 2007	58,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $417,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 12 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Montmagny s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 318 — $133,000; 320 — $133,000 — renouvellement d'emprunt; 437 — $600,000 — aqueduc égouts, voirie; 440 — $25,000 — frais de refinancement:

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 9.00 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 97, avenue Sainte-Julie, cité de Montmagny, comté de Montmagny-L'Islet, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La cité de Montmagny, ce 21 novembre 1977.

Le greffier,
JACQUES PELLETIER.

Hôtel de ville,
97, avenue Sainte-Julie,
Cité de Montmagny
Comté de Montmagny-L'Islet, Québec
Téléphone: 248-3361, code: 418 70143-o

Paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles
(Comté de Rivière-du-Loup)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Hector Belzile, secrétaire-trésorier, bureau municipal, paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, Québec, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 5, rue Notre-Dame, ville de Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, pour l'achat de $800,000 d'obligations de la paroisse de Notre-Dame-Des-Neiges-des-Trois-Pistoles, datées du 19 décembre 1977 et remboursables en séries du 19 décembre 1978 au 19 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 19 juin et 19 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $800,000 — 20 ans

Année	Capital
19 décembre 1978	$44,000
19 décembre 1979	48,000
19 décembre 1980	53,000
19 décembre 1981	58,000
19 décembre 1982	63,000
19 décembre 1983	70,000
19 décembre 1984	77,000
19 décembre 1985	84,000
19 décembre 1986	93,000
19 décembre 1987	102,000
19 décembre 1988	6,000
19 décembre 1989	7,000
19 décembre 1990	7,000
19 décembre 1991	9,000
19 décembre 1992	10,000
19 décembre 1993	11,000
19 décembre 1994	12,000
19 décembre 1995	14,000
19 décembre 1996	15,000
19 décembre 1997	17,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $15,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels

entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 19 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $15,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 19 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 juillet 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 115 — $740,000 — aqueduc, égouts; 115-A — $60,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 5, rue Notre-Dame, Ville de Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup, ce 21 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
HECTOR BELZILE.

Bureau municipal,
Paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles,
C.P. 729,
Comté de Rivière-du-Loup, Québec, G0L 4K0
Téléphone: 851-3009, code 418 70144-o

Municipalité de Prévost
(Comté de Terrebonne)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gaétan Charette, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville de Prévost, 2870, boulevard Labelle, Prévost, comté de Terrebonne, Québec, jusqu'à 8:00 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, pour l'achat de $690,500 d'obligations de la municipalité de Prévost datées du 19 décembre 1977 et remboursables en série du 19 décembre 1978 au 19 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 19 juin et 19 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $690,500 — 20 ans

Année	Capital
19 décembre 1978	$16,500
19 décembre 1979	18,000
19 décembre 1980	20,000
19 décembre 1981	21,000
19 décembre 1982	24,000
19 décembre 1983	18,000
19 décembre 1984	20,000
19 décembre 1985	22,000
19 décembre 1986	24,000
19 décembre 1987	27,000
19 décembre 1988	29,000
19 décembre 1989	32,000
19 décembre 1990	35,000
19 décembre 1991	40,000
19 décembre 1992	43,000
19 décembre 1993	49,000
19 décembre 1994	54,000
19 décembre 1995	59,000
19 décembre 1996	66,000
19 décembre 1997	73,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $73,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 19 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $73,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 19 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La municipalité de Prévost s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants:38 — $7,500; 42 — $10,500; 44 — $3,000; 50 —$11,500 — renouvellements d'emprunt; 22-75 — $20,500; 23-75 — $55,000; 26-75 — $74,500 — aqueduc, égouts; 33-75 — $240,000 — aqueduc, égouts, voirie; 34-75 — $14,700 — station de pompage, forage d'un puit; 35-75 — $225,000 — aqueduc, égouts, voirie; 41-76 — $5,300 — usine de filtration et chloration; 50-76 — $23,000 — travaux de recherche en eau souterraine.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8:00 heures du soir, le mercredi 23 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 2870, boulevard Labelle, Prévost, comté de Terrebonne, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La municipalité de Prévost, comté de Terrebonne, ce 25 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN CHARETTE.

Hôtel de ville de Prévost,
2870, boulevard Labelle,
Prévost, comté de Terrebonne, Québec.
Téléphone: 224-4729, code 514. 70171-o

Ville de Saint-Lambert

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée, Marie Ste-Marie, greffier, Hôtel de ville, 55, rue Argyle, ville de Saint-Lambert, province de Québec J4P 2H3, jusqu'à 8.30 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977, pour l'achat de $2,275,000 d'obligations de la ville de Saint-Lambert datées du 12 décembre 1977 et remboursables en série du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $2,275,000 — 20 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$73,000
12 décembre 1979	79,000
12 décembre 1980	85,000
12 décembre 1981	91,000
12 décembre 1982	101,000
12 décembre 1983	52,000
12 décembre 1984	57,000
12 décembre 1985	64,000
12 décembre 1986	72,000
12 décembre 1987	79,000
12 décembre 1988	89,000
12 décembre 1989	99,000
12 décembre 1990	110,000
12 décembre 1991	123,000
12 décembre 1992	137,000
12 décembre 1993	153,000

Année	Capital
12 décembre 1994	172,000
12 décembre 1995	190,000
12 décembre 1996	211,000
12 décembre 1997	238,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $238,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 12 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $238,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 12 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Lambert s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 507 — $35,000; 508 — $9,000; 509 — $9,500; 514 — $2,400; 534 — $92,500; 535 — $45,600; 537 — $7,500; 538 — $7,000; 539 — $2,500; 540 — $13,000; 547 — $5,000: 548 — $500; 549 — $10,500: ces règlements ont été autorisés pour renouvellement d'emprunt; 955 — $22,000 — éclairage; 998 — $135,000 — aqueduc, égouts; 1002 — $110,000 — bâtisses, terrains; 1004(1021) — $115,000 — aqueduc, égouts, voirie; 1005 — $400,000 — bâtisses, terrains; 1014 — $210,000 — aqueduc, égouts, voirie, etc. . .; 1020 — $28,000 — aqueduc, égouts, voirie; 1022 — $55,000 — aqueduc, égouts; 1026 — $960,000 — aqueduc, égouts, voirie, etc. . .

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.30 du soir, le lundi 21 novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 55, rue Argyle, ville de Saint-Lambert, province de Québec J4P 2H3.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Lambert, ce 7 octobre 1977.

Le greffier,
MARIE STE-MARIE.

Hôtel de ville,
55, rue Argyle,
ville de Saint-Lambert,
province de Québec J4P 2H3
Téléphone: 672-4444, code 514. 70145-o

Village de Saint-Raphaël
(Comté de Bellechasse)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Gabriel Beaudoin, secrétaire-trésorier au bureau municipal, 91, rue du Foyer, Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 22 novembre 1977 à son bureau ou à la salle du Centre communautaire, 104, rue du Foyer, Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, Québec, pour l'achat de $250,500 d'obligations du village de Saint-Raphaël datées du 12 décembre 1977 et remboursables en série du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $250,500 — 20 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$1,000
12 décembre 1979	1,000
12 décembre 1980	1,500
12 décembre 1981	1,500
12 décembre 1982	1,500
12 décembre 1983	2,000
12 décembre 1984	2,000
12 décembre 1985	2,000
12 décembre 1986	2,500
12 décembre 1987	2,500
12 décembre 1988	3,000
12 décembre 1989	3,000
12 décembre 1990	3,500
12 décembre 1991	4,000
12 décembre 1992	4,000
12 décembre 1993	4,500
12 décembre 1994	5,000
12 décembre 1995	5,500
12 décembre 1996	6,000
12 décembre 1997	194,500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $194,500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 12 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 12 décembre 1997 au montant de $194,500 comprend un solde de $187,500 renouvelable pour une période de 20 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
12 décembre 1998	$ 3,500
12 décembre 1999	3,500
12 décembre 2000	4,000
12 décembre 2001	4,500
12 décembre 2002	5,000
12 décembre 2003	5,500
12 décembre 2004	6,000
12 décembre 2005	6,500
12 décembre 2006	7,000
12 décembre 2007	7,500
12 décembre 2008	8,500
12 décembre 2009	9,500
12 décembre 2010	10,000
12 décembre 2011	11,000
12 décembre 2012	12,500
12 décembre 2013	13,500
12 décembre 2014	15,000
12 décembre 2015	16,500
12 décembre 2016	18,000
12 décembre 2017	20,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $194,500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 12 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-Raphaël s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 93 — $214,200 — aqueduc, égouts; 96 — $36,300 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 22 novembre 1977 à la salle du Centre communautaire, 104, rue du Foyer, Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, ce 25 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GABRIEL BEAUDOIN.

Bureau municipal,
91, rue du Foyer,
Saint-Raphaël,
comté de Bellechasse, Québec, G0R 4C0.
Téléphone: 243-2855, code 418. 70172-o

Commission scolaire de Varennes
(Siège social: ville de Varennes)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Fernand Brodeur, directeur général, Centre administratif, 100, rue Youville, ville de Varennes, comté de Verchères, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977, pour l'achat de $4,775,000 d'obligations de la commission scolaire de Varennes, datées du 12 décembre 1977 et remboursables en séries du 12 décembre 1978 au 12 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 12 juin et 12 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 12 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $4,775,000 — 20 ans

Année	Capital
12 décembre 1978	$102,000
12 décembre 1979	111,000
12 décembre 1980	121,000
12 décembre 1981	134,000
12 décembre 1982	148,000
12 décembre 1983	162,000
12 décembre 1984	178,000
12 décembre 1985	196,000
12 décembre 1986	203,000
12 décembre 1987	224,000
12 décembre 1988	199,000
12 décembre 1989	219,000
12 décembre 1990	242,000
12 décembre 1991	266,000
12 décembre 1992	294,000
12 décembre 1993	322,000
12 décembre 1994	356,000
12 décembre 1995	392,000
12 décembre 1996	431,000
12 décembre 1997	475,000

La commission scolaire de Varennes se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $475,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 12 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $475,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 12 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Varennes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 12 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions suivantes: 05/04/65 — $74,200 — renouvellement d'emprunt; 04/07/74 — $696,000 — 2e tranche pour la construction de l'école élémentaire à Sainte-Julie; 21/04/75 — $2,800 — frais de refinancement; 04/07/77 — $98,500 — addition de 4 locaux à l'école Le Relais; 11/07/77 — $1,473,500 — construction d'une école modulaire permanente (école de l'Espoir); 14/07/77 — $2,238,500 — construction de l'école élémentaire du Domaine des Hauts-Bois; 12/09/77 — $191,500 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 21 novembre 1977, au Centre administratif, 100, rue Youville, ville de Varennes, comté de Verchères, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Commission scolaire de Varennes, ville de Varennes, ce 27 octobre 1977.

Le directeur général,
FERNAND BRODEUR.

Centre administratif,
100, rue Youville,
ville de Varennes,
comté de Verchères, Québec, J0L 2P0
Téléphone: 652-2917, code 514 70199-o

Ventes d'effets non réclamés

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 31e jour de décembre 1976 et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à onze heures du matin, le 1er jour de décembre, 1977, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
W.M. RILEY.

69867-41-6-o

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Sheriffs' Sales

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No. 550-05-000476-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, Québec, province de Québec, demanderesse, *vs* JESUS ANONUEVO et MLLE EMMA VILLAR, tous deux domiciliés à 23, rue Beauchemin, Pointe-Gatineau, défendeurs conjoints et solidaires.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Hull
No. 550-05-000476-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, a legally constituted corporation whose head office is at 500 Grande-Allée East, Québec, Province of Québec, plaintiff, *v.* JESUS ANONUEVO and MISS EMMA VILLAR, both domiciled at 23 Beauchemin Street, Pointe-Gatineau, defendants jointly and severally.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot trente-quatre de la subdivision officielle du lot numéro vingt de la subdivision officielle du lot originaire cinq (5-20-34) au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau. Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro 23 de la rue Beauchemin, à Pointe-Gatineau, province de Québec. Avec toutes les servitudes actives ou passives pouvant affecter ledit immeuble. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trois mille quatre cent quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins ($3,493.75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de treize mille neuf cent soixante-quinze dollars ($13,975) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 191 rue Principale, Hull, province de Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à UNE heure TRENTE minutes de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 17 octobre 1977. 70154-o

"All the land known and designated as lot thirty-four of the official subdivision of lot twenty of the official subdivision of original lot five (5-20-34) on the official cadastre for the Village of Pointe-Gatineau. With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 23 Beauchemin Street, Pointe-Gatineau, Province of Québec. With all active and passive servitudes which may affect that immoveable."

The minimum amount the purchaser must pay in cash or by certified cheque at the time of adjudication, under article 688*a* C.C.P., is three thousand four hundred and ninety-three dollars and seventy-five cents ($3,493.75), which represents twenty-five per cent (25%) of the assessment of the immoveable, which is thirteen thousand nine hundred and seventy-five dollars ($13,975), as entered on the municipal valuation roll.

To be sold at the Hull Division Registry Office, 191 Principale Street, Hull, Province of Québec, on the TWENTIETH day of DECEMBER, 1977, at ONE-THIRTY o'clock in the afternoon.

JEAN-GUY ROCHON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Hull, October 17, 1977. 70154

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000783-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, Québec, demanderesse, *vs* DAME HUGUETTE MALANDRA, anciennement domiciliée à 18, rue Orléans, app. 14, Pointe-Gatineau, et actuellement domiciliée à 428, rue Plouffe, Gatineau, défenderesse.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant:

a) le lot numéro quatre cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire onze « A » (11A-488) au cadastre officiel du premier rang du canton de Templeton.

b) le lot numéro quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire onze « A » (11A-43) au cadastre officiel du deuxième rang du canton de Templeton.

c) le lot numéro cent quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire onze « B » (11B-181) au cadastre officiel du deuxième rang du canton de Templeton.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Hull
No. 550-05-000783-77

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, a legally constituted corporation whose head office is at 500 Grande-Allée East, Québec, plaintiff, *v.* DAME HUGUETTE MALANDRA, formerly domiciled at 18 Orléans Street, Apt. 14, Pointe-Gatineau, and now domiciled at 428 Plouffe Street, Gatineau, defendant.

"All the land known and designated as follows:

(a) lot four hundred and eighty-eight of the official subdivision of original lot eleven "A" (11A-488) on the official cadastre for Range One of Templeton Township;

(b) lot forty-three of the official subdivision of original lot eleven "A" (11A-43) on the official cadastre for Range Two of Templeton Township;

(c) lot one hundred and eighty-one of the official subdivision of original lot eleven "B" (11B-181) on the official cadastre for Range Two of Templeton Township.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 209, de la rue F.-Leclerc, à Gatineau (Templeton), province de Québec. Sujet à toutes servitudes passives ou actives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C., est de trois mille douze dollars et cinquante centins ($3,012.50), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de douze mille cinquante dollars ($12,050.) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu « en bloc » au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 191 rue Principale, Hull, province de Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 17 octobre 1977. 70155-o

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 209 F.-Leclerc Street, Gatineau (Templeton), Province of Québec. Subject to all active and passive, apparent and unapparent servitudes which may affect that immoveable."

The minimum amount the purchaser must pay in cash or by certified cheque at the time of adjudication, under article 688*a* C.C.P., is three thousand and twelve dollars and fifty cents ($3,012.50), which represents twenty-five per cent (25%) of the assessment of the immoveable, which is twelve thousand and fifty dollars ($12,050), as entered on the municipal valuation roll.

To be sold *en bloc* at the Hull Division Registry Office, 191 Principale Street, Hull, Province of Québec, on the TWENTIETH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY ROCHON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Hull, October 17, 1977. 70155

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000393-770

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, corporation bancaire légalement constituée en vertu des lois du Canada, ayant sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 715 carré Victoria, partie demanderesse, *vs* NORMAN O'FAILLA, résidant et domicilié au 43 Radcliff Drive, New City, New York, Etats-Unis d'Amérique, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, Sainte-Julienne, district de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé dans le canton de Lussier, province de Québec étant la re-subdivision numéro 16 de la subdivision numéro 1 du lot originaire numéro 10 et la re-subdivision numéro 62 de la subdivision numéro 1 du lot originaire numéro 11 des plan et livre de renvoi officiels du rang 2 du canton Lussier de la division d'enregistrement de Montcalm ainsi que les constructions, améliorations et accessoires qui s'y trouvent et les droits qui s'y rattachent ».

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Joliette
No. 705-05-000393-770

THE BANK OF NOVA SCOTIA, a banking corporation constituted under the laws of Canada, whose principal place of business in the City and District of Montreal is at 715 Victoria Square, plaintiff, *v.* NORMAN O'FAILLA, domiciled and residing at 43 Radcliff Drive, New City, New York, United States of America, defendant, and THE REGISTRAR for the Montcalm Registration Division, 1532 Albert Street, in the Municipality of Sainte-Julienne, District of Joliette, *mis en cause.*

"Land located in Lussier Township, Province of Québec, being resubdivision 16 of subdivision 1 of original lot 10 and resubdivision 62 of subdivision 1 of original lot 11 on the official plan and in the book of reference for Range 2 of Lussier Township of Montcalm Registration Division, with the immoveables, improvements and fittings to be found there and all rights attached to them."

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $388, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, JEUDI, le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Joliette, le 13 octobre 1977. 70156-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000396-773

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, corporation bancaire légalement constituée en vertu des lois du Canada, ayant sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal au 715 carré Victoria, partie demanderesse, *vs* STANLEY STARR, domicilié et résidant au 5018 North Convent Lake, en la ville de Philadelphie, Etat de Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, en la municipalité de Sainte-Julienne, district de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé dans le canton de Lussier, province de Québec et étant la re-subdivision numéro 27 de la subdivision numéro 1 du lot 10 des plan et livre de renvoi officiels du rang 2 du canton Lussier de la division d'enregistrement de Montcalm avec les immeubles, améliorations et accessoires qui s'y trouvent ainsi que tous les droits qui sont rattachés ».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du Ministre des Finances, est fixé à $375 soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, JEUDI, le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Joliette, le 13 octobre 1977. 70157-o

Subject to the right of retention provided for in article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance, is $388, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Montcalm Registration Division, 1532 Albert Street, Sainte-Julienne, District of Joliette, on THURSDAY, the FIFTEENTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Court House,
Joliette. October 13, 1977. 70156

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Joliette
No. 705-05-000396-773

THE BANK OF NOVA SCOTIA, a banking corporation constituted under the laws of Canada, whose principal place of business in the City and District of Montreal is at 715 Victoria Square, plaintiff, *v.* STANLEY STARR, domiciled and residing at 5018 North Convent Lake, in the City of Philadelphia, State of Pennsylvania, United States of America, defendant, and THE REGISTRAR for the Montcalm Registration Division, 1532 Albert Street, in the Municipality of Sainte-Julienne, District of Joliette, *mis en cause.*

"Land located in Lussier Township, Province of Québec, being resubdivision 27 of subdivision 1 of lot 10 on the official plan and in the book of reference for Range 2 of Lussier Township of the Montcalm Registration Division, with the immoveables, improvements and fittings to be found there and all rights attached to them."

Subject to the right of retention provided for in article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance, is $375, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Montcalm Registration Division 1532 Albert Street, Sainte-Julienne, District of Joliette, on THURSDAY, the FIFTEENTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Joliette. October 13, 1977 70157

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-015062-779

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation ayant une succursale au 265, rue Saint Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* SYNCON RESINS CANADA LTD., corporation ayant son siège social et son principal établissement au 5200, rue Ramsay, en la ville de Saint-Hubert, district de Montréal, défenderesse.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Ramsay, en la ville de Saint-Hubert, comprenant les lots numéros huit et neuf de la subdivision du lot originaire numéro deux cent un (201-8 et 9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly; le tout contenant en superficie cent cinq mille deux cent trois pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins.

Y compris un bâtiment à deux étapes en blocs et en briques, dessus construit, portant le numéro civique 5200, rue Ramsay.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à $35,300, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Un emplacement vacant situé à Saint-Hubert, contenant une superficie de soixante-deux mille vingt-quatre pieds carrés (62,024 pi. ca.), mesures anglaises, connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent un (201-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à $3,330, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Ces immeubles seront vendus séparément au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le HUITIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 14 octobre 1977. 70185

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-015062-779

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, a corporation having a branch and place of business at 265 St. James St. West, in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* SYNCON RESINS CANADA LTD., a corporation having its head office and principal place of business at 5200 Ramsay Street, in the City of Saint-Hubert, District of Montreal, defendant.

"That certain emplacement fronting on Ramsay Street, in the City of Saint-Hubert, composed of lot numbers eight and nine of the subdivision of original lot number two hundred and one (201-8 and 9) on the official plan and book of reference of the parish of Saint-Hubert, Registration Division of Chambly, containing together, one hundred and five thousand, two hundred and three square feet, English measure and more or less.

Together with the two-storey block and brick building thereon erected bearing civic number 5200 Ramsay Street.

As the property now subsists with all its rights, members and appurtenances, the whole without exception or reserve of any kind."

The opening bid shall be $35,300 that the successful bidder shall pay to the sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjudication.

"Vacant land located in Saint-Hubert, having an area of sixty-two thousand and twenty-four square feet (62,024 sq. ft) English measure, known and designated as lot ten of the official subdivision of original lot two hundred and one (201-10) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Hubert, Chambly Registration Division.

As the whole now stands without exception or reserve and with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attached to this immoveable."

The opening bid shall be $3,330, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold separately at the County of Chambly Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Montval Building, Longueuil, Québec, on the EIGHTH day of DECEMBER 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 14, 1977. 70185-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001590-775

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276 ouest rue Saint-Jacques, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, *vs* CADILLAC ENTERPRISES LTD., corporation ayant son siège social au 1810, 16e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, et GEORGES PAQUIN, résidant au 1810, 16e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, défendeurs, et INDIVIDUAL INVESTMENT CORP., 4470 avenue Kent, dans la ville et le district de Montréal, mis en cause, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à l'angle des rues Tellier et Curateau, en la cité de Montréal, et composé comme suit:

1. Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389-474-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe;

2. le lot numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-quinze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389-475-1 et 2 au cadastre susdit;

3. le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-seize de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389-476-1) au cadastre susdit;

Avec toutes les bâtisses dessus érigées, sans exception et notamment une maison portant les numéros 7705 et 7707 de la rue Tellier, à Montréal. Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment une servitude créée en vertu de l'acte enregistré le 15 mars 1965 sous le numéro 1,814,216 et affectant le lot 389-474-1. »

La mise à prix est fixée à $6,637.50, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du Shérif, au Palais de justice, à Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 14 octobre 1977. 70195-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-001590-775

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose head office is located at 276 Saint-Jacques Street West, in the City and District of Montreal, plaintiff, v. CADILLAC ENTERPRISES LTD., a corporation whose head office is at 1810 16th Avenue, Pointe-aux-Trembles, District of Montreal, and GEORGES PAQUIN, residing at 1810 16th Avenue, Pointe-aux-Trembles, District of Montreal, defendants, and INDIVIDUAL INVESTMENT CORP., 4470 Kent Avenue, in the City and District of Montreal, mis en cause, and the Registrar for the Registry Office of the Montreal Division, *mis en cause.*

"Land located at the intersection of Tellier and Curateau streets, in the City of Montreal, constituted as follows:

(1) lot one of the subdivision of lot four hundred and seventy-four of the subdivision of original lot three hundred and eighty-nine (389-474-1) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Longue-Pointe;

(2) lots one and two of the resubdivision of lot four hundred and seventy-five of the subdivision of original lot three hundred and eighty-nine (389-475-1 and 2) on that cadastre;

(3) lot one of the resubdivision of lot four hundred and seventy-six of the subdivision of original lot three hundred and eighty-nine (389-476-1) on that cadastre:

With all the buildings constructed there, without exception, and particularly a house bearing numbers 7705 and 7707 Tellier Street, Montreal. The whole as it now stands with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable, particularly a servitude created under a deed registered on March 15, 1965, under number 1,814;216 applying to lot 389-474-1."

The upset price is $6,637.50, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, Room 10.56, 10 Saint-Antoine Street East, Montreal, on the THIRTEENTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN.
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal October 14, 1977. 70195

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
N0 500-05-005665-771

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement consitutée, ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* JEAN-GUY DROLET, résidant et domicilié au 3830, Emile, Saint-Hubert, district judiciaire de Montréal, et DAME FRANÇOISE DUBE-DROLET, même adresse que son époux JEAN-GUY DROLET, défendeurs, et JEAN-GUY ST-GEORGES, syndic, 5007 Saint-Denis, Montréal, mis en cause, et LE REGISTRATEUR pour la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Cet immeuble ayant front sur la rue Wesley, en la ville de Saint-Hubert composé des lots de terre connus et désignés comme étant les subdivisions officielles numéros mille quatre cent huit et mille quatre cent neuf du lot originaire numéro cent-soixante et onze (171-1408 et 1409) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert mesurant en totalité cedit immeuble cinquante pieds (50′) de largeur par une profondeur de cent pieds (100′) mesure anglaise et plus ou moins. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes constructions, circonstances et dépendances y érigées, notamment une maison dessus construite, portant le numéro 4120 de ladite rue Wesley, et sujet cedit immeuble à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant le grever. ».

La mise à prix est fixée à $5,050 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, à Longueuil, 201 place Charles-Lemoyne, édifice Montval, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 octobre 1977. 70181-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011077-771

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son principal établissement au 266, rue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-005665-771

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose principal place of business is at 266 Saint-Jacques West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *v.* JEAN-GUY DROLET, domiciled and residing at 3830 Emile, Saint-Hubert, Judicial District of Montreal, and DAME FRANÇOISE DUBE-DROLET, of the same address as her husband, JEAN-GUY DROLET, defendants, and JEAN-GUY ST-GEORGES, trustee, 5007 Saint-Denis, Montreal, *mis en cause*, and THE REGISTRAR for the Chambly Registration Division), *mis en cause.*

"The immovable fronting on Wesley Street, in the City of Saint-Hubert, consisting of the lots known and designated as subdivisions one thousand four hundred and eight and one thousand four hundred and nine of original lot one hundred and seventy-one (171-1408 and 1409) on the official cadastre for the Parish of Saint-Hubert, the entire immoveable measuring fifty feet (50′) in width and one hundred feet (100′) in depth, English measure, and more or less.

The whole as it now stands, with all constructions, appurtenances and dependencies built there, in particular a house bearing civic number 4120 Wesley Street, subject to all active and passive, apparent and unapparent servitudes which might encumber that immoveable."

The upset price is $5,050, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Chambly Registry Office, Montreal Building, 201 Charles-Lemoyne Place, Longueuil, on the SEVENTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 17, 1977. 70181

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Quebec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-011077-771

MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a corporation legally incorporated, having its principal place of business at 266 Saint-Jacques Street, at

Saint-Jacques, Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* KONSTANTINOS NTALIANIS et DAME MARLENE PITTS-NTALIANIS, tous deux résidant et domiciliés au 1540, Paquette, Brossard, district de Montréal, défendeurs, *et* LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Saint-Basile-le-Grand, de forme irrégulière, et connu aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant la subdivision numéro deux cent cinquante-trois du lot originaire numéro quatre cent soixante-sept (467-253).

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, principalement la maison dessus construite, portant le numéro civique 59, rue Dupras, sans aucune exception.

Sous réserve de toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes y rattachées. »

La mise à prix est fixée à $5,650, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout sera vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, Longueuil, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 octobre 1977. 70187

Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* KONSTANTINOS NTALIANIS and DAME MARLENE PITTS-NTALIANIS, both residing and domiciled at 1540 Paquette, Brossard, District of Montreal, defendants, and THE REGISTRAR of Chambly, *mis en cause.*

"An emplacement situate in the Town of Saint-Basile-le-Grand, being of irregular figure, and known upon the official cadastral plan and book of reference for the Parish of Saint-Bruno, registry Division of Chambly, as being subdivision lot number two hundred and fifty-three of original lot number four hundred and sixty-seven (467-253).

As the whole now subsists, with all its rights, members and appurtenances, mainly the dwelling house thereon erected, bearing civic number 59 Dupras Street, without any exception. With, and subject to, all the servitudes, either active or passive, apparent or non apparent, thereto attached."

The upset price is $5,650, which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Registry Office of the County of Chambly, 201 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, on the SEVENTH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 12th, 1977. 70187-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012473-771

THE CANADIAN PROVIDENT, une compagnie dûment constituée, ayant son siège social au numéro 801 est, de la rue Sherbrooke, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* HERBERT A. HENNEVELD, résidant au numéro 36 de la rue Barton Place, à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, défendeur.

« Un certain emplacement ayant front sur Barton Place, en la ville de Dollard-des-Ormeaux, connu et désigné comme étant la subdivision cent quatre-vingt-dix-huit du lot deux cent soixante (260-198), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Geneviève, mesurant soixante pieds (60') de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Y compris une maison dessus construite portant le numéro civique 36, Barton Place.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-012473-771

THE CANADIAN PROVIDENT, a legally constituted corporation, having its head office at 801 Sherbrooke Street East, in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* HERBERT A. HENNEVELD, residing at 36 Barton Place, in Dollard-des-Ormeaux, District of Montreal, defendant.

"That certain emplacement fronting on Barton Place, in the Town of Dollard-des-Ormeaux, known and designated as subdivision one hundred and ninety-eight of lot two hundred and sixty (260-198), on the official plan and book of reference of the Parish of Sainte-Genevieve, measuring sixty feet (60') in width by ninety feet (90') in depth, English measure and more or less.

With the dwelling house thereon erected bearing civic number 36 on said Barton Place.

Sous réserve d'une servitude en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, accordant à ces deux corporations le droit d'installer des fils, des câbles, des poteaux, etc., le tout tel qu'il est établi en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2426702. »

La mise à prix est fixée à $7,675, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice, à Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 octobre 1977. 70186-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006655-771

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social pour la province de Québec au 600, boulevard Dorchester ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, *v.* LAURIE RUSSEL JACK, de la cité de Verdun, district de Montréal, défendeur, et BILLY MONASTERIOS, de la ville de Longueuil, district de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Bourget, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant les lots numéros sept cent vingt-deux et sept cent vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante (160-722 et 723) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Dans l'état où se trouve présentement cet immeuble, circonstances et dépendances, avec la maison dessus construite portant le numéro civique 228, rue Bourget. »

La mise à prix est fixée à $5,910, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout sera vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le HUITIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 octobre 1977. 70189

Subject to a servitude in favour of The Quebec Hydro Electric Commission and the Bell Telephone Company of Canada, granting said Commission and Company the right to install their wires, cables, poles, etc., the whole as established in a deed registered in the Montreal Registry Office under number 2426702. »

The upset price is $7,675, which the purchaser must pay the Sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, Room 10.56, on the THIRTEENTH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 17, 1977. 70186

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-006655-771

CANADA PERMANENT TRUST COMPANY, a body politic and corporate duly incorporated, having its head office for the Province of Québec at 600 Dorchester Boulevard West, in the City of Montreal, District of Montreal, Plaintiff, *vs* LAURIE RUSSEL JACK, of the Town of Verdun, District of Montreal, defendant, and BILLY MONASTERIOS, of the City of Longueuil, District of Montreal, *mis en cause*.

"An emplacement fronting on Bourget Street, in the Town of Longueuil, known and designated as being lots number seven hundred and twenty-two and seven hundred and twenty-three on the official subdivision of original lot number one hundred and sixty (160-722 and 723) upon the official plan and book of reference of the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil. As the whole now subsists, circumstances and appurtenances, with a house thereon erected bearing civic number 228 on said Bourget Street."

The upset price which the purchaser must pay to the sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $5,910.

To be sold at the County of Chambly Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Montval Building, Longueuil, Québec, on the EIGHTH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 12, 1977. 70189-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007076-779

LA SOCIETE D'HYPOTHEQUES KINROSS, une compagnie dûment incorporée, ayant son principal établissement pour la province de Québec dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* FRANCINE LEMIEUX-ROBICHAUD, de la ville de Saint-Constant, district de Montréal, défenderesse, et GAETAN LALUMIERE, ès qualité de Régistrateur de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Sainte-Catherine, comté de Laprairie, connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro six cent dix-sept (617-81) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie, mesurant soixante pieds de largeur par une profondeur de cent pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y érigées, incluant celle en cours de construction, portant le numéro civique 240 boulevard des Ecluses.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

Sujet à une servitude de passage et d'égout en faveur de la ville de Ste-Catherine, sur une lisière de terrain de dix pieds de largeur en front dudit emplacement, tel qu'établie aux termes d'un acte enregistré à LaPrairie sous le numéro 121953, et sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada sur une lisière de cinq pieds de largeur à l'arrière dudit emplacement le long de sa ligne nord-ouest, telle qu'établie aux termes d'un acte enregistré à LaPrairie sous le numéro 120981. »

La mise à prix est fixée à $3,975, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau d'enregistrement de LaPrairie, 214 Saint-Ignace, le NEUVIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 octobre 1977. 70182-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-007076-779

KINROSS MORTGAGE CORPORATION, a duly incorporated company having its principal office for the Province of Québec in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* FRANCINE LEMIEUX-ROBICHAUD, of the Town of Saint-Constant, District of Montreal, defendant, and GAETAN LALUMIERE, in the capacity of Registrar for the Laprairie Registration Division, *mis en cause.*

"Land located in the Town of Sainte-Catherine, Laprairie County, known and designated as subdivision eighty-one of original lot six hundred and seventeen (617-81) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Laprairie-de-la-Madeleine, Laprairie Registration Division, measuring sixty feet in width and one hundred feet in depth, English measure and more or less.

With all the building constructed there, including that under construction, bearing civic number 240 Des Ecluses Boulevard.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that land.

Subject to a servitude of right of way and for a sewer in favour of the Town of Sainte-Catherine over a strip of land ten feet wide along the front of that land, as established under a deed registered at Laprairie under number 121953, and subject to a servitude in favour of Hydro-Québec and of Bell Canada over a strip five feet wide in the rear of that land along its northwest line, as established under a deed registered at Laprairie under number 120981."

The upset price is $3,975, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Laprairie Registry Office, 214 Saint-Ignace, on the NINTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 12, 1977. 70182

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003481-775

THE ROYAL TRUST COMPANY (ONTARIO), corporation légalement constituée, ayant un établissement au 1155, rue Sherbrooke ouest, pièce 200, en les ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, *vs.* DAME JACQUELINE PERRAULT, épouse séparée de biens de Rolland Bastien, résidant et domiciliée au 150, avenue Pagnuelo, en les ville et district de Montréal (Québec), et ROLLAND BASTIEN, résidant et domicilié au 150, avenue Pagnuelo, en les ville et district de Montréal (Québec), défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville d'Outremont, sur l'avenue Pagnuelo, connu et désigné comme suit:

1. La resubdivision numéro deux de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro quinze (15-8-2) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Montréal;

2. La resubdivision numéro un de la subdivision numéro trois de ladite subdivision numéro huit dudit lot originaire numéro quinze (15-8-3-1) aux mêmes plan et livre de renvoi.

Y compris les bâtiments dessus construits, portant le numéro civique 150, avenue Pagnuelo.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à $38,650, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout sera vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, chambre 10.56, Montréal, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 octobre 1977. 70188

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006629-768

NIBERT LTEE, corporation légalement constituée, avec place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* DYNA TRONICS OVENS

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-003481-775

THE ROYAL TRUST COMPANY (ONTARIO), a body politic and corporate, duly incorporated according to law, having an office and place of business at 1155 Sherbrooke Street West, Suite 200, in the City and District of Montreal, Province of Québec, plaintiff, *v.* DAME JACQUELINE PERRAULT, wife separate as to property of Rolland Bastien, residing and domiciled at 150 Pagnuelo Avenue, in the City and District of Montreal, Québec, and ROLLAND BASTIEN, residing and domiciled at 150 Pagnuelo Avenue, in the City and District of Montreal, Québec, defendants, and THE REGISTRAR for the Registration Division of Montreal, *mis en cause.*

"An emplacement situated in the City of Outremont, on Pagnuelo Avenue, known and designated as follows:

1. The resubdivision number two of the subdivision number eight of the original lot number fifteen (15-8-2) on the plan and book of reference of the Parish of Montreal;

2. The resubdivision number one of the subdivision number three of the said subdivision number eight of the said original lot number fifteen (15-8-3-1) of the said plan and book of Reference.

With the buildings thereon erected and bearing civic number 150 of the said Pagnuelo Avenue. As the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances, without exception or reserve of any kind."

The upset price which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $38,650.

To be sold at the Sheriff's office, Room 10.56, in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, Montreal, on the SEVENTH day of DECEMBER 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 12, 1977. 70188-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-006629-768

NIBERT LTEE, a legally constituted corporation having a place of business in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* DYNA TRONICS OVENS

CANADA LTD., corporation légalement constituée avec place d'affaires au 2285 de la Métropole, à Longueuil, district de Montréal, et JACQUES LUSSIER, demeurant et domicilié au Lakeview Terrace, St. Albans, Vermont, Etats Unis, et LOUIS PAUL SENECAL, demeurant et domicilié au 650, boulevard Senécal, Chambly, district de Montréal, défendeurs.

« *a*) Le lot numéro 3 de la subdivision du lot originaire numéro (110-3) aux plan et livre de renvoi officiels du village du bassin de Chambly, sans bâtisse dessus érigée. »

La mise à prix est fixée à $530 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« *b*) Le lot numéro 94 de la subdivision du lot originaire numéro 267 (267-94) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly; cet immeuble étant affecté d'une première hypothèque en faveur de la société Centrale d'Hypothèques et de Logement aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 416786. »

La mise à prix est fixée à $3,935 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« *c*) Le lot numéro 100 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 267 (267-100) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 1641, des Récollets. »

La mise à prix est fixée à $3,935 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« *d*) Le lot numéro 105 de la subdivision officielle du lot originaire numéro 267 (267-105) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1616 Des Jésuites.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes, ou occultes affectant lesdits immeubles. »

La mise à prix est fixée à $4,230 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, à Longueuil, le SIXIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du Shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 11 octobre 1977. 70194-o

CANADA LTD., a legally constituted corporation having a place of business at 2285 De la Métropole, Longueuil, District of Montreal, and JACQUES LUSSIER, residing and domiciled at Lakeview Terrace, St. Albans, Vermont, United States, and LOUIS PAUL SENECAL, residing and domiciled at 650 Sénécal Boulevard, Chambly, District of Montreal, defendants.

"(*a*) Lot 3 of the subdivision of original lot 110 (110-3) on the official plan and in the book of reference for the Village of the Bassin de Chambly, without any building."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $530.

"(*b*) Lot 94 of the subdivision of original lot 267 (267-94) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Joseph-de-Chambly; this immoveable is affected by a first hypothec in favour of the Central Mortgage and Housing Corporation under a deed registered at the office of the Chambly Registration Division under number 416786."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $3,935.

"(*c*) Lot 100 of the official subdivision of original lot 267 (267-100) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Joseph-de-Chambly, with a house constructed there bearing civic number 1641 Des Récollets."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $3,935.

"(*d*) Lot 105 of the official subdivision of original lot 267 (267-105) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Joseph-de-Chambly, with the building constructed there bearing civic number 1616 Des Jésuites.

The whole as it now stands with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes affecting those immoveables."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $4,230.

To be sold separately at the Chambly Registry Office, Edifice Montval, 201 place Charles-Lemoyne, Longueuil, on the SIXTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 11, 1977. 70194

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006252-771
S-5187

BENCO LIMITEE., corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 165, avenue Lesage, Québec, district de Québec, demanderesse, *vs* NOEL LAPOINTE, domicilié et résidant au 358, boulevard Valcartier, Loretteville, district de Québec, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Les Recouvrements d'acier Lapointe Enr., au 80, rue Giroux, Loretteville, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie de la subdivision sept du lot originaire mille treize (1013-7 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, ville de Loretteville, division d'enregistrement de Québec. Mesurant approximativement quatre-vingts pieds et six dixièmes (80.6') au sud-ouest, quatre-vingt-un pieds et un dixième (81.1') au nord-est et quatre-vingt-sept pieds et cinq dixièmes (87.5') au sud-est, mesure anglaise. Borné comme suit: en front vers le sud-ouest par la rue Durocher, au sud-est par la rue du Buisson, au nord-est par le lot 1011-6 et au nord-ouest par le lot 1013-8.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 48, Durocher, à Loretteville.

Sauf et à distraire un coin de front d'une tangente de vingt pieds (20') à l'angle sud de l'immeuble ci-dessus décrit. »

La mise à prix est fixée à $3,307.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 26 octobre 1977. 70176-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-006252-771
S-5187

BENCO LIMITEE, an incorporated company whose main place of business is at 165 Lesage Avenue, Québec, District of Québec, plaintiff, *v.* NOEL LAPOINTE, domiciled and residing at 358 Valcartier Boulevard, Loretteville, District of Québec, carrying on business under the firm name of Les Recouvrements d'acier Lapointe Enr., at 80 Giroux Street, Loretteville, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registration Division, *mis en cause.*

"An immoveable known and designated as part of subdivision seven of original lot one thousand and thirteen (1013-7 Pt.) on the official cadastre for the Parish of Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Town of Loretteville, Québec Registration Division. Measuring approximately eighty and six-tenths feet (80.6') on the southwest, eighty-one and one-tenth feet (81.1') on the northeast and eighty-seven and five-tenths feet (87.5') on the southeast, English measure. Bounded as follows: in front on the southwest by Durocher Street, on the southeast by Du Buisson Street, on the northeast by lot 1011-6 and on the northwest by lot 1013-8.

With the house constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 48 Durocher, Loretteville.

Less a front corner with a tangent of twenty feet (20') at the southern corner of the immoveable described above."

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $3,307.50.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the SEVENTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 26, 1977. 70176

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003623-776
S-5184

BENOIT FERLAND CONSTRUCTION INC., corporation légale ayant son siège social à 8540, boulevard Sainte-Anne, Château-Richer, comté de Montmorency, Québec demanderesse, *vs* KEET ESTATES INC., corporation légale ayant son siège social à 530, boulevard Sainte-Anne, Beauport, district de Québec, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« La division trois (3) du lot originaire mille cinq cent seize (1516-3) du cadastre officiel de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La subdivision cinq (5) du lot originaire mille cinq cent seize (1516-5) du cadastre officiel de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec l'immeuble portant le numéro civique 530, boulevard Sainte-Anne, à Beauport et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $75,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 26 octobre 1977.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004378-776
S-5173

FORT GARRY TRUST COMPANY, corporation légalement constituée, et ayant son siège social en la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et un principal établissement au numéro civique 2020, rue Université, suite 1334, Montréal, district judiciaire de Montréal, demandeur, *vs* ROGER TREMBLAY, résidant au numéro civique 259 Lamartine à Beauport, district judiciaire de Québec, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-003623-776
S-5184

BENOIT FERLAND CONSTRUCTION INC., a legally constitued corporation whose head office is at 8540 Sainte-Anne Boulevard, Château-Richer, Montmorency County, Québec, plaintiff, *v.* KEET ESTATES INC., a legally constituted corporation whose head office is at 530 Sainte-Anne Boulevard, Beauport, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registration Division, *mis en cause.*

"Division three (3) of original lot one thousand five hundred and sixteen (1516-3) on the official cadastre for Beauport, Québec Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

Subdivision five (5) of original lot one thousand five hundred and sixteen (1516-5) on the official cadastre for Beauport, Québec Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

With the immoveable bearing civic number 530 Sainte-Anne Boulevard, Beauport, and other buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $75,000.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the SEVENTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 26, 1977. 70177

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-004378-776
S-5173

FORT GARRY TRUST COMPANY, a legally constituted company having its head office in the City of Winnipeg, Manitoba, and a main office at Suite 1334, 2020 University Street, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *v.* ROGER TREMBLAY, residing at 259 Lamartine Street, Beauport, Judicial District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec registration Division, *mis en cause.*

« Cet immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt-sept du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-six (786-22) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison dessus construite, sise et située au 259 rue Lamartine à Beauport, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à $9,804 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 26 octobre 1977. 70179-o

"The immoveable known and designated as subdivision twenty-seven of original lot seven hundred and eighty-six (786-22) on the official cadastre for the Parish of Beauport, Québec Registration Division.

With the house constructed there, located at 259 Lamartine Street, Beauport, appurtenances and dependencies, without any exception or reservation."

The upset price is $9,804, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the THIRTEENTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 26, 1977. 70179

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009292-766
S-5082

LEON LAGACE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de BONBONS JACALIN ENR., domicilié et résidant au 2449, Bourg-Royal, Giffard, district de Québec, demandeur, *vs* LEON RAYMOND LACROIX, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Secours aux Handicapés Enr., domicilié et résidant au 4170, des Hirondelles, Orsainville, district de Québec, défendeur.

« La resubdivision onze de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro deux cent soixante-quatorze (274-7-11) du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $6,140 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le HUITIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 26 octobre 1977. 70178-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-009292-766
S-5082

LEON LAGACE, operating a business under the firm name of BONBONS JACALIN ENR., domiciled and residing at 2449 Bourg-Royal, Giffard, District of Québec, plaintiff, *v.* LEON RAYMOND LACROIX, operating a business under the firm name of Secours aux Handicapes Enr., domiciled and residing at 4170 des Hirondelles, Orsainville, District of Québec, defendant.

"Resubdivision eleven of subdivision seven of original lot two hundred and seventy-four (274-7-11) on the official cadastre for the Parish of Ancienne-Lorette, Québec Registration Division, with the building constructed there, appurtenances and dependencies."

The upset price is $6 140, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the EIGHTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 26, 1977. 70178

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006052-775
S-5191

PLACIDE MARTINEAU INC., corporation légalement constitué, ayant une place d'affaires à Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, Québec district de Québec, demanderesse, *vs* LES ENTREPRISES RAYDOR INC., corporation légalement constitué, ayant une place d'affaires à Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, Québec district de Québec, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lotbinière, mis en cause.

« Un terrain vacant situé à Saint-Apollinaire, côté nord-ouest du chemin de desserte, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quarante-neuf P-49 au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant ledit terrain deux arpents de front par la profondeur qu'il y a à partir du chemin de desserte de la route transcanadienne au sud-est, jusqu'à la ligne séparatrice des terres de la paroisse de Saint-Apollinaire et de Saint-Antoine au nord-ouest, borné comme suit: vers le nord-ouest par les terres de Saint-Antoine-de-Tilly au nord-est par une partie du lot 48, étant la propriété de M. Robert Côté, au sud-est par le chemin de desserte et au sud-ouest par une partie du lot cinquante (50) étant la propriété de M. Robert Paquin.

Sauf et à distraire du susdit terrain, l'emplacement appartenant à Rosaire Côté Inc., connu et désigné comme étant une partie du lot quarante-neuf (P-49) du susdit cadastre, mesurant cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de deux cents pieds (200′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, le tout mesures anglaises, et borné vers le nord-ouest et le sud-ouest par la partie présentement vendue, vers le nord-est par une partie du lot quarante-huit (P-48) appartenant à M. Robert Côté et vers le sud-est par le chemin de desserte avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances suivant acte enregistré le 2 février 1976, sous le numéro 122,368.

Ainsi que la subdivision trois (3) du lot originaire numéro quarante-neuf (49-3) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $8,687.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-006052-775
S-5191

PLACIDE MARTINEAU INC., a legally constituted corporation, having a business establishment in Saint-Apollinaire, Lotbinière County, Québec, District of Québec, plaintiff, *v.* LES ENTREPRISES RAYDOR INC., a legally constituted corporation, having a business establishment in Saint-Apollinaire, Lotbinière County, Québec, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Lotbinière Registration Division, *mis en cause*.

"Vacant land located in Saint-Apollinaire, on the northwest side of a service road, known and designated as part of original lot forty-nine (Pt 49) on the official cadastre for the Parish of Saint-Apollinaire, Lotbinière County and Registration Division, measuring two arpents in front by the depth measured from the service road off the Trans-Canada Highway on the southeast to the boundary line between the Parish of Saint-Apollinaire and the Parish of Saint-Antoine on the northwest, bounded as follows: on the northwest by the lands of Saint-Antoine-de-Tilly, on the northeast by part of lot 48, property of Mr. Robert Côté, on the southeast by the service road and on the southwest by part of lot fifty (50), property of Mr. Robert Paquin.

Less the land owned by Rosaire Côté Inc., known and designated as part of lot forty-nine (Pt 49) on the same cadastre, measuring one hundred feet (100′) in width on its northwest and southeast lines by two hundred feet (200′) in depth on its northeast and southwest lines, the whole English measure, and bounded on the northwest and southwest by the land hereby sold, on the northeast by part of lot forty-eight (Pt 48) owned by Mr. Robert Côté and on the southeast by the service road, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, under the deed registered on February 2, 1976, under number 122,368.

Also subdivision three (3) of original lot forty-nine (49-3) on the official cadastre for the Parish of Saint-Apollinaire, Lotbinière County and Registration Division.

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The upset price is $8,687.50, which the purchaser must pay the sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le NEUVIEME jour de DECEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 26 octobre 1977. 70193-o

To be sold at the Lotbinière Registry Office, 6296 Principale Street, Sainte-Croix, Lotbinière County, on the NINTH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 26, 1977. 70193

Saint-Maurice

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 400-05-000596-77

TRUST GENERAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1350, rue Royale, Trois-Rivières, demanderesse *vs* PISCINES AZTHEQUES QUEBEC LTEE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1380, chemin du C.N.R., Shawinigan, district de Saint-Maurice, défenderesse.

Un terrain ou emplacement situé en la cité de Shawinigan, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore comme étant formé des lots deux cent quatre-vingt-seize, deux cent quatre vingt dix-sept, deux cent quatre-vingt-dix-huit, deux cent quatre-vingt-dix-neuf et trois cent, subdivisions du lot originaire numéro quarante-deux (42-296, 297, 298, 299 et 300); avec les bâtisses dessus construites portant le numéro civique 2552, rue Georges, Shawinigan, circonstances et dépendances. Lesdits lots numéros 42-296, 297 et 298 mesurent chacun cinquante pieds (50′) de largeur sur la profondeur de cent pieds (100′). Lesdits lots numéros 42-299 et 300, mesurent chacun cinquante pieds (50′) de largeur sur la profondeur de cent cinq pieds (105′).

La mise à prix est fixée à $18,557.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shawinigan, Palais de justice de Shawinigan, province de Québec, le SIXIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures et TRENTE de la matinée.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ.

Bureau du shérif,
Cour supérieure
Shawinigan, le 20 octobre 1977. 70190-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-Maurice
No. 400-05-000596-77

GENERAL TRUST OF CANADA, a legally constituted corporation having a place of business at 1350 Royale Street, Trois-Rivières, plaintiff, *v.* PISCINES AZTHEQUES QUEBEC LTEE, a legally constituted corporation having a place of business at 1380 C.N.R. Road, Shawinigan, District of Saint-Maurice, defendant.

Land located in the City of Shawinigan, known and designated on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Parish of Sainte-Flore as consisting of lots two hundred and ninety-six, two hundred and ninety-seven, two hundred and ninety-eight, two hundred and ninety-nine and three hundred, subdivisions of original lot forty-two (42-296, 297, 298, 299 and 300); with the buildings constructed there bearing civic number 2552 Georges Street, Shawinigan, appurtenances and dependencies. Lots 42-296, 297 and 298 are each fifty feet (50′) wide and one hundred feet (100′) deep. Lots 42-299 and 300 are each fifty feet (50′) wide and one hundred and five feet (105′) deep.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $18,557.50.

To be sold at the Shawinigan Registry Office, in the Shawinigan Court House, Province of Québec, on the SIXTH day of DECEMBER, 1977, at TEN-THIRTY o'clock in the morning.

SIMON LALIBERTÉ,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Shawinigan, October 20, 1977. 70190

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000 711-77

EASTERN SOFTWOODS LTD., corporation politique et incorporée, avec place d'affaires en les ville et district de Trois-Rivières, demandeur, vs JEAN DENIS GAGNON, de Pointe-du-Lac, dit district de Trois-Rivières, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le chemin Sainte-Marguerite, en la municipalité de Pointe-du-Lac, connu et désigné au cadastre officiel, fait pour la paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac, comme étant la subdivision deux (2) du lot originaire numéro cent quatre vingt-dix-sept (197-2) tel que cadastré:

Avec maison dessus construite, portant le numéro 380 chemin Sainte-Marguerite, (numéro civique), Pointe-du-Lac, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $200 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, province de Québec, le VINGT-CINQUIEME jour de JANVIER 1978, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Trois-Rivières, le 24 octobre 1977. 70180-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Trois-Rivières
No. 400-05-000 711-77

EASTERN SOFTWOODS LTD., an incorporated company having a place of business in the City and District of Trois-Rivières, plaintiff, *v.* JEAN DENIS GAGNON, of Pointe-du-Lac, District of Trois-Rivières, defendant, and THE REGISTRAR for the Trois-Rivières Registration Division, 878 De Tonnancourt Street, Trois-Rivières, *mis en cause*.

"Land fronting on Sainte-Marguerite Road, in the Municipality of Pointe-du-Lac, known and designated on the official cadastre for the Parish of La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac as subdivision two (2) of original lot one hundred and ninety-seven (197-2), as shown on the cadastre.

With the house constructed there bearing civic number 380 Sainte-Marguerite Road, Pointe-du-Lac, appurtenances and dependencies."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $200.

To be sold at the Trois-Rivières Registry Office, 878 De Tonnancourt Street, Trois-Rivières, Province of Québec, on the TWENTY-FIFTH day of JANUARY, 1978, at THREE o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Trois-Rivières, October 24, 1977. 70180

Ventes pour taxes

Ville d'Aylmer

Avis public est par la présente donné, par la soussignée, greffier de la ville d'Aylmer, que les propriétés ci-dessus désignées seront vendues à l'enchère publique, à l'Hôtel de Ville de la susdite ville, 120, rue Principale, samedi le 3 décembre 1977 à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles en date du 24 octobre 1977.

Town of Aylmer

Public notice is hereby given by the undersigned, City Clerk of Aylmer, that the properties hereafter described will be sold by public auction at the City Hall of the above mentioned City, 120 Main St. on Saturday December 3, 1977 at ten o'clock in the morning to satisfy the payment of the municipal and school taxes, with interest, plus the costs, which shall be subsequently be subsequently be incurred, unless the said taxes, interest and cost be paid before the sale.

The Québec Municipal Commission authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers on October 24, 1977.

No rôle	*Nom – propriétaire*	*No et description du cadastre*	*Taxes municipales (incl. frais et int.)* *Municipal Taxes (inc. interest and cost)*	*Taxes scolaires* *School Taxes*	*Total*
		Canton de Hull			
1601106	Sukh C Singh en Fiducie	16A-116-117-r-1	$ 794.57	$ 392.30	$1,186.87
1601210	Despatie, Alcide	16B-203-r-1	437.33	655.97	1,093.30
1601212	McGee, Morley	16B-205-r-1	236.06		236.06
		Cadastre Deschênes			
1602102	Stephens, Ralph	124-1-r-1	339.54		339.54
		Canton de Hull			
1603109	Kertzer Morris in Trust	15A-442-r-1	103.87		103.87
1603110	Kertzer Morris in Trust	15A-443-r-1	85.01		85.01
1603408	Kertzer Morris in Trust	15A-343-r-1	197.87		197.87
1603504	Kertzer Morris in Trust	15A-444-r-1	114.01		114.01
1604102	Kertzer Morris in Trust	15A-445-r-1	162.99		162.99
1605104	Ministère des Transports	16D-183-r-1	72.31		72.31
1605105	Ministère des Transports	16D-182-r-1	260.02		260.02
1605106	Ministère des Transports	16D-181-r-1	280.22		280.22
1605204	Ministère des Transports	16D-190-r-1	639.63		639.63
1605205	Ministère des Transports	16D-191-r-1	242.10		242.10
1605206	Ministère des Transports	16D-191-r-1	249.13		249.13
1605304	Ministère des Transports	16D-193-r-1	805.33		805.33
1605305	Ministère des Transports	16D-192-r-1	433.07		433.07
1605306	Dulac, Gilles	16D-197-r-1	1,124.40		1,124.40
		Cadastre de Deschênes			
1605401	Séguin, Marcel	16C-309-r-1	122.67		122.67
		Canton de Hull			
1605523	Ministère des Transports	16C-246-247-r-1	355.28		355.28
1606122	Paquette, Pierre	16B-215-r-1	396.90		396.90
		Cadastre de Deschênes			
1606209	Thompson, David	62-r-1	83.75		83.75
		Canton de Hull			
1606325	Singh, Tejinder	16B-236-r-1	98.44		98.44
1606335	Hamelin, Denis	16B-234-r-1	95.85		95.85
1607107	Kertzer Morris in Trust	15A-277-r-1	61.01		61.01
1607114	Langevin, Gilbert	15A-13-r-1	301.48		301.48

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
1607534	Horobin, Georges	15A-80-r-1	$ 454.64	$	$ 454.64
4808208	Radmore, Robert	13A-1-r-5	168.31		168.31
4813102	Labonté, Jerry	16A-6-r-5	26.26		26.26
4813104	Lachapelle, Gilles	19A-8-r-5	90.06		90.06
4814204	Marion, Sylvia	19B-57-r-5	13.45		13.45
4814409	Lacombe Construction Inc.	19B-9-r-5	14.65	21.18	35.83
4814501	Lacombe Construction Inc.	19B-38-r-5	240.17	459.83	700.00
4819103	Rainville, Marcel	25B-2-r-5	495.19		495.19
4820108	Parent, Réal	25A-21-r-5	91.12		91.12
4820109	Parent, Réal	25A-20-r-5	91.12		91.12
4830102	Gatineau Westgate Inc.	20C-r-6	42.97		42.97
4831103	Succ. Moxley M.	21B-W-1/2-r-6	301.82	451.51	753.33
4849116	Les Ent. Komon Ltée	16C-8-r-6	66.43	57.95	124.38
4849121	Les Ent. Komon Ltée	16C-7-r-6	128.62	145.63	274.25
4709510	Desrosiers, André	18B-389 et 390-r-1	1,422.99	838.57	2,261.56
4710506	Jefferson, Gérald	18C-105-r-1	592.71		592.71
4711102	Parkway Developments	19-858-r-1	8,605.49	4,225.52	12,831.01
4715601	Murphy, Patrick	15A-244-1-r-1	87.32	468.57	555.89
4716611	Boucher, D'Arcy	15A-225-1-r-1	96.94		96.94
4717106	Succ. Doris Myles	15B-1-22-1-16A-1-19-1-r-1	42.14		42.14
4717204	Bolduc, Suzanne	16A-1-7-2-16A-1-8-1-r-1	60.11		60.11
4718310	Allen, Earl	16A-1-4-1-r-1	850.65		850.65
4718604	Alexander, Alonzo	16C-119-r-1	74.07		74.07
4718609	Scobie, James	16D-13 et 14-r-1	279.70		279.70
4720111	Pierre Charrier in Trust	16D-155-16D-154-r-1	146.10	112.98	259.08
4720112	Pierre Charrier in Trust	16D-153-16D-152-16D-151-r-1	134.80		134.80
4721206	Myers, Evelyn	18B-395-r-1	351.87		351.87
4721213	Myers, Evelyn	18B-370-r-1	351.87		351.87
4721404	Cresthaven Holdings Ltd.	18B-327 à 330-r-1	1,457.68	290.18	1,747.86
4721409	Cresthaven Holdings Ltd.	18B-181 à 184-r-1	1,457.05	284.71	1,741.76
4721631	Aylmer Homes Ltd.	18C-85-r-1	14.80	15.01	29.81
4722112	Ministère des Transports	18B-419-r-1	1,024.48		1,024.48
4722204	Goudie, Lorne	18B-404-r-1	402.20		402.20
4722207	Cléroux, Gilles	18B-357-r-1	211.00		211.00
4722409	Baldi, Tonino	18B-173-r-1	136.55		136.55
4722410	Baldi, Tonino	18B-172-r-1	81.64		81.64
4722516	James R. Bardell inTrust	18B-164-1-18B-165-1-r-1	1,141.72		1,141.72
4722611	Saumier, Roland	18C-182-r-1	560.30		560.30
4722613	Mathieu, Freddy	18C-180-r-1	1,152.64		1,152.64
4722802	Szondi, Alex	18C-202-r-1	98.97		98.97
4723310	Assaly, Ernest W.	19-138-r-1	1,422.98	1,161.73	2,584.71
4723422	Turpin, Ernest F.	19-490-r-1	637.46		637.46
4724216	Cochrane, Ronald	19-263-r-1	694.81		694.81
4724702	Ikeda, Terry	19-294-1-r-1	662.31		662.31
4725111	Parkway Development	19-824-r-1	125.93	18.44	144.31
4728203	Tessier, André	11A-2-2-r-2	2,451.86		2,451.86
4728207	Fusco, Umberto	11A-13-6-r-2	263.20	267.41	530.61
4732202	Steers, Reginald D.	12C-2 et 13A-1-14-r-2	90.25		90.25
4733303	Laham Quentin N.	15C-32-r-2	132.79		132.79
4733313	Laham Quentin N.	15C-26-r-2	137.28		137.28
4736106	Cadogan, Maureen	15H-3-r-2	89.82		89.82
4736218	Ministère des Transports	17A-21-r-2	414.65		414.65
4738128	Les Entreprises Clyomi Ltée	19B-270-r-2	153.51		153.51
4739408	Ducharme, August, succession	16H-8-r-2	47.42		47.42
4739511	Charrier, Pierre	15G-2-1-r-2	219.94		219.94
4739515	Cyr, Gérald	15G-2-5-r-2	411.51		411.51
4741403	Champlain Park Ltée	12B-66 et 13-124-r-3	245.97		245.97
4741411	Gorman, Marilyn Louise	12B-87-r-3	534.44	222.69	757.13
4741417	Weiss, Sergio	13-220-r-3	117.56		117.56
4742207	Storai, Michel	12B-16-r-3	1,404.59	1,431.88	2,836.47

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4743240	Raymond, Sally	13-79-r-3	$ 1,231.86	$	$ 1,231.86
4743252	Yoland Lacasse in Trust	13-116-r-3	381.94		381.94
4743825	Lark Entreprises	13-252-r-3	258.18		258.18
4744204	Lark Entreprises	13-146-r-3	87.96		87.96
4744213	Champlain Park Co.	13-244-r-3	555.75		555.75
4744221	Lark Enterprises	13-235-r-3	259.91		259.91
4744260	Champlain Park Co.	13-206-r-3	512.17		512.17
4744307	Lark Enterprises	13-183-r-3	258.09		258.09
		Cadastre d'Aylmer			
4752216	Grace, Violette	1151-11-r-3	50.08		50.08
4752217	Messiha, Halib	1151-10-r-3	58.82		58.82
4752219	Messiha, Halib	1151-20-r-3	50.47		50.47
4756109	Hamon, René	2172-14-r-3	90.70	67.82	158.52
4758209	Succession Milne A.M.	27B-51et27B-52-r-3	85.86		85.86
4758210	Emerson,E.K.	27B-45 à 49-r-3	109.51	24.54	134.05
4758211	Smith,R.D.	27B-50-r-3-	58.92	102.28	161.20
4759402	Lesage, Fernand	7A-(18)-r-4	176.70		176.70
4765220	Morrisson, Aydrey	16C-19-r-4	186.11	252.11	438.22
4771311	Anderson, John	22-9-r-4	58.37		58.37
47852242	Omega Investment Ltée	20B-322-r-3	52.58		52.58
47852250	Omega Investment Ltée	20B-323-r-3	52.58		52.58
47852268	Omega Investment Ltée	20B-324-r-3	52.58		52.58
47852276	Omega Investment Ltée	20B-325-r-3	57.31		57.31
47852284	Omega Investment Ltée	20B-326-r-3	52.58		52.58
47852292	Omega Investment Ltée	20B-327-r-3	52.58		52.58
47852306	Omega Investment Ltée	20B-328-r-3	52.58		52.58
47852314	Omega Investment Ltée	20B-329-r-3	52.58		52.58
47852522	Omega Investment Ltée	20B-330-r-3	62.79		62.79
47852330	Omega Investment Ltée	20B-332-r-3	73.24		73.24
47852348	Omega Investment Ltée	20B-331-r-3	54.73		54.73
47852356	Omega Investment Ltée	20B-309-r-3	60.20		60.20
47853018	Omega Investment Ltée	20B-337-r-3	51.34		51.34
47853026	Omega Investment Ltée	20B-338-r-3	57.31		57.31
47853034	Omega Investment Ltée	20B-339-r-3	52.58		52.58
47853042	Omega Investment Ltée	20B-340-r-3	52.58		52.58
47853050	Omega Investment Ltée	20B-341-r-3	52.58		52.58
47853668	Omega Investment Ltée	20B-342-r-3	52.58		52.58
47853076	Omega Investment Ltée	20B-343-r-3	57.31		57.31
47853084	Omega Investment Ltée	20B-344 et 20B-345	52.58		52.58
		Cadastre d'Aylmer			
47853092	Omega Investment Ltée	13-27-r-3	39.96		39.96
47853106	Omega Investment Ltée	13-28-r-3	64.39		64.39
47853114	Omega Investment Ltée	13-29-r-3	54.73		54.73
47853122	Omega Investment Ltée	13-30-r-3	59.43		59.43
47853130	Omega Investment Ltée	13-31-r-3	54.73		54.73
47853148	Omega Investment Ltée	13-32-r-3	54.73		54.73
47853156	Omega Investment Ltée	13-33-r-3	54.73		54.73
47853164	Omega Investment Ltée	13-34-r-3	58.07		58.07
47853172	Omega Investment Ltée	13-35 et			
		Canton de Hull			
		20B-361-r-3	48.02		48.02
47853180	Omega Investment Ltée	20B-359-r-3	43.29		43.29
		Cadastre d'Aylmer			
47853198	Omega Investment Ltée	13-37 et			

No rôle	Nom - propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
		Canton de Hull			
		20B-358-r-3	$ 48.28		$ 48.28
47853202	Omega Investment Ltée	20B-357-r-3	53.44		53.44
47853210	Omega Investment Ltée	20B-356-r-3	63.54		63.54
47853228	Omega Investment Ltée	20B-355-r-3	61.53		61.53
47853236	Omega Investment Ltée	20B-354 et			
		Cadastre d'Aylmer			
		13-200-r-3	47.47		47.47
47853244	Omega Investment Ltée	13-24 et			
		Canton de Hull			
		20B-353-r-3	42.47		42.47
		Cadastre d'Aylmer			
47853252	Omega Investment Ltée	13-25 et			
		Canton de Hull			
		20B-352-r-3	45.80		45.80
47853260	Omega Investment Ltée	20B-351 et			
		Cadastre d'Aylmer			
		13-26-r-3	61.61		61.61
		Canton de Hull			
47853278	Omega Investment Ltée	20B-350-r-3	66.98		66.98
47853286	Omega Investment Ltée	20B-349-r-3	56.69		56.69
47853294	Omega Investment Ltée	20B-348-r-3	56.69		56.69
47853308	Omega Investment Ltée	20B-347-r-3	56.69		56.69
47853316	Omega Investment Ltée	20B-346-r-3	65.67		65.67
47853324	Omega Investment Ltée	20B-336-r-3	63.64		63.64
47853332	Omega Investment Ltée	20B-335-r-3	53.44		53.44
47853340	Omega Investment Ltée	20B-334-r-3	54.73		54.73
47853358	Omega Investment Ltée	20B-333-r-3	49.14		49.14
		Cadastre d'Aylmer			
47854010	Omega Investment Ltée	13-52-r-3	49.14		49.14
47854028	Omega Investment Ltée	13-53-r-3	44.67		44.67
47854136	Omega Investment Ltée	13-54-r-3	39.96		39.96
47854644	Omega Investment Ltée	13-55-r-3	39.96		39.96
47854052	Omega Investment Ltée	13-56-r-3	39.96		39.96
47854060	Omega Investment Ltée	13-57-r-3	39.96		39.96
47854078	Omega Investment Ltée	13-58-r-3	48.01		48.01
47854086	Omega Investment Ltée	13-59-r-3	40.81		40.81
47854094	Omega Investment Ltée	13-60-r-3	40.81		40.81
47854108	Omega Investment Ltée	13-61-r-3	40.81		40.81
47854116	Omega Investment Ltée	13-62-r-3	43.28		43.28
47854124	Omega Investment Ltée	13-63-r-3	48.01		48.01
47854132	Omega Investment Ltée	13-64-r-3	43.28		43.28
47854140	Omega Investment Ltée	13-65-r-3	49.14		49.14
47854158	Omega Investment Ltée	13-39 et			
		Canton de Hull			
		20B-360-r-3	45.80		45.80
		Cadastre d'Aylmer			
47854166	Omega Investment Ltée	13-40-r-3	52.58		52.58
47854174	Omega Investment Ltée	13-41-r-3	57.31		57.31
47854182	Omega Investment Ltée	13-42-r-3	52.58		52.58
47854190	Omega Investment Ltée	13-43-r-3	62.14		62.14
47854204	Omega Investment Ltée	13-44-r-3	60.27		60.27
47854212	Omega Investment Ltée	13-45-r-3	52.58		52.58
47854220	Omega Investment Ltée	13-46-r-3	57.31		57.31
47854238	Omega Investment Ltée	13-47-r-3	52.58		52.58

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
47854246	Omega Investment Ltée	13-48-r-3	$ 52.58		$ 52.58
47854254	Omega Investment Ltée	13-49-r-3	52.58		52.58
47854262	Omega Investment Ltée	13-50-r-3	52.58		52.58
47854270	Omega Investment Ltée	13-51-r-3	62.79		62.79
47855012	Omega Investment Ltée	20B-27-r-3	448.95		448.95
47856014	Omega Investment Ltée	14-203-r-3	41.65		41.65
47856022	Omega Investment Ltée	14-202-r-3	41.65		41.65
47856030	Omega Investment Ltée	14-201 et 13-228-r-3	41.65		41.65
47856048	Omega Investment Ltée	13-227-r-3	46.38		46.38
47856056	Omega Investment Ltée	13-226-r-3	45.80		45.80
47856064	Omega Investment Ltée	13-225-r-3	39.96		39.96
47856072	Omega Investment Ltée	13-224-r-3	45.80		45.80
47856080	Omega Investment Ltée	13-223-r-3	41.65		41.65
47856098	Omega Investment Ltée	13-222 et 14-209-r-3	46.38		46.38
47856102	Omega Investment Ltée	14-208-r-3	41.65		41.65
47856110	Omega Investment Ltée	14-207-r-3	41.65		41.65
47856128	Omega Investment Ltée	14-206-r-3	45.80		45.80
47856136	Omega Investment Ltée	14-205-r-3	39.96		39.96
47856144	Omega Investment Ltée	14-204-r-3	50.52		50.52
47861018	Omega Investment Ltée	13-203-r-3	1,172.75		1,172.75
47861026	Omega Investment Ltée	13-202-r-3	723.82		723.82
47862010	Omega Investment Ltée	13-187-r-3	45.80		45.80
47862028	Omega Investment Ltée	13-186-r-3	39.96		39.96
47862036	Omega Investment Ltée	13-185-r-3	44.67		44.67
47862044	Omega Investment Ltée	13-184-r-3	39.96		39.96
47862052	Omega Investment Ltée	13-183-r-3	45.36		45.36
47862060	Omega Investment Ltée	13-182-r-3	39.96		39.96
47862078	Omega Investment Ltée	13-181-r-3	39.96		39.96
47862086	Omega Investment Ltée	13-180-r-3	44.67		44.67
47802094	Omega Investment Ltée	13-179-r-3	39.96		39.96
47862108	Omega Investment Ltée	13-178-r-3	53.32		53.32
47862116	Omega Investment Ltée	13-198-r-3	43.28		43.28
47862124	Omega Investment Ltée	13-199-r-3	53.32		53.32
47862132	Omega Investment Ltée	13-197-r-3	44.67		44.67
47862140	Omega Investment Ltée	13-196-r-3	39.96		39.96
47862158	Omega Investment Ltée	13-195-r-3	39.96		39.96
47862166	Omega Investment Ltée	13-194-r-3	39.96		39.96
47862174	Omega Investment Ltée	13-193-r-3	39.96		39.96
47862182	Omega Investment Ltée	13-192-r-3	44.67		44.67
47862190	Omega Investment Ltée	13-191-r-3	39.96		39.96
47862204	Omega Investment Ltée	13-190-r-3	39.96		39.96
47862212	Omega Investment Ltée	13-189-r-3	45.80		45.80
47862220	Omega Investment Ltée	13-188-r-3	39.96		39.96
47863012	Omega Investment Ltée	13-98-r-3	53.00		53.00
47863020	Omega Investment Ltée	13-97-r-3	40.81		40.81
47863038	Omega Investment Ltée	13-96-r-3	40.81		40.81
47863046	Omega Investment Ltée	13-95-r-3	41.65		41.65
47863654	Omega Investment Ltée	13-94-r-3	41.65		41.65
47863062	Omega Investment Ltée	13-93-r-3	46.38		46.38
47863070	Omega Investment Ltée	13-92-r-3	45.04		45.04
47863088	Omega Investment Ltée	13-91-r-3	49.99		49.99
47863096	Omega Investment Ltée	13-90-r-3	46.61		46.61
47863100	Omega Investment Ltée	13-89-r-3	42.47		42.47
47863118	Omega Investment Ltée	13-88-r-3	44.67		44.67
47863126	Omega Investment Ltée	13-87-r-3	53.32		53.32
47863134	Omega Investment Ltée	13-86-r-3	63.29		63.29
47863142	Omega Investment Ltée	13-85-r-3	43.28		43.28
47863150	Omega Investment Ltd.	13-84-r-3	39.96		39.96
47863168	Omega Investment Ltd.	13-83-r-3	58.04		58.04
47863176	Omega Investment Ltd.	13-82-r-3	49.14		49.14
47863184	Omega Investment Ltd.	13-81-r-3	39.96		39.96

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
47863192	Omega Investment Ltd.	13-80-r-3	$ 39.96	$	$ 39.96
47863206	Omega Investment Ltd.	13-79-r-3	39.96		39.96
47863214	Omega Investment Ltd.	13-78-r-3	44.67		44.67
47863222	Omega Investment Ltd.	13-77-r-3	39.96		39.96
47863230	Omega Investment Ltd.	13-76-r-3	49.14		49.14
47863248	Omega Investment Ltd.	13-75-r-3	39.96		39.96
47863256	Omega Investment Ltd.	13-74-r-3	39.96		39.96
47863264	Omega Investment Ltd.	13-73-r-3	44.67		44.67
47863272	Omega Investment Ltd.	13-72-r-3	39.96		39.96
47863280	Omega Investment Ltd.	13-71-r-3	39.96		39.96
47864014	Omega Investment Ltd.	13-214-r-3	45.80		45.80
47864022	Omega Investment Ltd.	13-215-r-3	53.00		53.00
47864030	Omega Investment Ltd.	13-216-r-3	44.14		44.14
47864110	Omega Investment Ltd.	13-176-r-3	39.96		39.96
		Canton de Hull			
47834280	Omega Investment Ltd.	20B-157-r-3	160.61		160.61
47834298	Omega Investment Ltd.	20B-152-r-3	172.52		172.52
4784331	Omega Investment Ltd.	20B-97-r-3	76.21	47.80	141.15
4784332	Omega Investment Ltd.	20B-96-r-3	84.17	53.00	137.17
4784333	Omega Investment Ltd.	20B-95-r-3	84.99	53.00	137.99
4784334	Omega Investment Ltd.	20B-94-r-3	97.80	61.59	159.39
4784335	Omega Investment Ltd.	20B-93-r-3	80.28	54.03	134.31
4784336	Omega Investment Ltd.	20B-128-r-3	150.67	56.60	207.27
4784401	Omega Investment Ltd.	20B-129-r-3	92.83	57.76	150.59
4784402	Omega Investment Ltd.	20B-130-r-3	94.07	58.54	152.61
4784403	Omega Investment Ltd.	20B-131-r-3	94.07	58.54	152.61
4784404	Omega Investment Ltd.	20B-132-r-3	94.50	62.84	157.34
4784405	Omega Investment Ltd.	20B-133-r-3	100.28	68.76	169.04
4784406	Omega Investment Ltd.	20B-170-r-3	89.10	55.87	144.97
4784407	Omega Investment Ltd.	20B-169-r-3	80.69	48.68	129.37
4784408	Omega Investment Ltd.	20B-215-r-3	80.68	48.58	129.26
4784409	Omega Investment Ltd.	20B-214-r-3	78.11	52.86	130.97
4784410	Omega Investment Ltd.	20B-213-r-3	79.36	49.75	129.11
4784411	Omega Investment Ltd.	20B-212-r-3	81.21	47.80	129.01
4784412	Omega Investment Ltd.	20B-211-r-3	81.21	47.80	129.01
4784413	Omega Investment Ltd.	20B-210-r-3	81.21	47.80	129.01
4784414	Omega Investment Ltd.	20B-209-r-3	89.46	55.94	145.40
4784415	Omega Investment Ltd.	20B-208-r-3	81.21	47.80	129.01
4784416	Omega Investment Ltd.	20B-207-r-3	81.21	47.80	129.01
4784417	Omega Investment Ltd.	20B-206-r-3	81.21	47.80	129.01
4784418	Omega Investment Ltd.	20B-205-r-3	81.21	47.80	129.01
4784419	Omega Investment Ltd.	20B-204-r-3	76.64	52.10	128.74
4784420	Omega Investment Ltd.	20B-203-r-3	81.21	47.80	129.01
4784421	Omega Investment Ltd.	20B-202-r-3	81.21	47.80	129.01
4784422	Omega Investment Ltd.	20B-201-r-3	81.21	47.80	129.01
4784423	Omega Investment Ltd.	20B-200-r-3	81.21	47.80	129.01
4784424	Omega Investment Ltd.	20B-193-r-3	87.64	59.01	146.65
4784425	Omega Investment Ltd.	20B-192-r-3	87.21	54.73	141.94
4784426	Omega Investment Ltd.	20B-191-r-3	81.21	47.80	129.01
4784427	Omega Investment Ltd.	20B-190-r-3	81.21	47.80	129.01
4784428	Omega Investment Ltd.	20B-189-r-3	81.21	47.80	129.01
4784429	Omega Investment Ltd.	20B-188-r-3	76.64	52.10	128.74
4783108	Omega Investments Ltd.	20B-62-r-3	100.11	58.54	158.65
4783109	Omega Investments Ltd.	20B-61-r-3	95.35		95.35
4783110	Omega Investments Ltd.	20B-60-r-3	101.78	62.84	164.62
4783111	Omega Investments Ltd.	20B-59-r-3	103.01	59.70	162.71
4783112	Omega Investments Ltd.	20B-58-r-3	103.16	59.70	162.86
4783105	Omega Investments Ltd.	20B-65-r-3	101.14	62.84	163.98
4783106	Omega Investments Ltd.	20B-64-r-3	100.86	58.54	159.40
4783107	Omega Investments Ltd.	20B-63-r-3	101.00	58.54	159.54

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4783113	Les Entreprises Roger Pilon	20B-140-r-3	$ 109.37	$	$ 109.37
4783114	Robert Turpin	20B-139-r-3	94.58		94.58
4783309	Omega Investments Ltd.	20B-84-r-3	97.20	65.11	162.31
4783310	Omega Investments Ltd.	20B-83-r-3	82.32	39.35	121.67
4783311	Omega Investments Ltd.	20B-82-r-3	107.53	67.78	175.31
4783317	Les Placements Omega Lucerne Inc.	20B-76-r-3	432.44		432.44
4783401	Omega Investments Ltd.	20B-233-r-3	87.11	53.77	140.88
4783402	Omega Investments Ltd.	20B-232-r-3	68.55	47.80	116.35
4783403	Omega Investments Ltd.	20B-231-r-3	68.98	52.09	121.07
4783404	Omega Investments Ltd.	20B-230-r-3	68.55	47.80	116.35
4783405	Omega Investments Ltd.	20B-229-r-3	68.55	47.80	116.35
4783406	Omega Investments Ltd.	20B-228-r-3	68.55	47.80	116.35
4783407	Omega Investments Ltd.	20B-227-r-3	68.55	47.80	116.35
4783408	Omega Investments Ltd.	20B-226-r-3	68.98	52.09	121.07
4783409	Omega Investments Ltd.	20B-225-r-3	68.55	47.80	116.35
4783410	Omega Investments Ltd.	20B-224-r-3	68.65	47.80	116.35
4783411	Omega Investments Ltd.	20B-223-r-3	68.65	47.80	116.35
4783412	Omega Investments Ltd.	20B-222-r-3	68.65	47.80	116.35
4783413	Omega Investments Ltd.	20B-221-r-3	82.95	55.93	138.88
4783414	Omega Investments Ltd.	20B-220-r-3	71.83	51.64	123.47
4783415	Omega Investments Ltd.	20B-219-r-3	71.83	51.64	123.47
4783416	Omega Investments Ltd.	20B-218-r-3	98.03	61.54	159.57
		Cadastre d'Aylmer			
4783502	Omega Investments Ltd.	14-232-r-3	59.33	37.10	96.43
4783503	Omega Investments Ltd.	14-231-r-3	59.33	37.10	96.43
4783504	Omega Investments Ltd.	14-230-r-3	59.33	37.10	96.43
4783505	Omega Investments Ltd.	14-229-r-3	59.76	41.39	101.15
4783506	Omega Investments Ltd.	14-228-r-3	59.33	37.10	96.43
4783507	Omega Investments Ltd.	14-227-r-3	59.33	37.10	96.43
4783508	Omega Investments Ltd.	14-226-r-3	59.33	37.10	96.43
4783509	Omega Investments Ltd.	14-225-r-3	59.33	37.10	96.43
4783510	Omega Investments Ltd.	14-224-r-3	59.76	41.39	101.15
4783511	Omega Investments Ltd.	14-223-r-3	59.88	37.86	97.74
		Canton de Hull			
4783512	Omega Investments Ltd.	20B-284-r-3	79.18	49.75	128.93
4783513	Omega Investments Ltd.	20B-283-r-3	78.03	48.63	126.66
4783514	Omega Investments Ltd.	20B-282-r-3	78.03	48.63	126.66
4783515	Omega Investments Ltd.	20B-281-r-3	78.45	52.86	131.31
4783516	Omega Investments Ltd.	20B-280-r-3	78.03	48.63	126.66
4783517	Omega Investments Ltd.	20B-279-r-3	78.03	48.63	126.66
4783518	Omega Investments Ltd.	20B-278-r-3	78.03	48.63	126.66
4783519	Omega Investments Ltd.	20B-277-r-3	99.33	59.69	159.02
4783520	Omega Investments Ltd.	20B-276-r-3	128.95	78.89	207.84
4783521	Omega Investments Ltd.	20B-275-r-3	85.82	52.79	138.61
4783522	Omega Investments Ltd.	20B-274-r-3	76.21	47.80	124.01
4783523	Omega Investments Ltd.	20B-273-r-3	76.21	47.80	124.01
4783524	Omega Investments Ltd.	20B-272-r-3	76.21	47.80	124.01
4783525	Omega Investments Ltd.	20B-271-r-3	76.64	52.09	128.73
4783526	Omega Investments Ltd.	20B-270-r-3	76.21	47.80	124.01
4783527	Omega Investments Ltd.	20B-269-r-3	76.21	47.80	124.01
4783528	Omega Investments Ltd.	20B-268-r-3	82.64	50.90	133.54
4783529	Omega Investments Ltd.	20B-267-r-3	123.65	71.55	195.20
4783530	Omega Investments Ltd.	20B-266-r-3	104.87	68.95	173.82
4783531	Omega Investments Ltd.	20B-265-r-3	82.36	50.90	133.26
4783532	Omega Investments Ltd.	20B-264-r-3	80.28	49.75	130.13
4783533	Omega Investments Ltd.	20B-263-r-3	89.99	56.60	146.59
4783534	Omega Investments Ltd.	20B-238-r-3	87.21	54.73	141.94
4783535	Omega Investments Ltd.	20B-237-r-3	89.37	60.16	149.53
4783536	Omega Investments Ltd.	20B-236-r-3	88.94	55.87	144.81
4783537	Omega Investments Ltd.	20B-235-r-3	88.94	55.87	144.81
4783538	Omega Investments Ltd.	20B-234-r-3	88.94	55.87	144.81

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
		Canton de Hull			
4783601	Omega Investments Ltd.	20B-301-r-3	$ 93.26	$ 58.54	$ 151.80
4783602	Omega Investments Ltd.	20B-300-r-3	76.64	52.10	128.74
4783603	Omega Investments Ltd.	20B-299-r-3	76.21	47.80	124.01
4783604	Omega Investments Ltd.	20B-298-r-3	76.64	52.10	128.74
4783605	Omega Investments Ltd.	20B-297-r-3	76.64	52.10	128.74
4783606	Omega Investments Ltd.	20B-296-r-3	76.64	52.10	128.74
4783607	Omega Investments Ltd.	20B-295-r-3	93.68	62.83	156.51
4783608	Omega Investments Ltd.	20B-308-r-3	91.61	58.54	150.15
4783609	Omega Investments Ltd.	20B-307-r-3	76.64	52.10	128.74
4783610	Omega Investments Ltd.	20B-306-r-3	76.64	52.10	128.74
4783611	Omega Investments Ltd.	20B-305-r-3	76.64	52.10	128.74
4783612	Omega Investments Ltd.	20B-304-r-3	76.64	52.10	128.74
4783613	Omega Investments Ltd.	20B-303-r-3	76.64	52.10	128.74
4783614	Omega Investments Ltd.	20B-302-r-3	93.26	58.54	151.80
4783701	Omega Investments Ltd.	20B-242-r-3	76.21	47.80	124.01
4783702	Omega Investments Ltd.	20B-262-r-3	76.21	47.80	124.01
4783703	Omega Investments Ltd.	20B-261-r-3	76.64	52.10	128.74
4783704	Omega Investments Ltd.	20B-260-r-3	76.21	47.80	124.01
4783705	Omega Investments Ltd.	20B-259-r-3	76.21	47.80	124.01
4783706	Omega Investments Ltd.	20B-258-r-3	76.21	47.80	124.01
4783707	Omega Investments Ltd.	20B-257-r-3	76.21	47.80	124.01
4783708	Omega Investments Ltd.	20B-256-r-3	76.64	52.10	128.74
4783709	Omega Investments Ltd.	20B-255-r-3	76.21	47.80	124.01
4783710	Omega Investments Ltd.	20B-254-r-3	87.21	54.73	141.94
4783711	Omega Investments Ltd.	20B-253-r-3	87.21	54.73	141.94
4783712	Omega Investments Ltd.	20B-252-r-3	76.21	47.80	124.01
4783713	Omega Investments Ltd.	20B-251-r-3	76.64	52.10	128.74
4783714	Omega Investments Ltd.	20B-250-r-3	76.21	47.80	124.01
4783715	Omega Investments Ltd.	20B-249-r-3	76.21	47.80	124.01
4783716	Omega Investments Ltd.	20B-248-r-3	76.21	47.80	124.01
4783717	Omega Investments Ltd.	20B-247-r-3	76.21	47.80	124.01
4783718	Omega Investments Ltd.	20B-246-r-3	76.64	52.10	128.74
4783719	Omega Investments Ltd.	20B-245-r-3	76.21	47.80	124.01
4783720	Omega Investments Ltd.	20B-244-r-3	76.21	47.80	124.01
4783721	Omega Investments Ltd.	20B-241-r-3	87.16	54.23	141.39
4783722	Omega Investments Ltd.	20B-240-r-3	76.21	47.80	124.01
4783723	Omega Investments Ltd.	20B-239-r-3	87.64	59.01	146.65
4784101	Les Ent. Roger Pilon Inc.	20B-138-r-3	100.44		100.44
4784103	Les Ent. Roger Pilon Inc.	20B-136-r-3	86.09		86.09
4784104	Les Entreprises Roger Pilon	20B-135-r-3	79.49		79.49
4784105	Omega Investments Ltd.	20B-134-r-3	129.94	49.66	179.60
4784109	Omega Investments Ltd.	20B-55-r-3	82.35	50.69	133.04
4784110	Omega Investments Ltd.	20B-54-r-3	83.98	50.69	134.67
4784111	Omega Investments Ltd.	20B-53-r-3	88.06	56.90	144.96
4784112	Omega Investments Ltd.	20B-52-r-3	92.11	55.86	147.97
4784113	Omega Investments Ltd.	20B-51-r-3	97.44	57.93	180.76
4784114	Omega Investments Ltd.	20B-50-r-3	75.22	37.24	112.46
4784201	Omega Investments Ltd.	20B-28-r-3	2,701.06	1,213.10	3,914.16
4784202	Omega Investments Ltd.	20B-49-r-3	131.61	86.92	218.53
4784203	Omega Investments Ltd.	20B-48-r-3	162.65	60.83	223.48
4784204	Omega Investments Ltd.	20B-47-r-3	99.94	59.70	159.64
4784205	Omega Investments Ltd.	20B-46-r-3	101.57	60.83	162.40
4784206	Omega Investments Ltd.	20B-45-r-3	101.65	60.83	162.48
4784207	Omega Investments Ltd.	20B-44-r-3	99.60	63.98	163.58
4784208	Omega Investments Ltd.	20B-43-r-3	97.19	58.54	155.73
4784209	Omega Investments Ltd.	20B-42-r-3	97.36	58.54	155.90
4784210	Omega Investments Ltd.	20B-41-r-3	99.56	59.70	159.26
4784211	Omega Investments Ltd.	20B-40-r-3	101.38	60.83	162.21
4784212	Omega Investments Ltd.	20B-39-r-3	100.00	63.97	163.97

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) / Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires / School Taxes	Total
4784213	Omega Investments Ltd.	20B-38-r-3	$ 99.56	$ 59.70	$ 159.26
4784214	Omega Investments Ltd.	20B-37-r-3	99.56	59.70	159.26
4784215	Omega Investments Ltd.	20B-36-r-3	99.56	59.70	159.26
4784216	Omega Investments Ltd.	20B-35-r-3	99.56	59.70	159.26
4784217	Omega Investments Ltd.	20B-34-r-3	98.58	49.74	148.32
4784218	Omega Investments Ltd.	20B-33-r-3	99.56	59.70	159.26
4784219	Omega Investments Ltd.	20B-32-r-3	99.56	59.70	159.26
4784220	Omega Investments Ltd.	20B-31-r-3	99.56	59.70	159.26
4784221	Omega Investments Ltd.	20B-30-r-3	99.56	59.70	159.26
4784222	Omega Investments Ltd.	20B-29-r-3	87.43	51.37	138.80
4784301	Omega Investments Ltd.	20B-127-r-3	77.44	48.58	126.02
4784302	Omega Investments Ltd.	20B-126-r-3	77.44	48.58	126.02
4784303	Omega Investments Ltd.	20B-125-r-3	76.21	47.80	124.01
4784304	Omega Investments Ltd.	20B-124-r-3	76.21	47.80	124.01
4784305	Omega Investments Ltd.	20B-123-r-3	76.64	52.10	128.74
4784306	Omega Investments Ltd.	20B-122-r-3	76.21	47.80	124.01
4784307	Omega Investments Ltd.	20B-121-r-3	76.21	47.80	124.01
4784308	Omega Investments Ltd.	20B-120-r-3	76.21	47.80	124.01
4784309	Omega Investments Ltd.	20B-119-r-3	76.21	47.80	124.01
4784310	Omega Investments Ltd.	20B-118-r-3	76.64	52.10	128.74
4784311	Omega Investments Ltd.	20B-117-r-3	76.21	47.80	124.01
4784312	Omega Investments Ltd.	20B-116-r-3	76.21	47.80	124.01
4784313	Omega Investments Ltd.	20B-115-r-3	76.21	47.80	124.01
4784314	Omega Investments Ltd.	20B-114-r-3	76.21	47.80	124.01
4784315	Omega Investments Ltd.	20B-113-r-3	76.64	52.10	128.74
4784316	Omega Investments Ltd.	20B-112-r-3	76.21	47.80	124.01
4784317	Omega Investments Ltd.	20B-111-r-3	93.28	61.59	154.87
4784318	Omega Investments Ltd.	20B-110-r-3	96.95	58.54	155.49
4784319	Omega Investments Ltd.	20B-109-r-3	92.01	57.76	149.77
4784320	Omega Investments Ltd.	20B-108-r-3	93.74	60.89	154.63
4784321	Omega Investments Ltd.	20B-107-r-3	81.14	50.90	132.04
4784322	Omega Investments Ltd.	20B-106-r-3	76.21	47.80	124.01
4784323	Omega Investments Ltd.	20B-105-r-3	76.21	47.80	124.01
4784324	Omega Investments Ltd.	20B-104-r-3	76.21	47.80	124.01
4784325	Omega Investments Ltd.	20B-103-r-3	76.64	52.10	128.74
4784326	Omega Investments Ltd.	20B-102-r-3	76.21	47.80	124.01
4784327	Omega Investments Ltd.	20B-101-r-3	76.21	47.80	124.01
4784328	Omega Investments Ltd.	20B-100-r-3	76.21	47.80	124.01
4784329	Omega Investments Ltd.	20B-99-r-3	76.21	47.80	124.01
4784330	Omega Investments Ltd.	20B-98-r-3	76.64	52.10	128.74
4784430	Omega Investments Ltd.	20B-187-r-3	81.21	47.80	129.01
4784431	Omega Investments Ltd.	20B-186-r-3	75.17	37.33	112.50
4784432	Omega Investments Ltd.	20B-185-r-3	81.21	47.80	129.01
4784433	Omega Investments Ltd.	20B-184-r-3	81.21	47.80	129.01
4784434	Omega Investments Ltd.	20B-183-r-3	76.64	52.10	128.74
4784435	Omega Investments Ltd.	20B-181-r-3	84.43	47.80	132.23
4784436	Omega Investments Ltd.	20B-180-r-3	81.21	47.80	129.01
4784437	Omega Investments Ltd.	20B-179-r-3	81.21	47.80	129.01
4784438	Omega Investments Ltd.	20B-178-r-3	81.21	47.80	129.01
4784439	Omega Investments Ltd.	20B-177-r-3	76.64	52.10	128.74
4784440	Omega Investments Ltd.	20B-176-r-3	76.02	47.80	123.82
4784441	Omega Investments Ltd.	20B-175-r-3	76.32	47.80	124.12
4784442	Omega Investments Ltd.	20B-174-r-3	85.92	52.76	138.68
4784443	Omega Investments Ltd.	20B-173-r-3	121.15	70.77	191.92
4784444	Omega Investments Ltd.	20B-172-r-3	99.67	63.98	163.65
4784445	Omega Investments Ltd.	20B-171-r-3	98.21	60.83	159.04
4784446	Omega Investments Ltd.	20B-91-r-3	82.14	51.64	133.78
4784447	Omega Investments Ltd.	20B-90-r-3	76.31	47.80	124.11
4784448	Omega Investments Ltd.	20B-89-r-3	76.31	47.80	124.11
4784449	Omega Investments Ltd.	20B-88-r-3	81.43	55.18	136.61

No rôle	Nom - propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4785101	Omega Investments Ltd.	20B-389-r-3	$ 87.21	$ 54.73	$ 141.94
4785102	Omega Investments Ltd.	20B-390-r-3	81.24	50.90	132.14
4785103	Omega Investments Ltd.	20B-391-r-3	84.26	52.79	137.05
4785104	Omega Investments Ltd.	20B-392-r-3	84.26	52.79	137.05
4785105	Omega Investments Ltd.	20B-393-r-3	84.69	57.08	141.77
4785106	Omega Investments Ltd.	20B-394-r-3	84.26	52.79	137.05
4785107	Omega Investments Ltd.	20B-395-r-3	84.26	52.79	137.05
4785108	Omega Investments Ltd.	20B-396-r-3	82.32	51.64	133.96
4785109	Omega Investments Ltd.	20B-397-r-3	76.21	47.80	124.01
4785110	Omega Investments Ltd.	20B-398-r-3	76.64	52.10	128.74
4785111	Omega Investments Ltd.	20B-399-r-3	76.21	47.80	124.01
4785112	Omega Investments Ltd.	20B-400-r-3	76.21	47.80	124.01
4785113	Omega Investments Ltd.	20B-401-r-3	76.21	47.80	124.01
4785114	Omega Investments Ltd.	20B-402-r-3	76.21	47.80	124.01
4785115	Omega Investments Ltd.	20B-403-r-3	58.61	52.10	110.71
4779325	Coleshill Ltd.	19B-73-r-3	47.56		47.56
4779328	Coleshill Ltd.	19B-76-r-3	46.66		46.66
4779329	Coleshill Ltd.	19B-77-r-3	51.13		51.13
4779330	Coleshill Ltd.	19B-78-r-3	93.15	387.90	481.05
4780301	Coleshill Ltd.	19A-147-r-2	139.30	228.01	367.31
4780327	Coleshill Ltd.	19B-209-r-3	130.83	198.36	329.19
4780528	Coleshill Ltd.	19A-123-r-2	147.82	201.01	348.83
4780529	Coleshill Ltd.	19A-122-r-2	149.97	207.46	357.43
4780531	Coleshill Ltd.	19A-120-r-2	148.26	200.37	348.63
4780533	Coleshill Ltd.	19A-118-r-2	154.73	223.51	378.24
4781301	Coleshill Ltd.	19A-130-r-2	153.15	218.20	371.35
4781302	Coleshill Ltd.	19A-131-r-2	146.79	198.65	345.44
4781303	Coleshill Ltd.	19A-132-r-2	146.91	199.07	345.98
4781304	Coleshill Ltd.	19A-133-r-2	148.88	205.10	353.98
4781306	Coleshill Ltd.	19A-135-r-2	149.93	211.19	361.12
4781307	Coleshill Ltd.	19A-136-r-2	147.41	200.61	348.02
4781308	Coleshill Ltd.	19A-137-r-2	162.26	218.72	380.98
4781309	Coleshill Ltd.	19A-138-r-2	146.79	198.65	345.44
4781310	Coleshill Ltd.	19A-139-r-2	162.61	218.72	380.73
4781312	Coleshill Ltd.	19A-141-r-2	147.26	199.09	346.35
4781313	Coleshill Ltd.	19A-142-r-2	148.47	205.11	353.58
4781314	Coleshill Ltd.	19A-143-r-2	154.30	218.20	372.50
4781315	Coleshill Ltd.	19A-144-r-2	147.98	199.07	347.05
4781317	Coleshill Ltd.	19A-146-r-2	147.91	198.86	346.77
4781701	Coleshill Ltd.	19A-186-r-2	1,625.85	793.67	2,419.52
4782002	Coleshill Ltd.	19A-339-r-2	28.10		28.10
4782003	Coleshill Ltd.	19A-340-r-2	28.10		28.10
4782004	Coleshill Ltd.	19A-341-r-2	28.36		28.36
4782005	Coleshill Ltd.	19A-342-r-2	28.36		28.36
4782006	Coleshill Ltd.	19A-343-r-2	28.36		28.36
4782007	Coleshill Ltd.	19A-344-r-2	28.36		28.36
4782008	Coleshill Ltd.	19A-345-r-2	28.36		28.36
4782009	Coleshill Ltd.	19A-346-r-2	28.36		28.36
4782010	Coleshill Ltd.	19A-347-r-2	28.36		28.36
4782011	Coleshill Ltd.	19A-348-r-2	28.36		28.36
4782012	Coleshill Ltd	19A-349-r-2	28.36		28.36
4782013	Coleshill Ltd.	19A-350-r-2	28.36		28.36
4782014	Coleshill Ltd.	19A-351-r-2	28.36		28.36
4782015	Coleshill Ltd.	19A-352-r-2	28.36		28.36
4782016	Coleshill Ltd.	19A-353-r-2	28.36		28.36
4782017	Coleshill Ltd.	19A-354-r-2	28.36		28.36
4782018	Coleshill Ltd.	19A-355-r-2	28.36		28.36
4782019	Coleshill Ltd.	19A-356-r-2	28.36		28.36
4782020	Coleshill Ltd.	19A-357-r-2	28.36		28.36
4782021	Coleshill Ltd.	19A-358-r-2	29.95		29.95

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4782022	Coleshill Ltd.	19A-359-r-2	$ 35.46	$	$ 35.46
4782023	Coleshill Ltd.	19A-360-r-2	28.90		28.90
4782024	Coleshill Ltd.	19A-361-r-2	28.36		28.36
4782025	Coleshill Ltd.	19A-362-r-2	28.36		28.36
4782026	Coleshill Ltd.	19A-363-r-2	28.36		28.36
4782027	Coleshill Ltd.	19A-364-r-2	28.36		28.36
4782028	Coleshill Ltd.	19A-365-r-2	28.36		28.36
4782029	Coleshill Ltd.	19A-366-r-2	30.08		30.08
4782030	Coleshill Ltd.	19A-367-r-2	32.40		32.40
4782031	Coleshill Ltd.	19A-368-r-2	38.34		38.34
4782032	Coleshill Ltd.	19A-369-r-2	41.87		41.87
4782033	Coleshill Ltd.	19A-370-r-2	32.40		32.40
4782034	Coleshill Ltd.	19A-371-r-2	32.40		32.40
4782101	Coleshill Ltd.	19A-196-r-2	704.56	206.17	910.73
4782102	Coleshill Ltd.	19A-372-r-2	29.89		29.89
4782103	Coleshill Ltd.	19A-373-r-2	29.89		29.89
4782104	Coleshill Ltd.	19A-374-r-2	29.89		29.89
4782105	Coleshill Ltd.	19A-375-r-2	29.89		29.89
4782106	Coleshill Ltd.	19A-376-r-2	29.89		29.89
4782107	Coleshill Ltd.	19A-377-r-2	29.89		29.89
4782108	Coleshill Ltd.	19A-378-r-2	29.89		29.89
4782109	Coleshill Ltd.	19A-379-r-2	29.89		29.89
4782110	Coleshill Ltd.	19A-380-r-2	29.89		29.89
4782111	Coleshill Ltd.	19A-381-r-2	29.89		29.89
4782112	Coleshill Ltd.	19A-382-r-2	32.04		32.04
		Canton de Hull			
4782113	Coleshill Ltd.	19A-237-r-2	32.04		32.04
4782114	Coleshill Ltd.	19A-199-r-2	32.04		32.04
4782115	Coleshill Ltd.	19A-200-r-2	32.04		32.04
4782116	Coleshill Ltd.	19A-201-r-2	32.04		32.04
4782117	Coleshill Ltd.	19A-202-r-2	32.04		32.04
4782118	Coleshill Ltd.	19A-203-r-2	32.04		32.04
4782119	Coleshill Ltd.	19A-204-r-2	32.04		32.04
4782120	Coleshill Ltd.	19A-205-r-2	32.04		32.04
4782121	Coleshill Ltd.	19A-206-r-2	32.04		32.04
4782122	Coleshill Ltd.	19A-207-r-2	32.04		32.04
4782123	Coleshill Ltd.	19A-208-r-2	32.04		32.04
4782124	Coleshill Ltd.	19A-209-r-2	32.04		32.04
4782125	Coleshill Ltd.	19A-210-r-2	29.53		29.53
4782126	Coleshill Ltd.	19A-211-r-2	29.53		29.53
4782127	Coleshill Ltd.	19A-212-r-2	29.53		29.53
4782128	Coleshill Ltd.	19A-213-r-2	29.53		29.53
4782129	Coleshill Ltd.	19A-214-r-2	31.27		31.27
4782130	Coleshill Ltd.	19A-215-r-2	31.27		31.27
4782131	Coleshill Ltd.	19A-216-r-2	31.27		31.27
4782132	Coleshill Ltd.	19A-217-r-2	28.38		28.38
4782133	Coleshill Ltd.	19A-218-r-2	26.53		26.53
4782134	Coleshill Ltd.	19A-219-r-2	33.12		33.12
4782135	Coleshill Ltd.	19A-220-r-2	33.58		33.58
4782136	Coleshill Ltd.	19A-221-r-2	27.19		27.19
4782137	Coleshill Ltd.	19A-222-r-2	28.38		28.38
4782138	Coleshill Ltd.	19A-223-r-2	28.38		28.38
4782139	Coleshill Ltd.	19A-224-r-2	28.38		28.38
4782140	Coleshill Ltd.	19A-225-r-2	28.38		28.38
4782141	Coleshill Ltd.	19A-226-r-2	28.38		28.38
4782142	Coleshill Ltd.	19A-227-r-2	28.90		28.90
4782143	Coleshill Ltd.	19A-228-r-2	33.58		33.58
4782144	Coleshill Ltd.	19A-229-r-2	29.53		29.53
4782145	Coleshill Ltd.	19A-230-r-2	27.19		27.19

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4782146	Coleshill Ltd.	19A-231-r-2	$ 28.38		$ 28.38
4782147	Coleshill Ltd.	19A-232-r-2	28.38		28.38
4782148	Coleshill Ltd.	19A-233-r-2	30.72		30.72
4782149	Coleshill Ltd.	19A-234-r-2	36.64		36.64
4782150	Coleshill Ltd.	19A-235-r-2	30.08		30.08
4782151	Coleshill Ltd.	19A-236-r-2	28.38		28.38
4782152	Coleshill Ltd.	19A-238-r-2	28.38		28.38
4782153	Coleshill Ltd.	19A-239-r-2	28.38		28.38
4782154	Coleshill Ltd.	19A-240-r-2	28.38		28.38
4782155	Coleshill Ltd.	19A-241-r-2	28.38		28.38
4782156	Coleshill Ltd.	19A-242-r-2	28.38		28.38
4782157	Coleshill Ltd.	19A-243-r-2	28.38		28.38
4782158	Coleshill Ltd.	19A-244-r-2	28.38		28.38
4782159	Coleshill Ltd.	19A-245-r-2	28.38		28.38
4782160	Coleshill Ltd.	19A-246-r-2	28.38		28.38
4782161	Coleshill Ltd.	19A-247-r-2	32.79		32.79
4782162	Coleshill Ltd.	19A-248-r-2	30.41		30.41
4782163	Coleshill Ltd.	19A-249-r-2	29.89		29.89
4782168	Coleshill Ltd.	19A-250-r-2	29.53		29.53
4782169	Coleshill Ltd.	19A-251-r-2	28.38		28.38
4782170	Coleshill Ltd.	19A-252-r-2	28.38		28.38
4782171	Coleshill Ltd.	19A-253-r-2	33.12		33.12
4782172	Coleshill Ltd.	19A-254-r-2	28.38		28.38
4782173	Coleshill Ltd.	19A-255-r-2	29.95		29.95
4782174	Coleshill Ltd.	19A-256-r-2	35.46		35.46
4782175	Coleshill Ltd.	19A-257-r-2	39.00		39.00
4782176	Coleshill Ltd.	19A-258-r-2	30.08		30.08
4782177	Coleshill Ltd.	19A-259-r-2	28.38		28.38
4782178	Coleshill Ltd.	19A-260-r-2	28.38		28.38
4782179	Coleshill Ltd.	19A-261-r-2	34.77		34.77
4782201	Coleshill Ltd.	19A-338-r-2	28.38		28.38
4782202	Coleshill Ltd.	19A-337-r-2	28.38		28.38
4782203	Coleshill Ltd.	19A-336-r-2	28.38		28.38
4782204	Coleshill Ltd.	19A-335-r-2	28.38		28.38
4782205	Coleshill Ltd.	19A-334-r-2	28.38		28.38
4782206	Coleshill Ltd.	19A-333-r-2	28.38		28.38
4782207	Coleshill Ltd.	19A-332-r-2	28.38		28.38
4782208	Coleshill Ltd.	19A-331-r-2	28.38		28.38
4782209	Coleshill Ltd.	19A-330-r-2	28.38		28.38
4782210	Coleshill Ltd.	19A-329-r-2	28.38		28.38
4782211	Coleshill Ltd.	19A-328-r-2	28.38		28.38
4782212	Coleshill Ltd.	19A-327-r-2	28.38		28.38
4782213	Coleshill Ltd.	19A-326-r-2	30.08		30.08
4782214	Coleshill Ltd.	19A-325-r-2	29.53		29.53
4782215	Coleshill Ltd.	19A-324-r-2	29.53		29.53
4782216	Coleshill Ltd.	19A-323-r-2	28.38		28.38
4782217	Coleshill Ltd.	19A-322-r-2	28.38		28.38
4782218	Coleshill Ltd.	19A-321-r-2	28.38		28.38
4782219	Coleshill Ltd.	19A-320-r-2	28.38		28.38
4782220	Coleshill Ltd.	19A-319-r-2	28.38		28.38
4782221	Coleshill Ltd.	19A-318-r-2	28.38		28.38
4782222	Coleshill Ltd.	19A-317-r-2	28.38		28.38
4782223	Coleshill Ltd.	19A-316-r-2	28.38		28.38
4782224	Coleshill Ltd.	19A-315-r-2	28.38		28.38
4782225	Coleshill Ltd.	19A-314-r-2	28.38		28.38
4782226	Coleshill Ltd.	19A-313-r-2	28.38		28.38
4782227	Coleshill Ltd.	19A-312-r-2	28.38		28.38
4782228	Coleshill Ltd.	19A-311-r-2	29.53		29.53
4782229	Coleshill Ltd.	19A-310-r-2	29.53		29.53
4782230	Coleshill Ltd.	19A-309-r-2	29.53		29.53

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4782301	Coleshill Ltd.	19A-308-r-2	$ 26.53	$	$ 26.53
4782302	Coleshill Ltd.	19A-307-r-2	27.19		27.19
4782303	Coleshill Ltd.	19A-306-r-2	27.19		27.19
4782304	Coleshill Ltd.	19A-305-r-2	72.90		72.90
4782305	Coleshill Ltd.	19A-304-r-2	37.84		37.84
4782306	Coleshill Ltd.	19A-303-r-2	31.27		31.27
4782307	Coleshill Ltd.	19A-302-r-2	28.38		28.38
4782308	Coleshill Ltd.	19A-301-r-2	28.38		28.38
4782309	Coleshill Ltd.	19A-300-r-2	28.38		28.38
4782310	Coleshill Ltd.	19A-299-r-2	28.38		28.38
4782311	Coleshill Ltd.	19A-298-r-2	28.38		28.38
4782312	Coleshill Ltd.	19A-297-r-2	28.38		28.38
4782313	Coleshill Ltd.	19A-296-r-2	28.38		28.38
4782314	Coleshill Ltd.	19A-295-r-2	28.38		28.38
4782315	Coleshill Ltd.	19A-294-r-2	28.38		28.38
4782316	Coleshill Ltd.	19A-293-r-2	30.08		30.08
4782317	Coleshill Ltd.	19A-292-r-2	31.27		31.27
4782318	Coleshill Ltd.	19A-291-r-2	30.08		30.08
4782319	Coleshill Ltd.	19A-290-r-2	28.90		28.90
4782320	Coleshill Ltd.	19A-289-r-2	28.90		28.90
4782321	Coleshill Ltd.	19A-288-r-2	26.53		26.53
4782322	Coleshill Ltd.	19A-287-r-2	27.74		27.74
4782323	Coleshill Ltd.	19A-286-r-2	24.83		24.83
4782324	Coleshill Ltd.	19A-285-r-2	35.46		35.46
4782325	Coleshill Ltd.	19A-284-r-2	32.40		32.40
4782326	Coleshill Ltd.	19A-283-r-2	31.27		31.27
4782327	Coleshill Ltd.	19A-282-r-2	29.53		29.53
4782328	Coleshill Ltd.	19A-281-r-2	28.38		28.38
4782329	Coleshill Ltd.	19A-280-r-2	28.38		28.38
4782330	Coleshill Ltd.	19A-279-r-2	28.38		28.38
4782331	Coleshill Ltd.	19A-278-r-2	28.38		28.38
4782332	Coleshill Ltd.	19A-277-r-2	28.38		28.38
4782333	Coleshill Ltd.	19A-276-r-2	28.38		28.38
4782334	Coleshill Ltd.	19A-275-r-2	28.38		28.38
4782335	Coleshill Ltd.	19A-274-r-2	28.38		28.38
4782336	Coleshill Ltd.	19A-273-r-2	28.38		28.38
4782337	Coleshill Ltd.	19A-272-r-2	28.38		28.38
4782338	Coleshill Ltd.	19A-271-r-2	28.90		28.90
4782401	Coleshill Ltd.	19A-267-r-2	32.40		32.40
4782402	Coleshill Ltd.	19A-266-r-2	28.38		28.38
4782403	Coleshill Ltd.	19A-265-r-2	33.58		33.58
4782404	Coleshill Ltd.	19A-264-r-2	30.72		30.72
4782405	Coleshill Ltd.	19A-263-r-2	30.08		30.08
4782406	Coleshill Ltd.	19A-262-r-2	34.77		34.77
4782407	Coleshill Ltd.	19A-270-r-2	33.58		33.58
4782408	Coleshill Ltd.	19A-269-r-2	34.28		34.28
4782409	Coleshill Ltd.	19A-268-r-2	31.27		31.27
4782501	Coleshill Ltd.	19A-388-r-2	28.38		28.38
4782502	Coleshill Ltd.	19A-387-r-2	28.38		28.38
4782503	Coleshill Ltd.	19A-386-r-2	28.38		28.38
4782504	Coleshill Ltd.	19A-385-r-2	31.27		31.27
4782505	Coleshill Ltd.	19A-384-r-2	31.27		31.27
4782506	Coleshill Ltd.	19A-383-r-2	31.27		31.27
4782507	Coleshill Ltd.	19A-394-r-2	28.38		28.38
4782508	Coleshill Ltd.	19A-393-r-2	28.38		28.38
4782509	Coleshill Ltd.	19A-392-r-2	28.38		28.38
4782510	Coleshill Ltd.	19A-391-r-2	31.27		31.27
4782511	Coleshill Ltd.	19A-390-r-2	31.27		31.27
4782512	Coleshill Ltd.	19A-389-r-2	31.27		31.27
4790402	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-874-r-1	13.78		13.78

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4790403	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-873-r-1	$ 11.96	$	$ 11.96
4790404	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-872-r-1	11.42		11.42
4790405	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-871-r-1	11.42		11.42
4790406	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-870-r-1	11.02		11.02
4790407	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-869-r-1	11.42		11.42
4790408	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-868-r-1	11.02		11.02
4790409	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-867-r-1	11.02		11.02
4790410	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-866-r-1	11.42		11.42
4790411	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-865-r-1	11.96		11.96
4790412	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-864-r-1	12.46		12.46
4790413	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-863-r-1	12.46		12.46
4790414	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-862-r-1	13.31		13.31
4790415	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-861-r-1	13.78		13.78
4790416	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-860-r-1	26.20		26.20
4790502	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-947-r-1	20.66		20.66
4790503	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-946-r-1	15.60		15.60
4790504	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-945-r-1	14.66		14.66
4790505	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-944-r-1	14.26		14.26
4790506	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-943-r-1	14.26		14.26
4790507	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-942-r-1	14.26		14.26
4790508	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-941-r-1	14.26		14.26
4790509	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-940-r-1	14.26		14.26
4790510	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-939-r-1	16.94		16.94
4790511	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-938-r-1	13.31		13.31
4790512	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-936-r-1	12.46		12.46
4790513	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-935-r-1	13.31		13.31
4790514	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-934-r-1	15.15		15.15
4790515	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-933-r-1	15.60		15.60
4790516	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-932-r-1	17.46		17.46
4790517	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-931-r-1	22.95		22.95
4790518	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-930-r-1	33.07		33.07
4790519	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-929-r-1	27.56		27.56
4790520	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-928-r-1	19.32		19.32
4790521	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-927-r-1	16.55		16.55
4790522	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-926-r-1	16.07		16.07
4790523	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-925-r-1	15.60		15.60
4790524	Green Earth Deveiopment Corp. Ltd.	19-924-r-1	14.66		14.66
4790525	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-923-r-1	16.94		16.94
4790526	Green Earth Development Corp. Ltd.	19-922-r-1	266.01		266.01
4789101	Greenearth Development Corp. Limited	19-1033-r-1	12.36		12.36
4789102	Greenearth Development Corp. Limited	19-1032-r-1	10.48		10.48
4789103	Greenearth Development Corp. Limited	19-1031-r-1	12.62		12.62
4789104	Greenearth Development Corp. Limited	19-1030-r-1	13.57		13.57
4789105	Greenearth Development Corp. Limited	19-1029-r-1	15.97		15.97
4789106	Greenearth Development Corp. Limited	19-1028-r-1	20.37		20.37
4789107	Greenearth Development Corp. Limited	19-1027-r-1	27.66		27.66
4789108	Greenearth Development Corp. Limited	19-1026-r-1	26.20		26.20
4789109	Greenearth Development Corp. Limited	19-1025-r-1	30.07		30.07
4789110	Greenearth Development Corp. Limited	19-1024-r-1	13.05		13.05
4789111	Greenearth Development Corp. Limited	19-1023-r-1	14.05		14.05
4789112	Greenearth Development Corp. Limited	19-1022-r-1	16.48		16.48
4789113	Greenearth Development Corp. Limited	19-1021-r-1	17.47		17.47
4789114	Greenearth Development Corp. Limited	19-1020-r-1	20.39		20.39
4789115	Greenearth Development Corp. Limited	19-1019-r-1	23.55		23.55
4789116	Greenearth Development Corp. Limited	19-1018-r-1	18.86		18.86
4789117	Greenearth Development Corp. Limited	19-1017-r-1	14.05		14.05
4789118	Greenearth Development Corp. Limited	19-1014-r-1	15.99		15.99
4789119	Greenearth Development Corp. Limited	19-1013-r-1	15.46		15.46
4789120	Greenearth Development Corp. Limited	19-1012-r-1	15.46		15.46
4789121	Greenearth Development Corp. Limited	19-1011-r-1	15.46		15.46

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4789122	Greenearth Development Corp. Limited	19-1010-r-1	$ 15.46	$	$ 15.46
4789123	Greenearth Development Corp. Limited	19-1009-r-1	17.47		17.47
4789124	Greenearth Development Corp. Limited	19-1007-r-1	16.48		16.48
4789125	Greenearth Development Corp. Limited	19-1006-r-1	15.46		15.46
4789201	Greenearth Development Corp. Limited	19-1050-r-1	14.05		14.05
4789202	Greenearth Development Corp. Limited	19-1049-r-1	14.05		14.05
4789203	Greenearth Development Corp. Limited	19-1048-r-1	14.05		14.05
4789204	Greenearth Development Corp. Limited	19-1047-r-1	14.05		14.05
4789205	Greenearth Development Corp. Limited	19-1046-r-1	14.05		14.05
4789206	Greenearth Development Corp. Limited	19-1045-r-1	14.05		14.05
4789207	Greenearth Development Corp. Limited	19-1044-r-1	14.05		14.05
4789208	Greenearth Development Corp. Limited	19-1043-r-1	14.05		14.05
4789209	Greenearth Development Corp. Limited	19-1042-r-1	14.05		14.05
4789210	Greenearth Development Corp. Limited	19-1041-r-1	13.88		13.88
4789211	Greenearth Development Corp. Limited	19-1040-r-1	15.02		15.02
4789212	Greenearth Development Corp. Limited	19-1039-r-1	15.02		15.02
4789213	Greenearth Development Corp. Limited	19-1038-r-1	15.02		15.02
4789214	Greenearth Development Corp. Limited	19-1037-r-1	15.02		15.02
4789215	Greenearth Development Corp. Limited	19-1036-r-1	15.02		15.02
4789216	Greenearth Development Corp. Limited	19-1035-r-1	15.02		15.02
4789217	Greenearth Development Corp. Limited	19-1034-r-1	16.48		16.48
4789301	Greenearth Development Corp. Limited	19-968-r-1	19.39		19.39
4789302	Greenearth Development Corp. Limited	19-967-r-1	14.05		14.05
4789303	Greenearth Development Corp. Limited	19-966-r-1	14.05		14.05
4789304	Greenearth Development Corp. Limited	19-965-r-1	14.05		14.05
4789305	Greenearth Development Corp. Limited	19-964-r-1	14.05		14.05
4789306	Greenearth Development Corp. Limited	19-963-r-1	24.30		24.30
4789307	Greenearth Development Corp. Limited	19-962-r-1	16.48		16.48
4789308	Greenearth Development Corp. Limited	19-961-r-1	14.05		14.05
4789309	Greenearth Development Corp. Limited	19-1004-r-1	17.46		17.46
4789310	Greenearth Development Corp. Limited	19-1003-r-1	14.54		14.54
4789311	Greenearth Development Corp. Limited	19-1002-r-1	14.05		14.05
4789312	Greenearth Development Corp. Limited	19-1001-r-1	15.46		15.46
4789313	Greenearth Development Corp. Limited	19-1000-r-1	18.86		18.86
4789314	Greenearth Development Corp. Limited	19-999-r-1	20.38		20.38
4789315	Greenearth Development Corp. Limited	19-998-r-1	23.79		23.79
4789316	Greenearth Development Corp. Limited	19-997-r-1	23.26		23.26
4789317	Greenearth Development Corp. Limited	19-996-r-1	25.64		25.64
4789318	Greenearth Development Corp. Limited	19-995-r-1	16.96		16.96
4789319	Greenearth Development Corp. Limited	19-994-r-1	15.46		15.46
4789320	Greenearth Development Corp. Limited	19-993-r-1	15.97		15.97
4789321	Greenearth Development Corp. Limited	19-992-r-1	17.88		17.88
4789322	Greenearth Development Corp. Limited	19-991-r-1	15.97		15.97
4789323	Greenearth Development Corp. Limited	19-990-r-1	14.05		14.05
4789324	Greenearth Development Corp. Limited	19-988-r-1	16.48		16.48
4789325	Greenearth Development Corp. Limited	19-987-r-1	16.48		16.48
4789326	Greenearth Development Corp. Limited	19-986-r-1	14.05		14.05
4789327	Greenearth Development Corp. Limited	19-985-r-1	14.05		14.05
4789328	Greenearth Development Corp. Limited	19-984-r-1	14.05		14.05
4789329	Greenearth Development Corp. Limited	19-983-r-1	12.98		12.98
4789330	Greenearth Development Corp. Limited	19-982-r-1	14.05		14.05
4789331	Greenearth Development Corp. Limited	19-981-r-1	14.05		14.05
4789332	Greenearth Development Corp. Limited	19-980-r-1	14.05		14.05
4789333	Greenearth Development Corp. Limited	19-979-r-1	14.05		14.05
4789334	Greenearth Development Corp. Limited	19-978-r-1	14.05		14.05
4789335	Greenearth Development Corp. Limited	19-977-r-1	15.02		15.02
4789336	Greenearth Development Corp. Limited	19-976-r-1	14.54		14.54
4789337	Greenearth Development Corp. Limited	19-975-r-1	14.05		14.05
4789338	Greenearth Development Corp. Limited	19-974-r-1	14.05		14.05
4789339	Greenearth Development Corp. Limited	19-973-r-1	16.96		16.96

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4789340	Greenearth Development Corp. Limited	19-972-r-1	$ 17.47	$	$ 17.47
4789341	Greenearth Development Corp. Limited	19-971-r-1	15.46		15.46
4789342	Greenearth Development Corp. Limited	19-970-r-1	15.46		15.46
4789343	Greenearth Development Corp. Limited	19-969-r-1	19.42		19.42
4789401	Greenearth Development Corp. Limited	19-959-r-1	12.07		12.07
4789402	Greenearth Development Corp. Limited	19-958-r-1	13.57		13.57
4789403	Greenearth Development Corp. Limited	19-957-r-1	13.57		13.57
4789404	Greenearth Development Corp. Limited	19-956-r-1	13.57		13.57
4789405	Greenearth Development Corp. Limited	19-955-r-1	13.57		13.57
4789406	Greenearth Development Corp. Limited	19-854-r-1	13.57		13.57
4789407	Greenearth Development Corp. Limited	19-953-r-1	13.57		13.57
4789408	Greenearth Development Corp. Limited	19-952-r-1	13.57		13.57
4789409	Greenearth Development Corp. Limited	19-951-r-1	13.57		13.57
4789410	Greenearth Development Corp. Limited	19-950-r-1	15.97		15.97
4790101	Greenearth Development Corp. Limited	19-919-r-1	15.02		15.02
4790102	Greenearth Development Corp. Limited	19-918-r-1	11.02		11.02
4790103	Greenearth Development Corp. Limited	19-917-r-1	14.05		14.05
4790104	Greenearth Development Corp. Limited	19-916-r-1	16.48		16.48
4790105	Greenearth Development Corp. Limited	19-915-r-1	10.06		10.06
4790106	Greenearth Development Corp. Limited	19-914-r-1	11.96		11.96
4790107	Greenearth Development Corp. Limited	19-913-r-1	12.46		12.46
4790108	Greenearth Development Corp. Limited	19-912-r-1	14.05		14.05
4790109	Greenearth Development Corp. Limited	19-911-r-1	12.46		12.46
4790110	Greenearth Development Corp. Limited	19-910-r-1	16.68		16.68
4790111	Greenearth Development Corp. Limited	19-909-r-1	16.96		16.96
4790112	Greenearth Development Corp. Limited	19-908-r-1	15.97		15.97
4790201	Greenearth Development Corp. Limited	19-906-r-1	18.84		18.84
4790202	Greenearth Development Corp. Limited	19-905-r-1	15.46		15.46
4790203	Greenearth Development Corp. Limited	19-904-r-1	11.42		11.42
4790204	Greenearth Development Corp. Limited	19-903-r-1	15.46		15.46
4790205	Greenearth Development Corp. Limited	19-902-r-1	16.94		16.94
4790206	Greenearth Development Corp. Limited	19-901-r-1	17.46		17.46
4790207	Greenearth Development Corp. Limited	19-900-r-1	16.55		16.55
4790208	Greenearth Development Corp. Limited	19-899-r-1	18.40		18.40
4790209	Greenearth Development Corp. Limited	19-898-r-1	13.78		13.78
4790210	Greenearth Development Corp. Limited	19-897-r-1	13.78		13.78
4790211	Greenearth Development Corp. Limited	19-896-r-1	13.78		13.78
4790212	Greenearth Development Corp. Limited	19-895-r-1	13.78		13.78
4790213	Greenearth Development Corp. Limited	19-894-r-1	11.42		11.42
4790301	Greenearth Development Corp. Limited	19-882-r-1	16.94		16.94
4790302	Greenearth Development Corp. Limited	19-881-r-1	12.46		12.46
4790303	Greenearth Development Corp. Limited	19-880-r-1	12.46		12.46
4790304	Greenearth Development Corp. Limited	19-879-r-1	12.46		12.46
4790305	Greenearth Development Corp. Limited	19-878-r-1	11.42		11.42
4790306	Greenearth Development Corp. Limited	19-877-r-1	11.02		11.02
4790307	Greenearth Development Corp. Limited	19-876-r-1	11.42		11.42
4790308	Greenearth Development Corp. Limited	19-875-r-1	16.07		16.07
4790309	Greenearth Development Corp. Limited	19-890-r-1	16.07		16.07
4790310	Greenearth Development Corp. Limited	19-889-r-1	13.78		13.78
4790311	Greenearth Development Corp. Limited	19-888-r-1	13.78		13.78
4790312	Greenearth Development Corp. Limited	19-887-r-1	13.78		13.78
4790313	Greenearth Development Corp. Limited	19-886-r-1	13.78		13.78
4790314	Greenearth Development Corp. Limited	19-885-r-1	14.26		14.26
4790315	Greenearth Development Corp. Limited	19-884-r-1	12.35		12.35
4790316	Greenearth Development Corp. Limited	19-883-r-1	12.85		12.85
4790401	Greenearth Development Corp. Limited	19-891-r-1	11.96		11.96
1602713	Beaudry, Jean Paul	15A-114-r-1	767.68	810.13	1,577.81
1602805	Lacombe, Richard	16B-148-r-1	572.01	271.80	843.81
47-851-16-0	Omega Investments Ltée	20B-404-r-3	52.58		52.58
47-851-17-8	Omega Investments Ltée	20B-405-r-3	52.58		52.58

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
47-851-18-6	Omega Investments Ltée	20B-406-r-3	$ 52.58	$	$ 52.58
47-851-19-4	Omega Investments Ltée	20B-407-r-3	52.58		52.58
47-851-20-8	Omega Investments Ltée	20B-243-r-3	57.31		57.31
47-851-21-6	Omega Investments Ltée	20B-217-20B-216-r-3	52.58		52.58
		Cadastre d'Aylmer			
47-851-22-4	Omega Investments Ltée	20B-216 et 13-38-r-3	39.96		39.96
47-851-23-2	Omega Investments Ltée	13-66-r-3			
		Canton de Hull			
47-851-24-0	Omega Investments Ltée	20B-302-r-3	45.80		45.80
		Canton d'Aylmer			
47-851-24-0	Omega Investments Ltée	13-67-r-3			
		Canton de Hull			
47-851-24-0	Omega Investments Ltée	20B-363-r-3	45.80		45.80
47-851-25-8	Omega Investments Ltée	20B-364-r-3	57.31		57.31
47-851-26-6	Omega Investments Ltée	20B-365-r-3	52.58		52.58
47-851-27-4	Omega Investments Ltée	20B-366-r-3	52.58		52.58
47-851-28-2	Omega Investments Ltée	20B-367-r-3	52.58		52.58
47-851-29-0	Omega Investments Ltée	20B-368-r-3	52.58		52.58
47-851-30-4	Omega Investments Ltée	20B-369-r-3	57.31		57.31
47-851-31-2	Omega Investments Ltée	20B-370-r-3	52.58		52.58
47-851-32-0	Omega Investments Ltée	20B-371-r-3	52.58		52.58
47-851-33-8	Omega Investments Ltée	20B-372-r-3	52.58		52.58
47-851-34-6	Omega Investments Ltée	20B-374-r-3	52.58		52.58
47-851-35-4	Omega Investments Ltée	20B-375-r-3	57.31		57.31
47-851-36-2	Omega Investments Ltée	20B-376-r-3	52.58		52.58
47-851-37-0	Omega Investments Ltée	20B-377-r-3	52.58		52.58
47-851-38-8	Omega Investments Ltée	20B-378-r-3	52.58		52.58
47-851-39-6	Omega Investments Ltée	20B-379-r-3	52.58		52.58
47-851-40-0	Omega Investments Ltée	20B-380-r-3	57.31		57.31
47-851-41-8	Omega Investments Ltée	20B-381-r-3	52.58		52.58
47-851-42-6	Omega Investments Ltée	20B-382-r-3	52.58		52.58
47-851-43-4	Omega Investments Ltée	20B-383-r-3	52.58		52.58
47-851-44-2	Omega Investments Ltée	20B-384-r-3	52.58		52.58
47-851-45-0	Omega Investments Ltée	20B-385-r-3	57.31		57.31
47-851-46-8	Omega Investments Ltée	20B-386-r-3	52.58		52.58
47-851-47-6	Omega Investments Ltée	20B-387-r-3	52.58		52.58
47-851-48-4	Omega Investments Ltée	20B-388-r-3	56.80		56.80
47-852-01-6	Omega Investments Ltée	20B-310-r-3	52.58		52.58
47-852-02-4	Omega Investments Ltée	20B-311-r-3	57.31		57.31
47-852-03-2	Omega Investments Ltée	20B-312-r-3	52.58		52.58
47-852-04-0	Omega Investments Ltée	20B-313-r-3	52.58		52.58
47-852-05-8	Omega Investments Ltée	20B-314-r-3	52.58		52.58
47-852-06-6	Omega Investments Ltée	20B-315-r-3	52.58		52.58
47-852-07-4	Omega Investments Ltée	20B-316-r-3	57.31		57.31
47-852-08-2	Omega Investments Ltée	20B-317-r-3	57.98		57.98
47-852-09-0	Omega Investments Ltée	20B-318-r-3	52.58		52.58
47-852-10-4	Omega Investments Ltée	20B-319-r-3	52.58		52.58
		Cadastre d'Aylmer			
47-852-11-2	Omega Investments Ltée	14-217 et	39.96		39.96
		Canton de Hull			
47-852-11-2	Omega Investments Ltée	20B-320-r-3			
		Cadastre d'Aylmer			
47-852-12-0	Omega Investments Ltée	14-216-r-3	57.31		57.31
47-852-13-8	Omega Investments Ltée	14-215-r-3	52.58		52.58
47-852-14-6	Omega Investments Ltée	14-214-r-3	52.58		52.58
47-852-15-4	Omega Investments Ltée	14-213-r-3	52.58		52.58

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
47-852-16-2	Omega Investments Ltée	14-212-r-3	$ 60.20	$	$ 60.20
47-852-17-0	Omega Investments Ltée	14-211-r-3	57.31		57.31
47-852-18-8	Omega Investments Ltée	14-210-r-3	60.20		60.20
47-852-19-6	Omega Investments Ltée	14-222-r-3	52.58		52.58
47-852-20-0	Omega Investments Ltée	14-221-r-3	18.10		18.10
47-852-21-8	Omega Investments Ltée	14-220-r-3	18.10		18.10
47-852-22-6	Omega Investments Ltée	14-219-r-3	57.31		57.31
47-852-23-4	Omega Investments Ltée	14-218 et	41.06		41.06
		Canton de Hull			
47-852-23-4	Omega Investments Ltée	20B-321-r-3	41.06		41.06
4849123	Les entreprises Komon Ltée	16C-26-r-6	78.10	68.20	146.30
4849124	Les entreprises Komon Ltée	16C-25-r-6	78.10	68.19	146.29
4849125	Les entreprises Komon Ltée	16C-24-r-6	78.10	68.19	146.29
4849126	Les entreprises Komon Ltée	16C-23-r-6	78.10	68.19	146.29
4849130	Les entreprises Komon Ltée	16C-27-r-6	128.30	142.49	270.79
4849131	Les entreprises Komon Ltée	16C-28-r-6	127.90	138.49	266.39
4849132	Les entreprises Komon Ltée	16C-29-r-6	101.60	113.16	214.76
4849202	Les entreprises Komon Ltée	16C-32-r-6	104.20	115.25	219.45
4849203	Les entreprises Komon Ltée	16C-33-r-6	100.24	87.54	187.78
4849204	Les entreprises Komon Ltée	16C-34-r-6	128.62	145.61	274.23
4849205	Les entreprises Komon Ltée	16C-35-r-6	128.22	141.63	269.85
4849206	Les entreprises Komon Ltée	16C-36-r-6	128.22	141.61	269.83
4849207	Les entreprises Komon Ltée	16C-37-r-6	124.97	109.11	234.08
4849208	Les entreprises Komon Ltée	16C-38-r-6	124.97	109.13	234.10
4849301	Les entreprises Komon Ltée	16C-15-r-6	100.24	87.53	187.77
4849302	Les entreprises Komon Ltée	16C-14-r-6	62.45	54.54	116.99
4702203	Green Earth Dev. Corp.	18B-1A-161-r-1	483.62		483.62
4703203	Green Earth Dev. Corp.	19-41-42-r-1	53.84		53.84
4706422	Graham Margaret	15A-191-2-r-1	44.40		44.40
4707105	Kertzer Morris in Trust	15B-1-35-r-1	50.21		50.21
4707106	Kertzer Morris in Trust	15B-1-37-r-1	50.21		50.21
4707107	Kertzer Morris in Trust	15B-1-39-r-1	50.21		50.21
4707108	Kertzer Morris in Trust	15B-1-41-r-1	50.21		50.21
4707109	Kertzer Morris in Trust	15B-1-43-r-1	50.21		50.21
4707110	Kertzer Morris in Trust	15B-1-45-r-1	50.71		50.71
4707111	Kertzer Morris in Trust	15B-1-46-r-1	50.71		50.71
4707112	Kertzer Morris in Trust	15B-1-47-r-1	49.74		49.74
4707113	Kertzer Morris in Trust	15B-1-48-r-1	71.61		71.61
4707114	Kertzer Morris in Trust	15B-1-49-16A-1-53-r-1	38.28		38.28
4707115	Kertzer Morris in Trust	16A-1-42-r-1	40.74		40.74
4707116	Kertzer Morris in Trust	16A-1-41-r-1	63.15		63.15
4707117	Kertzer Morris in Trust	16A-1-40-16A-1-54-r-1	24.37		24.37
4707118	Kertzer Morris in Trust	16A-1-39-16A-1-55-r-1	24.37		24.37
4707119	Kertzer Morris in Trust	16A-1-38-16A-56-r-1	23.85		23.85
4707120	Kertzer Morris in Trust	16A-1-37-15B-1-44-r-1	23.85		23.85
4707121	Kertzer Morris in Trust	16A-1-36-15B-1-42-r-1	23.85		23.85
4707122	Kertzer Morris in Trust	16A-1-35-15B-1-40-r-1	23.85		23.85
4707123	Kertzer Morris in Trust	16A-1-34-15B-1-38-r-1	23.85		23.85
4707124	Kertzer Morris in Trust	16A-1-33-15B-1-36-r-1	23.85		23.85
4707125	Kertzer Morris in Trust	16A-1-32-15B-1-34-15B-1-32-r-1	24.37		24.37
4707215	Kertzer Morris in Trust	16A-1-43-r-1	24.37		24.37
4707216	Kertzer Morris in Trust	16A-1-44-r-1	24.84		24.84
4707217	Kertzer Morris in Trust	16A-1-45-r-1	24.84		24.84
4707218	Kertzer Morris in Trust	16A-1-46-r-1	25.36		25.36
4707219	Kertzer Morris in Trust	16A-1-47-r-1	25.82		25.82
4707220	Kertzer Morris in Trust	16A-1-48-r-1	25.82		25.82
4707221	Kertzer Morris in Trust	16A-1-49-r-1	26.36		26.36
4707222	Kertzer Morris in Trust	16A-1-50-r-1	26.36		26.36
4707223	Kertzer Morris in Trust	16A-1-51-r-1	26.36		26.36

No rôle	Nom - propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4707224	Kertzer Morris in Trust	16A-1-52-r-1	$ 52.70	$	$ 52.70
4707304	Taggart Harold	16B-34-r-1	23.71	34.22	57.93
4707412	Edridge Peter	16C-175-176-r-1	298.13	434.82	732.95
4709104	Bérard Odette	18B-445-r-1	627.49	211.21	838.70
4709209	Ministère des Transports	18B-294 à 296-r-1	138.27		138.27
4709413	James R. Bardell in Trust	18B-205-18B-206-2-r-1	1 105.94		1,105.94
4849110	Les Entreprises Komon Ltée	16C-12-r-6	62.45	54.54	116.99
4849112	Cloutier, Paul	16C-5-r-6	64.02	70.25	134.27
4849113	Les Entreprises Komon Ltée	16C-4-r-6	64.73	77.35	142.08
4849114	Les Entreprises Komon Ltée	16C-10-r-6	64.33	73.35	137.68
4849115	Les Entreprises Komon Ltée	16C-9-r-6	64.33	73.35	137.68
		Cadastre d'Aylmer			
0549506	McDelda A. James	782-88	$554.30		$554.30
0549605	Richard Georges	782-23	636.12		636.12
0550306	Rockeurne Lucien Jr.	11-75	245.07	257.76	502.83
0551212	Tremblay Jean-Claude	11-63	63.31		63.31
0551413	Nelson Donald	11-133	848.77	427.98	1,276.35
0551614	Fazil Shaikh M.	11-197	134.39		134.39
0552102	Polianski Alexei	11-47	415.27		415.27
0552103	Polianski Alexei	11-26	409.65		409.65
0552105	Polianski Alexei	11-24	497.32		497.32
0552106	Polianski Alexei	11-23	489.75		489.75
0552107	MacKenzie Harold	11-276	21.32		21.32
0544624	G. Bylsma Estate	2191-347		589.32	589.32
0544915	L. E. Shephers	2191-134		559.25	559.25
0546513	M' Kertzer in Trust	1781-14		144.95	144.95
0546519	M' Kertzer in Trust	1781-5		109.13	109.13
0547503	J. Snider	782-4		13.62	13.62
0554301	Cyr, Mrs. C.	2191-361		33.34	33.34
		Canton de Hull			
4835207	Leblanc, R.	25B-63-r-6		17.53	17.53
4835216	Lavoie, G.	25B-54-r-6		16.81	16.81
4836301	Boivin, P.	26-25-1-r-6		23.39	23.39
4836401	Laframboise, J.F.	26-111-r-6		20.35	20.35
4836511	Scholle, R. Inc.	26-172-r-6		18.62	18.62
4836512	Scholle, R. Inc.	26-173-r-6		18.62	18.62
4837102	Scholle, R. Inc.	28C-28D-28E-r-6		145.15	145.15
4744241	Lark Enterprises	13-165-r-3		30.67	30.67
4820126	Lalande, Réal	25A-30-r-5		72.01	72.01
4820144	Scholle, R. Inc.	25A-75-r-5		56.22	56.22
4826405	Langelier, André	15-15-r-5		115.75	115.75
4835106	Adant, Jean-Louis	25B-22-1 et 25B-28-r-6		128.38	128.38
4835321	Monette, Maurice	25B-77-r-6		452.53	452.53
4849105	Les Entreprises Komon Ltée	16C-18-r-6		95.04	95.04
4835115	R. Scholle Inc.	25B-51-r-6	495.19		495.19
4835119	Dougherty, Michel	25B-47-r-6	495.12		495.12
4835122	Scholle, R. Inc.	25B-44-r-6	618.36		618.36
4835123	Scholle, R. Inc.	25B-43-r-6	618.79		618.79
4835210	Scholle, R. Inc.	25B-60-r-6	495.11		495.11
4835211	Scholle, R. Inc.	25B-59-r-6	495.11		495.11
4835224	Charbonneau, Arthur	25B-8-1-r-6	478.17		478.17
4835319	Scholle, R. Inc.	25B-75-r-6	495.11		495.11
4835421	Scholle, R. Inc.	26-92-r-6	519.43		519.43
4835424	Larente, Bernard	26-89-r-6	93.09		93.09
4835601	R. Scholle Inc.	26-110-r-6	982.97		982.97
4835609	R. Scholle Inc.	26-103-r-6	580.78		580.78
4835620	R. Scholle Inc.	26-140-r-6	587.21		587.21
4835623	R. Scholle Inc.	26-137-r-6	587.21		587.21

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4835624	R. Scholle Inc.	26-136-r-6	$ 587.21	$	$ 587.21
4835708	R. Scholle Inc.	26-151-r-6	515.37		515.37
4835715	R. Scholle Inc.	26-158-r-6	651.78	58.60	710.38
4836302	Lortie, Lucien	26-24-1-r-6	432.58	483.24	915.82
4836313	Bowes, Jean-Louis	26-63-r-6	702.51		702.51
4836314	R. Scholle, Inc.	26-64-r-6	66.84		66.84
4836409	R. Scholle, Inc.	26-119-r-6	581.61		581.61
4836411	R. Scholle Inc.	26-121-r-6	581.61		581.61
4836420	Dauray, Robert	26-130-r-6	83.60		83.60
4836501	Poirier, Pierre	26-162-r-6	272.96	9.90	282.86
4836523	R. Scholle, Inc.	26-14-1-r-6	105.50		105.50
4836524	R. Scholle Inc.	26-13-1-r-6	104.07		104.07
4849102	Les Entreprises Komon Ltée	16C-21-r-6	102.00	117.15	219.15
4849105	Les Entreprises Komon Ltée	16C-18-r-6	101.60	113.16	214.76
4849106	Les Entreprises Komon Ltée	16C-17-r-6	101.60	113.15	214.75
4849107	Les Entreprises Komon Ltée	16C-16-r-6	101.60	113.15	214.75
		Cadastre d'Aylmer			
0511323	Macleod Const.	2182-428	$652.78		$652.78
0511324	Macleod Const.	2182-429	643.87		643.87
0511403	Macleod Const.	2182-6-2 et 2183-2	4,490.25	2 189.42	6 679.67
0511405	Macleod Const.	2182-6-3	$4,266.48		$4,266.48
0512106	Durivage, Marcel	2021-51	562.17		562.17
0512602	Nitschkie, Alesandria	2021-17	150.49		150.49
0512612	Aubin, Marcel	2021-6	445.27		445.27
0513302	Langford Macleod	2025	377.00	470.79	847.79
0513304	Macleod Const.	2024-1	527.06	399.94	927.00
0515310	Pexioto, Jos.	1366	4,671.23		4,671.23
0517104	Fortin, Robert	2112	45.21		45.21
0518203	Hamon' Christiane	2148	1,053.36		1,053.36
0518302	Michaud, Harry	2158	50.33	69.52	119.85
0519209	Bard, Elise	1438	57.28		57.28
0519212	Dorion, Lauréat	1468	266.34		266.34
0519411	Freed, James	1507	354.55		354.55
0519503	Emond, Laurent	1492	425.13	154.11	579.24
0519515	Desjardins, Allen J.	1514	366.44		366.44
0520221	Roy, Fernand	1604	106.67		106.67
0520223	Martin, Pierre	1602	105.57		105.57
0520304	Charrier, Pierre	1635	199.20		199.20
0520613	Laidlaw, Ian	1701	280.64		280.64
0521105	Montex Const. Ltée	15A-17	69.07		69.07
0521106	Montex Const. Ltée	15A-16	73.28		73.28
0521107	Montex Const. Ltée	15A-15	73.28		73.28
0521108	Montex Const. Ltée	15A-14	67.72		67.72
0521109	Montex Const. Ltée	15A-13	67.72		67.72
0521110	Montex Const. Ltée	15A-12	67.72		67.72
0521111	Montex Const. Ltée	15A-11	67.72		67.72
0521118	Const. Ottawa – Hull Ltée	15A-4	83.82	105.34	189.16
0521119	Const. Ottawa – Hull Ltée	15A-3	83.20	110.49	193.69
0522418	Purvis, Ronald	1-46	91.25		91.25
0522526	Dannunzio, Joseph	1-198-199	207.57		207.57
0528507	Towner, F. H.	364-2-363-1	2,045.42	351.14	2,396.56
0528516	Bélair, Elie	394-4-395-1	28.19		28.19
0528517	Bélair, Elie	394-2	24.28		24.28
0528518	Bélair, Elie	393-2-394-1	24.28		24.28
0528519	Bélair, Elie	392-2-393-1	24.28		24.28
0528520	Bélair, Elie	391-2-392-1	24.28		24.28
0528521	Bélair, Elie	390-2-391-1	24.28		24.28
0528522	Bélair, Elie	390-1	24.28		24.28
0530275	Langlois, Réal J.	3-30	549.83		549.83

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0531105	Fortin, Gérard	1477	$ 59.71	$	$ 59.71
0531708	Régimbald, Gilles	549	74.46		74.46
0532108	Guertin, Arthur David	504	47.87		47.87
0537203	Omega Investment Ltée	3-163-164	343.53		343.53
0539103	Johnston, John L.	1715	2,070.84		2,070.84
0539104	J. Lesage en fiducie	1714	1,958.34	551.83	2,510.17
0539704	Radmore, Robert	1763-44	745.42		745.42
0539711	Létourneau, Claude	781-247-246-1763-20-21	279.03		279.03
0539901	Kidder, Delmer	781-224-225	93.53		93.53
0541107	McLean, Donald	781-204	26.00	31.64	57.64
0541108	McLean, Donald	781-205	26.00	31.64	57.64
0541315	Farrell Gerald J.	781-402	369.29	157.30	526.59
0541320	Charron, Gérald	781-407	249.66		249.66
0542115	Lafranchise, Charles	781-338	496.41		496.41
0543121	Ouellette, Raymond Inc.	5-1-3	5,158.11	498.73	5,656.84
0543502	Telmosse, André	2191-158	54.45		54.45
0543503	Sloan, Robert	2191-157	906.19	501.54	1,407.73
0544101	Trendsetter Dev.	11-255	48.15		48.15
0544102	Trendsetter Dev.	11-256	28.51		28.51
		Canton de Hull			
4772304	Loignon Jean-Michel	22-4 et 22-5-r-4	$530.40		$530.40
4773101	Monette Yvon	23A-4-r-4	57.00		57.00
4773102	Filiou Fernand	23A-2-r-4	1,310.43		1,310.43
4773225	Page J. Bernard	23A-49-r-4	40.35	48.05	88.40
4773719	Lafrenière Micheline	24A-8-r-4	449.77		449.77
4774211	Chartagne Etienne	24A-24-r-4	19.22		19.22
4775105	Levac Rolland	25D-1-r-4	439.48	424.58	864.06
4776108	Boult Marcel G.	25D-25-r-4	51.76		51.76
4779113	Colehill Ltd.	19B-30-r-2	620.95	105.34	726.30
4779210	Lovell, Winslow C.	19B-112-r-2	178.05		178.05
		Cadastre d'Aylmer			
0544108	Trendsetter Development	11-262	18.33		18.33
0544109	Trendsetter Development	10-1	15.07		15.07
0544401	Trendsetter Development	11-263	14.21		14.21
0544402	Trendsetter Development	11-264	15.96		15.96
0544403	Trendsetter Development	11-265	15.07		15.07
0544404	Trendsetter Development	11-266	20.47		20.47
0544406	Trendsetter Development	11-268	24.71		24.71
0544408	Trendsetter Development	10-23	14.04		14.04
0544410	Trendsetter Development	10-25 et 11-270	110.31	89.85	200.16
0544601	Place Aylmer Inc.	2191-100	257.43	461.63	719.06
0544608	Lavoie, Martin	2191-107	70.60		70.60
0546205	Crichton, Peter	1781-74	91.93	33.32	125.25
0546520	Monette, Carmel	1781-2-3-4	877.77	428.74	1,306.51
0546527	MacDonald, Louis A.T.	782-379	497.72		497.72
0546528	MacDonald, Louis A.T.	782-378	488.00		488.00
0546529	MacDonald, Louis A.T.	782-377	489.97		489.97
0546530	MacDonald, Louis A.T.	782-376	449.63		449.63
0546531	MacDonald, Louis A.T.	782-375	450.77		450.77
0546532	MacDonald, Louis A.T.	782-374	451.92		451.92
0546533	MacDonald, Louis A.T.	782-373	485.61		485.61
0546534	MacDonald, Louis A.T.	782-372	564.63		564.63
0546535	MacDonald, Louis A.T.	782-371	605.47		605.47
0546536	MacDonald, Louis A.T.	782-370	470.48		470.48
0546537	MacDonald, Louis A.T.	782-369	444.81		444.81
0546538	MacDonald, Louis A.T.	782-368	444.87		444.87
0546539	MacDonald, Louis A.T.	782-367	444.95		444.95
0546540	MacDonald, Louis A.T.	782-366	445.17		445.17
0546541	MacDonald, Louis A.T.	782-365	445.28		445.28

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0546542	MacDonald, Louis A.T.	782-364	$ 445.35	$	$ 445.35
0546543	MacDonald, Louis A.T.	782-363	445.42		445.42
0546544	MacDonald, Louis A.T.	782-362	445.52		445.52
0546545	MacDonald, Louis A.T.	782-361	445.59		445.59
0546546	MacDonald, Louis A.T.	782-360	412.64		412.64
0546547	MacDonald, Louis A.T.	782-359	445.75		445.75
0546548	MacDonald, Louis A.T.	782-358	446.50		446.50
0546549	MacDonald, Louis A.T.	782-357	447.70		447.70
0546550	MacDonald, Louis A.T.	782-356	449.49		449.49
0546551	MacDonald, Louis A.T.	782-355	450.67		450.67
0546552	MacDonald, Louis A.T.	782-354	451.83		451.83
0546553	MacDonald, Louis A.T.	782-353	487.78		487.78
0546554	MacDonald, Louis A.T.	782-352	849.86		849.86
0546555	MacDonald, Louis A.T.	782-351	1,432.56		1,432.56
0546556	MacDonald, Louis A.T.	782-350	522.78		522.78
0546557	MacDonald, Louis A.T.	782-349	527.82		527.82
0546558	MacDonald, Louis A.T.	782-348	494.74		494.74
0546559	MacDonald, Louis A.T.	782-347	521.62		521.62
0546560	MacDonald, Louis A.T.	782-346	666.06		666.06
0546561	MacDonald, Louis A.T.	782-345	679.13		679.13
0546562	MacDonald, Louis A.T.	782-344	444.38		444.38
0546563	MacDonald, Louis A.T.	782-343	444.38		444.38
0546564	MacDonald, Louis A.T.	782-342	485.16		485.16
0546565	MacDonald, Louis A.T.	782-341	496.98		496.98
0546566	MacDonald, Louis A.T.	782-340	454.77		454.77
0546567	MacDonald, Louis A.T.	782-339	1,036.04		1,036.04
0546601	MacDonald, Louis A.T.	782-380	485.16		485.16
0546602	MacDonald, Louis A.T.	782-381	444.38		444.38
0546603	MacDonald, Louis A.T.	782-382	444.38		444.38
0546604	MacDonald, Louis A.T.	782-383	444.38		444.38
0546605	MacDonald, Louis A.T.	782-384	444.38		444.38
0546606	MacDonald, Louis A.T.	782-385	444.38		444.38
0546306	Crichton Peter	1781-75	51.26	34.33	85.59
		Canton de Hull			
4707203	H. Taggert	16B-27, 16B-28-r-1		67.80	67.80
4707204	S. Ford	1C-19, 16B-46-r-1		133.78	133.78
4707601	Les Places Le Massif	16C-194-r-1		10.93	10.93
4710511	P. Hamman	18C-110,-18C-109Pt-r-1		418.86	418.86
Canton de Hull — 10 x 89.53' Borné: N Bellevue Cresc. E 18C-110-r-1 O 18C-109 Ptie-r-1 S 18C-101 et Ptie 18C-102-r-1.					
4715413	D. Spinney	15A-255-2-r-2		207.76	207.76
4718111	G. Wilson	18B-1-14-2 16A-1-23-2-r-1		24.77	24.77
4718410	H. Taggart	16C-57 et 16B-128-r-1		59.80	59.80
4718610	Mrs. E. Scobie	16D-11Ptie 16D-12-r-1		62.90	62.90
Canton de Hull — 75 x 152' S 16D-2-r-1 N 16D-10-r-1 E 16D-121 O rue Maple Grove.					
4726320	Donat Lavallée	19 Ptie-r-1		46.03	46.03
Canton de Hull— 34 x 134.3' E et N Ptie 19-r-1 S Pt 19-390 et 19-455-r-1 O 5-1-3 Ville Aylmer-r-1.					
4739403	H. Taggart	16H-14-r-2		53.62	53.62
4741405	Mrs. D. Gourgault	12B-81-13-226-r-E		23.05	23.05
4744240	Lark Enterprise	13-164-r-3		28.94	28.94
4746107	P. Unwin	16C Ptie-r-3		296.48	296.48
Canton de Hull — 87,990 pi. ca. (210 x 419) N 16C Ptie-r-3 S 16C Ptie-r-3 E Vanier chemin O 16C Ptie-r-3					

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4771201	P. Landriault	22-1-r-4	$	$ 259.86	$ 259.86
4779319	N. Villanueva	19B-67-r-2		417.92	417.92
4779351	R. Barreau	19B-99-r-2		54.10	54.10
4780105	F. Audet	19B-135-r-2		79.81	79.81
4806110	Morris Kertzer	11-7-r-5		146.03	146.03
4820339	R. Landry	25A-8-r-5		62.94	62.94
4820340	R. Labelle	25A-7-r-5		48.80	48.80
4828205	H. & C. Church	18Pt-r-6		496.66	496.66
	Canton de Hull (228.50 x 190.63)	N. chemin de la Montagne S. Ptie 18-r-6 E. Ptie 18-r-6 O. Ptie 18-r-6			
		Cadastre d'Aylmer			
0503105	Reino, Donato	2176-336 2175-42	365.48	21.86	387.34
0503106	Reino, Donato	2176-337 et 2175-41	363.99	21.02	385.01
0503107	Reino, Donato	2176-338 et 2175-40	397.47		397.47
0503109	Quinn, Denis	2175-39	408.84	28.53	437.37
0503212	Hamel, Jean Claude	2176-328	397.95		397.95
0503213	Denis, Marcel	2176-329	105.11		105.11
0503303	Driel, Wilem Van	2175-14	153.99		153.99
0506220	Desjardins, Aurilda	2176-298	124.74		124.74
0506401	Jorgensen, Edith	2176-235	213.43		213.43
0506411	R. Thompson Cont. et R.	2176-53	315.53	30.84	346.37
0506518	McKinnon, François	2176-229	278.97		278.97
0506519	Bélanger, Lucien	2176-230	486.32		486.32
0506606	R. Thompson Cont. & R.	2176-197	62.84		62.84
0508183	MacLeod Const.	2182-701	2,092.25	871.23	2,963.48
0508207	Canic Joseph O'Neill	2182-95	720.00	325.17	1,045.17
0508360	Tessier, Gérald	2182-196	70.21		70.21
0508362	Gagnon, Normand	2182-198	1,105.56	60.99	1,166.55
0508537	Macleod Construction	2182-700	4,067.86	2,255.32	6,323.18
0508538	Macleod Construction	2182-508-1	477.62		477.62
0508539	Macleod Construction	2182-508-2	103.35		103.35
0508540	Macleod Construction	2182-508-3	103.37		103.37
0508541	Macleod Construction	2182-508-4	103.37		103.37
0508542	Macleod Construction	2182-508-5	103.37		103.37
0508543	Macleod Construction	2182-508-6	103.37		103.37
0508544	Macleod Construction	2182-508-7	103.37		103.37
0508545	Macleod Construction	2182-508-8	104.94		104.94
0508546	Macleod Construction	2182-509-2	618.65		618.65
0508547	Macleod Construction	2182-509-3	103.37		103.37
0508548	Macleod Construction	2182-509-4	103.37		103.37
0508549	Macleod Construction	2182-509-5	103.37		103.37
0508550	Macleod Construction	2182-509-6	103.37		103.37
0508551	Macleod Construction	2182-509-7	103.37		103.37
0508552	Macleod Construction	2182-509-8	103.37		103.37
0508553	Macleod Construction	2182-509-9	103.37		103 37
0508554	Macleod Construction	2182-509-10	140.22		140.22
0508555	Macleod Construction	2182-509-11	103.37		103.37
0508556	Macleod Construction	2182-510-1 et 2182-509-12	567.31		567.31
0508557	Macleod Construction	2182-510-2	103.37		103.37
0508558	Macleod Construction	2182-510-3	140.22		140.22
0508559	Macleod Construction	2182-510-4	140.22		140.22
0508560	Macleod Construction	2182-510-5	140.22		140.22
0508561	Macleod Construction	2182-510-6	103.37		103.37
0508562	Macleod Construction	2182-510-7	103.37		103.37
0508563	Macleod Construction	2182-510-8	103.37		103.37
0508564	Macleod Construction	2182-510-9	103.37		103.37
0508565	Macleod Construction	2182-510-10	161.51		161.51
0508566	Macleod Construction	2182-510-11	118.89		118.89

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0508567	Macleod Construction	2182-511-1 et 2182-522-2	$ 551.80	$	$ 551.80
0508568	Macleod Construction	2182-511-3	102.75		102.75
0508569	Macleod Construction	2182-511-4	102.75		102.75
0508570	Macleod Construction	2182-511-5	102.75		102.75
0508571	Macleod Construction	2182-511-6	139.28		139.28
0508573	Macleod Construction	2182-511-8	102.75		102.75
0508574	Macleod Construction	2182-511-9	102.75		102.75
0508575	Macleod Construction	2182-511-10	102.75		102.75
0508576	Macleod Construction	2182-511-11	102.75		102.75
0508577	Macleod Construction	2182-511-12	156.28		156.28
0508616	Macleod Construction	2182-328	683.93		683.93
0508617	Gill, John M.	2182-329	1,186.72		1,186.72
0510103	Langford, D. Macleod	2183-6 et 7	697.83		697.83
0506422	Yvon Guertin	2176-255		54.22	54.22
0508217	Macleod Construction	2182-106		133.44	133.44
0508219	Macleod Construction	2182-108 et 2182-109-1		133.63	133.63
0508220	Macleod Construction	2182-109-2 et 2182-110-1		133.63	133.63
0508222	Macleod Construction	2182-111 et 2182-112-1		133.63	133.63
0508223	Macleod Construction	2182-112-2 et 2182-113-1		133.81	133.81
0508224	Macleod Construction	2182-113-2 et 2182-114-1		133.63	133.63
0508225	Macleod Construction	2182-144-2 et 2182-115-1		127.43	127.43
0508358	D.Jones	2182-194		656.69	656.69
0508456	A. Misericordia	2182-257		193.89	193.89
0508662	M. Jodouin	2182-374		66.57	66.57
0508664	Macleod Construction	2182-376		187.66	187.66
0511301	Macleod Construction	2182-405		196.42	196.42
0511331	J. Conlon	2182-435		732.42	732.42
0511363	MacLeod Construction	2182-399 et 2182-695-1		136.71	136.71
0511404	MacLeod Construction	2182-6-1		9,768.20	9,768.20
0512105	R. Thompson Roofing	2021-58		42.04	42.04
0516102	MacLeod Construction	2182-702 et 2183-5		14,405.16	14,405.16
0517604	R. & F. Hamon	2135Pt et 2120		623.91	623.91
0522737	A. Kazemi	1-332 et 1-333		960.40	960.40
0528702	P. Periard	2182-689		124.61	124.61
0528706	D. Potvin	2182-685		38.25	38.25
0528711	G. Marleau	2182-679		37.96	37.96
0528713	D. & C. Doré	2182-677		38.25	38.25
0528715	R. Cyr	2182-675		38.25	38.25
0528716	R. Cyr	2182-674		114.30	114.30
0528719	A. Arsenault	2182-670		10.41	10.41
0528724	C. McKinnon	2182-664		101.84	101.84
0528727	Mrs. C. Beaucaire	2182-661		302.97	302.97
0528754	R. Lacasse	2182-630		97.00	97.00
0528760	P.J. Lacasse	2182-623		97.00	97.00
0530505	Les Entreprises Roger Pilon	3-170		103.64	103.64
0534106	F. Read	582		281.63	281.63
0537205	Aylmer Development Ltd.	3-165		22,898.33	22.898.33
0546607	MacDonald, Louis A.T.	782-386	444.38		444.38
0546608	MacDonald, Louis A.T.	782-387	444.38		444.38
0546609	MacDonald, Louis A.T.	782-388	444.38		444.38
0546610	MacDonald, Louis A.T.	782-389	444.38		444.38
0546611	MacDonald, Louis A.T.	782-390	444.38		444.38
0546612	MacDonald, Louis A.T.	782-391	444.38		444.38
0546613	MacDonald, Louis A.T.	782-392	444.38		444.38
0546614	MacDonald, Louis A.T.	782-393	444.38		444.38
0546615	MacDonald, Louis A.T.	782-394	486.05		486.05
0546616	MacDonald, Louis A.T.	782-395	616.66		616.66
0546617	MacDonald, Louis A.T.	782-396	456.19		456.19
0546618	MacDonald, Louis A.T.	782-397	444.38		444.38
0546619	MacDonald, Louis A.T.	782-398	444.38		444.38

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0546620	MacDonald, Louis A.T.	782-399	$ 444.38	$	$ 444.38
0546621	MacDonald, Louis A.T.	782-400	444.38		444.38
0546622	MacDonald, Louis A.T.	782-401	444.38		444.38
0546623	MacDonald, Louis A.T.	782-402	444.38		444.38
0546624	MacDonald, Louis A.T.	782-403	444.38		444.38
0546625	MacDonald, Louis A.T.	782-404	444.38		444.38
0546626	MacDonald, Louis A.T.	782-405	444.38		444.38
0546627	MacDonald, Louis A.T.	782-406	444.38		444.38
0546628	MacDonald, Louis A.T.	782-407	444.38		444.38
0546629	MacDonald, Louis A.T.	782-408	444.38		444.38
0546630	MacDonald, Louis A.T.	782-409	444.38		444.38
0546631	MacDonald, Louis A.T.	782-410	444.38		444.38
0546632	MacDonald, Louis A.T.	782-411	444.38		444.38
0546701	MacDonald, Louis A.T.	782-412	444.38		444.38
0546702	MacDonald, Louis A.T.	782-413	444.38		444.38
0546703	MacDonald, Louis A.T.	782-414	444.38		444.38
0546704	MacDonald, Louis A.T.	782-415	444.38		444.38
0546705	MacDonald, Louis A.T.	782-416	444.38		444.38
0546706	MacDonald, Louis A.T.	782-417	444.38		444.38
0546707	MacDonald, Louis A.T.	782-418	444.38		444.38
0546708	MacDonald, Louis A.T.	782-419	444.38		444.38
0546709	MacDonald, Louis A.T.	782-420	444.38		444.38
0546710	MacDonald, Louis A.T.	782-421	444.38		444.38
0546711	MacDonald, Louis A.T.	782-422	485.16		485.16
0546712	MacDonald, Louis A.T.	782-423	496.98		496.98
0546713	MacDonald, Louis A.T.	782-424	454.77		454.77
0546714	MacDonald, Louis A.T.	782-425	454.77		454.77
0546715	MacDonald, Louis A.T.	782-426	454.77		454.77
0546716	MacDonald, Louis A.T.	782-427	454.77		454.77
0546717	MacDonald, Louis A.T.	782-428	454.77		454.77
0546718	MacDonald, Louis A.T.	782-429	454.77		454.77
0546719	MacDonald, Louis A.T.	782-430	454.77		454.77
0546720	MacDonald, Louis A.T.	782-336	454.77		454.77
0546721	MacDonald, Louis A.T.	782-337	454.99		454.99
0546722	MacDonald, Louis A.T.	782-338	497.20		497.20
0547123	Hamel, Jean Claude	782-306	332.59		332.59
0547315	Fassett, Clare-L.	782-123	782.56		782.56
0547408	Gravelle, Guy	782-70	704.46		704.46
0548108	Charbonneau, Richard	782-278	665.57		665.57
0548208	Livinal, Ron	782-218 et 219	318.91		318.91
0548302	Rowe, Wayne	782-135	830.28	837.67	1,667.95
0548410	McDilda, James A.	782-109	397.68		397.68
0658503	McElroy, Gilbert	782-11	197.26		197.26
0548513	McElroy, Gilbert	782-44	137.77		137.77
0549303	Kroeger Homes Ltd.	782-274-14	118.82		118.82
0549304	Kroeger Homes Ltd.	782-274-13	118.82		118.82
0549305	Kroeger Homes Ltd.	782-274-12	118.82		118.82
0549306	Kroeger Homes Ltd.	782-274-11	118.57		118.57
0549307	Kroeger Homes Ltd.	782-274-10	118.57		118.57
0549308	Kroeger Homes Ltd.	782-274-9	145.88		145.88
0549309	Kroeger Homes Ltd.	782-274-1	145.88		145.88
0549310	Kroeger Homes Ltd.	782-274-2	129.89		129.89
0549313	Kroeger Homes Ltd.	782-274-5	129.89		129.89
0549314	Kroeger Homes Ltd.	782-274-6	129.71		129.71
0549315	Kroeger Homes Ltd.	782-274-7	129.71		129.71
0549316	Kroeger Homes Ltd.	782-274-8	129.71		129.71
0544103	Trendsetter Dev.	11-257	29.19		29.19
0544104	Trendsetter Dev.	11-258	31.65		31.65
0544105	Trendsetter Dev.	11-259	20.13		20.13
0544106	Trendsetter Dev.	11-260	21.99		21.99

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0544107	Trendsetter Dev.	11-261	$ 20.65	$	$ 20.65
0552811	Merleau, Conrad	11-248	22.37		22.37
0554208	Place Aylmer Inc.	2191-435	63.80		63.80
0554209	Place Aylmer Inc.	2191-434	44.13		44.13
0554210	Place Aylmer Inc.	2191-433	42.19		42.19
0554211	Place Aylmer Inc.	2191-432	55.46		55.46
0552108	MacKenzie, Harold	11-283	19.47		19.47
0552109	MacKenzie, Harold	11-282	19.47		19.47
0552110	MacKenzie, Harold	11-281	24.70		24.70
0552111	MacKenzie, Harold	11-280	24.70		24.70
0552112	MacKenzie, Harold	11-279	19.47		19.47
0552113	MacKenzie, Harold	11-278	19.47		19.47
0552114	MacKenzie, Harold	11-277	21.32		21.32
0552201	MacKenzie, Harold	11-28	302.24		302.24
0552202	MacKenzie, Harold	11-27	150.01		150.01
0552301	Bowie, James H.	11-3, 4	1,723.82		1,723.82
0552305	Bowie, James H.	11-2	1,034.29		1,034.29
0552306	Bowie, James H.	11-1	3,836.17		3,836.17
0552503	Abbott, George	11-138	339.82		339.82
0552505	Bowie, James H.	11-9, 10	2,413.20		2,413.20
0552506	Griffiths, Margueretn A.	11-7, 8	3,328.46		3,328.46
0552507	Brigham, Mary	11-5, 6	3,217.06		3,217.06
0552508	Bowie, Harriett	11-275	1,591.89		1,591.89
1605119	Ministère des Transports		253.41		253.41

16C Ptie mesurant 56' x 105' — cadastre Deschênes (Délimitée au nord par le lac Deschênes au sud, par le lac Deschênes, à l'est par partie 16C et lac Deschênes et à l'ouest ptie 16C et lac Deschênes).

1605120	Ministère des Transports		568.74		568.74

16C Ptie mesurant 70' x 107' — canton Hull (Délimitée au nord par le lac Deschênes au sud par le lac Deschênes, à l'est par le lac Deschênes et à l'ouest par partie du lot 16C et lac Deschênes).

1606502	Ministère des Transports		2,055.58		2,055.58

16B Ptie rang 1 — canton de Hull (Délimitée au nord par la rue Bréboeuf, au sud par le lac Deschênes, à l'est par la partie 16C et à l'ouest par la rue Main).

1607130	Ministère des Transports		337.50		337.50

15A Ptie rang 1 — canton de Hull (Délimitée au nord, au sud et à l'est par le lot no 15A441, r. 1 et à l'ouest par le lot no 15A — 101, 100,99, rang 1).

1606425	Ministère des Transports		108.52		108.52

16B-242 Ptie rang 1 — canton de Hull, superficie 28,200 pi. ca. (Délimitée au nord par la rue Lamoureux, à l'est par le lot no 36 Ptie rang 1, au sud et à l'ouest par l'autoroute Deschênes).

0510114	Langford MacLeod Const.		869.14	2,393.79	3,262.93

2018 Ptie — cad. Aylmer, 9.75 acres, (délimitée au nord par partie 2018 au sud par partie 2018, route 148 et à l'est par 2018-14, rue Sayer, à l'ouest par ptie 2018).

0510110	Langford MacLeod Const.		1,205.27	451.01	1,656.28

2181 Ptie — cad. Aylmer, 21 acres, (délimitée au nord par partie 2021, à l'ouest et au sud par le chemin de fer « CPR » et 2181 partie et à l'est par la route 148).

0550702	Gratton, Gilbert		2,185.92	209.94	2,395.86

11 Ptie — cad. Aylmer, 240 x 146.4 (Délimitée au nord par le Canadien Pacifique, à l'ouest par le lot 11 partie, au sud par la rue Hemlock et 11-226 à l'est par 19-922, rang 1, canton de Hull).

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0550703	Gratton, Gilbert		$2,165.90	$110.77	$2,276.67
	11 Ptie — cad. Aylmer, 150 x 220 (Délimitée à l'est par le lot 11 Ptie, à l'ouest par la rue Armour, au sud par les lots 11-193 et 11-208, au nord par le chemin de fer.				
0551405	Bernier, Leonard		351.29		351.29
	11-151 Ptie 11-150 Ptie — Canton d'Aylmer, 51 x 100 (Délimité au nord par 11-149, à l'est par la rue Hawthorne, au sud par 11-151, et à l'ouest par 11-133 Ptie et 11-134 Ptie).				
0520112	Fahey, Gérard		329.00		329.00
	1594 Ptie — cad. Aylmer, 70 x 69.7 (Délimitée à l'ouest par la rue Front à l'est par 1595, au sud par la rue Thomas et au nord par 1594 Ptie (E. Dorion).				
0529307	McLean, Donald		3,188.91	1,120.45	$4,309.36
	2184 Ptie — cad. Aylmer,66 x 350 (Délimitée au nord par 2184 Ptie, au sud par 2184 ptie, à l'est par la rue Broad à l'ouest par 2184 Ptie).				
0531103	Mousseau (Hare), Elsie		43.44		43.44
	490 Ptie nord ½ — cad. Aylmer, 77.2 x 127 (Délimitée au nord par le lot 489, à l'est par la rue Parker, au sud par la rue Brook, à l'ouest par 1477).				
0531707	Dorion, Lauréat		713.87		713.87
	550 Ptie — cad. Aylmer, 72 x 60 (Délimitée au nord par Ptie 550, à l'est par la rue Court, au sud par la rue Centre, et à l'ouest par le lot 549).				
0532501	Graveline, Noël		191.81		191.81
	535 Ptie — cad. Aylmer, 48 x 20 (Délimitée au nord par la rue Brook, au sud par 535 Ptie, à l'ouest par la rue Court et à l'est par 534).				
0533808	Heaphy, Murray		453.75		453.75
	641 Ptie — cad. Aylmer, sup. 3,894 pi. ca. (Délimitée à l'ouest par 641 Ptie, à l'est par 640 Ptie, au sud par la rue Bancroft et au nord par la rue Notre-Dame).				
0533809	Heaphy, Murray		519.54		519.54
	641 Ptie — cad. Aylmer, sup. 2,325 pi. ca. (Délimitée au nord par la rue Notre-Dame, à l'ouest par la rue Bancroft, au sud et à l'est par Ptie 641).				
0535710	Gambhir, Bhagwan S.		1,223.50	$166.06	1,389.56
	731 Ptie — cad. Aylmer,60.1 x 109 (Délimitée au nord par 722 Ptie, au sud par la rue Principale, à l'ouest par 723 Ptie et à l'est par 732 Ptie).				
0535706	Radmore, Robert		605.81		605.81
	720 Ptie — cad. Aylmer, 39.5 x 57 (Délimitée au nord par la rue Charles, à l'est par la rue Court, au sud par Ptie 720 et à l'ouest par Ptie 721).				
1603314	Paulin-Gagnon, Suzanne		99.60		$99.60
	15A-288 et 15A-303 Ptie, rang 1 — canton de Hull, dimension 50' x 118' (Délimitée au sud par 15A-288, au nord par 15A-303 Ptie r. 1 à l'ouest par 15A-302 Ptie, r. 1 et à l'est par 15A-304, r. 1).				
1605111	Ministère des Transports		414.07		414.07
	16C-344 Ptie, rang 1 — canton de Hull, superficie 6,046 pi. ca. (Délimitée à l'ouest par le lac Deschènes, au sud par 16C-345, r. 1 au nord par 16C-343, r. 1 et à l'est par 16C-349, rang 1).				
0549104	Handy, John Lawrence		637.36		637.36
	782 Ptie 33 et 32 et 782-432 — cad. Aylmer, dimensions: 100' x 250' (Délimitée au nord par Ptie 782 au sud par Ptie 782 (prop. Vendor) à l'est par la rue Court, à l'ouest par Ptie 782 (succession C.J. Provost).				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0549208	Rebin, Delva Joan		$1,735.53		$1,735.53
	782-8,9,10p., 11p., 12p., 13p.,35p., sup. 21,000 pi. ca. — cadastre Aylmer. (Délimitée au nord par la rue Arbutus, au sud par le lac Deschênes à l'est par Ptie 782 et à l'ouest par partie 782).				
0546208	Dault, Alain		231.66		231.66
	1781-71 Ptie — cadastre Aylmer, dimensions: 66′ × 110′. (Délimitée au nord par la rue, au sud par 1781-72 à l'est par Ptie de rue et 1781-43, à l'ouest par la rue Jubilee).				
0546501	Mustaffa, Ed.		4,109.42		4,109.42
	1781-28 et 782 Ptie — cad. Aylmer, superficie 1.32 acre. (Délimitée au nord par Ptie 782, à l'est par 782 Ptie, à l'ouest par 1781-28 et 1781-27 et rivière Outaouais et au sud par la rivière des Outaouais.				
0503306	Veilleux, Michèle		122.68		122.68
	2175-11 et 2175-10 Ptie — cadastre Aylmer, (½ ouest), mesurant 32.80 x 232.55. (Délimitée au nord par Ptie 2175-10Ptie, (230.3) au sud par 2175-11 (234.8) à l'est par le boul. Cedar (32.6), à l'ouest par la rivière des Outaouais (33).				
0513303	Landford MacLeod Ltd		112.60	$161.26	273.86
	2024 Ptie — cadastre Aylmer, 300′ de frontage, superficie: 49,196 pi. ca. (Délimitée au nord par le chemin Eardley au sud par le lot no 2025, à l'est par le lot no 2024 Ptie et à l'ouest par le lot no 2024-1, rue Front).				
0544407	Trensetter Dev.		1,689.09	464.05	2,153.14
	11 Ptie, 10 Ptie, 5-2 Ptie, 5-1 Ptie, cadastre d'Aylmer tel que délimité ci-après: Ptie 10: Ptie 10-23 — sup. 6,832 pi. ca. (Délimitée au nord par 2191-10 rue, au nord-est par 2191-10 rue, à l'est Ptie 5-2 au sud-ouest par Ptie 10 au sud Ptie 10 et 10-23 à l'ouest par Ptie 10-24; Ptie 5-2 cadastre d'Aylmer: 27.3 × 180.2 — sup. 4,505 pi. ca. (Délimitée au n-e par 2191-10 (rue) à l'est Ptie 5-1, au s-o par Ptie 5-2 à l'ouest par Ptie 10; Ptie 5-1: 25 × 130.6 × 158.9 — cadastre d'Aylmer, sup. 5,576 pi. ca. (Délimitée au nord par 2191-10 (rue) à l'est par le lot 19 rang 3, canton de Hull au sud par Ptie 5-1, au sud-ouest par Ptie 11); Ptie 5-1 cadastre d'Aylmer: 429 x 27.3, sup. 9,275 pi. ca. (Délimitée au nord-est par 2,191-10 (rue) au sud par Ptie 11, au sud-ouest par Ptie 5-1 et à l'ouest par Ptie 5-2); Ptie 11; sup. 3,902 pi. ca. — cadastre d'Aylmer. (Délimitée au nord par Ptie 5-1 et 2191-10 au sud-est, sud et sud-ouest par Ptie 11).				
0507102	M.J.A. Construction Limitée		766.61	1,016.16	1,782.77
	2018-1 et 2018 Ptie — cadastre d'Aylmer: 95.5 x 120. (Délimitée au nord par le lot 2018-2, au sud par le chemin Eardley, à l'ouest par Riley's Lane, à l'est par 2018-1 et 2018 Ptie).				
0518210	François Hamon en fiducie		98.84	66.44	165.28
	2146 Ptie — cadastre d'Aylmer: 40.5 × 107. (Délimitée au nord par Ptie 2137, à l'est par 2147, au sud par Ptie 2146 et à l'ouest par la rue Middle).				
0539401	Ebridge, Peter		226.96		226.96
	1763 Ptie, cadastre d'Aylmer: 38 x 99. (Délimitée au nord par la rue Albert à l'est et au sud par la propriété de M. Paquette et à l'ouest par la rue Jubilee).				
0552403	Schultz, James		175.36		175.36
	11-119 Ptie, cadastre d'Aylmer: 53.3 x 160. (Délimitée à l'est par la rue Pine, au sud par les lots Ptie 11-120 et Ptie 11-119, à l'ouest Ptie 11 et au nord 11-118).				
0536606	Gagné, Michel		213.60	875.42	1,089.02
	Ptie 710 — cadastre d'Aylmer: 77 x 100. (Délimitée à l'ouest par les lots 737 et 714, au nord par 710 Ptie, au sud par la rue Principale, à l'est par 710 Ptie).				
0510107	Langford, MacLeod		214.92	46.40	261.32
	2019 Ptie — cadastre d'Aylmer et 2020-1 Ptie — canton de Hull: 340 × 570, sup. 95,168 pi. ca. (Délimitée au nord par Ptes 2019 et 2020-1 et Ptie 2020, à l'est par le lot no Ptie 2020 et au sud-ouest par le chemin Eardley et au nord-ouest par Ptie 2018).				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0537108	Johnson, Suzanne		$116.11	$	$116.11
	3 Ptie — cadastre d'Aylmer: 57.5 x 180. (Délimitée à l'ouest par le lot no 3-130 au nord par 3 Ptie et 4 Ptie, à l'est par le boul. Lavigne et au sud par le chemin Aylmer).				
0537102	Omega Inv. Ltd.		12,626.49	4,908.51	17,535
	3 Ptie — cadastre d'Aylmer: front. 2,396.59', superficie: 11.52 acres. (Délimitée au sud par le lot no 3-184, à l'ouest par Ptie du lot 4, au nord par Ptes 3-7 à 3-12 incl. à l'est par le boul. W. Lavigne).				
0537204	Omega Inv. Ltd.		5,502.34	2,019.66	7,522.00
	3 Ptie — cadastre d'Aylmer: front. 440, sup. 10.72 acres. (Délimitée au nord par le lot no 3-172 à 3-183 incl., à l'est par le lot 19B-r. 2, canton de Hull, au sud par 3-165, à l'ouest par le boul. Lavigne et 3-131).				
0518601	Société Aménagement de l'Outaouais		204.94		204.94
	2164 Ptie, et Ptes 2165, 2166 et 2167, frontage: 1,913.16', sup.: 234,335 pi. ca. — cadastre d'Aylmer. (Délimitée au nord par la rue Mill, à l'ouest par 2165, à l'est par 2163 et au sud par 2167 Ptie). et 2167 Ptie (Délimitée au nord par 1964 Ptie à l'ouest par 2166, à l'est par 2168 et au sud par la rue Chaudière).				
4709709	Belair, Elie		209.79		209.79
	Lot 18A-48 Ptie, r. 1 — canton de Hull: 60' frontage. (Délimitée au nord par 18A-47, r. 1, 5,353 de sup., au sud par 18A-49 Ptie, r. 1, à l'ouest par rue Bell et à l'est par autoroute Deschênes).				
4710605	Aylmer Park Dev.		3,591.30	786.05	4,377.35
	Lot 18C-322 Ptie, r. 1 — canton de Hull: 143.5' x 218.8'. (Délimitée au nord, par 18C-64, 18C-65, r. 1, à l'ouest par 19-74 et Kent Crescent, à l'est par 18C-49-18C-50, r. 1 et au sud par Ptie 18C-322, r. 1.				
4710606	Levesque, Jean-Pierre		85.21		85.21
	Lot 18C-22 Ptie, rang 1 — canton de Hull: (5' x 179.6'). (Délimitée au nord par Ptie 18C-22, r. 1, à l'ouest par Kent Crescent r. 1, à l'est par 18C-49, r. 1, au sud par 18C-321, r. 1.				
4717225	Cayer, Léo		44.71	40.73	85.44
	Lot 16B-70 Ptie, r. 1 — canton de Hull (50' × 112') (Délimitée au nord par avenue Haydon, à l'ouest et à l'est par 16B-70 Ptie, r. 1, au sud par 16B-69, r. 1.				
4724502	Excell Limitée		662.31		662.31
	Lot 19-294-5 Ptie, r. 1 — canton de Hull (147' x 274') (Délimitée au nord par 19-224-5 Ptie, r. 1, au sud et à l'ouest par Plaza Crescent et à l'est par avenue Monclair.				
4704101	Green Earth Dev. Cor. Ltd.		8,082.38		8,082.38
	Canton de Hull Lot 18C Ptie et 19 Ptie,19-9-Ptie et 13-19-22 Ptie, et 32 Ptie,19-20 et 3e rue, 18C 14 rue 5, r. 1 — canton de Hull (61.44 acres sup. combiné) délimitée au nord par boul. Lucerne (Lower road), au sud par Fraser Beach), à l'est par chemin Fraser, à l'ouest par 19C, r. 1. Ptie 19, r. 1 — canton de Hull, délimitée au nord par boul. Lucerne (Lower road), au sud par 19 Ptie, r. 1, à l'est par Ptie 18C, r. 1, et à l'ouest par 19-859 à 19-874, 19-891, 19-898 à 19-908. Ptie 19-9, r. 1 — canton de Hull (12' x 125') (Délimitée au nord par rue 19-20, au sud par lac Deschênes, à l'est 19-8, r. 1, et à l'ouest par Ptie 19-9, r. 1. Ptie 19-22, r. 1 — canton de Hull, délimitée au nord par 19-31, r. 1, au sud par lac Deschênes, à l'est par Ptie 19-22, r. 1, et à l'ouest par 19-23. Ptie19-32, r. 1 — canton de Hull, délimitée au nord par 19-33, r. 1, au sud par 19-31 rue, r. 1, et à l'est par lac Deschênes et 19-20 rue, r. 1 et à l'ouest par 19-1027 à 19-1033, r. 1.				
4768202	Ministère des Transports		615.41		615.41
	18A Ptie rang 4 — canton de Hull: dimensions 150' × 290.4. (Délimitée au nord par chemin Pink au sud Ptie 18A rang 4 à l'est Ptie 18A rang 4 et à l'ouest Ptie 18A rang 4).				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
0529308	McLean Donaldo		$405.32	$	$405.32
	2184 Ptie — cadastre Aylmer. (Délimitée au nord 2184-1 rue de Normandie 2184-38 et 43, au sud par 473, 472, 471, 470, 469, 468, 467, 465, 464, (rue North fermée) à l'est Ptie 4 (rue Foran fermée) et à l'ouest rue Broad).				
4809117	McLean, Donald		141.60	229.54	374.14
	Ptie 15B rang 5 — canton de Hull, 13 acres. (Délimitée au nord chemin Cook, Ptie 15B rang 5, au sud autoroute Deschênes, à l'est 15A Ptie rang 5 et à l'ouest 16A rang 5).				
4810103	Larose, Marcel		135.20	62.33	197.53
	Ptie 16D rang 5 — canton de Hull: 208′ x 208′. (Délimitée au nord 16D rang 5, au sud 16D rang 5, à l'est 16D rang 5 et à l'ouest 16D rang 5).				
4810109	St-Gelais, Yvan		490.38		490.38
	Ptie 16D rang 5 — canton de Hull: 200′ x 250′. (Délimitée au nord Ptie 16D rang 5, au sud chemin Pink, à l'est 15B rang 5 et à l'ouest Ptie 16D rang 5).				
4774311	Langford D McLead Ltd.		2,209.43	1,706.73	3,916.16
	23B Ptie, r. 4 — canton de Hull: 100 acres. (Délimitée au nord 23A-74, 56, 66, 66- 23A-72 rang 4 Ptie 23A, au sud chemin Boucher à l'est 22, 22-1 rang 4 et à l'ouest 24A 12 à 21 rang 4).				
4775202	Sioris, Jean		273.31		273.31
	Ptie 26B rang 4 — canton de Hull: 150′ x 290.4′. (Délimitée au nord Ptie 26B rang 4, au sud Ptie 26B rang 4, à l'est chemin Perry et à l'ouest 26B rang 4).				
4778105	Wolf Von Teichman in trust		533.50		533.50
	Ptie 28C rang 4 — canton de Hull: 27 acres. (Délimitée Ptie 28C chemin Eardley, au sud 28A rang 3, à l'est 28C-1, 28C-2 Ptie 28C et à l'ouest 20F).				
4767104	Blais (sanders) Mary		38.61		38.61
	Ptie 17B rang 4 — canton de Hull: 150′ x 260′. (Délimitée à l'est chemin Vanier, au sud Ptie 17B rang 4, à l'ouest Ptie 17B rang 4, au nord Ptie 17B rang 4 Propriété Routliffe).				
4752103	L D MacLeod et Nancliffe Ltd.		728.16	423.10	1,151.26
	Ptie 12 rang 3 — cadastre Aylmer: 71.43 acres. (Délimitée à l'est lot 20A rang 3 canton de Hull, au sud 12-2 Ptie rang 3 cadastre Aylmer, à l'ouest chemin Klock lot 12-2 Ptie rang 2 cadastre Aylmer et au nord chemin Boucher).				
4732433	Bergh-Grier Linda		353.57	2,686.14	3,039.71
	Ptie 13B rang 2 — canton de Hull: 519.2′ x 1,282.3′. (Délimité au nord chemin McConnell, à l'ouest lot 13C-9, Ptie 13C, 13C-1, 13C-4, 13C-5, 13C-6, Ptie 13C, au sud Ptie 13B rang 2 (490′) et a l'est 13A-2-14, 13A-2-13, 13A-2-12 rang 2, 13A-2-11, 13A-2-10, 13A-2-9 rang 2.				
4732432	Bergh-Grier, Linda		317.74	2,158.84	2,476.58
	Ptie 13B rang 2 — canton de Hull: 490′ x 1,432′. (Délimité au nord Ptie 13B rang 2, à l'ouest Ptie 13C, 13C-10, 13C-7 rang 2, au nord Ptie 13B et chemin Aylmer rang 2 et à l'est 13A-2-8, 13A-2-7, 13A-2-6 rang 2 13A-2-5, 13A-2-4, 13A-2-3 rang 2 13A-2-1 rang 2).				
4762103	Kertzer, Anita		41.91		41.91
	Ptie 12A rang 4 — canton de Hull: 574 x 447. (Délimité au nord Ptie 12A, au sud 12A rang 3, à l'est Ptie 12A rang 3 et à l'ouest 12B rang 3).				
4766108	Guilbeaut, Léo		445.78		445.78
	Ptie 16E rang 4 — canton de Hull: 200 x 870. (Délimitée au nord 16E-2 rang 4, au sud Ptie 16E rang 4, à l'est Ptie 16E rang 4 et à l'ouest chemin Vanier).				
4767112	Assaly, Ernest W.		194.55	672.31	866.86
	Ptie 17C rang 4 — canton de Hull: 101 acres. (Délimitée au nord autoroute Deschênes/chemin Pink, au sud chemin Boucher, à l'est 17A, 17B, rang 4 et à l'ouest 18A, 18B, 18C autoroute Deschênes rang 4).				

No rôle	Nom - propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4768101	Ministère des Transports		$457.56		$457.56
	Ptie 17A rang 4 — canton de Hull: 150 x 85. (Délimitée au nord chemin Pink, au sud Ptie 17A rang 4, à l'est 17A rang 4 et à l'ouest 17A rang 4).				
4773806	William Shenkman in trust		454.34	533.72	988.06
	Ptie 24B rang 4 — canton de Hull: 52.08. (Délimitée au nord chemin Pink, au sud 24B rang 4, à l'est 24A-1, 24A-6, 24A-9, Ptie 24A rang 4 et à l'ouest 24A, 24B, rang 4).				
1605302	Ministère des Transports		484.65		484.65
	16D-195 Ptie, rang 1 — Hull: 58.6' x 113'. (Délimitée au nord par le lot no 16D-197 rang 1, au sud par la rue Jogues, à l'est par le lot no 16D-195 Ptie, rang 1 et à l'ouest par le lot no 16D-196 Ptie rang 1).				
1605522	Ministère des Transports		351.31		351.31
	16C-245 Ptie rang 1 — Hull: 5' frontage, superficie 2,835 pi. ca. (Délimitée au sud par l'autoroute Deschênes et 16C-245 Ptie, rang 1, au nord par le Lot no 16C-246 Ptie rang 1, à l'est par la rue Papineau, à l'ouest par 16D Ptie rang 1).				
1605442	Labonté, Mme Normand		36.67		36.67
	16C-311 Ptie rang 1 — canton de Hull: superficie 4,591 pi. ca. (Délimitée au sud par le lot no 16C-357, r. 1, au nord par le lot no 16C-249 et 16C-308 r. 1, à l'ouest par 16C-310, r. 1 et à l'est par 16C-312 Ptie, rang 1).				
1605502	Poulin, Jeannine		284.92		284.92
	16C-223 Ptie et 16C-224 Ptie rang 1 — canton de Hull: dimensions: 63' x 80'. (Délimitée au sud par 16C-225 rang 1, à l'est par la rue Papineau, au nord par 16C-223 Ptie, r. 1 et à l'ouest par 16C-223 Ptie, rang 1).				
1606302	Charbonneau, François		48.98		48.98
	16B-170 Ptie rang 1 — canton de Hull: dimensions: 55.6 x 66.7. (Délimitée au sud par 16B-171 Ptie r. 1, à l'ouest par 16B-170 et 171 Ptie rang 1, au nord par 16B-169 r. 1 et à l'est par 16B-53 rang 1). 16B-171 Ptie rang 1 — canton de Hull. (Délimitée au nord par 16B-170 Ptie r. 1, au sud par la rue Ste-Jeanne d'Arc, à l'est par 16B-53 Ptie rang 1 et à l'ouest par 16B-170 et 171 Ptie rang 1).				
1601316	Leclair, Irénée		1,809.01		1,809.01
	16C-285 Ptie, rang 1 — canton de Hull: dimension 27.0 x 113, sup.: 3,051 pi. ca. (Délimitée au nord par 16C-284 r. 1, à l'ouest par la rue Champlain, à l'est par 16C-272 r. 1 et au sud par 16C-286, 285 Ptie rang 1).				
1602515	Young, Ronald		275.20		275.20
	109 Ptie, rang 2 — canton de Hull: dimension: 66' x 49.5', sup.: 3,267 pi. ca. (Délimitée au nord par 108P, au sud par la rue Madaire, à l'ouest par la rue St-Médard, à l'est par 109 Ptie).				
4774113	Rowe, Wayne		67.11		67.11
	Ptie 24B rang 4 — canton de Hull: 48 acres. (Délimitée au nord 24B rang 4, au sud chemin Boucher, 24B-1, 2 rang 4, à l'est 24A rang 4 et à l'ouest 25C rang 4).				
4758108	Emerson, E. K.		267.63		267.63
	Ptie 28A rang 3-canton de Hull: 66 x 300. (Délimitée au nord Ptie 28A rang 3, au sud Ptie 28A rang 3, à l'est 27B-60 rang 3 et à l'ouest Lake Deschênes).				
4758109	Emerson, E.K.		9.41		9.41
	Ptie 28A rang 3-canton de Hull: (Délimitée au nord Ptie 28A rang 3, au sud Ptie 28A rang 3, à l'est 27B-60 rang 3 et à l'ouest Lake Deschênes).				
4758110	Emerson, E.K.		424.20		424.20
	Ptie 28A rang 3-canton de Hull: 100 x 300. (Délimitée au nord Ptie 28A rang 3, au sud Ptie 28A rang 3, à l'est 27B-60 rang 3 et à l'ouest Lake Deschênes).				
4759309	Marion, Thérèse		123.05		123.05
	Ptie 7A-16 rang 4-canton de Hull: 104.40 x 209. (Délimitée au nord 3ème avenue rang 4, au sud Ptie 7A rang 4, à l'est rue Centre et à l'ouest Ptie 7A rang 4).				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4760405	Crete, Michel		$ 43.41	$	$ 43.41
	Ptie 10A-4-1 Ptie rang 4-canton de Hull: 139 x 291. (Délimitée au nord chemin Montagne, au sud Ptie 10A-4 rang 4, à l'est Ptie 10A-4-1 Ptie rang 4 et à l'ouest 10A-4-2 rang 4).				
4752104	McLeod Const. Ltd		744.96	1,357.44	2,102.40
	Ptie 12 rang 3-cadastre Aylmer: 33 acres. (Délimitée au nord Ptie 12 rang 3, au sud 13 rang 3, à l'est 20A canton de Hull rang 3 à l'ouest Klock road).				
4755101	Bousfield, John Henry		263.63	194.26	457.89
	2172-3 Ptie rang 3-cadastre Aylmer: superficie, 57,650. (Délimitée au nord 2172-3 Ptie rang 3, au sud 2172 Ptie rang 3, à l'est Ptie 2171 rang 3 et à l'ouest 2172-2 rang 3).				
4755810	Heinz Kroeger in Trust		186.40		186.40
	Ptie 26B rang 3-canton de Hull: 43.17 acres. (Délimitée à l'ouest 26B 36 Ptie rang 3, au sud chemin Perry, à l'est Ptie 26B 26B-37 à 46, rang 3, 26B-50 à 53 rang 3, et au nord 27B rang 3).				
4758105	Estate of E. K. Emerson		545.96		545.96
	Ptie 27B rang 3-canton de Hull: 39.5 acres. (Délimitée au nord Ptie 27B C.P.R. chemin de fer, à l'ouest 27B-60 rang 3, à l'est C.P.R. chemin de fer et au sud Ptie 26 rang 3).				
4756302	Keinz Kroeger in trust		298.83		298.83
	Ptie 26A, rang 3-canton de Hull: (79.54 acres). (Délimitée au sud par Eardly Road, à l'est chemin Perry, à l'ouest par 27A et au nord 26B rang 4).				
4738202	Ministère des Transports		1,995.16		1,995.16
	Ptie 18C rang 2-canton de Hull: mesurant 167 x 609'. (Délimitée à l'ouest et au nord par Ptie 18C, au sud par chemin Aylmer et à l'est par 17D-1, 17D-3, rang 2).				
4739504	Tremblay, Marius		45.52		45.52
	Ptie 156-A, rang 2-canton de Hull: (100' x 110'). (Délimitée à l'ouest et au nord par 156-2-1 rang 2, au sud par 156-2-2, rang 2, et à l'est par chemin Vanier).				
4746108	Unwin, Peter		528.85	834.85	1,363.71
	Ptie 16C, rang 3-canton de Hull: (210' x 420'). (Délimitée au nord par Ptie 16C, rang 3, au sud par Ptie 16C rang 3, à l'est chemin Vanier et à l'ouest Ptie 16C rang 3).				
4747101	Assaly, Ernest W.		243.96	848.28	1,092.24
	Ptie 17A, rang 3-canton de Hull: (59-56 acres). (Délimitée à l'ouest par chemin Boucher, au sud Ptie 17B, rang 3, à l'est Ptie 16C, rang 3 et à l'ouest par Ptie 17A, rang 3).				
4748101	Ministère des Transports		84.29		84.29
	Ptie 18B, rang 3-canton de Hull: (208.7' x 417.4'). (Délimitée au nord par Ptie 17A rang 3 à l'est par Ptie 17B, rang 3, et au sud ouest l'autoroute Deschênes).				
4748104	Ministères des Transports		194.53		194.53
	Ptie 18B, rang 3-canton de Hull: (150' x 345').				
4732430	Viau, Gérard		853.40		853.40
	Lot 13A, 2-1 Ptie, rang 2-canton de Hull: (205' x 245'). (Délimitée à l'ouest et au nord par 13-A-2-3, rang 2, au sud par 13A-2-1, rang 2, et à l'est par D'Amour nord).				
4734110	Gay, Brian C.		473.11		473.11
	Lot 15C Ptie rang 2-canton de Hull: (310.4' x 319.5'). (Délimitée à l'est et au nord par Ptie 15C, rang 2, au sud par chemin Aylmer et à l'ouest par chemin Vanier.				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4734206	Silver Star Hold. Ltd		$2,562.05	$	$2,562.05
	Lot 15B, Ptie rang 2-canton de Hull: (460' x 4,000'). (Délimitée au nord par chemin McConnell, à l'ouest par rue Walters, au sud par chemin Aylmer et à l'est par 15A-2 à 15A-17, rang 2).				
4701302	Mme William Scott		38.32		38.32
	Ptie 17B rang 1-canton de Hull: (115' x 125'). Délimitée au nord, est et ouest par Ptie 17B rang 1 et au sud par Lac Deschênes.				
4701401	Excell Limitée		113.15	178.39	291.54
	Ptie 17B rang 1-canton de Hull: (3.63 acres). Délimitée par 18A-22 à 18A-31 rang 1, au sud et au nord Ptie 17B rang 1 et à l'est par autoroute Deschênes.				
4709308	Radmore, W. Brian		264.65	485.46	750.11
	Lot 18-B-257, 18B-256, rang 1-canton de Hull: (80' x 120') Ptie 18B-255 rang 1, (20' x 120'). Délimitée au nord par 18B-256 rang 1, au sud par Ptie 18B-255 rang 1, à l'ouest par 18B-251 rang 1 et à l'est par rue Foley.				
4709706	Belair, Elie		156.84		156.84
	Lot 18A-51 Ptie, rang 1-canton de Hull, (60' frontage 1,055 sup.). Délimitée au nord par Ptie 18A-50 rang 1, au sud par 18A-52 rang 1, à l'ouest par rue Bell et à l'est par autoroute Deschênes.				
4709707	Belair, Elie		174.46		174.46
	Lot 18A-50 Ptie rang 1-canton de Hull: (60' frontage, 2,487 sup.). Délimitée au nord par Ptie 18A-49 rang 1, au sud par Ptie 18A-51 rang 1, à l'ouest par rue Bell et à l'est par l'autoroute Deschênes.				
4709708	Belair, Elie		192.15		192.15
	Lot 18A-49 Ptie rang 1-canton de Hull, (60' frontage, 3,918 sup.). Délimitée au nord par Ptie 18A-48, rang 1, au sud par Ptie 18A-50 rang 1, à l'ouest par rue Bell et à l'est par l'autoroute Deschênes.				
4701111	Ministère des Transports		648.42		648.42
	Lot no 17A-12 et Ptie 17A-11 rang 1-canton de Hull: (80' x 120'). Délimitée au nord par rue Montcalm, 17A-21, à l'est par Ptie 17A-11, au sud par Ptie 17A-23, à l'ouest par 17A-13.				
4701112	Ministère des Transports		180.38		180.38
	Lot no 17A-13, et demie ouest du lot 17A-14, rang 11 – mesurant 25 x 120 – canton de Hull. Délimitée au nord par le lot 17A-21, rue à l'est par la demie est du lot no 17A-14 au sud par le lot no 17A-23 et à l'ouest par le lot no 17A-15.				
4736201	Boyes, Barry		573.53	375.17	948.70
	Lot 17A Ptie rang 2-canton de Hull: (82' x 186.2'). (Délimitée au nord par autoroute Deschênes, au sud par 17A-1 rang 2, à l'est par Ptie 17A, rang 2, et à l'ouest par chemin Valéra.)				
4737108	Blondin, Grant		160.47		160.47
	Lot 18A, Ptie rang 2-canton de Hull: (155' x 290.4'). (Délimitée au nord par autoroute Deschênes et chemin McConnell, à l'ouest et au sud par Ptie 18A, rang 2, et à l'est par 18-A-1, rang 2).				
4738129	Langford, D. MacLeod Cons. Ltd.		5,080.92		5,080.92
	Lot 19B Ptie rang 2-canton de Hull: (29 acres). (Délimitée au nord par 19A-113 à 19A-121, rang 2, au sud par 19E Ptie, 19B-272, rang 2, à l'est par 19B-215 à 19B-224 et 19B-233, rang 2, et avenue de La Colline, et à l'ouest par 3-131 et Ptie 3 ville d'Aylmer).				
4749104	Langford, D. MacLeod Cons. Ltd.		2,321.67	2,330.63	4,652.30
	Ptie 20A, rang 3-canton de Hull: (1,800 frontage, 109.29 acres). (Délimitée au nord par chemin Boucher, et Ptie 20A, rang 3, à l'est par Ptie 20A, 19B, rang 3, au sud par 20B, rang 3, et à l'ouest par 12 ville d'Aylmer, rang 3.).				
4778107	R. Scholle Ltee		96.79	55.40	152.19
	Ptie 28C, rang 4-canton de Hull: (59' x 430'). (Délimitée au nord par 28C-1, rang 4, à l'ouest par Ptie 28C rang 4, au sud par Ptie 28C rang 4, et à l'est par 27B Ptie, rang 4). Ptie 27B, rang 4-canton de Hull: (Délimitée au nord par 27B-1, rang 4, à l'ouest par Ptie 28C, rang 4, au sud par 27B, Ptie rang 4, et à l'est par chemin Eardley (150').				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4773802	Fine, Raymond		$1,616.87	$	$1,616,87
	Lot 24A-1, rang 4-canton de Hull: (175' x 600'). et Ptie 24A, rang 4. (Délimitée au nord par chemin Pink, à l'ouest Ptie 24B, rang 4, à l'est par 24A-4 et Ptie 24A, rang 4, et au sud 24A-2, rang 4).				
4774109	Symko, Yaroslav		112.88		112.88
	Lot 24A Ptie rang 4-canton de Hull: (236' x 370'). (Délimitée au sud par chemin Boucher, à l'ouest par 24B Ptie rang 4, au nord et à l'est par Ptie nord-sud 24A rang 4).				
4702102	Moquin, Armand		76.75		76.75
	Lot 18C-3 Ptie rang 1-canton de Hull: (30' x 110'). (Délimitée au sud par lac Deschênes, à l'est par 18C-2, rang 1, au nord par 18C-14 rang 1, à l'ouest par résidu 18C-3 Ptie à dame Thérèse Potvin.)				
4807106	Les Inv. Morilak Inc.		2,056.07	3,457.69	5,513.76
	13 Ptie rang 5-canton de Hull: (113.58 acres). (Délimitée au nord par 13B Ptie rang 5, au sud par chemin Pink, à l'est par lot 12 rang 5, à l'ouest par 14A rang 5).				
4816103	Moxley, Vivian		291.63	349.64	641.27
	21B Ptie, rang 5-canton de Hull: mesurant 50 âcres. Délimitée au nord par le chemin Cook, au sud par le chemin Pink, à l'est par Ptie 21B, rang 5, et à l'ouest par le chemin Klock.				
4823202	McLean, Donald		35.42	46.33	81.75
	Ptie 14, rang 6-canton de Hull: mesurant: 228.5 x 190.63. Délimitée au nord par Ptie 14, rang 6 au sud par le chemin Cook, à l'est par Ptie 14, rang 6 et à l'ouest par Ptie 15, rang 6.				
4826603	McLean, Donald		237.68	285.88	523.54
	Ptie 15, rang 6-canton de Hull: mesurant: 27.18 acres. Délimitée au nord par le chemin Mountain, au sud par le chemin Cook, à l'est par Ptie 15 et Ptie 14, rang 5 et à l'ouest par 16C-14, 16C-15, 16C-40, rue Moffat et Ptie 16C, rang 6.				
4810113	Lacombe, Gérard en fiducie		851.29	709.95	1,561.24
	Ptie 16C, rang 5-canton de Hull: mesurant: 895.30' de frontage superficie de 36.67 acres. Délimitée au nord par 16A, rang 5, au sud par 16D rang 5, à l'est par 16D rang 5 et à l'ouest par 16C Ptie, rang 5. Ptie 16D rang 5-canton de Hull: Délimitée au nord par 16C rang 5, au sud par 16D Ptie, rang 5, à l'est par 15B, rang 5 et à l'ouest par 16D Ptie rang 5.				
4812103	Scantland, Yvonne		185.74		185.74
	Ptie 18A, rang 5-canton de Hull: mesurant: 418.30 x 1,350 superficie de 13 acres. Délimitée au nord par le chemin Cook, au sud par 18A Ptie, rang 5, à l'est par Ptie 18A, rang 5 et à l'ouest par 18B, rang 5.				
4813118	Gatineau Westgate Inc.		121.96		121.96
	Ptie 20, rang 5-canton de Hull: superficie 293.00 acres. Délimitée au nord par le chemin Cook, au sud par l'autoroute Deschênes, à l'est par 19A et 19B-2 à 19B-17, rang 5 et à l'ouest par 21A, rang 5 Ptie 21A, rang 5-canton de Hull: Délimitée à l'ouest par le chemin Cook, au sud par le chemin Pink, à l'est par 22 rang 5 et à l'ouest par 21B rang 5.				
4808201	Radmore, Thomas		265.93		265.93
	13A ptie, rang 5 — canton de Hull: mesurant: 208 × 208. Délimitée au nord par ptie 13A, rang 5 au sud, ptie 13B, rang 5, à l'est par le chemin de la Montagne et à l'ouest par 14A, rang 5.				
4828104	Godbout, Paulin		57.16		57.16
	Ptie 17, rang 6 canton de Hull mesurant 176' frontage — sup.: 108,900 pc délimitée au nord par pt 17, rang 6, au sud par le Chemin de la Montagne, à l'est par partie 17, rang 6 et à l'ouest par partie 17, rang 6				
4831105	Lavigne, Jeannette		152.68		152.68
	Partie de 21b, rang 6, Canton de Hull mesurant: 25.97 acres délimitée au nord par le lot 21a, au sud par partie de 21b, à l'est par 20D et à l'ouest par ptie 21b, rang 6				

No rôle	Nom - propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4832201	Finless John W. & Al.		$550.10	$604.95	$155.05
	Partie 22, rang 6, canton de Hull mesurant 1609 × 1834 délimitée au nord par le Chemin Baillie, au sud par les lots 22-73 à 22-79 et 22-1, à l'est par le Chemin Klock et à l'ouest par partie 23, rang 6				
4833101	Ontario Limited		163.84		163.84
	Partie 23, rang 6, canton de Hull mesurant: 67 acres (délimitée au nord par le Chemin Baillie, au sud par partie 23, rang 6, à l'est par partie 22, rang 6 à l'ouest par partie 24, rang 6.				
4833102	Ontario Limited		153.02		153.02
	Partie 24, rang 6, canton de Hull mesurant: 62.5 acres délimitée au nord par le Chemin Baillie, au sud par partie 24 rang 6, à l'est par partie 23, rang 6 et à l'ouest par partie 24-27 24-42 à 53.				
4834103	Ontario Limited		172.21		172.21
	Partie 23, rang 6, canton de Hull mesurant: 66 acres délimitée au nord par partie 23 rang 6, au sud par le Chemin Cook, à l'est par ptie 24 rang 6 et à l'ouest par ptie 23, rang 6				
0513203	Langford D. Macleod Const		180.91	258.04	438.95
	2023 Ptie, 2024 Ptie, 2027, 2032, 2026 2033 — superf. de 6 acres — cad. Aylmer (délimitée au nord par le Chemin Eardley, à l'ouest par le lot 2023 Ptie, au sud par 2025 et à l'est par 2024 Ptie)				
0513803	Davis, Evelyn		32.37		32.37
	2059 Ptie — cad. Aylmer — 40 x 120 (délimitée au nord par 2052, à l'est par la rue John, au sud par 2066 et à l'ouest par 2058)				
0513807	Pombert, Ovila		396.81		396.81
	2073 Ptie — cad. Aylmer 40 x 40 (délimitée au sud par la rue Douglas, à l'ouest par le lot 2072 Ptie, au nord par 2073 Ptie et à l'est par la rue John)				
0514306	Grenier, Amédée		502.34	179.75	682.09
	2085 Ptie cad. Aylmer 75 x 50 (délimitée au nord par 2182, à l'est par la rue Metcalfe, au sud par la rue Hélénore, à l'ouest par le lot 2085 Ptie)				
0514407	Kochan, Mrs. H.		305.56	247.15	552.71
	2086 Ptie — cad. Aylmer 80.3 x 80 (délimitée au nord par 2082 Ptie, au sud par la rue Hélénore, à l'ouest par la rue Metcalfe, à l'est par 2086 Ptie)				
0514501	Proulx, René		59.16		59.16
	2090 Ptie — cad. Aylmer 59.90 x 78.90 (délimitée au nord par Ptie 2077 (59') à l'est rue Front, (78.9') au sud par la rue Hélénore (18.2') au sud ouest par Ptie 2090 (CPR) 81.5'				
0514507	Proulx, René		313.31		313.31
	2077 Ptie — cad. Aylmer 20 x 120 (délimitée au nord par la rue Douglas, à l'est par la rue Front, au sud par Ptie 2090 et à l'ouest par 2077 Ptie)				
0518506	Glazer, Michel		436.01		436.01
	2162 Ptie — cad. Aylmer 23.6 x 107 (délimitée au nord par le lot 2162 Ptie à l'est par la rue Front, au sud par la rue Thomas, à l'ouest par Ptie 2161)				
4814218	Marion, Sylvia		8.78		8.78
	Partie 19B-53, rang 5 canton de Hull mesurant 75 x 305 délimitée au nord par 19b-55, au sud par l'autoroute Deschênes, à l'est par la rue 19B-80 — et à l'ouest par 19B-54 Ptie.				
4808203	Radmore, Robert		131.37		131.37
	Ptie 14A, rang 5 — canton de Hull superficie: 150 acres délimitée au nord par le Chemin de la Montagne et l'autoroute Deschênes, au sud par Ptie 14 A, à l'ouest par Ptie 14B et à l'est par Ptie 13A et Ptie 13B				

No rôle	Nom – propriétaire	No et description du cadastre	Taxes municipales (incl. frais et int.) Municipal Taxes (inc. interest and cost)	Taxes scolaires School Taxes	Total
4808202	Radmore, Robert		3,259.20		3,259.20

Ptie 13A, rang 5 — canton de Hull mesurant 208 x 208 délimitée au nord par le Chemin de la Montagne, au sud par Ptie 13A rang 5, à l'est par Ptie 13A, rang 5 et à l'ouest par 14 A rang 5.

Aylmer, le 25 octobre 1977.

Le greffier,
CLAUDETTE STRASBOURG.

70192-44-2-o

Ville de Baie-d'Urfé

Avis est par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'Hôtel de Ville de Baie d'urfé, JEUDI, le premier jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante dix-sept (1977) à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, et situés dans le territoire de la ville de Baie-d'Urfé.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées aux dits immeubles.

Donné dans la ville de Baie-d'Urfé, ce 20e jour d'octobre 1977.

Town of Baie-d'Urfé

Notice is hereby given that the properties hereinafter described will be sold by public auction at the Town of Baie-d'Urfé, THURSDAY, the FIRST day of the month of DECEMBER, one thousand nine hundred and seventy-seven (1977) at TEN o'clock in the forenoon, to satisfy the payment of the municipal and school taxes, plus the cost which shall subsequently be incurred, unless the said taxes, interest and costs be paid before the sale.

The above immoveables are all of the official cadastre of the parish of Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, and situated in the Town of Baie-d'Urfé.

The said sale will be made with all active and passive servitudes, apparent or occult attached to the said properties.

Given in the Town of Baie-d'Urfé, this 20th day of October, 1977.

Noms des propriétaires *Names of proprietors*	Cadastre	Subdivision
Oddy, Harold D.	305	4 et/*and* Pt. 5
Rodrigue, Guy	317	77
	318	64
	329	62
Canterra Inc.	318	69
	318	72
	318	75
	317	76
	318	65
	318	78
	323	27
Baillod, Mme. R.	328	59
	328	25
Williams, Walter	325	201
	328	80, 81

Noms des propriétaires *Names of proprietors*	Cadastre	Subdivision
Foxwell Homes	325	205
O'Sullivan, Mrs. R.L.	328	116
René Faucher Ltée	328	117
Halls, Mrs. R.W.	329	31
Scholes, Mrs. G.F.	318	71

Le secrétaire-trésorier,
70163-44-2-o ALICE HOPGOOD.

ALICE HOPGOOD,
70163-44-2-o *Secretary-Treasurer.*

Cité de Beaconsfield

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la cité de Beaconsfield, qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal en date du 24 octobre 1977, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'Enchère publique, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, JEUDI le PREMIER jour de DÉCEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, ainsi que des intérêts tels qu'indiqués ci-après, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale.

La Commission municipale du Québec a, le 14e jour de septembre 1977, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

City of Beaconsfield

Public notice is hereby given by the undersigned, Secretary-Treasurer of the City of Beaconsfield, that in virtue of a resolution of the Municipal Council dated October 24, 1977, the immoveable properties hereinafter described will be sold by public auction at the City Hall, 303 Beaconsfield Boulevard, Beaconsfield, Québec, on THURSDAY, the FIRST day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning, for the payment of municipal and school taxes as well as the interest as given below, plus the costs incurred, unless these taxes, interest and costs are paid before that date.

The immoveables hereafter described will be sold, subject to the one year right of redemption.

They shall be sold with buildings erected thereon, circumstances and dependencies, if any, subject to any servitudes both active and passive, apparent or unapparent which may affect them.

The purchase price of each immoveable will be payable immediately, in legal currency.

The Québec Municipal Commission has on the 14th day of September 1977, authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers of the immoveables.

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire/ *Cadastre of the Parish of Pointe-Claire*

No du rôle Roll No.	*Noms des propriétaires Property Owner*	*No de cadastre Cadastre No.*	*Taxes municipales Municipal Taxes*	*Taxes scolaires School Taxes*	*Intérêts Interest*	*Total Total*
01330000	R. Faucher Ltée/ *Ltd.*	13P258	$ 399.38	$ 214.47	$ 47.13	$ 660.98
13P258 Une partie du lot 13-258, contenant une superficie de 7,080 pieds carrés mesure anglaise et plus ou moins bornée comme suit: au nord par la partie résiduelle du lot 13-258, à l'ouest par le lot 13-262, au sud par le lot 13-256 et à l'est par la rue Prince, soit le lot 13-206.		13P258 A part of Lot 13-258 containing an area of 7,080 sq.ft. english measure and more or less, bounded as follows: on the north by the residue of Lot 13-258, on the west by Lot 13-262, on the south by Lot 13-256 and on the east by Prince Street, being Lot 13-206.				
01330300	R. Faucher Ltée/ *Ltd.*	13P261	449.60	137.67	51.39	718.53
13P261 Une partie du lot 13-261 contenant une superficie de 6,970 pieds carrés et plus ou moins bornée comme suit: au nord-ouest par la partie résiduelle du lot 13-261, au sud-ouest par la rue Celtic, soit le lot 13-206, au sud-est par le lot 13-262 et au nord-est par une partie du lot 13-258.		13P261 A part of Lot 13-261 containing an area of 6,970 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by the residue of Lot 13-261, on the southwest by Celtic Drive, being Lot 13-206, on the southeast by Lot 13-262 and on the northeast by a part of Lot 13-258.				
01330400	R. Faucher Ltée/ *Ltd.*	13-262	467.01	280.72	57.24	804.97
01350700	R. Faucher Ltée/ *Ltd.*	13-317	400.86	262.18	44.14	707.18

No du rôle Roll No.	Noms des propriétaires Property Owner	No de cadastre Cadastre No.	Taxes municipales Municipal Taxes	Taxes scolaires School Taxes	Intérêts Interest	Total Total
01350800	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-318	$ 442.59	$ 350.01	$ 57.10	$ 849.70
01350900	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-319	442.59	350.01	57.10	849.70
01351000	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-320	565.79	350.01	69.42	985.22
01351100	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-321	1,010.96	455.61	122.47	1,589.04
01351200	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-322	1,172.21	455.61	132.96	1,760.78
01351300	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-323	1,186.45	439.84	132.49	1,758.78
01351400	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-324	1,204.49	464.00	135.43	1,803.92
01351500	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-325	1,372.78	379.24	143.92	1,895.94
01351600	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-326	1,346.64	377.75	141.31	1,865.70
01351700	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-327	1,346.64	377.75	141.31	1,865.70
01351800	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-328	1,362.34	372.83	143.07	1,878.24
01352000	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	13-330	1,361.18	384.65	144.55	1,890.38
02522500	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	25-51-147	1,928.29	1,928.29	486.96	4,286.72
02522600	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	25-51-148	1,901.96	1,498.90	459.23	3,860.09
02522700	R. Faucher Ltée/*Ltd.*	25-51-149	2,082.98	1,642.48	498.98	4,224.44
02033100	Corporation d'Aménagement Brunswick Ltée	20-337	1,216.12	405.51	190.95	1,812.58
02033200	Corporation d'Aménagements Brunswick Ltée	20-338	1,155.55	403.04	182.12	1,740.71
02033400	Corporation d'Aménagements Brunswick Ltée	20-340	1,124.86	359.45	175.13	1,659.44
02035200	Creative Design Homes Ltd.	20-358	1,281.07	298.87	159.41	1,739.35
02035300	Creative Design Homes Ltd.	20-359	1,349.31	303.26	167.56	1,820.13
02035400	Creative Design Homes Ltd.	20-360	1,337.23	289.43	160.82	1,787.48
02112810	Keystone Const. Corp.	21-P-198	207.56	195.56	38.84	441.96

21-P-198 Une partie du lot 21-198 de forme irrégulière contenant une superficie de 8,884 pieds carrés et plus ou moins, bornée comme suit: au nord-ouest par la limite nord-ouest de la cité, au sud-ouest par la partie résiduelle du lot 21-198, au sud-est par la rue Glengarry, soit le lot 21-213 et au nord-est par la limite nord-est de la cité.

21-P-198 A part of Lot 21-198 of irregular shape containing an area of 8,884 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by the northwest boundary of the City, on the southwest by the residue of Lot 21-198, on the southeast by Glengarry Avenue, being Lot 21-213 and on the northeast by the northeast boundary of the City.

02113000	Keystone Const. Corp.	21-200	$ 1,071.69	$ 638.15	$ 139.13	$ 1,848.97
02113100	Keystone Const. Corp.	21-201	1,425.69	300.24	140.39	1,866.32
02113200	Keystone Const. Corp.	21-202	1,429.96	303.32	140.99	1,874.27
02113300	Keystone Const. Corp.	21-203	1,432.94	308.00	141.60	1,882.54
02113400	Keystone Const. Corp.	21-204	1,437.64	312.70	142.34	1,892.68
02113500	Keystone Const. Corp.	21-205	1,871.30	353.25	181.16	2,405.71
02150910	Keystone Const. Corp.	21-215	2,268.85	2,376.25	381.77	5,026.87
02150970	Keystone Const. Corp.	21-221	1,231.61	374.71	198.06	1,804.38
00012000	Mrs. D.H. Edge	1-136	1,529.75	884.21	24.14	2,438.10
00250200	Aragon Realty Co.	2P 3 P	34,985.91	29,290.28	6,820.29	70,806.20

2P 3P Une partie des lots 2 et 3 de forme irrégulière et contenant une superficie d'environ 2,200,480 pieds carrés, et plus ou moins, bornée comme suit: au nord-ouest par les limites de la cité, au sud-ouest par une partie du lot 1 telle que décrite ci-dessous en annexe pour fins d'identification, au sud-est par la voie ferrée et au nord-est par la limite nord-est du lot original 3. A exclure toutefois, la partie des lots 2 et 3 appartenant à Marian Hall Inc. ayant une superficie de 1,512,000 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-ouest par les parties résiduelles des lots 2 et 3, au sud-ouest par la partie résiduelle du lot 2, au sud-est par la voie ferrée et au nord-est par la limite nord-est du lot 3.
(Ladite partie du lot 1 comporte une superficie de 961,610 pieds carrés et est plus ou moins bornée comme suit: au nord-ouest par la limite nord-ouest de la cité, au sud-ouest par la limite sud-ouest de la cité, au sud-est par la voie ferrée et au nord-est par une partie du lot 2 telle que décrite ci-dessus.)

2P 3P A part of Lots 2 and 3 of irregular shape and containing an area of approximately 2,200,480 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by the boundaries of the City, on the southwest by part of Lot 1 as hereafter described for identification purposes, on the southeast by the railway and on the northeast by the northeast boundary of Original Lot 3. To exclude however, part of Lots 2 and 3 belonging to Marian Hall Inc. having an area of 1,512,000 sq.ft. and bounded as follows: on the northwest by the residue of Lots 2 and 3, on the southwest by the residue of Lot 2, on the southeast by the railway and on the northeast by the northeast boundary of Lot 3.

(The said part of Lot 1, contains an area of 961,610 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by the northwest boundary of the City, on the southwest by the southwest boundary of the City, on the southeast by the railway and on the north east by a part of Lot 2 as described above.)

00403100	René Faucher	4-55-56	$ 2,671.83	$ 1,158.61	$ 307.86	$ 4,138.30
00414100	J.P. Bodi	4-263, 264	29.17	28.86	10.08	78.11
00415800	J.P. Bodi	4-289, 290, 291, 292	78.19	57.34	20.08	155.61
00709300	Y. Dugal	7-82	1,902.17	894.41	443.37	3,239.95
00925200	Omega Investment Ltd.	9-319-318	14,376.42	14,059.95	3,487.37	31,923.74
00926200	Mr. & Mrs., B.S. Bailey	9-329	3,231.28	1,806.67	612.35	5,650.30

No du rôle Roll No.	Noms des propriétaires Property Owner	No de cadastre Cadastre No.	Taxes municipales Municipal Taxes	Taxes scolaires School Taxes	Intérêts Interest	Total Total
01234502	Propen Investments & al.	12-431	7.25	10.01	4.13	21.39
01234503	Propen Investments & al.	12-432	204.72	166.41	86.87	458.00
02102000	Mme S.G. Russell, Succession	21P67	1,197.23	399.22	136.69	1,733.14

21P67 Une partie du lot 21-67 contenant une superficie d'environ 33,120 pieds carrés et plus ou moins bornée comme suit: au nord-ouest par le lot 21-127-1 ainsi que la partie résiduelle du lot 21-67, telle que décrite ci-après, au sud-ouest par le chemin Westcroft soit le lot 21-68, au sud-est par les lots 21-80-2 et 21-80-3 et au nord-est par les lots 25-696 et 25-697. A exclure toutefois la partie du lot 21-67 comportant une superficie de 3,000 pieds carrés et bornée comme suit: au nord-ouest par le lot 21-127-1, au sud-ouest par et au sud-est par la partie résiduelle du lot 21-67 et au nord-est par le lot 25-697 et mesurant 30 pieds dans sa ligne nord-ouest à sud-est et 100 pieds dans sa ligne sud-ouest à nord-est.

21P67 A part of Lot 21-67 containing an area of approximately 33,120 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by Lot 21-127-1 as well as the residue of Lot 21-67, as described hereafter, on the southwest by Westcroft Road, being Lot 21-68, on the southeast by Lots 21-80-2 and 21-80-3 and on the northeast by Lots 25-696 and 25-697. To exclude, however, the part of Lot 21-67 containing an area of 3,000 sq.ft. and bounded as follows: on the northwest by Lot 21-127-1, on the southwest and southeast by the residue of Lot 21-67 and on the northeast by Lot 25-697 and measuring 30 feet in its northwest to southeast line and 100 feet in its southwest to north east line.

02105600	Mme J.G. Witton	21-111-2	$1,970.52	$1,231.44	$ 32.02	$3,233.98
02542400	D. McLean	25-291	1,255.34	728.37	120.78	2,104.49
02571100	M. & Mme D. Conesa	25-664	1,769.22	765.79	264.20	2,799.21
02600800	M. & Mme R.C. Saunders	25P	1,492.01	549.95	232.51	2,274.47

25P Une partie du lot 25 contenant une superficie de 10,000 pieds carrés et plus ou moins, bornée comme suit: au nord-ouest par le lot 25-538, au sud-ouest par la rue Larch soit le lot 25-165 ainsi qu'une partie du lot 25-568, au sud-est par la partie résiduelle du lot 25-568 et au nord-est par une autre partie du lot 25 appartenant à « Ville Marie Social Service Centre » et comportant une superficie de 420,120 pieds carrés.

Donné à Beaconsfield, Québec, ce 25e jour d'octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
ALLEN MAINVILLE.

70191-44-2-0

25P A part of Lot 25 containing an area of 10,000 sq.ft. and more or less, bounded as follows: on the northwest by Lot 25-538, on the southwest by Larch Street being Lot 25-165 as well as part of Lot 25-568, on the southeast by the residue of Lot 25-568 and on the northeast by another part of Lot 25 belonging to "Ville Marie Social Service Centre" and containing an area of 420,120 sq.ft.

Given at Beaconsfield, Québec this 25th day of October 1977.

ALLEN MAINVILLE,
Secretary-Treasurer.

70191-44-2-o

Cité de Beauharnois

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Isaïe Daoust, greffier de la cité de Beauharnois dans le comté de Beauharnois, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, en la cité de Beauharnois, à 103, rue Saint-Laurent, le CINQUIEME jour de DECEMBRE 1977, à QUATORZE heures, pour satisfaire au paiement des cotisations municipales et scolaires et autres charges dues, si ces diverses cotisations ne sont pas payées avec les frais et intérêts avant le jour fixé pour la vente.

La Commission municipale de Québec a le onzième jour d'octobre 1977, autorisée une énumération abrégée.

Noms et adresses	No cadastre	Taxes municipales	Int. et frais	Total	Taxes scolaires	Int.	Total
Daoust, Dame Edmour 187, chemin de la Beauce Beauharnois, (Qué.)	P. 125-57	$478.67	$127.02	$605.69			

Cadastre de la paroisse St-Clément.

De forme triangulaire, borné vers le nord-ouest par une partie non subdivisée du lot no. 125, vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot no. 125-57 étant la rue Richard, vers le sud-ouest par une autre partie non subdivisée du lot no. 125, mesurant vingt-trois pieds et huit dixièmes (23.8) dans sa ligne sud-ouest, soixante-quinze pieds et six dixièmes (75.6), et formant une superficie de mille (1000) pieds, mesure anglaise.

Faubert, Pierre 74, rue St-Charles Beauharnois, (Qué.)	P. 374.00 P. 428.00 P. 139.21	1,268.51	360.30	1,628.81	$157.62	$9.41	$167.03

Cadastre de ville de Beauharnois.

De forme rectangulaire, borné vers le nord-ouest par une partie du lot no. 374, vers le nord-est par une partie des lots nos. 373 et 429, vers le sud-est par une partie du lot no. 428, vers le sud-ouest par une partie des lots nos. 428 et 374, mesurant trente-neuf (39) pieds en front, quatre-vingt quinze (95) pieds, plus ou moins, en profondeur, et formant une superficie de quatre mille deux cents (4,200) pieds, m.a.

Cadastre de la paroisse St-Clément.

De forme rectangulaire, borné vers le sud-est par une partie du lot 139-21 et le lot 139-20 étant la rue Dunant, vers le sud-ouest par le lot no. 139-22, vers le nord-ouest par la rivière St-Louis, vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot no. 136, mesurant cinquante-cinq (55) pieds en front, cent trente-un pieds et un dixième (131.1) dans sa ligne sud-ouest, cent vingt pieds et huit dixièmes (120.8) dans sa ligne nord-est, et formant une superficie de six mille trois cents soixante-treize (6,373) pieds, mesure anglaise.

Noms et adresses	No cadastre	Taxes municipales	Int. et frais	Total	Taxes scolaires	Int.	Total
Forest, Clément et Beddoes R.D. 75, ouest Dorchester Montréal, (Qué.)	553-118-1, 553-118-2, 553-118-4, 553-118-6, 553-118-10 554-3-5, 554-3-4, 554-3-3, 554-3-2, 131-26.	204.51	58.21	262.72			
Luberge, Paul-Emile St-Etienne, (Qué.)	P. 77.00	241.60	68.56	310.16			

Cadastre de la paroisse St-Clément.

De forme rectangulaire, borné vers le sud-ouest par le Chemin Beauce, vers le nord-ouest par une partie non subdivisée du lot no 76, vers le nord-est et le sud-est par une partie non subdivisée du lot no. 76, mesurant cinquante (50) pieds en front, cent (100) pieds en profondeur et formant une superficie de cinq mille (5,000) pieds, mesure anglaise.

Dagenais, Henri 513, chemin Saint-Louis Beauharnois, (Qué.)	P. 145.00	1,181.46	335.58	1,517.04	32.90	1.62	34.52

Cadastre de la paroisse St-Clément.

De forme irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot no. 148-11 étant la rue Dunant, vers le nord-est par le lot no. 145-6 étant la rue Claude, vers le sud-est par le lot no. 145-14, vers le sud-ouest par le lot no. 148-23, mesurant soixante-onze pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (71.84) en front, trente pieds et dix-neuf centièmes (30.19) vingt pieds et quarante-quatre centièmes (20.44) et soixante-neuf pieds et trente-deux centièmes (69.32) dans sa ligne nord-est, cent huit (108) pieds dans sa ligne sud-est, et formant une superficie de six mille quatre cent quatre-vingt (6,480) pieds, plus ou moins, mesure anglaise.

Donné à Beauharnois ce 20 Octobre 1977.

Le greffier,
ISAÏE DAOUST.

70164-44-2-o

Ville de Saint-Jean

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, à l'Hôtel de ville de Saint-Jean, 188 rue Jacques-Cartier Nord, dans ladite ville, mercredi, le 30 novembre 1977, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts courus et des frais à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
Labelle, Roger	Une partie du lot cent neuf du cadastre originaire de la paroisse Saint-Jean mesurant soixante-quinze pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesures anglaises (75' × 100'), bornée en front au sud par la rue des Trinitaires (Baillargeon), au nord par les lots 126 et 127 du cadastre 109 de la paroisse Saint-Jean, à l'ouest par le lot 96 du même cadastre, à l'est par une autre partie du lot cent neuf du cadastre de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	$1,589.04	$ 826.13
Arnaudin, Christian	84-56 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	3,164.24	1,294.92
Mayrand, Sévère Mme	768-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	776.48	205.83
Drew, Gilles	117-13-1 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	538.02	32.02
Galbraith, Douglas H.	46-76 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	64.86	
Doiron, Larry	46-74 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	320.02	179.42
Hachez, Roger	Un terrain vague, connu et désigné comme étant partie du lot numéro quarante-huit (Ptie 48) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, et décrit comme étant le lot numéro quarante-huit « J » (no 48J) tel qu'il appert au plan privé du vendeur préparé par monsieur Laurent Véronneau, arpenteur-géomètre, en date du dix-sept novembre mil neuf cent soixante; cette dite partie mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur dans ses lignes nord et sud, sur une profondeur de soixante-dix pieds (70') dans ses lignes est et ouest, le tout mesure anglaise, et dont la ligne ouest est située à cinq cent quarante pieds (540') de la ligne est des lots numéros 48-1, 48-2 et 48-3, et bornée au nord par un chemin privé, au sud par un canal artificiel, à l'ouest et à l'est par parties du lot numéro quarante-huit dudit cadastre.	27.75	27.80

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
Faucher, Michel	50-147 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	$ 582.79	$ 229.54
Surprenant, Georges et Landry, Réal	49-142 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	197.42	19.57
Landry, Luc	57-109 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	435.29	
Clairmont, Germain	Un emplacement situé en la ville de Saint-Jean, mesurant cent pieds de largeur sur cent cinquante pieds de profondeur, dans la ligne nord et cent soixante-quinze pieds dans la ligne sud, le tout plus ou moins et mesure anglaise, connu et désigné comme étant partie du lot numéro soixante dix-huit (no 78) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean; bornée cette dite partie, en front vers l'est par le chemin public, en profondeur vers l'ouest par une autre partie dudit lot numéro 78, appartenant à la Cité ouvrière ou représentants d'un côté vers le sud par une autre partie dudit lot numéro 78, appartenant à Eugène Lanoue et de l'autre côté vers le nord par une autre partie dudit lot numéro 78, mesurant quinze pieds anglais de largeur, appartenant à Eugène Lanoue ou représentants, avec maison et dépendances dessus érigées. Avec bâtisse y dessus érigée.	849.13	
Fortin, Michel	81-4 et 81-5 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	839.24	654.10
Robert, Michel	94-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	3,137.46	1,111.20
Begnoche, Jean-Paul & Léontine	Partie du lot no 21 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean situé du côté ouest de la Route 9-B, mesurant 69 arpents, à distraire les parties de lots vendues suivant les enregistrements nos 96256, 99410, 101008 et 110025, avec droit de passage sur le lot no 21-5. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,152.53	620.43
Vachon, Nelson	58-129 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	677.66	
Rouleau, Jean-Maurice	1148-214 du cadastre officiel le la ville de Saint-Jean.	420.88	32.42
Daneau, Conrad	Un emplacement situé en la ville de Saint-Jean, connu et désigné comme étant le bout est du lot numéro neuf cent trente (no 930) du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean, contenant soixante-douze pieds français de largeur sur la rue Cousins sur quatre-vingt-trois pieds, mesure anglaise de profondeur; borné à l'est par la rue Cousins, au sud par la rue Frontenac, à l'ouest par le résidu dudit lot numéro neuf cent trente (no 930) et au nord par le lot numéro neuf cent trente et un (no 931) dudit cadastre; avec une maison y érigée portant les numéros civiques 138-140 de la rue Cousins. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,547.12	204.29
Prairie, Bruno	83-15-2 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	367.13	
Bourret, Mlle Jocelyne	102-63 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	21.11	
Lanoue, Guy	Partie du lot no 274 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 38.4 pieds par 7.4 pieds, bornée au nord par le lot no 273, au sud par le lot no 277, à l'est par le résidu du lot no 274 et à l'ouest par le lot no 275; et partie du lot no 275 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 38.4 pieds par 76.7 pieds mesure anglaise. Avec bâtisse y dessus érigée.	628.37	201.11
Jarac Inc. a/s M. Claude Ouellette	47-63 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	21.22	21.53
Jarac Inc. a/s M. Claude Ouellette	47-60 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	21.22	21.53
Doucet, Claude	96-19 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,231.41	355.36
Guay, Mme Marielle	1149-124 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,281.52	720.70
Paquette, Laurier	111-92 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,248.19	
Deslauriers, Denis	224-140 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	10.19	3.65
Gagnon, Léon	Partie du lot no 217 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 40 pieds en front dans sa ligne nord, 150 pieds en arrière dans sa ligne sud, 110.1 pieds de profondeur dans sa ligne ouest et 40 pieds dans sa ligne est, ±131.25 pieds dans sa ligne nord-est; bornée au nord par le lot no 217-24, au sud par le lot no 216, à l'est par le lot no 217-12, à l'ouest par le lot no 217-17 et au nord-est par le lot no 217-15.	19.43	

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
Gagnon, Léon	Partie du lot no 217 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 65 pieds de largeur par 109.4 pieds de profondeur dans sa ligne est et 108.8 pieds de profondeur dans sa ligne ouest, mesure anglaise; bornée au nord par le lot no 217-25, au sud par le lot no 216, à l'est par le lot no 217-17 et à l'ouest par partie du lot no 217.	$ 14.66	$ 3.43
Gagnon, Léon	Partie du lot no 217 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 65 pieds de largeur par 108.8 de profondeur dans sa ligne est et 108.1 de profondeur dans sa ligne ouest, mesure anglaise; bornée au nord par le lot no 217-15, au sud par le lot no 216, à l'est par une partie du lot no 217 et à l'ouest par le lot no 217 subdivision 20.	14.66	3.43
Meyers, David	109-148 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	2,738.06	27.63
Richelieu Developpements Inc.	Les lots nos 206-1, 206-2, 206-3, 206-5, 206-6, 206-13, 206-14, 206-15, 206-16, 206-18, 206-19, 206-22, 206-23, 206-24, 206-37, 206-38, 206-39, 206-53, 206-54, 206-55, 206-56, 206-57, 206-58, 206-59, 206-60, 206-61, 206-62, 206-108, 206-109, 206-110, 206-113, 206-114, 206-121, 206-122, 206-123, 206-124, 206-125, 206-126, 206-127, 206-128, 206-129, 206-130, 206-131, 206-132, 206-133, 206-134, 206-135, 206-136, 206-150, 206-151, 206-156, 206-158, 206-159, 206-160, 206-161, 206-162, 206-163, 206-164, 206-165, 206-166, 206-167, 206-203, 206-204, 206-206, 206-207, 206-208, 206-215, 206-216, 206-217, 206-218, 206-219, 206-220, 206-221, 206-222, 206-223, 206-224, 206-225, 206-226, 206-227, 206-228, 206-229, 206-230, 206-232, 206-233, 206-234, 206-235, 206-236, 206-237, 206-238, 206-239, 206-240, 206-241, 206-242, 206-243, 206-244, 206-245, 206-246, 206-247, 206-248, 206-249, 206-250, 206-251, 206-252, 206-253, 206-254, 206-255, 206-300, 206-301, 206-302, 206-303, 206-304, 206-305, 206-311, 206-312, 206-313, 206-314, 206-315, 206-316, 206-317, 206-318, 206-319, 206-320, 206-321, 206-322, 206-323, 206-324, 206-325, 206-328, 206-329, 206-330, 206-331, 206-332, 206-333, 206-334, 206-335, 206-336, 206-337, 206-338, 206-339, 206-340, 206-341, 206-342, 206-343, 206-344, 206-345, 206-346, 206-347, 206-348, 206-349, 206-350, 206-351, 206-352, 206-353, 206-354, 206-355, 206-356, 206-358, 206-359, 206-360, 206-379, 206-380, 206-381, 206-383, 206-384, 206-385, 206-386, 206-398, 206-399, 206-400, 206-401, 206-402, 206-403, 206-404, 206-405, 206-406, 206-407, 206-408 et 206-409. Le lot no 206-25 Ptie du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 40 pieds de largeur par 120 pieds de profondeur; borné au nord par une partie du lot no 206-25, au sud par le lot no 206-24, à l'est par un chemin public et à l'ouest par le lot no 206-36. Partie du lot no 206-36 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 40 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, bornée au nord par une partie du lot no 206-36, au sud par le lot no 206-37, à l'est par le lot no 206-25 et à l'ouest par le lot no 206-40. Partie du lot no 206-107 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 30 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur; bornée au nord par une partie du lot no 206-107, au sud par le lot no 206-108, à l'est par le lot no 206-111 et à l'ouest par le lot no 206-115. Partie du lot no 206-115 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 30 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur; bornée au nord par une partie du lot no 206-115, au sud par le lot no 206-114, à l'est par le lot no 206-107 et à l'ouest par le lot no 206-120. Partie du lot no 206-141 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-141, au sud par le lot no 206-140, à l'est par le lot no 206-120 et à l'ouest par le lot no 206-149. Partie du lot no 206-149 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur,		

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
	mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-149, au sud par le lot no 206-150, à l'est par le lot no 206-141 et à l'ouest par le lot no 206-153. Partie du lot no 206-202 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-202, au sud par le lot no 206-203, à l'est par le lot no 206-171 et à l'ouest par le lot no 206-209. Partie du lot no 206-209 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-209, au sud par le lot no 206-208, à l'est par le lot no 206-202 et à l'ouest par le lot no 206-214. Partie du lot no 206-299 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-299, au sud par le lot no 206-300, à l'est par le lot no 206-256 et à l'ouest par le lot no 206-306. Partie du lot no 206-306 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 25 pieds de largeur par 110 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot 206-306, au sud par le lot no 206-305, à l'est par le lot no 206-299 et à l'ouest par le lot no 206-310.	$9,814.62	$10,967.98
Fortunat Developpements Inc.	Lot 203 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,823.50	460.61
Phaneuf, Robert	Un emplacement contenant vingt-six pieds de largeur (26′) mesure anglaise, plus ou moins, composé de la partie sud, environ quatorze pieds de largeur (14′) du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent soixante quatorze (P474-4) du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean, et de la partie nord environ douze pieds (12′) du lot numéro trois de la même subdivision officielle dudit lot numéro quatre cent soixante-quatorze (P474-3) par toute la profondeur de ces lots: borné ledit emplacement en front par la rue Grégoire, en profondeur, par les terrains de la Cie Singer Manufacturing, au nord par la partie dudit lot numéro quatre appartenant à Eugène Chartrand, et au sud par la partie sud dudit lot numéro trois appartenant à M. Moise Toupin ou représentants. Avec bâtisses y érigées, dont une maison à deux logis portant les numéros civiques 24 et 24A rue Grégoire, à Saint-Jean, (Qué.) Avec bâtisse y dessus érigée.	821.31	223.97
Doucer, Claude	98-56 et 98-57 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	2,862.43	760.57
Doucet, Claude	98-54 et 98-55 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	3,372.54	879.81
Moreau, Marcel & Dubé, Donald	81-44 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-7 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	3,119.38	1,052.65
Moreau, Marcel & Dubé, Donald	81-45 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-6 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	2,940.44	1,042.88
80382 Canada Ltée	81-46 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-5 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	435.91	71.16
80382 Canada Ltée	81-47 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-4 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	435.91	71.16
80382 Canada Ltée	81-48 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-3 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	435.91	71.16
80382 Canada Ltée	81-49 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean et 120-2 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Luc	903.09	37.49
Courville, Maurice & Théberge, J.B.	Un emplacement situé à Saint-Jean, sur le côté ouest de la rue Jacques-Cartier, et composé de: 1. La partie nord-est du lot numéro deux cent soixante douze (Ptie 272) du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean, contenant soixante-huit pieds (68′) anglais de largeur par soixante-douze pieds (72′) anglais de profondeur, plus ou moins, et bornée en front, à l'est par la rue Jacques-Cartier, à l'ouest en profondeur par une partie dudit lot numéro 272 ci-après décrite; au sud par une partie		

Noms des propriétaires	No de cadastre ou no civique	Taxes municipales	Taxes scolaires
	dudit lot no 272 appartenant aux héritiers de Dame Delphine Surprenant ou représentants et au nord par une partie du lot no 271 ci-après décrite. 2. Un morceau de terrain faisant également partie dudit lot numéro deux cent soixante-douze (Ptie 272) contenant deux pieds et huit pouces (2'8") anglais, de l'est à l'ouest, par soixante-douze pieds huit pouces (72'8") anglais du nord au sud et borné au nord par le lot numéro 271; à l'ouest par partie dudit lot numéro 272 appartenant à M.J. Albert Doucet ou représentants; au sud par partie dudit lot numéro 272 appartenant à M.J.H. Alcide Marcoux ou représentants; et à l'est par partie du lot numéro 272 ci-haut décrite. 3. La moitié est du lot numéro deux cent soixante et onze (½ E. Ptie 271) du même cadastre contenant trente-six pieds anglais (36') de largeur par soixante-douze pieds (72') anglais de profondeur, plus ou moins, et bornée à l'est par la rue Jacques-Cartier; au sud par partie dudit lot numéro 272 décrite au paragraphe 1); à l'ouest par la moitié ouest dudit lot numéro 271; et au nord par le lot 269; avec bâtisse dessus construite et portant les numéros civiques 280 et 280A de la rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean, (Qué.). Avec bâtisse y dessus érigée.	$1,626.13	$3,061.89
Honar Inc.	Partie du lot no 81 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 591.9 pieds dans sa ligne ouest, plus ou moins 252 pieds dans sa ligne nord, 495.2 pieds dans sa ligne est, 136.1 pieds dans sa ligne sud-est et 144.4 pieds dans sa ligne sud, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 82 ci-après décrite, au sud et sud-est par la route 35, à l'est par le lot no 81-59 et à l'ouest par la rue Plante soit le lot no 81-57. Partie du lot no 82 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 20.8 pieds dans sa ligne ouest, 43.4 dans sa ligne est par 252 pieds dans sa ligne nord, mesure anglaise; bornée au nord par la rue Laberge soit le lot no 82-1, au sud par une partie du lot no 81 ci-haut décrite, à l'est par le lot no 82-14 et à l'ouest par la rue Plante soit le lot no 82-11.	5,216.44	526.49
La Société Gham Inc. a/s M. Eloi Gagnon	82-6 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	5,004.37	
Honar Inc.	Partie du lot no 82 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 461.8 pieds dans sa ligne ouest, 299.5 pieds dans sa ligne est, 663.8 pieds dans sa ligne nord, plus ou moins 670.24 pieds dans sa ligne sud-est, mesure anglaise; Bornée au nord par la rue Berthier soit le lot no 82-5, au sud par la rue Laberge soit le lot no 82-1, à l'est par le lot no 82-6 et à l'ouest par la rue Plante soit le lot no 82-12.	3,006.30	1,862.90
Parent, Bruno	95-6 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	713.91	
Granger, André J.	108-120 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	33.31	
Schulz, Werner	534-3 et 538-3 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	959.43	
Timmons, Mme R.H.	354 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	289.30	8.97
Fleury, J. Edouard	79-484 et 79-483-1 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,619.70	
Gagné, Roland T. & Boulais, Thérèse	Partie du lot no 626 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 72 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur, mesure française; bornée à l'est par la rue Mercier, au nord par le lot no 628, au sud par le lot no 625 et à l'ouest par une partie du lot no 626. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,062.33	230.68
Anto, John	87-90 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	3,131.73	29.07
Beauchamp, Rita & Jean-Jacques	87-91 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	4,033.91	81.13
Depelteau, Réal	Un terrain vague situé en la ville de Saint-Jean et composé de: 1. Partie du lot numéro cent quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-sept (no 77P. 149), du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, mesurant cinquante-cinq pieds (55') de largeur sur une profondeur de cent vingt et un		

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
	pieds et trois dixièmes de pied (121.3'): le tout mesure anglaise, et bornée cettedite partie en front à l'ouest par le boulevard Normandie, au sud par le résidu du lot numéro cent quarante-neuf (R. no 149) en arrière, à l'est partie par partie du lot numéro cent trente-neuf (P. 139) et partie par partie du lot numéro cent trente-huit (P. 138) et au nord par le lot numéro cent cinquante: tous de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante dix-sept du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. 2. Partie du lot numéro cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-sept (no 77 P. 150) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, mesurant quinze pieds (15') de largeur, sur une profondeur de cent vingt et un pieds et trois dixièmes de pieds (121.3'): le tout mesure anglaise; et bornée cettedite partie en front, à l'ouest par le boulevard Normandie, au sud par la partie du lot numéro cent quarante-neuf précédemment décrite (P. no 149) en arrière à l'est par partie du lot numéro cent trente-huit (P. no 138) et au nord par le résidu du lot numéro cent cinquante (R. no 150): tous de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante dix-sept (no 77) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	$ 2,007.22	$ 1,233.12
Fortin, Gérald	58-148 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,104.64	
Lamarre, Pierre	58-121 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	422.55	
Gaudette & Laporte	49-224 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	700.61	259.66
Pomerleau, Marc André	1149-33 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	610.47	
Seguin, Germain	1140-44 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	562.27	105.06
Beauchamp, Guy	46-186 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	227.23	143.05
Galbraith, Douglas H.	46-110 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	123.31	
Barrière, Raynald	51-4 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	2,305.53	1,193.02
Marcotty, Robert	57-50 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	103.80	
Racicot, Gilles	57-41 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,925.01	2,864.55
Les Appartements J.P.J. Inc. ...	109-253 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	6,574.85	72.31
Mayrand, Mme Severe	768-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	791.17	238.40
Bergeron, Robert	105-6 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	372.66	
Labelle, Roger	Partie du lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (109-127) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, partie sud mesurant quinze pieds et huit dixièmes de pieds de profondeur par soixante-trois pieds de largeur, mesures anglaises (15.8' × 63'), bornée: au nord par le résidu dudit lot numéro 127, au sud par partie du lot numéro 109 non subdivisée, à l'ouest par le lot numéro 109-126 et à l'est par le lot numéro 109-128 dudit cadastre.	254.67	53.17
Gagnon, Hilaire	47-49 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	151.82	17.11
Boulanger, André	47-52 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	161.99	8.57
Boulanger, André	47-53 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	161.99	8.57
Timmons, Léonard	63-229 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	792.03	
Dauphinais, Camille & Oscar ...	1140-73 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	788.45	
Kajduk, Paul	111-119 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,595.63	
Dubois, Arthur	19-11 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	46.07	156.02
Ouimette, Lionel	19-8 et 19-9 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean. Avec bâtisse y dessus érigée.	583.45	305.93
Dubois, Arthur	19-5 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	49.04	163.67
Dubois, Arthur	19 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	114.15	404.68

Noms des propriétaires	No de cadastre ou no civique	Taxes municipales	Taxes scolaires
Dubois, Arthur	19-4 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	$ 78.22	$ 263.73
Dubois, Arthur	19-3 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	74.09	248.28
Dubois, Arthur	19-2 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	74.09	248.28
Dubois, Arthur	19-1 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	72.00	240.67
Guay, Mme Yvan	21-5 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean	16.76	3.65
Tovah Interests Inc. & Alvaro Rty	Partie du lot no 83 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 100 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée à l'ouest par le lot no 83-9 soit la rue Beaudry, à l'est par le lot no 83-70, au sud par partie du lot no 83 appartenant à M. Gilles L'Espérance et au nord par une partie du lot no 83.	1,907.64	180.20
Chin Yee Tong & Ng Doe Kim	Partie du lot no 117 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 83.5 pieds de largeur par 127.8 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par le lot no 116A, au sud par la rue Frontenac, à l'est par une partie du lot no 117 et à l'ouest par la rue Champlain. Avec bâtisse y dessus érigée.	2,216.26	
Raymond, Luc	Partie du lot no 84 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 60 pieds par 102.5 pieds, mesure anglaise; bornée au nord par le lot no 84-36 soit la rue Bonneau, au sud par une partie du lot no 84, à l'est par une partie du lot no 84 appartenant à M. Léopold Raymond et par une partie du lot no 84 appartenant à M. Luc Raymond, et à l'ouest par une partie du lot no 84 appartenant à M. Parfait Guay. Avec bâtisse y dessus érigée.	795.62	
Robert, Michel	Partie du lot no 554 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 72 pieds de largeur du sud au nord par 78 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par la rue Frontenac, au sud par le lot no 553, à l'est par la rue Mercier et à l'ouest par le résidu du lot no 554. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,461.55	390.02
Hamel, Roger	Partie nord du lot no 479 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 24 pieds de largeur, mesure anglaise, par la profondeur dudit lot et devant être comptés en partant de la ligne nord dudit lot pour se diriger vers le sud sur une distance de 28 pieds, mesure anglaise, faisant une équerre de 2 pieds; mesurant 46 pieds dans une direction ouest, de là 7 pieds vers le nord, de là 34 pieds vers l'ouest, de là 3 pieds vers le nord, de là 12 pieds jusqu'à la rue Mercier. Ce terrain fait front sur la rue Mercier, borné au nord par le lot no 476, en arrière par le lot no 477 et au sud par le lot no 479. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,030.49	
Signori, Gustave	Partie du lot no 52 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 96 pieds de largeur par 160.6 dans sa ligne est et 25 pieds dans sa ligne ouest, mesure anglaise; bornée à l'est par le lot no 52-64, à l'ouest par une partie du lot no 52 appartenant à M. Gustave Signori, au nord-ouest par un ruisseau et au sud par la rue St-Maurice soit le lot no 52 Ptie.	234.37	
Signori, Gustave	Partie du lot no 52 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 216.7 pieds dans sa ligne sud, 25 pieds dans sa ligne est et 110 pieds dans sa ligne ouest, mesure anglaise; bornée au nord et nord-est par un ruisseau, au sud par la rue St-Maurice soit une partie du lot no 52, à l'est par une partie du lot no 52 appartenant à M. Gustave Signori et à l'ouest par le lot no 52-75.	499.66	
Béliveau, Roger	Partie du lot no 1149-94 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 56 pieds de largeur par 55 pieds de profondeur soit 3080 pieds carré de superficie, à distraire un triangle de 5 pieds de côté à son coin sud-est, mesure anglaise; Bornée au nord par le lot no 1149-93, au sud par le lot no 1149-104 soit la rue Mayrand, à l'est par le lot no 1149-89 soit la rue St-Pierre et à l'ouest par une partie du lot no 1149-94. Avec bâtisse y dessus érigée.	762.20	9.84
Alvaro Rty Ltd & Tovah Interests Inc.	Partie du lot no 82 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 33 pieds le long du boulevard du Séminaire, plus ou moins 33 pieds le long de la rue Champlain par 818.9 pieds de profondeur dans sa ligne nord et 822.7 pieds de profondeur dans sa ligne sud; la ligne nord est parallèle à la ligne de division entre les lots 82 et 83 et est située à 70 pieds au sud de cette dernière, mesure anglaise; bornée au nord et au sud par une partie du lot no 82, à l'est par la rue Champlain.	284.21	

Noms des propriétaires	No de cadastre ou no civique	Taxes municipales	Taxes scolaires
Alvaro Rty Ltd & Tovah Interests Inc.	Partie du lot no 83 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean: 1. Mesurant 33 pieds de largeur par 511 pieds dans sa ligne nord et 462 pieds dans sa ligne sud, et 61.2 pieds le long d'une courbe sud-est de 50 pieds de rayon, d'une superficie d'environ 16494 pieds carré; bornée au nord par les lots nos 84-38, 84-37, 84-39 et partie du lot no 84, au sud et sud-est par une partie du lot no 83, à l'ouest par le boulevard du Séminaire soit le lot no 83-4. 2. Partie du lot no 83 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant plus ou moins 153 pieds de largeur par 200 pieds de profondeur, mesure anglaise; Bornée au nord par les lots nos 83-24 et 83-56, au sud par une partie du lot no 83 appartenant à MM. J.P. et Maurice Toupin, à l'est par une partie du lot no 83 et à l'ouest par le boulevard du Séminaire.	$1,398.22	$
Thibodeau, Armand Succ.	Partie du lot no 85 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 582.2 pieds par 2220 pieds, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 86, au sud par une partie du lot no 84, à l'est par la rue Choquette soit le lot no 85-49 et à l'ouest par l'autoroute 35.	4,068.58	
Ostiguy, Bernard	Partie du lot no 79 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 73 pieds de largeur en front, 72 pieds de largeur en arrière par 145.7 pieds de profondeur dans sa ligne nord et 152.5 pieds de profondeur dans sa ligne sud, mesure anglaise; bornée à l'est par un chemin public, au sud par une partie du lot no 79 appartenant à M. Jean Fortin, au nord par une partie du lot no 79 et à l'ouest par une partie du lot no 79 appartenant à la Société Maisonneuve. Avec bâtisse y dessus érigée.	474.18	130.06
Raymond, Luc	Partie du lot no 84 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 61 pieds de largeur par 90 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 84 appartenant à M. Luc Raymond, au sud par une partie du lot no 84, à l'est par la rue Champlain et à l'ouest par une partie du lot no 84 appartenant à M. Luc Raymond. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,013.76	
Raymond, Luc	Partie du lot no 84 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 58 pieds de largeur par 174 pieds de profondeur dans sa ligne sud et 160 pieds de profondeur dans sa ligne nord, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 84 appartenant à M. Léopold Raymond, au sud par une partie du lot no 84 appartenant à M. Luc Raymond, à l'est par la rue Champlain et à l'ouest par une partie du lot no 84. Partie du lot no 84 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 61 pieds de largeur par 84 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord et à l'est par une partie du lot no 84 appartenant à M. Luc Raymond, au sud par une partie du lot no 84, à l'ouest par une partie du lot no 84. Avec bâtisse y dessus érigée.	957.79	
Lanoue, Guy	Partie du lot no 281 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 38.5 pieds par 52.7 pieds, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 281 appartenant à M. Guy Lanoue, au sud par la rue St-Charles, à l'est par la rue Jacques-Cartier Nord et à l'ouest par une partie du lot no 281. Avec bâtisse y dessus érigée.	683.98	173.74
Clarkson, George	Partie du lot no 79-493 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 62 pieds de largeur par 103.3 pieds dans sa ligne est et 103.5 pieds dans sa ligne ouest, mesure anglaise; bornée au nord par le lot no 79-495, au sud par les lots nos 78-243 et 78-242, à l'est par une partie du lot no 79-493 et à l'ouest par le lot no 79-494. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,285.64	334.42
Wray Knight Dorchester Lodge	Partie du lot no 1147-6 du cadastre de la ville de Saint-Jean mesurant 50 pieds par 130 pieds, mesure anglaise; bornée au nord par le boulevard Montcalm, à l'ouest par le lot no 1147-7, au sud par le lot no 1147-12 et à l'est par une partie du lot no 1147-6. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,114.07	

Noms des propriétaires	No de cadastre ou no civique	Taxes municipales	Taxes scolaires
Construction G.M.C. Inc.	Partie du lot no 81 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 501 pieds dans sa ligne ouest, 518.6 pieds dans sa ligne est, 222.89 pieds dans sa ligne nord et 222 pieds dans sa ligne sud, mesure anglaise; bornée à l'ouest par le Boulevard Normandie, au nord par le lot no 81-52 soit la rue Laberge, à l'est par la rue Tanguay soit le lot no 81-56 et au sud par le lot no 81-55.	$ 4,124.73	$ 473.81
Emond, Charles E.	Partie du lot no 77-50 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, à distraire le coin nord-est du même lot mesurant 13 pieds de largeur par 18 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 78, au sud par une partie du lot no 77-50, à l'ouest par une partie du lot no 77-50 et à l'est par une partie du lot no 77-51. Partie du lot no 77-51 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean, à distraire la partie nord du même lot mesurant 13 pieds de largeur par 67.7 pieds dans sa ligne nord et 67.6 pieds dans sa ligne sud, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 78, au sud par une partie du lot no 77-51, à l'est par le boulevard du Séminaire et à l'ouest par une partie du lot no 77-50. Avec bâtisse y dessus érigée.	767.18	364.03
Lanoue, Guy	Partie du lot no 281 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 52.7 pieds par 38.5 pieds, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 281 appartenant à M. Guy Lanoue, au sud par la rue St-Charles, à l'est par la rue Jacques-Cartier Nord et à l'ouest par une partie du lot no 281. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,986.97	594.56
Forminco Ltd. a/s M. Ed. Moore C.	Partie du lot no 9 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 53 pieds de largeur en front, 69.6 pieds en arrière par 93.4 pieds dans sa ligne nord-ouest et 94.9 dans sa ligne est, mesure anglaise; bornée en avant par la rue St-Georges, au nord-ouest par une partie du lot no 9, en arrière par le lot no 8 et à l'est par le gouvernement fédéral. Avec bâtisse y dessus érigée.	1,334.32	949.07
Kruse, Roland	Partie du lot no 1113 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 48.4 pieds par 88.15 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée à l'est par une partie du lot no 1113 appartenant à M. P. Baillargeon, au sud par la rue St-Georges, au nord par une partie du lot no 1114 et à l'ouest par une partie du lot no 1113 appartenant à M. Martial Trinque. Partie du lot no 1114 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 48.4 pieds par 26.85 pieds, mesure anglaise; bornée au sud par une partie du lot no 1113 ci-haut décrite, à l'ouest par une partie du lot no 1114 appartenant à M. Trinque, à l'est et au nord par une partie du lot no 1114 appartenant à M. P. Baillargeon. Avec bâtisse y dessus érigée.	677.34	169.47
Brault, Jacques	776 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean. Partie du lot no 777 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 36 pieds français de largeur de l'est à l'ouest par 70 pieds 7 pouces de profondeur du nord au sud mesure anglaise; bornée au sud par une partie du lot no 777, à l'est par le lot no 778, au nord par le lot no 786 et à l'ouest par le lot no 773. Avec bâtisse y dessus érigée.	927.61	
Brault, Jacques	Partie du lot no 102 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 150 pieds de largeur par 247 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée au nord par une partie du lot no 102 appartenant à la Société d'agriculture, au sud par la rue St-Jacques, à l'est par une partie du lot no 102 appartenant à M. Ferdais et à l'ouest par une partie du lot no 102 appartenant à Denault & Lorrain. Avec bâtisse y dessus érigée.	2,773.99	
Charest, M. & Mme Claude	Partie du lot no 44 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jean mesurant 65 pieds par 194.3 pieds de profondeur, mesure anglaise; bornée à l'est par la rivière Richelieu, au nord par le lot no 45, à l'ouest par une partie du lot no 44, et au sud par une partie du lot no 44.	50.81	41.02

Noms des propriétaires	*No de cadastre ou no civique*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*
Babeux, Cléophas	Partie du lot no 1087 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 6.5 pieds par 76.73 pieds, et partie du lot no 1088 du cadastre officiel de la ville de Saint-Jean mesurant 38.37 pieds par 76.73 pieds, mesure anglaise, bornées au nord par une partie du lot no 1088 appartenant à M. Ovide Deneault, au sud par une partie du lot no 1087 appartenant à M. Emile Girard, à l'est par la rue Legrand et à l'ouest par une partie des lots nos 1087 et 1088 appartenant à M. Florimont Babeux. Avec bâtisse y dessus érigée.	$ 347.31	

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse et de la ville de Saint-Jean, et de la paroisse Saint-Luc, division d'enregistrement de Saint-Jean, et situés dans la ville de Saint-Jean.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Donné à Saint-Jean, Québec, ce 24e jour du mois d'octobre 1977.

Le greffier.
C. MORAIS.

70201-44-2-o

Ville de Saint-Nicolas

Avis public est, par les présentes donné que les immeubles (terrains et bâtisses) ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère à l'Hotel de ville de St-Nicolas, le lundi 21 novembre 1977, à 10:30 hres, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, avec intérêts, plus les frais de la présente procédure, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente:

No de rôle	*Nom et adresse connue*	*Propriété*
01416	M. Gilles Rousseau 804, Marie-Victorin Saint-Nicolas	Lots 76-9 et 76-P: « Borné au nord par les lots 76-8 et 76-6, à l'est par les lots 76-10 et 76-11, au sud par la route Marie-Victorin et à l'ouest par une partie non subdivisée du lot 77, ayant une superficie de 16897 pieds carrés. »
01552	M. Alexandre Drapeau 748, Marie-Victorin Saint-Nicolas	Lots 116-1 et 115-7
09092	M. Louis Imbert 2815, boulevard Laurier Québec	Lot 652-78
11484	M. Robert Bergeron 109, 12e Rue Saint-Rédempteur	Lot 26-14
26100	M. Louis Gérardin 542, 27e Rue Charny	Lot 50-6-1
46064	M. André Brisson 1040, Des Prés Saint-Nicolas	Lot 653-102
57051	M. Michel Dugal 31, Des Jésuites Loretteville	Lot 115-10-6
57062	M. Michel Dugal	Lot 115-10-3
57063	M. Michel Dugal	Lot 115-10-13
57065	M. Michel Dugal	Lot 115-10-12

No de rôle	*Nom et adresse connue*	*Propriété*
57067	M. Michel Dugal	Lot 115-10-11
57068	M. Michel Dugal	Lot 115-10-P « Borné au nord par le lot 115-9, à l'est par les lots 115-15 et une partie du lot 115, au sud par le lot 115-10-5 et à l'ouest par les lots 115-10-6 et 115-10-13, ayant une superficie de 86,813 pieds carrés.
58038	Mme Jacqueline Richard 880, chemin Ste-Foy, app. 820 Québec	Lots 129 et 130, 113-P: « Borné au nord par les lots 128 et 115, à l'est par une partie non subdivisée du lot 113, au sud par la municipalité de Bernières, et à l'ouest par une partie non subdivisée du lot 131, ayant une superficie approximative de 3,087,520 pieds carrés. »
64094	Mme Louise Landry 841, Du Vallon Ste-Foy	Lot 150-30

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas et situés dans le territoire de la ville de Saint-Nicolas.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant le prix de son adjudication.

Donné à Saint-Nicolas, ce 20e jour d'octobre 1977.

Le greffier,
GUY GODREAU, *avocat.*

70084-43-2-o

Ville de Sainte-Thérèse

Avis est par le présent donné par le soussigné, Charles-Edouard Desjardins, o.m.a., greffier de la ville de Sainte-Thérèse que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique en la Salle municipale de la ville de Sainte-Thérèse, 37 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse, le LUNDI VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE 1977, à QUATORZE heures, pour non-paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et les frais subséquemment encourus à moins que lesdites taxes municipales, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Les immeubles ci-après désignés sont du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

No de rôle	*Cadastre*	*Propriétaire*
		Les Entreprises Rock Ltée
25383	554-570	Les Entreprises Rock Ltée
25384	554-571	Les Entreprises Rock Ltée
25385	554-572	Les Entreprises Rock Ltée
25400	554-559, 553-561	Les Entreprises Rock Ltée
25537	554-960-1	Les Entreprises Rock Ltée
25538	554-959	Les Entreprises Rock Ltée
25547	554-719	Les Entreprises Rock Ltée
25548	554-720	Les Entreprises Rock Ltée
25552	554-897	Les Entreprises Rock Ltée
25557	554-892	Les Entreprises Rock Ltée
(X) 25576-1	P-553	Les Entreprises Rock Ltée

(X) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot 553 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant dans sa ligne nord-est ±917′, dans sa ligne sud-est ±295.5′, dans sa ligne sud-ouest ±894′ et dans sa ligne nord-ouest ±292′; et contenant une superficie de +260,840′ pi. ca. mesures anglaises.

Cet emplacement est borné comme suit: au nord-est, par le lot 553-655, rue; au sud-est, par les lots 553-714 à 553-718 inclusivement; au sud-ouest, par les lots P554, 554-925, P-554, 554-656 rue, P554, 554-809, 554-807, 554-806 et 554-908; au nord-ouest, par les lots 727-303 à 727-307 inclusivement étant la limite entre la ville de Sainte-Thérèse et la ville de Blainville.

No de rôle	*Cadastre*	*Propriétaire*
40897	554-483	Les Entreprises Rock Ltée
49556	553-657	Les Entreprises Rock Ltée
49558	553-655	Les Entreprises Rock Ltée
49689	546-242, 548-170	Les Entreprises Rock Ltée
50430	554-658	Les Entreprises Rock Ltée
50493	554-721	Les Entreprises Rock Ltée
50517	554-746	Les Entreprises Rock Ltée
50518	554-747	Les Entreprises Rock Ltée
50519	554-748	Les Entreprises Rock Ltée
50520	554-749	Les Entreprises Rock Ltée
50521	554-750	Les Entreprises Rock Ltée
50522	554-751	Les Entreprises Rock Ltée
50523	554-752	Les Entreprises Rock Ltée
50524	554-753	Les Entreprises Rock Ltée
50525	554-754	Les Entreprises Rock Ltée
50526	554-755	Les Entreprises Rock Ltée
50527	554-756	Les Entreprises Rock Ltée
50528	554-757	Les Entreprises Rock Ltée
50529	554-758	Les Entreprises Rock Ltée
50530	554-759	Les Entreprises Rock Ltée
50531	554-760	Les Entreprises Rock Ltée
50532	554-761	Les Entreprises Rock Ltée
50533	554-762	Les Entreprises Rock Ltée
50534	554-763	Les Entreprises Rock Ltée
50535	554-764	Les Entreprises Rock Ltée
50551	554-780	Les Entreprises Rock Ltée
50577	554-806	Les Entreprises Rock Ltée
50578	554-807	Les Entreprises Rock Ltée
50579	554-808	Les Entreprises Rock Ltée
50580	554-809	Les Entreprises Rock Ltée
50611	554-840	Les Entreprises Rock Ltée
50612	554-841	Les Entreprises Rock Ltée
50613	554-842	Les Entreprises Rock Ltée
50614	554-843	Les Entreprises Rock Ltée
50615	554-844	Les Entreprises Rock Ltée
50620	554-849	Les Entreprises Rock Ltée
50621	554-850	Les Entreprises Rock Ltée
50622	554-851	Les Entreprises Rock Ltée
50623	554-852	Les Entreprises Rock Ltée
50624	554-853	Les Entreprises Rock Ltée
50625	554-854	Les Entreprises Rock Ltée
50626	554-855	Les Entreprises Rock Ltée
50627	554-856	Les Entreprises Rock Ltée
50628	554-857	Les Entreprises Rock Ltée
50629	554-858	Les Entreprises Rock Ltée
50630	554-859	Les Entreprises Rock Ltée
50633	554-862	Les Entreprises Rock Ltée
50634	554-863	Les Entreprises Rock Ltée
50635	554-864	Les Entreprises Rock Ltée
50636	554-865	Les Entreprises Rock Ltée
50646	554-875	Les Entreprises Rock Ltée
50647	554-876	Les Entreprises Rock Ltée
50648	554-877	Les Entreprises Rock Ltée
50649	554-878	Les Entreprises Rock Ltée

No de rôle	Cadastre	Propriétaire
50650	554-879	Les Entreprises Rock Ltée
50651	554-880	Les Entreprises Rock Ltée
50652	554-881	Les Entreprises Rock Ltée
50653	554-882	Les Entreprises Rock Ltée
50654	554-883	Les Entreprises Rock Ltée
50655	554-884	Les Entreprises Rock Ltée
50656	554-885	Les Entreprises Rock Ltée
50658	554-887	Les Entreprises Rock Ltée
50659	554-888	Les Entreprises Rock Ltée
50660	554-889	Les Entreprises Rock Ltée
50661	554-890	Les Entreprises Rock Ltée
50662	554-891	Les Entreprises Rock Ltée
50672	554-901	Les Entreprises Rock Ltée
50673	554-902	Les Entreprises Rock Ltée
50674	554-903	Les Entreprises Rock Ltée
50675	554-904	Les Entreprises Rock Ltée
50676	554-905	Les Entreprises Rock Ltée
50677	554-906	Les Entreprises Rock Ltée
50678	554-907	Les Entreprises Rock Ltée
50679	554-908	Les Entreprises Rock Ltée
50680	554-909	Les Entreprises Rock Ltée
50681	554-910	Les Entreprises Rock Ltée
50682	554-911	Les Entreprises Rock Ltée
50683	554-912	Les Entreprises Rock Ltée
50684	554-913	Les Entreprises Rock Ltée
50685	554-914	Les Entreprises Rock Ltée
50686	554-915	Les Entreprises Rock Ltée
50687	554-916	Les Entreprises Rock Ltée
50688	554-917	Les Entreprises Rock Ltée
50693	554-922	Les Entreprises Rock Ltée
50694	554-923	Les Entreprises Rock Ltée
50695	554-924	Les Entreprises Rock Ltée
50696	554-925	Les Entreprises Rock Ltée
50697	554-926	Les Entreprises Rock Ltée
50698	554-927	Les Entreprises Rock Ltée
50699	554-928	Les Entreprises Rock Ltée
50700	554-929	Les Entreprises Rock Ltée
50701	554-930	Les Entreprises Rock Ltée
50702	554-931	Les Entreprises Rock Ltée
50703	554-932	Les Entreprises Rock Ltée
50704	554-933	Les Entreprises Rock Ltée
50705	554-934	Les Entreprises Rock Ltée
50706	554-935	Les Entreprises Rock Ltée
50707	554-936	Les Entreprises Rock Ltée
50708	554-937	Les Entreprises Rock Ltée
50709	554-938	Les Entreprises Rock Ltée
50710	554-939	Les Entreprises Rock Ltée
50711	554-940	Les Entreprises Rock Ltée
50712	554-941	Les Entreprises Rock Ltée
50713	554-942	Les Entreprises Rock Ltée
50714	554-943	Les Entreprises Rock Ltée
50715	554-944	Les Entreprises Rock Ltée
50716	554-945	Les Entreprises Rock Ltée

No de rôle	*Cadastre*	*Propriétaire*
50717	554-946	Les Entreprises Rock Ltée
50718	554-947	Les Entreprises Rock Ltée
50719	554-948	Les Entreprises Rock Ltée
50720	554-949	Les Entreprises Rock Ltée
50721	554-950	Les Entreprises Rock Ltée
50722	554-951	Les Entreprises Rock Ltée
50723	554-952	Les Entreprises Rock Ltée
50725	554-954	Les Entreprises Rock Ltée
50726	554-955	Les Entreprises Rock Ltée
50728	554-957	Les Entreprises Rock Ltée
50729	554-958	Les Entreprises Rock Ltée
*49554	554-659	Les Entreprises Rock Ltée
*50537	554-766	Les Entreprises Rock Ltée
25563	553-705	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
25564	553-706	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
*25565	553-707	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49500	548-217	Nageotte, Paul a/s Les Entreprises Rock Ltée
49501	548-216	Nageotte, Paul a/s Les Entreprises Rock Ltée
49502	548-215, 546-201	Nageotte, Paul a/s Les Entreprises Rock Ltée
49503	546-202	De Poerck, André S. a/s Les Entreprises Rock Ltée Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49504	546-203	De Poerck, André S. Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49505	546-204	De Poerck, André S. Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49506	546-205	De Poerck, André S. Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49507	546-206	De Poerck, André S. Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49508	546-207	De Poerck, André S. Horinka et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49509	546-208	Estienne, Mme Hubert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49510	546-209	Biernaux, Mlle Agnès a/s Les Entreprises Rock Ltée
49511	546-210	Biernaux, Mlle Agnès a/s Les Entreprises Rock Ltée
49512	546-211	Biernaux, Mlle Agnès a/s Les Entreprises Rock Ltée
49513	546-212	Levicomte De Jonghe, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
49514	546-213	Levicomte De Jonghe, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
49515	546-214	Cloquet, M. et Mme André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49516	546-215	Cloquet, M. et Mme André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49517	546-216	Cloquet, Mme Albert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49518	546-217	Cloquet, Mme Albert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49519	546-218	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49520	546-219, 548-214	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49521	546-220	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49522	546-221	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49523	546-222	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49524	546-223	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49525	546-224	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49526	546-225	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49527	546-226	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49528	546-227	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49529	546-228	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49530	546-229	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49531	546-230	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49532	546-231	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49533	546-232	Zierer, Otto a/s Les Entreprises Rock Ltée
49534	546-233, 548-210	Orban, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
49535	548-211	Orban, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée

No de rôle	Cadastre	Propriétaire
49536	548-212	Orban, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
49537	548-213, 550-198	Orban, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
49538	550-199	Orban, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
49539	551-586, 587	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49540	551-585	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49541	551-584	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49542	551-583	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49543	551-582	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49544	551-581	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49545	551-580	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49546	551-579	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49547	551-578	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49548	551-577	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49549	551-576	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49550	551-575	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49551	551-574	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49552	551-573, 553-661	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49553	553-660	Liégeois, Victor et Norbert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49555	553-658	Bobillier, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49557	553-656	Omer Boudewivn Tanche a/s Les Entreprises Rock Ltée
49559	553-695	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49560	553-696	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49561	553-697	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49562	553-698	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49563	553-699	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49564	553-700	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49565	553-701	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49566	553-702	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49567	553-703	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49568	553-704	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49572	553-682	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49573	553-683	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49574	553-684	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49575	553-685	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49576	553-686	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49577	553-687	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49578	553-688	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49579	553-689	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49580	553-690	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49581	553-691	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49582	553-692	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49583	553-693	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49584	553-694	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49585	551-611	Villo, Robert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49586	551-612	Villo, Robert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49587	551-613	Villo, Robert a/s Les Entreprises Rock Ltée
49588	551-614	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49589	551-615	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49590	551-616	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49591	551-617	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49592	551-618	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49593	551-619	Vignioble, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49594	551-620	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49595	551-621	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49596	551-622	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49597	551-623	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49598	551-624	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49599	551-625	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49600	551-626	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49601	551-627	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée

No de rôle	Cadastre	Propriétaire
49602	551-628	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49603	553-662	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49604	553-663	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49605	553-664	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49606	553-665	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49607	553-666	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49608	553-667	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49609	553-668	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49610	553-669	Bello, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49611	553-670	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49612	553-671, 551-630	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49613	553-672, 551-631	Delhaye, André et Mme a/s Les Entreprises Rock Ltée
49614	553-673	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49615	553-674	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49616	553-675	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49617	553-676	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49618	553-677	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49619	553-678	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49620	553-679, 551-632	De Poerck, André S. Horinka a/s Les Entreprises Rock Ltée
49623	551-592	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49624	551-593	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49625	551-594	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49626	551-595	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49627	551-596	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49628	551-597	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49629	551-598	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49630	551-599	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49631	551-600	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49632	551-601	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49633	551-602	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49634	551-603	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49635	551-604	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49636	551-605	Metz, M. et Mme Léon a/s Les Entreprises Rock Ltée
49637	551-607, 550-183	Maza Barreau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49638	551-608	Maza Barreau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49639	551-606, 550-184	Maza Barreau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49640	550-185, 548-203	Maza Barreau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49641	550-186, 548-202	Maza Barreau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49642	550-187, 548-201	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49643	550-188, 548-200	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49644	550-189, 548-199	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49645	550-190, 548-198	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49646	550-191, 548-197	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49647	548-196	Van Tieghem Ten Berghe, Albine a/s Les Entreprises Rock Ltée
49648	548-195	Fehr, Mme Nelly a/s Les Entreprises Rock Ltée
49649	548-194	Fehr, Mme Nelly a/s Les Entreprises Rock Ltée
49650	548-193	Bolillier, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49651	548-192	Bolillier, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49652	548-191	Bolillier, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49653	548-190	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49654	548-189	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49655	548-188, 550-182	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49656	548-187, 550-181	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49657	550-180, 551-609	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49658	550-179, 551-610	Maza Barrau, Mme Geneviève a/s Les Entreprises Rock Ltée
49659	551-589	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49660	550-197, 551-588	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49661	550-196	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49662	550-195, 548-207	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49663	548-208	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49664	548-209	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49665	548-204	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49666	548-205	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49667	548-206, 550-192	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49668	550-193	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée

No de rôle	Cadastre	Propriétaire
49669	550-194, 551-591	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49670	551-590	Brassine, André a/s Les Entreprises Rock Ltée
49671	551-636, 550-178	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49672	551-635, 550-177	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49673	550-174, 548-186	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49674	550-175, 548-185	Bolillier Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49675	550-176, 548-184	Bolillier Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49676	546-234, 548-183	Mauron Marcel a/s Les Entreprises Rock Ltée
49677	546-235, 548-182	Mauron Marcel a/s Les Entreprises Rock Ltée
49678	546-236, 548-181	Mauron Marcel a/s Les Entreprises Rock Ltée
49679	546-237, 548-180	Mauron Marcel a/s Les Entreprises Rock Ltée
49680	548-179	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49681	548-178, 550-173	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49682	548-177, 550-172	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49683	548-176, 550-171	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49684	548-175	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49685	546-238, 548-174	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49686	546-239, 548-173	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49687	546-240, 548-172	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
49688	546-241, 548-171	Atwood, Jean-Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
50516	554-745	Absil, Mme Janine a/s Les Entreprises Rock Ltée
50550	554-779	Collee, M. et Mme Robert a/s Les Entreprises Rock Ltée
50609	554-838	Weikmans, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
50616	554-845	Piron Servais, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
50617	554-846	Piron Servais, Pierre a/s Les Entreprises Rock Ltée
50618	554-847	Onclin, François a/s Les Entreprises Rock Ltée
50619	554-848	Onclin, François a/s Les Entreprises Rock Ltée
50632	554-861	Weikmans, Joseph a/s Les Entreprises Rock Ltée
50637	554-866	Burkhardt, Louise et Frieda, Fast a/s Les Entreprises Rock Ltée
50638	554-867	Burkhardt, Louise et Frieda, Fast a/s Les Entreprises Rock Ltée
50639	554-868	Burkhardt, Louise et Frieda, Fast a/s Les Entreprises Rock Ltée
50640	554-869	Burkhardt, Louise et Frieda, Fast a/s Les Entreprises Rock Ltée
50641	554-870	Chappuis, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
50642	554-871	Chappuis, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
50643	554-872	Chappuis, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
50644	554-873	Chappuis, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
50645	554-874	Chappuis, Jacques a/s Les Entreprises Rock Ltée
50657	554-886	Chimysz, Samuel a/s Les Entreprises Rock Ltée
50689	554-918	Audenaert, Mme Emilius a/s Les Entreprises Rock Ltée
50690	554-919	Audenaert, Mme Emilius a/s Les Entreprises Rock Ltée
50691	554-920	Audenaert, Mme Emilius a/s Les Entreprises Rock Ltée
50692	554-921	Audenaert, Mme Emilius a/s Les Entreprises Rock Ltée
50724	554-953	Des Loges, Philippe a/s Les Entreprises Rock Ltée
*31735	554-534	Schorle, Eric a/s Les Entreprises Rock Ltée
31736	554-535	Schorle, Eric a/s Les Entreprises Rock Ltée
42094-1	220-383	Monteith, William Allan rue Valiquette

La Commission municipale de Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles susdits.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné à Sainte-Thérèse, ce 17 octobre 1977.

Le greffier,
CHARLES-EDOUARD DESJARDINS, O.M.A.

70165-44-2-o

Errata

CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC.

Avis est donné par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières qu'il y a lieu de corriger l'avis de constitution en corporation sans capital-actions, de la corporation « CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC. », paru dans la *Gazette officielle du 15 octobre 1977*, numéro 41, à la page 9627, en y ajoutant dans l'adresse du siège social « district judiciaire d'Arthabaska ».

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o 1354-7419

JACQUES HAMEL INC.

Prenez avis que l'avis concernant la diminution du nombre des administrateurs de 5 à 3 de la compagnie « JACQUES HAMEL INC. » paru dans la *Gazette officielle du Québec* le 14 mai 1977, numéro 19, à la page 4447, est nul et de nul effet.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o 1465-5195

INDUSTRIES BROWNING-FERRIS QUEBEC INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de domicile légal de la compagnie « INDUSTRIES BROWNING-FERRIS QUEBEC INC. » paru le 13 août 1977, à la page 7842 du numéro 32 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans la nouvelle adresse « rue Irvin » par « rue Irwin », de manière que la nouvelle adresse se lise ainsi « 5009, rue Irwin, LaSalle.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70102-o 1503-6627

INDEX No 44

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

ETAPE CO-OP ST-ROCH DE MEKIMAC (*Dissolution*) 10274

AVIS DIVERS

AGUDATH ACHIM CEMETERY INC. (THE) (*L.P.*) 10274
BOIS-DES-FILION, VILLAGE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10274
CAP-DE-LA-MADELEINE (*Loi annulant une servitude grevant certains lots du cadastre de la paroisse du. . .*) . 10274
CIMETIERE AGUDATH ACHIM INC. (LE) (*L.P.*) 10274
CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC. (*Erratum*) 10398
COMPAGNIE GASPESIA LIMITEE (LA) (*Demande du dépôt des plans et devis en vertu de la Loi du régime des eaux*) 10276
LAC-SAINT-CHARLES, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10276
MONTREAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 10276
MONTREAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 10278
NORMETAL, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10279
PERCE, CITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10279
POINTE-CLAIRE, VILLE (*Rachat partiel d'obligations*) 10280
SAINT-FELIX-DU-CAP-ROUGE, PAROISSE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10280
SAINT-METHODE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10280
SAINT-PAUL-DU-NORD, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10281
SUCCESSION GERALD PERRON (*Bénéfice d'inventaire*) 10281
SUCCESSION GILLES POULIN (*Bénéfice d'inventaire*) 10281
SUCCESSION HELENE NADEAU (*Bénéfice d'inventaire*) 10281
SUCCESSION LUCIEN NADEAU (*Bénéfice d'inventaire*) 10281
SUCCESSION MICHEL CAMDEN (*Bénéfice d'inventaire*) 10281

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT — LOI DES

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE LONGUEUIL (*Changement de nom*) 10282
CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA MAURICIE (*Changement de siège social*) 10282

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES:

ACCURSO, LUIGI 10282
CORBIN, JAMES ROY 10282
FORGET, GAETAN 10282
GOULOU, YOUSSEF IBRAHIM 10282
HARQUAIL, J. RAYMOND 10283
KAMEL, KAMEL, EZZAT 10283
KUPERMAN, EFRAIM 10283
MARIE SILVINA 10283
MELMAN, BENNIE 10283
MICHAUD, DORIS 10283
MONTANARO, FELICE 10283
OUELLET, SERGE 10283
PERGAN, OSIAS 10284
PRINCEVILLE DE BEAUJOUR, MICHEL 10284
STACEY, SYLVIE 10284
SWIFT, HAROLD ALAN 10284
TORRESAN, RICARDO 10284
VAILLANCOURT, MARIE 10284

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR SOMMATION 10231
DECISIONS RENDUES 10204
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 10168
— QUEBEC 10192
PROPRIO MOTU 10233

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

BOULANGERIE GENDRON (1966) LIMITEE 10234
CLUB DES PINS INC. 10234
CREMAZIE AUTO REPAIR INC. 10234
EXPOSITION DU MEUBLE INC. 10234
GENERAL OXIGEN INC. 10234
CLOBUS FLORESCENT INC. 10234
HARVEST REALTIES INC. 10234
IMMEUBLES STE-MARIE LTEE (LES) 10234
PATRONAGE ST CHARLES INC. (LE) 10234

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

ASSURANCES DENIS MARCOUX INC. 10235
CHOEUR V'LA L'BON VENT 10234
CLUB DE GOLF ADSTOCK INC. (LE) 10234
CLUB DE GOLF HERIOT INC. 10234
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-HUGUES INC. (LE) 10235
DESHAIES, MARCOUX, SEGUIN & ASSOCIES INC. 10235
DISTRIBUTION J.B. (1975) INC. 10235
EMPAQUETAGE J.B. INC. 10235
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES) 10235
FONDATION GIRARDIN-VAILLANCOURT (LA) 10235
GESTION GAMELIN INC. 10235
HAMEL (JACQUES) INC. 10235
HAMEL (JACQUES) INC. (*Erratum*) 10398
INDUSTRIES TANGUAY LIMITEE (LES) 10235
LIONS CLUB OF SHAWVILLE, QUEBEC (THE) 10235
LOISITHEQUE INC. 10235
MICHAUD & LARUE INC. 10235
MOTO-SPORT INC. 10235
PLACEMENTS MAROWE LIMITEE (LES) 10235
RESIDENCE LE VANIER INC. 10235
SOCIETE PELSTON INC. (LA) 10235
SPORTS LANIEL & CHABOT INC. 10235
TUPLEX LTEE 10235

CHANGEMENT DE NOM

CARREFOUR CANDIAC INC. 10236
CINEMA LE SEPTIEME ART INC. 10236
CONSTRUCTION JALON INC. 10236
DAVIS (ALEX) & ASSOCIATES INC. 10236
DAVIS (ALEX) & ASSOCIES INC. 10236
IMPORTATIONS ALIMENTAIRES STELLA INC. 10236
LEFEBVRE (CLAUDE) INC. 10236
MANOIR CHARBOURG INC. (LE) 10236
PYRAMID BUILDING SERVICES QUEBEC LIMITED 10236
RESTAURANT DELICES D'ASIE INC. 10236
SERVICE D'EDIFICES PYRAMIDE QUEBEC LIMITEE 10236
SERVICES TECHNIQUES DE REASSURANCE UNIVERSELS INC. (LES) 10236
STELLA FOOD IMPORTING INC. 10236
UNIVERSAL REINSURANCE TECHNICAL SERVICES INC. 10236

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

A.M.J. HOLDINGS INC. 10285
BESCO TRADING INC. 10285
CAMP OLEANNA INC. 10285
CHATEAUGUAY PARK DEVELOPMENT LTD. 10285
CHBIB ENTERPRISES INC. 10285
COMITE DES PARENTS DE L'ECOLE SAINT-DAMASE INC. 10285
DECKELBAUM BROS., LTD. 10286
DESROGOLF COURVILLE INC. 10286
EASTERN INSURANCE AGENCIES INC. 10286
ENTREPRISES CHBIB INC. (LES) 10285
ENTREPRISES FLORENZ LTEE (LES) 10286
ENTREPRISES WORKMAN INC. (LES) 10286
FLORENZ ENTERPRISES LTD. 10286
GESTION A.M.J. INC. 10285
GESTION L.R.F. INC. 10286
GESTION M.C.E. INC. 10286
ICARO INVESTMENTS LIMITED 10287
IMMEUBLES KERMAR INC. (LES) 10287
KURLAND ASSOCIATES LTD. 10287
L.R.F. HOLDINGS INC. 10286
M.C.E. HOLDINGS INC. 10286
MAPLE SILKS & WOOLENS CO. 10287
PLACEMENTS ICARE LIMITEE (LES) 10287
QUEBEC IRON FOUNDRIES LTD. 10287
SI SERVICES AND SUPPLY CORPORATION 10287
SYNDICAT D'INVESTISSEMENT DE LONGUEUIL INC. 10287
WORKMAN ENTERPRISES INC. 10286

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ACRES QUEBEC LIMITEE 10237
AGENCE DE GESTION EN TECHNIQUES DE L'EAU (A.G.T.E.) LTEE 10237
ALIGNEMENT GERMAIN BRISEBOIS LTEE 10237
ANCIENS DU PATRO DE JONQUIERE INC. (LES) 10237
ARJEZIO INC. 10237
ARTHUR ET SON OEUVRE INC. 10237
ASSURANCE LAWS, DUSSAULT LTEE 10237
B.L.R. CORP. 10237
BATEAUX DE SERVICE SOREL LTEE 10237
BEAUREGARD (LUC) ET ASSOCIES INC. 10237
BISKIN (HARRY) ENTERPRISES INC. 10237
BOUTIQUE ARTISANALE ROLOU INC. 10237
BOUTIQUE BON PIED BEL OEIL INC. 10237
CANTINE ROUYN-NORANDA INC. 10237
CENTRE DE LOCATION CHOMEDEY INC. 10237
CHAMBRES DE TOURISTES CLAIRE INC. 10237
CHARBONNEAU, GERMAIN ET ASSOCIES INC. 10237
CHARRON (CHARLES-E.) & ASSOCIES INC. 10238
CHOCOLATS GIACOMO ET FRERE INC. (LES) 10238
CLINIQUE DE RADIOLOGIE M.N.I. INC. 10238
CLUB DE CANOT-CAMPING LES PAGAYEURS (LE) 10238
CLUB DES 3 FOIS 20 ANS DE ST-JEAN 10238
CLUB X.M. COPAIN DU LAC INC. 10238
COMITE D'AIDE A LA JEUNESSE DE LA BAIE DU FEBVRE 10238
COMITE DES LOISIRS DE LA PAROISSE ST-LAZARE (CTE VAUDREUIL) INC. (LE) 10238
COMPLEXE C.S.L. INC. 10238
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COTE NORD 10238
CONSTRUCTION BAUDE INC. 10238
CONSTRUCTION F.A. INC. 10238
CONSTRUCTION MIRABEL LTEE 10238

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

CONSTRUCTIONS RAYMOND MORIN INC. (LES) 10238
CONVOYEURS WEBEC LTEE (LES) 10238
CORONET INSURANCE AGENCIES LTD. 10238
CORPORATION MUSELECO (LA) 10238
COUVRE-PLANCHERS BOIVIN & PAQUET INC. (LES) 10238
CUIR TISON INC. 10239
DECKELBAUM BROS. (CANADA) LTD. 10239
DEE (JAY) ACCEPTANCE CORP. 10239
DISTRIBUTIONS J.G. INC. (LES) 10239
DOUCET (JEAN-GUY) INC. 10239
ENTREPRISES C.A. NORTON LIMITEE (LES) 10239
ENTREPRISES G. RODRIGUE INC. 10239
ENTREPRISES GRENIER & FILS INC. (LES) 10239
ENTREPRISES JUSTIN LTEE (LES) 10239
ENTREPRISES LACROIX ET BEAUCHESNE INC. (LES) 10239
ENTREPRISES LOITEL INC. (LES) 10239
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES) 10239
ENTREPRISES WILFRID GIROUX INC. (LES) 10239
EQUIPEMENTS DE CONTROLE DAVIS LIMITEE 10239
EQUIPEMENTS DE LAVE-AUTO FURIE INC. 10239
FLEURCO INDUSTRIES (1963) LTD. 10239
FOURRURES PIERRE LTEE (LES) 10239
GESTION BRICLO INC. 10239
GESTION GAMELIN INC. 10239
GOLDBERG (LOU) JEWELLER INC. 10240
IMMEUBLES CALIFORNIE INC. (LES) 10240
IMMEUBLES EDESSA LTEE 10240
INDUSTRIES BROWNING-FERRIS QUEBEC INC. (*Erratum*) 10398
INVESTISSEMENTS MESSINA INC. (LES) 10240
JOURNAL DU CAP INC. (LE) 10240
KENDON INVESTMENTS CORP. 10240
KIELY (MARTIN) CO. LIMITED 10240
KINGSWAY PARK GOLF AND COUNTRY CLUB 10240
LACHANCE (PAUL-EMILE) LTEE 10240
LACOURSIERE (CLEMENT) CONSTRUCTION LTEE 10240
LARIVIERE, PARMENTELOT & ASSOCIES INC. 10240
LEMARO INC. 10240
LOISIRS-AMITIE INC. 10240
LOWELL REALTY & INVESTMENT INC. 10240
MENGOLD WHOLESALE JEWELLERS LTD. 10240
METROPOLITAN LABOUR SUPPLY INC. 10240
MONTREAL NORTH PROPERTIES LTD. 10240
MUNIGESTION INC. 10240
NISULE CONVERTERS LTD. 10240
PALARDY (NORMAND) & FILS INC. 10241
PATRICK (GEORGE) LTEE 10241
PEPIN (B. ET G.) INC. 10241
PLACEMENTS AHUNTSIC INCORPORE (LES) 10241
PLACEMENTS SAILLANT LIMITEE (LES) 10241
POWERTRON CORPORATION 10241
PROBITEC INC. 10241
PRODUITS INDUSTRIELS DRUMMOND INC. 10241
PROPRIETES CITE CONCORDIA LTEE (LES) 10241
QUINCAILLERIE DE LA MONTAGNE INC. 10241
RANCH MAGADOR INC. 10241
RAYBAR REALTIES INC. 10241
REGENT DEVELOPMENT CORP. 10241
ROBERT, MAHEU, NOEL ET AMIDENEAU INC. 10241

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

SABEM INC. 10241
SALON DE COIFFURE LA PLACE DU SOUVENIR INC. (LE) 10241
SAMSON BOULEVARD DEVELOPMENT INC. 10241
SEGUIN AUTOMOBILE INC. 10241
SERVICE DE LIVRAISON D'AUTOS MONTREAL LTEE 10241
SERVICE DE PERSONNEL METROPOLITAIN (QUEBEC) INC. 10242
SERVICE SHELL LENNOXVILLE INC. 10242
SPECIALITES DE BOIS MIRABEL LTEE (LES) 10242
STATIONNEMENT L. & D. LTEE 10242
STATIONNEMENT L. & D. LTEE 10242
STUDIO DE DANSE MERYEM RAINVILLE PEARSON INC. 10242
TABAGIE NEL INC. 10242
TELEVISION EDUCATIVE ET COMMUNAUTAIRE DU SAGUENAY LTEE (LA) 10242
TRANSPORT ST-PAMPHILE INC. 10242
TOTALICOMM INC. 10242
WALKDEN (J.K.) LTD. 10242
WESTMOUNT MOVING AND WAREHOUSING LIMITED 10242
ZIRCO INC. 10242

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ALIMENTATION ET ACCOMMODATION JEAN-PAUL GRENIER INC. 10243
ALIMENTATION J.P. MILJOURS INC. 10243
ALIMENTS PARME INC. (LES) 10243
AMENAGEMENT PAYSAGER D. ST-CYR INC. 10243
ARMOIRES MIRABEL (SUD) LTEE (LES) 10243
ATELIERS DE DEBOSSELAGE R.P.J. INC. (LES) 10243
AUTO-DECOR L.M. INC. 10243
BARBECUE ELEGANT INC. 10243
BIJOUBEC INC. 10243
BOUTIQUE UN, SEPT, UN INC. 10243
BOUTIQUES DE MATERNITE MARJO INC. (LES) 10243
BRIERE, DODGE CHRYSLER INC. 10243
CAMPING K.O.A. RIVIERE-DU-LOUP INC. 10243
CARMEL CONSTRUCTION INC. 10244
CARRIERE AUTO PARTS INC. 10244
CEME DESIGN INC. 10247
CENTRE DU DISQUE ROGER ET MARC INC. 10243
CENTRE ORTHOPEDIQUE LEVAC INC. 10243
CHARPENTES BOISCHATEL INC. (LES) 10243
CHATEAU VANIER INC. 10243
CLUB DE GOLF DANY INC. 10244
COFFRAGE L.B.P. INC. 10244
COIFFEURS CONTINENTAL (LES PROMENADES ST-BRUNO) INC. (LES) 10244
CONCORDE LABORATORIES INC. 10246
CONSTRUCTION CARMEL INC. 10244
CONSTRUCTIONS ANDRE POULIN LIMITEE (LES) 10244
CONSTRUCTIONS BRUNEAU & FILS INC. (LES) 10244
CONSULTANT J.P. CABANA INC. 10244
CONTINENTAL HAIR STYLISTS (LES PROMENADES ST-BRUNO) INC. 10244
COURTIERS EN ALIMENTATION RICHELIEU INC. 10244
COUVREURS SUPERIEUR INC. 10244
CROTEAU (JEAN) INC. 10244
DANY GOLF CLUB INC. 10244
DECOSTE & MORIN INC. 10244
DEPANNEUR A LA RESCOUSSE PRISCILLE INC. 10244
DESSINS CEME INC. (LES) 10244
DRAPERIES JEANNE-BRO INC. 10244
DUBOIS, CODERRE & ASSOCIES INC. 10244

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

DUGARD SOCIETY INC. 10247
EASTERN QUEBEC FORGE LIMITED 10245
EBENISTERIE YVON & PIERRE INC. 10244
EMBALLAGES MODERNES INC. (LES) 10244
ENTREPRISES ALBERT ROY ET FILS LTEE (LES) 10244
ENTREPRISES DE MANUTENTION I-A INC. (LES) 10245
ENTREPRISES D'ELECTRICITE J.J. INC. (LES) 10245
ENTREPRISES GERARD LAMOTHE INC. (LES) 10245
ENTREPRISES JOHAN BOUDREAU INC. (LES) 10245
ENTREPRISES JOS. MICHAUD INC. (LES) 10245
ENTREPRISES M. BOISVERT INC. (LES) 10245
ENTREPRISES MARCEL & JACQUES INC. (LES) 10245
ERIKEAU INC. 10245
EXCAVATION G. CAISSE INC. 10245
EXCAVATIONS ALAIN & DESYLVA INC. (LES) 10245
F.B. INVESTMENTS INC. 10245
FERME ANDRE MORIER & FILS INC. 10246
FERME JEAN-GUY BOUVIER & FRERE INC. 10245
FIBROTECHNIQUE INC. 10245
FINANCE MESSIER-MATIC INC. 10245
FOISY & FRERES INC. 10245
FORGE DE L'EST DU QUEBEC LIMITEE 10245
FROMAGERIE GRAN SASSO INC. 10245
GARAGE EDGAR CARRIER LTEE 10245
GARAGE P. & B. COTE INC. 10245
GARNEAU (PATRICK) & ASSOCIATES INC. 10245
GARNEAU (PATRICK) & ASSOCIES INC. 10245
GROUPE B. & C. INC. (LE) 10246
GROUPE DRYADE LTEE (LE) 10246
GUERARD, PARADIS & ASSOCIES INC. 10246
GUERARD, TREMBLAY & ASSOCIES INC. 10246
HALLAL, TAYLOR & ASSOCIES INC. 10246
IMMEUBLES D.R. INC. (LES) 10246
IMMEUBLES PHENIX LTEE (LES) 10246
IMPRIMERIE INDUSTRIELLE J.Y.D. INC. 10246
INSTRUMENTATION G.D.D. INC. 10246
INVESTISSEMENTS F.B. INC. (LES) 10246
INVESTISSEMENTS PROSAG INC. (LES) 10246
JARDINS DE LA COTE STE-ANNE INC. (LES) 10246
LABORATOIRE DENTAIRE MONDOR INC. 10246
LABORATOIRES CONCORDE INC. 10246
LACASSE (R.) & FILS (1977) INC. 10246
LEFEBVRE, DESLANDES & ASSOCIES INC. 10246
LEMAY (JEAN-YVES) ET ASSOCIES INC. 10246
LIBRAIRIE MAURICE INC. 10246
LOCATIONS DE L'AMI MICHEL INC.(LES) 10246
MAINVILLE (JACQUELIN) INC. 10247
MARCHE DUY BA DAO ET FRERES INC. 10247
MARCHE JEAN-LOUIS LAMOUREUX INC. 10247
MATCOMART (1977) INC. 10247
MODERN PACKAGING INC. 10244
MOISAN (SHIRLEY) INC. 10247
I-A MAINTENANCE ENTERPRISES INC. 10245
PARME FOODS INC. 10243
PHOENIX REAL ESTATE LTD. 10246
PIECES D'AUTO CARRIERE INC. 10247
PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTOS LEPAGE INC. 10247
PLACEMENTS FLEURANT INC. 10247

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

PLACEMENTS PAGMAR INC. (LES) 10247
PLACEMENTS RAMI LTEE (LES) 10247
PREDIGNAC (MICHEL) AGENT COMMERCIAL EN ALIMENTATION INC. 10247
PRODUITS BEL HORIZON INC. (LES) 10247
REMBOURRAGE LAURIER INC. 10247
RENOVATION GEORGES ROBERT INC. 10247
RENOVATIONS JEAN MASSE INC. (LES) 10247
RESTAURANT LA TERRASSE RICHMOND-JOHNSON LTEE (LE) 10247
RICHELIEU FOOD BROKERS INC. 10244
ROGER AND MARC'S RECORD CENTER INC. 10243
STE-ANNE HILLS GARDENS INC. 10246
SOCIETE DUGARD INC. 10247
SUPERIOR ROOFERS INC. 10244
SUPERMARCHE ANDRE GELINAS INC. 10247
TENUE DE LIVRES DE BEAUCE INC. 10247
THIBAULT (GUY) , PONTIAC - BUICK INC. 10247
TRAMEC INC. 10248
TRANSPORT ST-ANTOINE LTEE 10248
VALLIERES (LOUIS EUGENE) INC. 10248
VENTILATION ESCO INC. 10248
VITRES D'AUTOS FORTIER INC. 10248
VOYAGES RIVE SUD INC. (LES) 10248

LETTRES PATENTES, 3e PARTIE

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ST-AUGUSTIN (A.P.E.L.S.A.) 10248
ASSOCIATION DES COPAINS DE ST-LUC, S.R.G. INC. (L') 10248
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU CEGEP VANIER, CAMPUS STE-CROIX (L') 10248
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA DEUX INC. 10248
ASSOCIATION LOCALE DE CROSSE DE VAL D'OR 10248
ASSOCIATION REGIONALE DE PLEIN AIR DE L'ESTRIE 10248
ASSOCIATION REGIONALE SUB-AQUATIQUE SUD-OUEST 10249
ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLE-EMARD 10249
ATELIER COMMUNAUTAIRE DE COUTURE CENTRE-SUD INC. 10249
CAMPACTION INC. 10249
CARREFOUR DE SOBRIETE SECTEUR LAPOINTE INC. 10249
CENTRE AMICAL DE LA BAIE INC. (LE) 10249
CENTRE CULTUREL VIEUX-COLLEGE INC. 10249
CERCLE DES FERMIERES DE MONT-LOUIS INC. (LE) 10249
CERCLE DES FERMIERES DE RIVIERE-PORTNEUF (LE) 10249
CHAINE DES AFFAIRES DE TROIS-PISTOLES INC. (LA) 10249
CLUB D'ATHLETISME LYNX INC. 10249
CLUB DE HOCKEY INTERMEDIAIRE NICOLET INC. (LE) 10249
CLUB DE HOCKEY LES PYROS INC. 10249
CLUB DE MOTOS LES ANGES D'ACIER INC. 10249
CLUB DE RADIO DE LEMOYNE INC. 10249
CLUB DE SKI DE FOND MONT-VALIN INC. 10249
CLUB FLECHIVORS DE SHERBROOKE INC. 10249
CLUB RICHELIEU CAPLAN 10249
CLUB RICHELIEU DE SACRE-COEUR INC. 10249
CLUB SOCIAL DES QUILLEURS PIERRE MONTPETIT 10249
CLUB SOCIAL ET RECREATIF GREC MONTREAL (LE) 10250
CLUB SPORTIF DES ENVAHISSEURS INC. 10250
COMITE DE CITOYENS DE ST-HONORE DE RIVIERE-DU-LOUP 10250
COMITE DES LOISIRS D'HENRYVILLE 10250
CORPORATION CAMP PLEIN AIR POUR HANDICAPES DU QUEBEC (C.C.P.A.H.Q.) 10250
CORPORATION DE LA FETE NATIONALE DES QUEBECOIS, REGION DE L'OUTAOUAIS 10250
CORPORATION DES FETES POPULAIRES DE DRUMMONDVILLE-SUD INC. 10250
FETES FORAINES DE CHARLESBOURG (LES) (*Correction*) 10254

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

FONDATION DU CENTRE DE PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE EN INGENIERIE DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (CPERIUS) (LA) 10250
FONDATION ST-DENIS INC. (LA) 10250
GROUPE L'ENTRE-DEUX INC. 10250
GROUPE TOCQUEVILLE (LE) 10250
HABITATIONS GIRALDEAU DESJARDINS INC. (LES) 10250
LIGUE DE BALLON SUR GLACE INTER-CAISSES INC. 10250
LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE DE LAC MEGANTIC 10250
LIGUE DE VOLLEY-BALL DE LA RIVE-SUD INC. (LA) 10250
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE NOTRE-DAME-DES-RIVIERES 10250
LOISIRS CANNE DE BOIS INC. (LES) 10250
LOISIRS ST-ALEXIS DE MONTCALM INC. 10250
MONITEURS EN GROUPE M.E.G. 10251
MUSEE DE KAMOURASKA INC. (LE) 10251
ORGANISATION ANTI-PAUVRETE DU BAS ST-LAURENT 10251
RESEAU CEBISTE DE BEAUCE INC. 10251
RESERVE SPORTIVE RADISSON ET DES GROSEILLERS (LA) 10251
SERVICE D'AMBULANCE DE LA TRAVERSE INC. (LE) 10251
STEEL ANGELS MOTOS CLUB INC. 10249
VANIER CEGEP STUDENTS ASSOCIATION, STE-CROIX CAMPUS (THE) 10248

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

AMEUBLEMENTS NEANDER INC. (LES) 10251
ASSURANCES GENERALES NORMANDIN & PROULX INC. 10251
AUTOMOBILE LAJOIE & NERON LTEE 10251
AUTOMOBILES UNIVERS INC. 10251
BEAUPRE AUTOMOBILES LTEE 10251
BIJOUTERIE PIERRE SARASIN INC. 10251
BOUTIQUE PARADOXE LTEE 10251
C P ASSOCIATES LIMITED 10252
COMPACTEURS D. & L. INC. 10252
COMPAGNIE LES CEINTURES RAPIDE LTEE (LA) (*Correction*) 10254
CORPORATION GROUPINVEST LTEE (LA) 10252
D.E.B. (QUEBEC) INC. 10252
DESIGNERS CIRCLE (MONTREAL) INC. 10252
DISCO-CLUB LE BURLESQUE INC. 10252
ENTREPRISES CAMILLE GARANT LTEE (LES) 10252
ENTREPRISES J.G. POULIN LTEE (LES) 10252
ENTREPRISES LACHAPELLE & LACAS INC. (LES) 10252
FERME RANG ST-FRANCOIS INC. 10252
FONDATION QUEBECOISE D'EDUCATION ECONOMIQUE (LA) 10252
GAUDREAU (P.H.) TRANSPORT INC. 10254
GESTION ABEL PLOURDE LTEE 10252
GESTION GEORGES PINARD LTEE 10252
GILDAC INC. 10252
INDUSTRIES DBM LIMITEE (LES) 10252
INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE INC. 10252
INTERNATIONAL DYNAMIC READING INSTITUTE INC. 10252
JANAL SERVICES INC. 10253
LABORATOIRE L'AFRICAIN, LTEE 10252
LESIEUR (R.) INC. 10253
LOCATION RICARD INC. 10253
LOISIRS PINTENDRE INC. 10253
MAISONS MOBILES M.M.T.C. INC. (LES) 10253
MUSEE HISTORIQUE DE VAUDREUIL 10253
NEANDER FURNITURE INC. 10251
NORGESTEX INC. 10253
NORMEX INTERNATIONALE INC. 10253

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

(suite)

NOUVEAUX COMPAGNONS DE NOTRE-DAME INC. (LES) 10253
PATRO LE PREVOST (LE) 10253
PLACEMENTS A. ST-GERMAIN INC. 10253
PLACEMENTS CLAUDE ST-ARNAULT INC. 10253
QUEBEC LAND & REALTY COMPANY 10253
RAPID BELT CO. LTD. (*Correction*) 10254
RESTAURANT FRANCAIS AU BEC FIN INC. 10253
SERVICES ADMINISTRATIFS BOCANI INC. (LES) 10253
SERVICES JANAL INC. (LES) 10253
SOCIETE DE GESTION PROGRESSIVE LTEE (LA) 10253
SOCIETE HISTORIQUE DE LA GASPESIE INC. 10253
SUCAN INC. 10254
TRANSPORT P.H. GAUDREAU INC. 10254
VOYAGE TOUJOURS INC. 10254

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ANCIENS DE SHAWINIGAN (LES) 10255
ANJOU TOWER CRANE RENTALS INC. 10255
ASSURANCES DENIS MARCOUX INC. 10255
AU ROYAUME DU LUMINAIRE C.J.G.L. INC. 10255
CENTREAU INC. 10255
CONTROTEC INC. 10255
DESHAIES, MARCOUX, SEQUIN & ASSOCIES INC. 10255
ENTREPRISES IMMOBILIERES DE SHERBROOKE INC. 10255
ENTREPRISES ROBICO LTEE (LES) 10255
KENOGAMI PIZZA LTEE 10255
LIGUE DE HOCKEY AMICALE ST-VIATEUR INC. 10255
LOCATION CHAMPOUX INC. 10255
PLACEMENTS PAUL ANDRE GELINAS INC. (LES) 10255
SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES 10255
STERLING TEAS & COFFEES LIMITED 10255
SURPLUS DE MANUFACTURIERS F.R.E.D. INC. 10255
SYSTEMES DE CONTAINERS (QUEBEC) (1974) LIMITEE (LES) 10255

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

PERMIS:

104090 HELICOPTERS (ALBERTA) LTD. 10288

CURATELLE PUBLIQUE

AVIS DE QUALITE:

BELHUMEUR, PAUL 10288
DUBE, FERNAND 10288
GIRARD, MICHEL 10288
LISEE, HERVE 10288

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

CIE BOIS HEROUX LTEE 10288
GATINEAU, VILLE-TOWN 10289
GREENFIELD PARK, VILLE-TOWN 10289
LAMBDA CHI ALPHA (McGILL) HOUSING CORPORATION (THE) 10290
LOTISSEMENT QUEBEC LTEE 10290
MONTREAL, VILLE-CITY 10290
SAINT-LOUIS DE TERREBONNE, PAROISSE 10293
SUCCESSION JOSEPH AMCE BESHRO 10293
SUCCESSION TANCREDE BIENVENU 10294
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS EN QUINCAILLERIE, LOCAL 1683-C.T.C. (LE) 10293

MINISTERES

AFFAIRES MUNICIPALES

BUREAU DE REVISION DE L'EVALUATION FONCIERE DU QUEBEC:

CHAMBLY, CITE (*Section Montréal*) 10294
LABELLE, COMTE (*Section Montréal*) 10294
LEBEL-SUR-QUEVILLON, VILLE (*Section Québec*) 10294
WARWICK, VILLE (*Section Québec*) 10294

DIVERS:

SAINT-ANDRE-EST, VILLAGE (*Zonage, lotissement et construction*) 10294

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES:

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-BARBE (LA) (*Annulation de permis*) 10295
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-FAMILLE-DU-CAP-SANTE (LA) (*Annulation de permis*) 10295
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ACHIGAN (LA) (*Changement de nom*) 10295
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES BOIS-FRANCS (LA) (*Changement de nom*) 10296
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE NICOLET (LA) (*Changement de nom*) 10296
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TEMISCAMINGUE (LA) (*Changement de nom*) 10296

RICHESSES NATURELLES

REVOCATION DE CONCESSION MINIERES 10297

TERRES ET FORETS

CADASTRES:

ALBANEL, CANTON 10298
CHATHAM, CANTON 10298
CHICOUTIMI, PAROISSE 10298
CHICOUTIMI, PAROISSE 10298
CHICOUTIMI, PAROISSE 10298
COMPTON, VILLAGE 10298
DANVILLE, VILLAGE 10298
DE L'ILE, CANTON 10298
DONCASTER, CANTON 10299
FALARDEAU, CANTON 10299
HARRINGTON, CANTON 10299
LAFLECHE, CANTON 10299
LAUZON, VILLAGE 10299
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION DE REPENTIGNY, PAROISSE 10299
PLESSISVILLE, VILLAGE 10299
SAINTE-ADELE D'ABERCROMBIE, PAROISSE 10299
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 10300
SAINTE-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 10300
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 10300
SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI, PAROISSE 10300
SAINT-GERVAIS, PAROISSE 10300
SAINT-HUBERT, PAROISSE 10300
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 10300
SAINT-JOSEPH (REVISE), PAROISSE 10300

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUE 10301

NOMINATION(S)

DIVERS

BILODEAU, ANDRE (*Juge des sessions*) 10301

PROCLAMATION(S)

Certain Electoral Districts Land Title Act (R.S. 1964, c. 321) Application to the cadastre of *Grosse-Ile*, electoral district of Ile-de-la-Madeleine 10301

Titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R. 1964, c. 321) Application au cadastre de *Grosse-Ile*, district électoral des Iles-de-la-Madeleine 10301

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC

PROFESSIONNELS DESENGAGES ET NON PARTICIPANTS 10304

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

ACE HOTELS (QUEBEC) LTD. 10256
ACIER M.J.M. INC. 10256
ADAMOUR MANUFACTURING INC. 10256
AGENCES DE MOBILIERS INC. 10256
AIRLINE SPORTSWEAR LTD. 10256
ALLIED BEVERAGES INC. 10256
ALOUETTE MEAT INC. 10256
ALPINE TEXTILES INC. 10256
ALRAY INVESTMENT COMPANY 10256
AMEUBLEMENT DIA-NOR INC. 10256
ANDRE RADIO STEREO LIMITEE 10256
ANTIQUE FAIR INC. 10256
APEX PHONOGRAPH SERVICE INC. 10270
APPARTEMENTS ST. MARTIN LTEE (LES) 10256
ARCH AID SHOES CO. (OF QUEBEC) LIMITED (THE) 10256
AROY FASHIONS LTD. 10256
ASBESTOS SOCIAL CLUB INC. 10260
ASSOCIATION DES MARCHANDS METROLA INC. 10257
ASSOCIATION PARENTS-MAITRES DE ST-DENIS (L') 10257
ATLAS STONE INC. 10257
AU GAI LOGIS DU SAGUENAY INC. 10257
AUBRY (HENRI) HENRI CONSTRUCTION LIMITEE 10257
AUDIO & VIDEO SHOWS LTD. 10257
AUTO-BUS GEORGES FORTIER INC. 10257
AUTOBUS LAVAL & BOURG-ROYAL INC. 10257
AUTOBUS ORMSTOWN LIMITEE 10257
BAMBO GARDEN CAFE LTD. 10257
BATES ROAD INVESTMENT INC. 10257
BAXTER (W.E.) LIMITED 10257
BEAUDRY & FRERES LIMITEE 10257
BEAULIEU SUPER MARKET INC. 10257
BEAUMONT PLAZA LTD. 10257
BEAUTE BOUTIQUE INC. 10257
BEL-AIR AVIATION LIMITEE 10257
BELAND (DORIS) INC. 10258
BELANGER (ACHILLE) INC. 10258
BELOEIL ELECTRIQUE INC. 10258
BENMAN REALTIES INC. 10258
BENOIT-DE-TONNANCOUR FILMS LIMITEE 10258
BERCOVITCH PANTS COMPANY 10258

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

BERGERON (LS.-JOS) INC. 10258
BESMETAL INDUSTRIES INC. 10258
BESMOVING & STORAGE LTD. 10258
BETOMIX CONSTRUCTION LIMITEE 10258
BIG THREE INC. 10258
BIJOUTERIE LEVIS INC. 10258
BLAIN AUTOMOBILE INC. 10258
BLAIS (MME J.) FOURRURES LIMITEE 10258
BLAY SUPER MARKET INC. 10258
BOISVERT (PIERRE) LIMITEE 10258
BOIVIN ET LEGAULT INC. 10258
BOLDUC (FERNAND) LIMITEE 10258
BONAVENTURE TRANSPORT LTEE 10258
BOND CONCRETE FLOORS LTD. 10258
BONICK CORPORATION LIMITED 10258
BONUS SERVICE CENTER INC. 10259
BOURBONNIERE SERVICE STATION LTD. 10271
BOUTIQUE DE CHARLOTTE INC. 10259
BOUTIQUE DES JEUNES, INC. (LA) 10259
BOUTIQUES DE VETEMENTS LALLOUZ LTEE 10259
BRIEN (GERARD) & FILS INC. 10259
BRUNET SUPER MARKETS INC. 10271
BUANDERIE ASBESTOS NETTOYEURS INC. 10259
BUILDWARE CO. LTD. 10259
CAMIONS-CITERNES (QUEBEC) INC. 10259
CANADIAN MAGNETIC LAMNATRACK INC. 10259
CANADIAN TRANS-VIDEO INCORPORATED 10259
CANDIAC UTILITIES LTD. 10272
CAP AUTO LAV-O-MAT LTEE 10259
CARION (H.) INCORPORATED 10259
CARION (H.) INCORPOREE 10259
CAUCHON (LEOPOLD) LIMITEE 10259
CENTRE D'ACCUEIL SAINT-PAUL 10259
CENTRE DE CONGELATION DE MONTREAL INC. 10259
CHAMBERLAND & FILS INCORPOREE 10259
CHAMBRES MILCAR INC. 10259
CHAMPAGNE REALTIES, INC. 10264
CHAMPLAIN FOOTWATER INC. 10259
CHARTERED INVESTMENT INC. 10268
CHIBOUGAMAU CONSTRUCTION LTD. 10259
CHICOUTIMI PHOTO LTEE 10259
CHRETIEN (ANDRE) & FILS INC. 10260
CIDRERIE DU ST-LAURENT INC. 10260
CIE DE SACS EN PAPIER DE MONTREAL INC. (LA) 10260
CINEMAS GASPESIENS INC. (LES) 10260
CLUB SOCIAL D'ASBESTOS INC. 10260
COMPAGNIE DES PINS LAVAL LTEE (LA) 10260
COMPAGNIE IMMOBILIERE ARTHUR PROVENCHER & FILS INC. (LA) 10260
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LABELLE LTEE 10260
COMPAGNIE NATIONALE DE PATATES INC. (LA) 10260
COMPAGNIE SHALWIN DU SAGUENAY LTEE (LA) 10260
COMPAGNIE SIL VA SOL LIMITEE (LA) 10260
CORPORATION COMMUNICATIONS INTERSAT (LA) 10260
COSMETIQUES « GAI DE PARIS » INC. 10260
CREATIONS STEPHANIE LIMITEE (LES) 10260
CREATIVE CONSTRUCTION CO. LTD. 10260
CYR AUTO BODY LTD. 10260

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

CYR (BRUNO) COMPAGNIE LTEE 10260
D.A.P. INC. 10260
D.M. MOTOR LIMITED 10267
DAL-BIS (1962) LTD. 10260
DAL-BIS (1962) LTEE 10260
DAOUST (LUCIEN) LIMITEE 10261
DE BEAUJEU DAIRIES LTD. 10261
DE LAMIRANDE INCORPOREE 10261
DE VABRE, (PIERRE) ESCOMPTE INC. 10261
DOMAINE LAFLECHE INC. (LE) 10261
DRABER INC. 10261
DUQUETTE (J.A.) LTEE 10261
EASTERN CANADA GRAIN COMPANY LIMITED 10261
EASTERN PLATE AND STRUCTURAL STEEL ERECTORS CO. LTD. 10261
"ECHO HOLDING CORPORATION" 10261
ECOLE SAMOURAI DE KARATE ET JUDO INCORPOREE 10261
EDITIONS METROPOLES LTEE (LES) 10261
EEBY CORP. 10261
ELDAN INVESTMENT INC. 10261
ELECTRA EXCAVATION CO. LTD. 10261
ELEGANCE BEAUTY INSTITUTE INC. 10264
EMOND INC. 10261
ENCHERES PROSPER INC. (LES) 10261
ENTREPRISES BEAU SITE LTEE (LES) 10261
ENTREPRISES BORD DE L'EAU INC. (LES) 10261
ENTREPRISES DES CONSOMMATEURS DU QUEBEC INC. (LES) 10261
ENTREPRISES JEAN-TALON INC. 10261
ENTREPRISES SAINT-BENOIT INC. 10262
EPEC INC. 10262
EPTA INC. 10262
ESQUIRE CLOTHING COMPANY LIMITED 10262
FERCLERC INC. 10262
FERME ROBITAILLE INC. 10262
FERME THIBAUDEAU LTEE 10262
FERRONNERIE TAILLEFER CIE LTEE 10262
FIELDING HANDY STORE LTD. 10262
FIT-O-RITE INC. 10262
FIVE START TEXTILE CO. LTD. 10262
FLUORESCENT LAMP REVITALIZER CORPORATION 10262
FONDS S.L.B. INC. (LES) 10262
FONTAINE CONSTRUCTION INC. 10262
FOUR SIXTY-FOUR ST. MATHIAS INC. 10262
46 NOTRE-DAME WEST RESTAURANT LTD. 10262
"FOXMAN - REIDER INC." 10262
FRANCE-CANADA SPORT ET CAMPING INC. 10262
FRED'S TIRE SHOP LTD. 10262
GANNET CONSTRUCTION LTD. 10262
GARDENVIEW DEVELOPMENT LTD. 10262
GARNET DEVELOPMENT ASSOCIATES INC. 10263
GASCON & FILS INC. 10263
GASPE SOUTH CONSTRUCTION LTD. 10263
GELLY IMPORT INC. 10264
GERMAIN (DENIS) INC. 10263
GISELLE INC. 10263
GRAND'MERE CINEMAS, INC. 10263
GRENIER (PIERRE-CHARLES) INC. 10263

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

GUARANTEED WARM AIR HEATING LTD. 10263
GUILDART INC. 10263
GUTHEIL'S FUR DRESSERS AND DYERS LIMITED 10263
H.P. RENOVATION INC. 10263
HABITATION RESIDENTIELLE LTEE (L') 10263
HARAS DU QUEBEC INC. 10263
HARGY HOLDINGS INC. 10263
HOCKENHULL (J.E.) & CO. LTD. 10263
HOLIDAY HOUSE LTD. 10263
HOMME LIBRE LIMITEE (L') 10263
HOTEL BELLEVUE (L'ASSOMPTION) LIMITEE 10263
HUDON (G.) AND SONS INC. 10263
HUDON (G.) ET FILS INC. 10263
HUGOL CONSTRUCTION CO. 10263
HUILE A CHAUFFAGE MAGIC FUEL OIL INC. 10263
IDEAL INDUSTRIES INC. 10264
IMMEUBLES CARTIERVILLE LTEE 10264
IMMEUBLES CHAMPAGNE, INC. (LES) 10264
IMMEUBLES LORET LTEE 10264
IMMEUBLES TREFFLE HARVEY LTEE 10264
IMPORTATION GELLY INC. 10264
IMPORTATIONS PERCAN INC. (LES) 10264
IMPRIMERIE LAMBERT & LEVESQUE LTEE 10264
IMPRIMERIE LE SAMEDI LIMITEE (L') 10264
INDUSTRIES G.I. LACHANCE INC. (LES) 10264
INNOVATIONS IMMOBILIERES DE MONTREAL INC. 10264
INSTITUT BERROLS INC. 10264
INSTITUT DE BEAUTE ELEGANCE INC. 10264
INTERNATIONAL BONDED STORES INC. 10264
INTERSAT COMMUNICATIONS CORPORATION 10260
J.E.G. HABITATION INC. 10264
J.M. SUPER MARKET INC. 10264
JACK POT MOTEL INC. 10264
JAYBEE PUBLISHING LTD. 10264
JAYSTERN CONSTRUCTION LTD. 10264
JEAN-TALON ENTERPRISES INC. 10261
JET PLUMBING & HEATING CO. INC. 10265
JOURDAIN & PLANTE LTEE 10265
JUPITER INVESTMENTS INC. 10265
JUST PACK LTD. 10265
JUTES VICTORIA INC. (LES) 10265
KERT ISAAC 10265
B. KUGELMASS LTD. 10265
LA SALLE FUR CORPORATION 10265
LABORATOIRE BIO-MEDICAL (QUEBEC) LIMITEE 10265
LABORATOIRE MEDICO DES MILLE ILES INC. 10265
LACHANCE (G.I.) INDUSTRIES INC. (THE) 10264
LACOSTEL INC. 10265
LAMY LIMITEE 10265
LANCIAULT CONSTRUCTION INC. 10265
LANIEL ENTERPRISES INC. 10265
LAPOINTE (JEAN) LTEE 10265
LAPOINTE (VINCENT) LTEE 10265
LARIVIERE (FERNAND) LTEE 10265
LASNIER & GALIPEAU LIMITED 10265
LASNIER & GALIPEAU LIMITEE 10265

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

LAST CHANCE DISCOUNT HOUSE INC. 10265
LAURIN (ROGER) LTD. 10265
LAVOIE (MARCEL) LIMITEE 10265
LAVOIE (PAUL) INC. 10266
LAVOMATE LTEE 10266
LE BLANC (WULSTON) INC. 10266
LECLERC (EMMANUEL) INC. 10266
LEMAIRE & CO. LTD. 10266
LEMAIRE & CIE LTEE 10266
LENTIDE LUMBER LTD. 10266
LESNA INC. 10266
LEVASSEUR (ARTHUR) LIMITEE 10266
LEVESQUE (J.X.) INC. 10266
LEX TAXI INC. 10272
LIBRAIRIE LE SCRIBE INC. 10266
LINGERIE MILLS LIMITED 10266
LORET REALTY LTD. 10264
LOUDEE INTERNATIONAL LIMITED 10266
M.J.M. STEEL INC. 10256
MAC'S AUTO BODY SHOP LTD. 10266
MAGASIN D'AUBAINE LTEE 10266
MAGASIN LEMIEUX INC. 10266
MAGASIN PEMBROOKE LTEE 10266
MAISON FRED INC. 10266
MAISONS MONTERY INC. 10266
MAJOR INTERNATIONAL TRADING CORP. 10266
MALETTE, PETIT & GUAY LTEE (LTD.) 10266
MAPLE LEAF FINANCE INC. 10267
MAPLE LEAF FURNITURE MFG. INC. 10267
MAPLEGROVE AUTO SERVICE INC. 10267
MARTEL AUTOMOBILE LIMITEE 10267
MARTEL (PAUL) TRANSPORT LTD. 10267
MASCOUCHE LAND DEVELOPMENT CO. LTD. 10267
MATERIAUX LEVISIENS INC. 10267
MAYFAIR MANOR INC. 10269
METROLA MERCHANTS ASSOCIATION INC. 10257
METROPOLE STEEL & SERVICES CORPORATION 10267
MEUBLE CASCADES INC. (LE) 10267
MEUBLES & SPORTS D'ARVIDA INC. 10267
MILCAR ROOMS INC. 10259
MONGEAU MACHINE WORKS LIMITED 10267
MONLAND COMPANY LTD. 10267
MONTERY HOMES INC. 10266
MONTPETIT (BERNARD) FOURRURE INC. 10267
MONTREAL FROZEN FOOD CENTRE INC. 10259
MONTREAL FUR CLEANERS & BLENDERS INC. 10267
MONTREAL GLASSHEAT AND SUPPLY LIMITED 10267
MONTREAL PACKING CO. LTD. 10270
MONTREAL PAPER BAGS INC. (THE) 10260
MONTREAL RECEPTION SERVICES INC. 10270
MOSAL REALTY INVESTMENTS CORP. 10267
MOTEL LES CASCADES LTEE 10267
MOTEUR D.M. LIMITEE 10267
NATIONAL STEELCRAFT & METALS INC. 10267
NEW WAY RESTAURANT SUPPLIES LTD. 10267
NOEL ET FRANCOEUR INC. 10268

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

OLD ENGLAND ANTIQUES LTD. 10268
1174 FORT CORP. 10268
PARMAC PIPELINE CONSTRUCTORS INC. 10268
PAT CONSTRUCTION LIMITED 10268
PAT CONSTRUCTION LIMITEE 10268
PATENAUDE EXCAVATION INC. 10268
PAVILLON MONSEIGNEUR BEAUDOIN LTEE (LE) 10268
PAYETTE, GATIEN & ASSOCIATES INC. 10268
PAYETTE, GATIEN & ASSOCIES INC. 10268
PERCAN IMPORTS INC. 10264
PIERREFONDS ISOLATION/INSULATION INC. 10268
PILON (R. & G.) INC. 10268
PLACE CREMAZIE MANAGEMENT LTD. 10268
PLACEMENTS AGREES INC. 10268
PLACEMENTS GRANDE ALLEE INC. (LES) 10268
POLYSTRUCTURE CONSULTANTS INC. 10268
POULIOT (D.I.) LTEE 10268
PRESSES QUEBECOISES INC. (LES) 10268
PRODUCTIONS ELISE INC. (LES) 10268
PRODUITS CARAT INC. 10268
QUALITY PANTS LIMITED 10268
QUE MAQUE GOLD MINES LIMITED (*N.P.L.*) 10268
QUEBEC & MARITIME PRODUCE LTD. 10269
QUEMAQUE EXPLORERS LTD. (*N.P.L.*) 10269
QUINCAILLERIE LORANGER LTEE 10269
RAMAH CORP 10269
RA-MON-RA INC. 10269
RAPID SYSTEMS LTD. 10269
RAWDON RACEWAYS INCORPORATED 10269
REDPATH CONSTRUCTION CORPORATION 10269
REGAL TELEVISION SALES INC. 10269
RESTAURANT JOUBERT INC. 10269
RESTAURANT L'AMBASSADEUR DE STE-FOY INC. 10269
REX VILLE DEVELOPMENT INC. 10269
REYEX INC. 10269
RIOPEL CONSTRUCTION LIMITEE 10269
RIVIERE-DU-LOUP CONSTRUCTION LTEE 10269
ROBERTO METAL INC. 10269
ROCHON ET THERIAULT LIMITEE 10269
RODGI CONSTRUCTION LTEE 10269
ROGER'S AMUSEMENTS LTEE, LTD. 10269
ROMAR CARPET LTD. 10272
ROTHCHILD PRINTING CO., OF CANADA LTD. 10269
ROYUL ELECTRIC INC. 10269
ST-DENIS TEXTILES INC. 10270
ST. LAURENT REALTIES LTD. 10270
SALAISON METROPOLE PACKING INC. 10270
SALAISON MONTREAL LTEE 10270
SALON LAURENCE INC. 10270
SALON MARCELI LTEE 10270
SAMEDI PRINTING LIMITED (LE) 10264
SASSOON FASTENERS & SUPPLIES LTD. 10270
SAVARD (P.H.) LTEE 10270
SAVIGNAC (J.M.) ENTREPRISE LTEE 10270
SCHWARTZ (JACK) FUR SUPPLIES INC. 10270
SCOTSTOWN LUMBER LTD. 10270

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

SCRIBE STATIONERY INC. (THE) 10266
SECURITY EQUIPMENT CO. LTD. 10270
SENATOR INVESTMENT COMPANY LTD. 10270
SENORITA HOSIERY MILLS LTD. 10270
SERAFINI INC. 10270
SERVICE D'ASSURANCES SHERBROOKE INSURANCE SERVICE LTD. 10270
SERVICE DE PHONOGRAPHES APEX INC. 10270
SERVICE DE RECEPTION DE MONTREAL INC. 10270
SERVICE FAMILIAL DE SHERBROOKE INC. 10270
SERVIQ INC. 10271
SEVEN ISLANDS CONSTRUCTION CO. LTD. 10271
SIDNOR INVESTMENT LTD. 10271
SILBER FURNITURE INC. 10271
SINRAY FURNITURE STORES INC. 10271
SOCIETE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE DU QUEBEC INC. (LA) 10271
SOCIETE DE RECHERCHES HERALDIQUES ET HISTORIQUES INC. 10271
SOCIETE IMMOBILIERE LAURIER INC. (LA) 10271
SOLCO INVESTMENT CORPORATION 10271
SOLYME TREMBLAY INC. 10271
SONIER SERVICE LTEE 10271
SOREL-TRACY ELECTRIQUE INC. 10271
SOUVENIR STREET INVESTMENTS LTD. 10271
STARKO CONSTRUCTION LTD. 10271
STATION DE SERVICE BOURBONNIERE LTEE 10271
STENHOW CORP. 10271
« STUDIO MUSICAL VICTORIA LIMITEE » 10271
SUPER MARCHES BRUNET INC. 10271
SUPERCO INC. 10271
SYLGA LTD. 10271
TAPIS ROMAR LTEE 10272
TAVERNE RACHEL LIMITEE 10272
TAXI LEX INC. 10272
TELE-FIL LTEE 10272
TELVENT CORPORATION 10272
TERMINAL AUTO SERVICE LTD. 10272
TERNOIR LTEE, LTD 10272
TERRASSE DES SAULES INC. 10272
THETFORD MARINE INC. 10272
THETFORD METAL INC. 10272
THOMAS ASPHALTE LIMITEE 10272
TRACTIONS-MOBILES LEVESQUE INC. 10272
TRADER VIC'S BAR AND RESTAURANT LTD. 10272
TWENTY-NINE BELLEVUE AVENUE INC. 10272
TYROLI SPORTS INC. 10272
UTILITES CANDIAC LTEE 10272
VACATIONLAND INTERNATIONAL COMPANY LTD. 10272
VAILLANCOURT (MAURICE) LTEE 10272
VIMONT DRYWALL INC. 10272
VULCANISATION ST-LAURENT INC. 10272
WEST END LUMBER LTD. 10273
WESTERN FUR SALES CO. LTD. 10273
WESTERN SECURITIES INC. 10273
WESTMOUNT AUTO REPAIRS LTD. 10273
WILLIAMS (CHARLES) LIMITED 10273
WILLIAMS (M.) LIMITED 10273
WINDMILL REALTIES INC. 10273
WONDER FOILS LTD. 10273
YORK CARTAGE LTD. 10273

REVOCATION DE DISSOLUTION:

AMEUBLEMENT LAURENTIEN INC. 10273
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC LONG, MAYO (L') 10273
NETTOYEUR RAPIDE INC. 10273
SOCIETE DE CREDIT POPULAIRE INC. 10273

SERVICE DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LA GUADELOUPE (*L.P.*) 10311

SOCIETES DE PRETS ET DE PLACEMENTS, LOI DES

COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHECAIRES MORGUARD DU CANADA (*Permis*) 10311

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

MUNICIPAL HOUSING BUREAU OF BONAVENTURE (*L.P.*) 10311
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BONAVENTURE (*L.P.*) 10311

SOUMISSIONS

ANCIENNE-LORETTE, VILLE 10312
ASBESTOS, VILLE 10313
ASCOT, CANTON 10314
DAVIGNON, LA COMMISSION SCOLAIRE 10315
METABETCHOUAN, VILLE 10316
MONTMAGNY, CITE 10317
NOTRE-DAME-DES-NEIGES-DES-TROIS-PISTOLES, PAROISSE 10318
PREVOST, MUNICIPALITE 10319
SAINT-LAMBERT, VILLE 10320
SAINT-RAPHAEL, VILLAGE 10321
VARENNES, COMMISSION SCOLAIRE 10323

VENTES:

POUR EFFETS NON RECLAMES:

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE 10324

PAR SHERIFS:

HULL

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE *vs* ANONUEVO ET *AL* 10324
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE *vs* MALANDRA 10325

JOLIETTE

BANK OF NOVA SCOTIA (THE) *v.* O'FAILLA 10326
BANK OF NOVA SCOTIA (THE) *v.* STARR 10327
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA) *vs* O'FAILLA 10326
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA) *vs* STARR 10327

MONTREAL

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE *vs* SYNCON RESINS CANADA LTD. 10328
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL *vs* CADILLAC ENTERPRISES LTD. ET *AL* 10329
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* DROLET ET *AL* . 10330
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* NTALIANIS ET *AL* 10330

MONTREAL
(suite)

CANADA PERMANENT TRUST COMPANY *v.* JACK ET *AL* 10332
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE *v*, SYNCON RESINS CANADA LTD. 10328
CANADIAN PROVIDENT (THE) *vs* HENNEVELD 10331
COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT (LA) *vs* JACK ET *AL* 10332
KINROSS MORTGAGE CORPORATION *v.* ROBICHAUD 10333
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *v.* CADILLAC ENTERPRISES LTD. ET *AL* 10329
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *v.* DROLET ET *AL* 10330
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK *v.* NTALIANIS ET *AL* 10330
NIBERT LTEE *vs* DYNA TRONICS OVENS CANADA LTD ET *AL* 10334
ROYAL TRUST COMPANY (ONTARIO) (THE) *vs* PERRAULT ET *AL* 10334
SOCIETE D'HYPOTHEQUES KINROSS (LA) *vs* LEMIEUX - ROBICHAUD 10333

QUEBEC

BENCO LIMITEE *vs* LAPOINTE 10336
FERLAND (BENOIT) CONSTRUCTION INC. *vs* KEET ESTATES INC. 10337
FORT GARRY TRUST COMPANY *vs* TREMBLAY 10337
LAGACE *vs* LACROIX 10338
MARTINEAU (PLACIDE) INC. *vs* LES ENTREPRISES RAYDOR INC. 10339

SAINT-MAURICE

TRUST GENERAL DU CANADA *vs* PISCINES AZTHEQUES QUEBEC LTEE 10340

TROIS-RIVIERES

EASTERN SOFTWOODS LTD. *vs* GAGNON 10341

POUR TAXES :

AYLMER, VILLE-TOWN 10342
BAIE-D'URFE, VILLE-TOWN 10377
BEACONSFIELD, CITE-CITY 10378
BEAUHARNOIS, CITE 10380
SAINT-JEAN, VILLE 10381
SAINT-NICOLAS, VILLE 10390
SAINTE-THERESE, VILLE 10391

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES 10274

AVIS DIVERS 10274

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT 10282

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 10282

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 10168

COMPAGNIES, LOI DES 10285

COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES 10288

CURATELLE PUBLIQUE 10288

DEMANDES A LA LEGISLATURE 10288

MINISTERES 10294

NOMINATION 10301

PROCLAMATION 10301

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE 10304

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES 10256

SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX 10311

SOCIETES DE PRETS ET DE PLACEMENTS, LOI DES 10311

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC, ... 10311

SOUMISSIONS 10312

VENTES:

- POUR EFFETS NON RECLAMES 10324
- PAR SHERIFS 10324
- POUR TAXES 10342

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Débats de l'Assemblée législative: 3e Législature 1875 – 1878

Texte établi par Marcel Hamelin

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1977. (946) p., index, 25 cm
ISBN 0-7754-2844-2
EOQ 3049, rel. toile **$ 20.00**

Élections 1976:
Rapport du président général des élections
Résultats officiels: Élections générales
15 novembre 1976: Élection partielle
30e législature

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1977. 490 p., tabl., 26 cm
ISBN 0-7754-2803-5
EOQ 3044, broché **$ 8.00**

Synthèse des opérations financières et budgétaires 1977-78: 1er trimestre – 30 juin 1977

Min. Finances
Québec, 1977. 5 tabl. stat., 27 cm
ISBN 0-7754-2821-3
EOQ 3034, broché **$ 0.50**

AGRICULTURE

La mammite bovine

par Paul Perras, m.v. ... (et autres)

Min. Agriculture
Québec, 1977. 53 p., ill., 21 cm
ISBN 0-7754-2862-0
EOQ 3123, broché **$ 1.00**

Loi sur la mise en marché des produits agricoles: 1974, c. 36 = *Farm Products Marketing Act: 1974, c. 36*

Min. Agriculture
Québec, septembre 1977. 35 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2878-7
EOQ 3140, broché **$ 1.45**

Nos races laitières au Québec

Min. Agriculture
Québec, 1977. 32 p., ill., 21 cm
ISBN 0-7754-2863-9
EOQ 3124, broché **$ 1.00**

Statistiques agricoles du Québec 1975-76

Min. Industrie et Commerce. Bureau de la statistique du Québec
Québec, 1977. 177 p., tabl., index, 28 cm
ISBN 0-7754-2879-5
EOQ 3134, broché **$ 2.75**

ENVIRONNEMENT

Loi de la qualité de l'environnement = *Environment Qualité Act*

Services de protection de l'Environnement
Québec, juillet 1977. 48 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2846-9
EOQ 3046, broché **$ 1.85**

INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie de la chaussure:
Les conférences socio-économiques:
Québec, 9 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 43 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2881-7
EOQ 3137, broché **$ 1.25**

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie du meuble:
Les conférences socio-économiques:
Victoriaville, 12 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 38 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2882-5
EOQ 3136, broché **$ 1.25**

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie du textile, du vêtement et de la bonnèterie:
Les conférences socio-économiques
Drummondville, 6 septembre 1977
Montréal, 8 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 52 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2883-3
EOQ 3138, broché **$ 1.25**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 ouest, boulevard Charest
Québec G1N 2C9

ISSN 0033-5983

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No..167
Lévis

Librairie Editeur officiel
a/s Roger Martel GOG-12
2450, boul. Laurier
Ste-Foy, PQ G1V 1T2

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec:
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Montréal:
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Cité parlementaire:
Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Hull:
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières:
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires:

Amos:
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Montréal:
Wilson & Lafleur
39, rue Notre-Dame ouest
Tél.: 288-7153

Toronto (Ontario):
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Chicoutimi:
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Valleyfield:
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rouyn:
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Joliette:
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Rimouski:
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Sept-Iles:
Communication-Québec
660, boul. Laure
Tél.: 968-2806

Sherbrooke:
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957
Université de Sherbrooke:
Tél.: 569-9460